

LE JOURNAL
D'UN ÉVÊQUE

PUBLIÉ PAR

YVES LE QUERDEC

PREMIÈRE PARTIE

PENDANT LE CONCORDAT

TROISIÈME MILLE



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

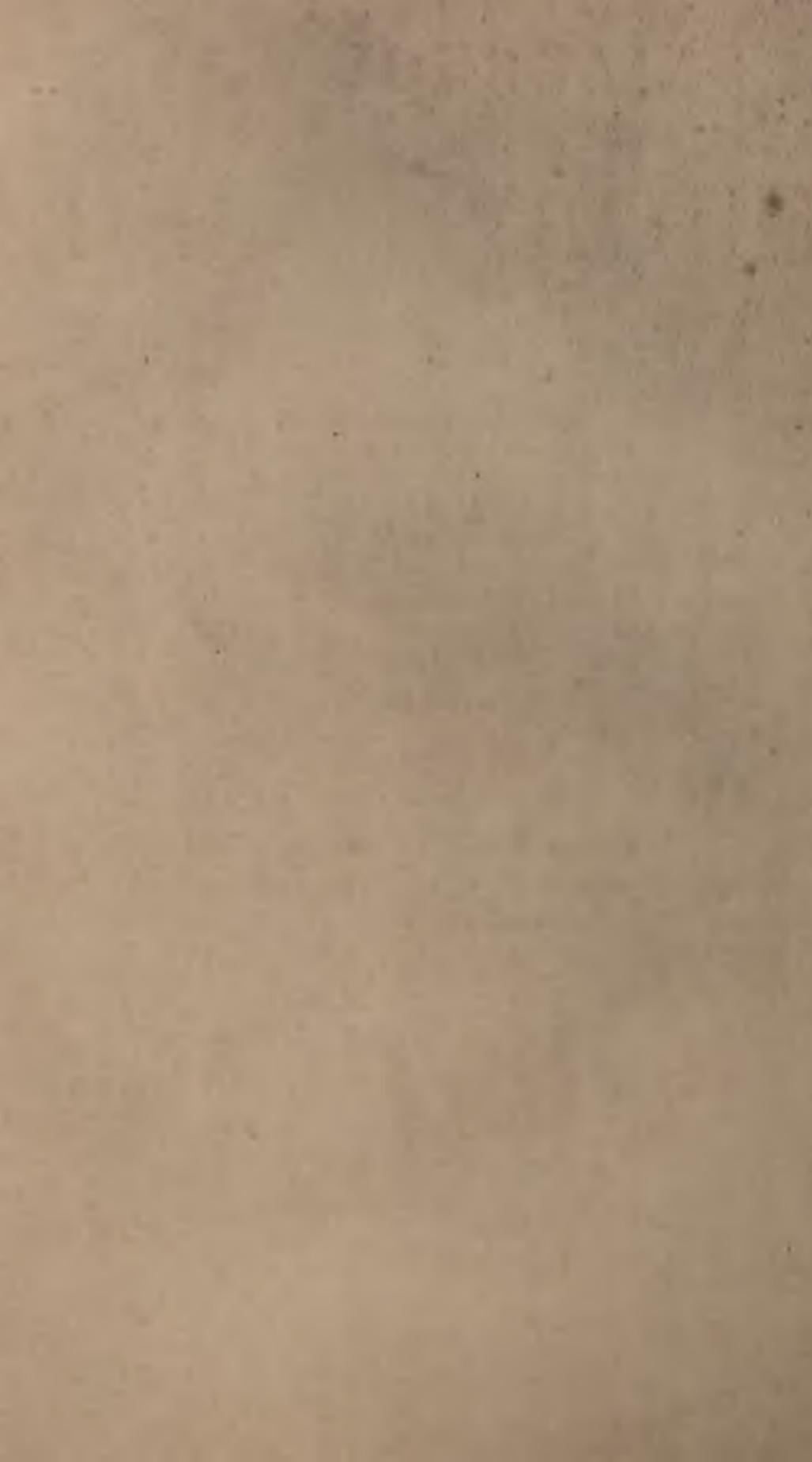
RUE BONAPARTE, 90

1897

Tous droits réservés

KSIEGARNIA





LE JOURNAL
D'UN ÉVÊQUE

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Lettres d'un curé de campagne. Ouvrage couronné par l'Académie française, sixième mille. 1 vol. in-18 jésus..... **3 fr. 50**

Lettres d'un curé de canton. Quatrième mille. 1 vol. in-18 jésus..... **3 fr. 50**

Sous presse pour paraître le 1^{er} mai.

Le Journal d'un évêque. 2^e partie. — APRÈS LE CONCORDAT — avec une préface générale des quatre volumes où l'auteur explique son but, son dessein et répond à diverses objections. 1 vol. in-18 jésus. **3 fr. 50**

LE JOURNAL

D'UN ÉVÊQUE

PUBLIÉ PAR

YVES LE QUERDEC

PREMIÈRE PARTIE

PENDANT LE CONCORDAT

QUATRIÈME MILLE



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90

1897

Tous droits réservés



B 5 10 7 0 9

I

- 1

- ZN

Biblioteka Jagiellońska



1001402407

Bibl. Jagiell.

AVERTISSEMENT

Il est peut-être bon de dire ici, en attendant la préface générale qui sera publiée en tête de la deuxième partie de ce Journal, que l'on se tromperait fort si l'on regardait les divers tableaux qui sont faits en ce volume du grand et du petit séminaire de Châteaurenard, de divers autres établissements d'instruction et de charité comme une exacte peinture de l'état général des établissements ecclésiastiques en cette année même 1897.

Bien des traits, pour avoir été empruntés à la réalité, n'en remontent pas moins à quelques années et, dans une organisation en mue incessante comme tout ce qui progresse, la réalité d'hier est déjà la non-réalité d'aujourd'hui ou de demain.

Les nécessités d'un cadre fictif — où par conséquent il devait bien entrer un peu d'art — où la mise en scène doit servir à souligner et à fortifier la pensée, à la faire deviner plus qu'à l'exposer dogmatiquement, à l'insinuer plus qu'à l'imposer, ont même exigé

ici ou là des inventions un peu fortes qui, pour mieux suggérer l'idée du désirable et du désiré, représentent en traits assez gros le défectueux et le redouté et ne prétendent dès lors pas donner cette représentation comme vraie, mais seulement comme vraisemblable. Ce livre, comme ses aînés — plus qu'eux encore peut-être — demande à être lu comme il a été écrit, en dehors de toute pensée doctorale et pédantesque, avec le sourire aux lèvres et la charité au cœur.

Y. Q.

LE
JOURNAL D'UN ÉVÊQUE

PREMIÈRE PARTIE

PENDANT LE CONCORDAT

Paris, 18 août 1921. — Arrivé d'hier dans la capitale, mes impressions tourbillonnent dans ma tête sans que j'aie pu parvenir à me reconnaître.

Voici déjà longtemps que je caressais le projet de ce voyage. J'ai maintenant quarante-deux ans, et c'est la première fois que je quitte mon diocèse pour plus de huit jours. C'est à peine si je suis allé à Toulouse et à Bordeaux. Pour voyager il faut deux choses : l'argent et le temps. Or, tantôt c'est l'argent qui m'a manqué et tantôt ç'a été le temps, le plus souvent les deux à la fois.

Vicaire, curé de campagne et même curé doyen, c'est à peine si j'ai pu toujours nouer les deux bouts. Je n'ai de vacances régulières que depuis ma nomi-

nation à Cahuzac, qui est un chef-lieu d'arrondissement et où je me trouve avoir trois vicaires. Cette année l'hiver n'a pas été rigoureux, les récoltes ont été bonnes, le ciel clément, et me voici à l'hôtel du Bon-Lafontaine.

J'étais arrivé hier soir un peu fatigué par douze heures de chemin de fer. Les trains sont cependant bien différents de ce qu'ils étaient il y a seulement trente ans. Les wagons sont semblables à de grandes maisons roulantes avec un couloir sur le côté. Les locomotives sont toutes mues par l'électricité, on a trouvé le moyen d'éviter au voyageur la poussière aussi bien que la fumée. Les vitesses ont presque doublé depuis le commencement du siècle. Il fallait en 1900 dix heures pour venir de Bordeaux à Paris dans un express ordinaire. On met maintenant six heures. C'est à peine si l'on sent la trépidation du train, et cependant je me suis trouvé tellement las à mon arrivée ici vers sept heures que je ne me suis pas senti le courage de sortir.

Ce matin à la première heure je me suis rendu à Saint-Thomas d'Aquin pour dire une messe. J'ai trouvé à la sacristie, assis à un bureau, un vicaire qui, sans se lever, après avoir regardé deux fois ma figure et mon *celebret*, m'a demandé :

— Vous voulez célébrer tout de suite, monsieur l'archiprêtre ?

— Si c'est possible, monsieur l'abbé.

Il a donné un ordre à un sacristain, puis s'est levé, et s'inclinant il m'a dit :

— On va vous conduire.

— Pourrai-je venir tous les jours à la même heure ?

— Si vous le désirez, monsieur l'archiprêtre.

Il s'est rassis, j'ai salué et j'ai suivi le sacristain.

— Ils ne paraissent pas causeurs, les vicaires de Paris.

Aujourd'hui j'ai couru au hasard et un peu de tous côtés. J'ai vu Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, le Palais de Justice, j'ai descendu les quais de la Seine jusqu'au Trocadéro. J'ai vu ce pont monumental, large de 70 mètres, qu'on édifia pour l'exposition de 1900, la dernière qu'il y ait eu. C'est bizarre plutôt que beau, ce boulevard en travers de la rivière. J'ai vu la façade de ce Palais-Bourbon où il se débite tant de sottises et dont, hélas ! nous dépendons tous.

Ce qui me frappe le plus c'est le mouvement. Je passe au milieu d'une foule toujours renouvelée et toujours affairée. Des voitures de toute forme et de toute espèce qui couvrent toute la chaussée et se suivent et s'entrecroisent en flots continus, et presque pas de chevaux. Il n'y a que les lourdes voitures de roulage, quelques omnibus qui passent dans des rues étroites et quelques voitures de maître qui soient attelées. Tout le reste est actionné par le pétrole ou par des accumulateurs électriques. C'est un spectacle étrange que celui de toutes ces voitures marchant toutes seules, mes yeux de provincial arriéré ont de la peine à s'y faire.

Le 20 août. — Rien de bien saillant. J'ai beaucoup admiré la perspective incomparable des Champs-Élysées, beaucoup moins ce qu'on appelle les grands boulevards. Ma soutane par moments, en face de ces étalages, dans tout le va-et-vient de cette foule bariolée, me semblait fort dépaysée. Mais j'ai vu maintenant l'aspect des rues de Paris, je ne veux plus m'occuper que des musées et des monuments.

Je suis cependant sorti ce soir une heure en voiture. Le mouvement, à dix heures, est le même qu'en plein jour, et la lumière électrique à profusion répandue partout dans les rues et aux devantures, fait un spectacle étrange. — Mais qu'éclairent toutes ces lumières ? Font-elles fuir le mal ou lui sont-elles propices ?...

Le 21 août. — Grande et heureuse surprise ce matin. Je rencontre dans un corridor l'archevêque de Montauriol, Mgr Bernard, qui fut mon directeur de grand séminaire.

— Comment ! c'est vous, cher ami ? me dit Sa Grandeur.

— Moi-même, Monseigneur.

— Ah ! quelle bonne fortune ! je suis ici pour quelques jours. J'ai des affaires diocésaines à traiter avec la direction des cultes, j'ai aussi quelque chose à faire du côté de la nonciature. Je sais le Nonce à Paris, et de ce côté j'aurai bien vite fini. Mais le directeur des cultes est aux eaux du côté d'Étretat et vient à peine une fois par se-

maine. Si je n'en finis pas à la première entrevue, j'en aurai pour quinze jours. — C'est la Providence qui vous envoie.

— Je la trouve très bonne pour moi, Monseigneur.

— Êtes-vous très occupé ?

— Je ne suis venu ici que pour voir Paris.

— Mais vous pouvez rester avec moi ?

— Je suis aux ordres de Votre Grandeur.

— Eh bien ! dès cet après-midi, je vous emmène. Mon secrétaire a des parents ici. Il sera bien aise d'aller les voir, vous viendrez avec moi à la nonciature. Vous me servirez de porte-respect. — En attendant, venez déjeuner avec nous.

Et Monseigneur m'a emmené déjeuner dans son salon. Il m'a présenté son secrétaire, jeune prêtre d'une trentaine d'années à peine qui paraît très fin et très distingué, mais qui, en présence de son évêque, n'ouvre la bouche que pour répondre.

Mgr Bernard a soixante-cinq ou six ans. Il occupe depuis quinze ans l'archevêché de Montauriol. Il est entré dans l'épiscopat en 1900, dans un moment de détente des relations entre l'Église et les pouvoirs publics pendant l'Exposition, à la veille d'élections importantes où les chances paraissaient être en faveur de ceux qu'à cette époque on appelait les « ralliés ». Les élections tournèrent mal et ce furent les socialistes qui, arrivant en grand nombre, parvinrent à former avec l'aide de la gauche radicale un ministère de concentration à gauche. Les temps

furent rudes pour l'Église jusqu'à la fin de la législature. Mgr Bernard sut s'en tirer à son honneur et empêcher les horions de pleuvoir trop dru sur son diocèse.

En 1903, au moment où j'entrai moi-même définitivement dans les rangs de la milice sacrée par l'onction sacerdotale, les élections furent quelque peu meilleures, les modérés revinrent au pouvoir, les ministères se culbutèrent les uns sur les autres comme des châteaux de cartes, ainsi que cela s'était toujours fait depuis 1877, personne n'eut le temps de faire beaucoup de mal : ce fut durant cette période que, grâce à l'amitié particulière d'un homme politique influent, Mgr Bernard, sans avoir rien eu à sacrifier de sa dignité épiscopale, fut promu à l'archevêché de Montauriol.

Il fut non seulement mon maître durant l'année et demie que je passai près de lui au grand séminaire, mais encore le directeur de ma conscience. J'ai toujours conservé avec lui, depuis son élévation à l'épiscopat, les meilleures relations, j'ai eu plus d'une fois l'occasion de le voir à nos cérémonies diocésaines, où, malgré la distance, il se rend très volontiers. C'est un homme affable et bon, un vrai prêtre, un évêque selon le cœur de Dieu.

Je repassais ainsi mes souvenirs pendant que nous commencions de déjeuner. Monseigneur gardait le silence et je l'imitais. Nous étions servis par le valet de chambre de Sa Grandeur et par un garçon de l'hôtel. Au premier moment où celui-ci disparut, Monseigneur dit à son domestique :

— Auguste, servez-nous vous-même. Dites en bas que nous n'avons besoin que de vous.

Auguste se prépara à obéir.

— Nous voilà maintenant chez nous, dit l'archevêque avec un sourire de satisfaction et un éclat plus vif de la voix. Eh bien ! mon cher curé, où en êtes-vous ? Toujours archiprêtre de Cahuzac, n'est-ce pas ?

— Toujours, Monseigneur.

— Et vous êtes satisfait ?

— Il y a du bien et il y a du mal, Monseigneur.

— Sans doute ; mais constatez-vous des progrès ? Avez-vous, vos vicaires et vous, acquis ou perdu de l'influence ? Les Pâques sont elles plus nombreuses ?... Depuis combien de temps êtes-vous là ?

— Il y a eu six ans au mois d'avril, Monseigneur.

— Et depuis, qu'est-ce que vous avez fait ?

— Monseigneur, ce que vos mandements m'ont appris à faire, ce que beaucoup de mes confrères font maintenant. Mes vicaires et moi nous nous sommes partagé la paroisse, nous visitons, nous connaissons tout notre monde, nous avons fondé un économat paroissial, nous avons un cercle d'études sociales, nous faisons et nous faisons faire des conférences dans une salle qui nous appartient ; chaque année un des vicaires fait un cours d'adultes, durant les six mois d'hiver ; nous avons un patronage pour les écoles publiques, sans compter celui que les Frères ont institué près de leur école, nous avons tous les dimanches une messe d'hommes avec instruction.

— Et vous avez du monde ?

— Assez, Monseigneur.

— Alors les Pâques augmentent ?

— Il le semble, mais il y a bien des à-coups !

— Comment ça ?

— La première année, sur deux mille hommes adultes à peu près, nous en eûmes à peine cent ou cent cinquante. L'année suivante, année de mission, nous montâmes à cinq cents. Puis nous sommes redescendus à deux cents, remontés à quatre cents ; cette année, nous sommes arrivés à cinq cent cinquante. Mais qui sait si l'année prochaine nous ne retomberons pas ?

— Pourquoi donc ?

— Eh ! le sais-je au juste, Monseigneur ? Qu'on m'enlève un vicaire qui est aimé, que quelque malheureuse affaire se produise au moment du carême et soit exploitée par les journaux, que même la politique tourne un peu plus contre nous, et voilà aussitôt des défections. En dehors d'un noyau de cent à cent cinquante hommes tout à fait solides, tout le reste est flottant, et je ne sais comment arriver à le fixer.

— Et les femmes ?

— Les femmes, c'est mieux extérieurement. La règle pascale est à peu près observée par toutes. Mais de ce côté encore, en dehors d'un noyau solide de sept ou huit cents, il y a bien de l'inconstance et de la fragilité. Puis, un phénomène m'inquiète.

— Dites.

— Parmi les femmes de la bourgeoisie, la pratique s'affaiblit. Depuis une dizaine d'années surtout, je m'aperçois que de jeunes femmes bien posées, que je rencontre parfois chez des amis, qui m'accueillent bien chez elles quand je vais les visiter, qui me donnent pour mes œuvres de bienfaisance, demeurent tout à fait en dehors de toute idée religieuse.

Ni hostiles, ni malveillantes, simplement indifférentes.

— Ah ! vous avez remarqué cela, vous aussi ?

— Est-ce que Votre Grandeur aurait observé quelque chose de ce genre dans son diocèse ?

— Dites : tout à fait la même chose, mon cher ami. Ah ! nous sommes en train de récolter les fruits de beaucoup d'imprudences et d'une haine savante. On n'a pas su comprendre, il y a trente ou quarante ans, quand se fondèrent les premiers lycées de filles, qu'il fallait réformer tout de suite et au plus tôt l'enseignement des couvents, y faire pénétrer plus de science et plus de lumière, qu'en même temps il fallait renforcer partout l'enseignement religieux, et en particulier organiser fortement cet enseignement en vue des jeunes filles élèves des lycées et des collèges. On crut trop souvent très politique de les traiter en excommuniées. Elles n'auraient pas mieux demandé que de trouver à l'église l'atmosphère idéale et sainte qui leur manquait ailleurs, pour peu qu'on se fût donné la peine de leur faire des instructions et des catéchismes appropriés.

Elles ont reçu une culture intellectuelle qui les sauve de l'ennui, une culture morale qui suffit au train-train de leur existence. Le sens religieux s'est atrophié chez elles comme il s'est atrophié chez beaucoup d'hommes. Et ici le cas est plus grave. Car si les mères n'apprennent plus aux enfants à joindre les mains et à plier les genoux, qui donc le leur apprendra? Les foyers d'indifférence vont devenir de plus en plus nombreux.

D'autant que les jeunes filles élevées dans des idées religieuses par leurs familles ou par les couvents n'ont rien de ce qu'il faut pour faire de l'apostolat, pour faire pénétrer l'idée divine dans ces âmes qui lui sont fermées. Elles ne savent pour toute tactique que « ne pas voir » les femmes qui ne vont pas à l'église ou qui ne font pas leurs Pâques. Et peut-être font-elles bien, car elles sont elles-mêmes si mal outillées pour la défense et la préservation de leur foi qu'elles risquent presque plutôt d'être converties que de convertir.

Ainsi il se forme dans la société de province deux sortes de mondes fermés l'un à l'autre : le monde de ceux qui pratiquent et le monde de ceux qui ne pratiquent pas. Quand les maris de ces dames sont fonctionnaires d'une même administration, la situation devient parfois intolérable.

Est-ce bien ainsi chez vous?

— Absolument, Monseigneur. Mais je ne vois pas de remède.

— Le seul remède, mon cher ami, c'est que l'ins-

truction religieuse soit donnée dans les couvents et dans les églises de façon que celles qui la reçoivent soient gardées de la contagion de l'indifférentisme, qu'elles sachent se prêter aux relations civiles, y faire preuve de tact et de charité, et que, sans prêcher, sans discuter, elles puissent, à l'occasion, montrer par leurs paroles la religion dans son vrai jour, et que par leur conduite elles prouvent sa grandeur et son efficacité morale.

Il ne faut plus, au temps où nous sommes, vivre entre soi, il faut vivre avec les autres. Ceux qui ne font que garder leur foi pour eux ne font pas assez. Ils font comme le serviteur de l'Évangile qui enfouit le talent que son maître lui avait prêté. Le maître le condamna, bien qu'il eût gardé intact son dépôt. Il ne l'avait pas fait fructifier. Il faut que ceux qui ont la foi la fassent fructifier. En nos temps, être chrétien, ce n'est pas assez, il faut être apôtre.

— Comme vous avez raison, Monseigneur !

— Eh ! oui, j'ai raison, la belle avance ! Voici trente ans qu'on répète ces choses. Voyons-nous pour cela plus d'apôtres ?

— Monseigneur, cependant, depuis trente ans, pensez-vous que la foi ait reculé ?

— Non ; cela ne me semble pas.

— Et pensez-vous, Monseigneur, que ce ne soit rien que d'avoir résisté au courant de déchristianisation qui, à la fin du XVIII^e siècle, semblait emporter le monde ? Ne croyez-vous pas qu'il y a là la preuve d'un effort considérable, d'une vitalité in-

tense, et ne voyez-vous pas dans cette vitalité de grands motifs d'espérance ?

— Sans doute, sans doute. L'ennemi n'avance plus, et même sur certains points il recule. Nous résistons à la poussée, mais qu'un instant les efforts se relâchent seulement, et aussitôt la débandade se produit et nous sommes écrasés.

— Mais, Monseigneur, ne peut-on pas en dire autant de l'autre côté ?

— Pas tout à fait, mon ami. Ils ont l'avantage du nombre et des positions gouvernementales acquises. Songez donc que depuis 1877, c'est-à-dire depuis près d'un demi-siècle, aucun des hommes — aucun — qui ont gouverné la France n'a été chrétien. La plupart ont été sectaires. A peine un ou deux ministres de la guerre ou de la marine ont-ils fait leurs Pâques, et encore n'ont-ils continué à pratiquer qu'à la condition de le faire uniquement à titre d'hommes privés. Pas une fois depuis quarante-quatre ans le nom de Dieu n'a été prononcé en public par un représentant du pouvoir avec une intention religieuse. Il y a là une leçon d'athéisme pratique dont chaque année qui passe augmente la force.

Ajoutez que l'antichristianisme a pour lui toute la nature humaine. Toutes les tendances naturelles de l'être humain luttent contre nous. Car que prêchons-nous ? Paix, justice, continence, mœurs simples, vie pure. C'est-à-dire justement le contraire de ce que les hommes désirent naturellement. En sorte que nous seuls avons besoin de lutter. Nos

efforts réparent des brèches, mais l'eau trouble et le vent mauvais en font de nouvelles. Je ne vois pas depuis trente ans que nous ayons rien gagné.

— Je vous demande pardon, Monseigneur, mais il me semble que nous avons gagné quelque chose.

— Et quoi donc ?

— Oh ! bien peu de chose, et ce gain même pourrait à plusieurs paraître une perte. Ce n'en est pas moins un gain.

— Voyons ce gain.

— C'est que, Monseigneur, nous avons bien autant d'adversaires, mais nous n'avons pas autant d'ennemis. Il y a quarante ans, on nous détestait ; maintenant, on nous exclut autant qu'autrefois de la vie sociale, mais on ne nous déteste plus.

— Peut-être.

— J'attribue cela à l'éducation. A mesure que l'on s'est éloigné des débuts du laïcisme, on a de moins en moins songé à combattre directement la religion. Ce qu'on enseigne à l'école, c'est le paganisme pur, avec ou sans Dieu, selon les préférences de l'instituteur. Ceux qui de l'école viennent à nos catéchismes acceptent assez volontiers nos enseignements. Ils valent à peu près ceux d'autrefois. Ni plus ni moins.

Ceux qui ne viennent pas à l'église nous ignorent, regardent nos doctrines, nos cérémonies comme des superstitions fossiles qu'ils ne comprennent plus, mais contre lesquelles ils n'ont pas de haine. Ainsi à cette heure une masse énorme d'ouvriers dans les villes sont purement et simplement des païens.

Ils ne connaissent ni baptême, ni mariage, ni enterrement religieux. Dans les campagnes, le nombre des enterrements civils a augmenté, il y a des enfants qu'on ne présente pas au baptême, la première communion n'est plus d'un usage aussi universel qu'autrefois, le divorce s'est répandu, entraînant à sa suite l'exemple des mariages purement civils, ceux-ci deviennent plus nombreux, ce qui à peu près infailliblement va nous amener une diminution nouvelle dans les baptêmes et les premières communions.

— Et c'est cela que vous appelez des gains? interrompit Mgr Bernard.

— J'y viens, Monseigneur.

Nos paysans, nos ouvriers surtout paraissent plus loin de Dieu. Il me semble qu'ils en sont plus près.

Dans les campagnes, à mesure que diminuait le christianisme, les superstitions se sont accrues. Autrefois les paysans les moins pieux avaient des pratiques de pure superstition auxquelles nous étions bien forcés de nous prêter, d'autant qu'elles avaient en elles-mêmes un sens religieux. Comment nous refuser à bénir une grange ou une botte de fourrage, ou une poignée d'épis ? à dire la messe pour un enfant ou même pour un bœuf malade ? Le christianisme, nous le savons tous, et les pasteurs protestants à qui les paysans de Tarn-et-Garonne demandent des exorcismes sur un champ ou sur un troupeau le savent tout comme nous, le christianisme n'avait pas supprimé la superstition, mais il

l'avait endiguée, comprimée et presque convertie à bien.

Maintenant, précisément chez les paysans qui ne vont plus à l'église, on voit la superstition monter, des pratiques bizarres, ridicules, quelques-unes dangereuses et immorales se manifestent. Les procès de sorcellerie sont depuis sept ou huit ans devenus très nombreux. Il se forme des sociétés de superstitieux. On parle de rites étranges et de sacrifices accomplis en Touraine après des séances de spiritisme.

Le spiritisme fait des ravages parmi les paysans. C'est le fétichisme qui, paraît-il, se montre chez les ouvriers. Il y a des choses tout à fait bizarres que les comptes-rendus des tribunaux nous ont révélées. Des voleurs, des malandrins, des orateurs des sectes anarchistes ont été trouvés nantis d'objets singuliers : cheveux, os, crapauds desséchés, bouts de corde, dont ils n'expliquaient la présence qu'en disant : « Cela, ce n'est rien, c'est mon porte-veine, rendez-le moi ! » Et quelques-uns ne s'en séparaient qu'avec larmes.

— Mais tout cela, mon ami, c'est la décadence, c'est l'éloignement le plus complet du christianisme, c'est la dissolution, c'est la mort.

— Précisément, Monseigneur, c'est la dissolution. Mais j'oserai dire que c'est cette dissolution même qui me donne confiance. *Oportet dissolvi et esse cum Christo.* — *Oportet dissolvi.* Ce n'est que dans la dissolution que l'homme sentira le besoin de la reconstitution.

Les instincts religieux du peuple s'apaisaient jadis d'une certaine façon par l'anticléricalisme. Aujourd'hui, les anticléricaux sectaires ne sont plus qu'une poignée. Tout le reste est indifférent. Mais la faim de Dieu persiste. En dehors de la vérité, on l'apaise comme on peut.

Vienne le jour où se fera un grand mouvement, où des apôtres se concerteront et iront montrer partout la lumière de la vérité, nous verrons, avec la grâce de Dieu, les conversions s'opérer par masses. L'indifférence religieuse laisse les âmes sans défense contre la superstition. La superstition, à son tour, ne saurait satisfaire les besoins religieux de l'âme. Il n'est rien de tel que d'avoir mangé durant quelque temps de la nourriture avariée pour apprécier la soupe savoureuse et le bon pain blanc.

— Vous pourriez avoir raison, mon cher ami, mais tout cela est bien triste. Que d'âmes cependant se perdent !

Nous étions arrivés à la fin du déjeuner.

Monseigneur se leva, dit les Grâces et le secrétaire prit congé.

Lui parti, Monseigneur me dit :

— Nous allons, si vous le voulez, marcher un peu sur le boulevard, puis nous irons chez le Nonce où j'ai affaire à deux heures.

Nous sortîmes donc et nous causâmes longtemps, toujours sur la situation de l'Église en France, sur la diversité de nos partis politiques, sur l'impuissance persistante des catholiques à s'organiser et à acquérir la moindre part d'influence.

Mgr Bernard est aussi très affecté de la situation du Pape à Rome qui devient de plus en plus intenable. Voilà plus d'un demi-siècle que le Pape est prisonnier dans son palais. Comme ses trois derniers prédécesseurs le Pape actuel demeure dans le Vatican, tandis que le roi d'Italie trône au Quirinal, en face de lui. La Papauté a pris une grande influence dans les conseils des nations de l'univers, plusieurs communautés schismatiques de l'Orient sont rentrées au bercail commun, les conversions individuelles augmentent en Angleterre où il n'y a plus d'Église officielle. En Allemagne, les catholiques sont la seule barrière qui résiste encore au Socialisme et à la Révolution. C'est même un spectacle assez étrange que de voir un trône luthérien n'être plus soutenu que par les votes de ses sujets catholiques. Que les temps du Kulturkampf sont donc loin, mon Dieu! En Belgique, grâce à l'évolution décisive de l'épiscopat qui eut lieu en 1911, les démocrates chrétiens ont saisi le pouvoir qui allait échapper aux conservateurs, en sorte que le catholicisme a su garder l'hégémonie de ce pays. Aux États-Unis, le nombre des catholiques égale presque le nombre des protestants, mais les temps de la paix religieuse semblent finis. Déjà aux dernières élections la question religieuse a été posée. Des lois restrictives de la liberté des associations ont été proposées aux législations des divers États. La bataille est bien près de se déclarer, et il n'est pas sûr que ce soit la liberté qui triomphe.

Et nous revenions toujours à notre pauvre pays

qu'une politique savante et tenace tend à priver de toute idée religieuse, ne voyant pas ou ne voulant pas voir qu'à mesure que disparaît le christianisme, le ciment social s'effrite, et que l'anarchie se prépare, et que l'on retourne à la barbarie.

A deux heures, Monseigneur alla voir le Nonce, je l'attendis dans l'antichambre ; puis, quand il eut fini, il vint me prendre pour me présenter à Son Excellence qui voulut bien nous retenir à déjeuner pour le lendemain.

J'étais tout surpris de cet honneur et j'en manifestais mon étonnement à Monseigneur en me retirant.

— Laissez donc, me dit Sa Grandeur ; le Nonce ne pouvait pas ne pas vous inviter, puisque vous êtes mon *socius*. Qui sait d'ailleurs s'il n'a pas quelque intérêt en vous invitant ? Les diplomates sont par nature un peu policiers. Rien d'étonnant à ce que le Nonce veuille un peu voir par lui-même et se renseigner.

Rentrés à l'hôtel, Monseigneur me donna congé. Le soir, à dîner — car Mgr Bernard veut que je sois tout à fait son commensal — il fut spécialement question des affaires qui amenaient sa Grandeur à Paris.

Depuis une dizaine d'années, le gouvernement paraît mettre de moins en moins d'empressement à régler les affaires diverses qui se rapportent à la religion : reconstruction d'églises et de presbytères, grosses réparations aux cathédrales, nominations des curés, présentation des évêques, legs aux fa-

briques ou aux menses épiscopales. La direction des cultes semble être devenue le château de la Belle au Bois dormant. Les lettres les plus pressantes demeurent des mois entiers sans réponse. Les dossiers dorment dans les préfectures, et si quelque évêque plus diligent vient jusqu'à Paris pour réveiller les dormeurs, on lui montre positivement que quelque pièce manque au dossier et que, faute de cette pièce, l'affaire n'a pu être instruite. Les bureaux n'ont jamais tort.

Quant au directeur des cultes, M. Marmier est un homme très exact et très poli. Il donne aux évêques du Monseigneur dans ses lettres privées et du Monsieur dans ses lettres officielles. Dans son cabinet, il n'est question que de Grandeurs ou que d'Éminences. Il est tout miel et tout sucre, et même les nombreux évêques et prêtres dont il fait supprimer les traitements emportent des entrevues qu'ils ont avec lui l'impression qu'il est désolé du malheur qui leur arrive — ou qu'ils ont eu affaire à un parfait hypocrite.

Il connaît à merveille tous les précédents, toutes les lois et tous les décrets. Il a toujours un nombre infini de textes qui prouvent qu'il ne peut agir autrement qu'il fait sans se mettre en opposition avec toute la législation et toute la tradition de l'État français, de Louis XIV à la troisième république. Les décisions qu'il signe, ce n'est jamais lui qui les prend, c'est la tradition qui les lui dicte, et invariablement ce sont celles qui sont le plus préjudiciables ou le moins avantageuses à l'Église. Cet

homme est-il simplement un bureaucrate qui défend en procédurier la cause de l'État qu'il considère comme en opposition avec celle de l'Église? Ou bien est-ce un habile qui ne veut que se maintenir et sauver sa mise? Est-il un adversaire masqué remplissant un rôle imposé d'avance par une secte? — Toutes les suppositions sont possibles et peut-être vraies toutes les trois à la fois.

En attendant, un grand nombre d'affaires religieuses sont en souffrance. Il y en a dont encore on prend son parti : ce sont celles qui ne touchent qu'aux intérêts matériels. Mais les autres, les nominations d'évêques et de curés, de vicaires généraux, indéfiniment retardées, font le plus grand tort aux âmes. Il y a en ce moment en France dix évêchés vacants, dont l'un depuis peut-être cinq ou six ans. Dans le seul diocèse de Mgr Bernard, il y a six cures de première classe sans titulaires. La plus ancienne vacance remonte à deux ans. Dans mon propre diocèse, il en est tout à fait de même.

C'est surtout pour ces nominations de curés que Monseigneur est venu. Il ne s'explique pas le mauvais vouloir du gouvernement. Les prêtres qu'il propose sont de bons prêtres qui n'ont jamais eu la moindre affaire politique avec personne. La plupart entretiennent même des rapports ostensibles avec leur député libre-penseur. Pour un seul, prêtre éminent, le gouvernement a fait par écrit des objections. Ce prêtre entretient une école libre et tout un ensemble d'œuvres de jeunesse, il fait des cours d'adultes dans son presbytère de campagne, il a

fondé un syndicat agricole, une caisse de crédit, il va dans les paroisses voisines faire des conférences. En marge du rapport du préfet, écrits d'une main ministérielle, se trouvent ces mots : « Personnalité « remuante et ambitieuse, agitateur dangereux. — « Ne jamais nommer. »

— Notez, me dit Mgr Bernard, que cet admirable curé n'a jamais fait ni en chaire, ni dans ses conférences, ni dans ses cours aucune allusion politique. Au cours d'adultes, il enseigne l'orthographe et l'arithmétique, la tenue des livres de ferme; dans ses conférences, il n'est jamais question que de semences, de drainages, d'assolements ou d'engrais. Jamais un mot pour ou contre qui que ce soit. Ce n'en est pas moins pour tout ce monde « un agitateur ».

Eh bien ! mon cher ami, continua Monseigneur, j'ai abandonné cette candidature bien qu'elle me tint au cœur. Je tâcherai de trouver autre chose pour ce bon curé. J'ai fait depuis plus d'un an une nouvelle proposition. J'ai écrit plusieurs lettres de rappel, je n'ai reçu aucune réponse. Mais j'en aurai une cette fois et pour celui-ci et pour les autres, devrais-je aller à Étretat prendre Monsieur le directeur et l'amener avec moi par train spécial dans son cabinet.

C'est exactement la même chose pour les évêchés. La direction des cultes présente au Souverain Pontife des candidats impossibles, de braves gens, mais des nullités, le Pape fait des objections; la réponse aux objections ne vient que lorsque le Nonce va la

chercher. Ah ! les choses se sont fort aggravées depuis quinze ans ! Quand j'ai été nommé évêque, il y avait encore moyen de vivre. A présent, c'est devenu très difficile.

Les vacances des évêchés deviennent de plus en plus longues. Pendant ce temps les menses épiscopales sont livrées à des administrateurs civils qui commettent toutes sortes d'abus de pouvoir. Quand l'évêque est intronisé, il trouve tout son diocèse désorganisé, toutes les affaires en suspens ; les rênes sont difficiles à reprendre en main. Et trop souvent les mains sont débiles. Rome accepte le moindre mal.

Il le faut bien. — J'ai un de mes sièges suffragants qui vaque depuis quatre ans. Tout vaudrait mieux que cette vacance. Je vais harceler le directeur. Ce diocèse ne peut plus rester sans évêque. Les cures sans curés, à la rigueur, l'évêque peut faire en sorte qu'elles ne soient pas privées de direction. L'évêque après tout est maître de les faire diriger. Mais un diocèse c'est autre chose. Personne n'a droit, le Pape est trop loin, et nos lois civiles s'y opposeraient. Les vicaires capitulaires n'ont qu'une autorité transitoire et n'ont pas qualité pour prendre les décisions graves capables d'engager notoirement l'avenir. Or, à chaque instant, il s'en présente de telles.

Ah ! mon ami, quand le Concordat a accordé au gouvernement français la présentation aux sièges épiscopaux, ç'a été une concession bien grave. Lamennais en prévoyait les conséquences dès 1831.

Nous ne pouvons bien les voir qu'aujourd'hui.

Le Pape Pie VII supposait une conscience catholique dans les représentants de l'État. Le Concordat stipule même que le chef de l'État doit appartenir à la religion catholique pour pouvoir jouir du droit de présentation. Pie VII pouvait difficilement alors se représenter des hommes qui ne se servent de leur baptême que pour revendiquer le droit d'agir contre les intérêts de l'Église. Nous avons eu des chefs d'État notoirement francs-maçons, qui vivaient en vrais païens sans mettre jamais les pieds dans une église, même pour assister à une messe de mariage ou d'enterrement ; ils ont eu le droit, à titre de représentants du peuple catholique, de présenter des évêques pour gouverner l'Église du Christ. Et ceux mêmes qui ont pratiqué, si toutefois nous en avons eu de tels, n'ont guère fait que contresigner les propositions de leurs ministres. Et ils ne pouvaient guère faire autrement.

Aussi voyez ce qui a suivi. Selon les périodes, selon les années, selon le bon vouloir et l'esprit de justice des ministres et des directeurs des cultes, la qualité des évêques a varié. L'épiscopat français est, à cette heure, un assemblage très respectable de pontifes pieux, zélés même, mais très inégalement instruits et très inégalement indépendants. Aux uns c'est la science qui fait défaut et l'intelligence des temps où ils vivent ; aux autres, c'est le caractère. Rares sont ceux qui savent à la fois voir et vouloir.

Aussi cet assemblage d'évêques ne forme-t-il plus un corps, animé d'un seul esprit, et sentant sur

toutes choses à peu près de même. Les intentions dernières sont bien identiques, mais les prochaines ne le sont pas, les sentiments diffèrent et donc les actions aussi. Pas d'ordre, pas de cohésion. Nous sommes une poussière de mitres, nous ne sommes plus un épiscopat. Nous n'avons pas le sens politique, nous parlons quand il faudrait nous taire, nous nous taisons quand il faudrait parler, quelques-uns ne cessent de parler et quelques autres se taisent toujours, surtout personne n'agit. Nous sommes des administrateurs, des bénisseurs, nous ne savons pas donner une âme commune au corps qui nous est confié.

— Cependant, Monseigneur... voulus-je interrompre.

— Non, vous dis-je, nous ne faisons rien. Nous sommes des malheureux emmaillotés dans des liens de fer que nous ne pouvons pas dénouer et que nous n'osons briser. Nous présidons des œuvres, nous construisons des églises, nous ordonnons des prêtres, nous confirmons des fidèles, nous faisons des mandements et nous bénissons des cloches. Mais nous ne faisons pas pénétrer l'esprit de Dieu dans les masses, nous ne parvenons même pas à l'insuffler à ceux des fidèles qui nous écoutent le mieux. — L'avons-nous nous-mêmes ?

Ah ! mon ami, quelle douleur de penser à ce que l'on doit faire, à ce que l'on ne fait pas, à ce que l'on ne peut pas faire... à ce qu'on ne veut pas faire !

Mgr Bernard avait baissé la voix à ces derniers mots, et c'était un spectacle triste et touchant de

voir ce beau grand vieillard incliner sa tête couronnée de cheveux blancs devant la table éclairée de deux lampes électriques et demeurer en silence, caressant sa croix pastorale...

Au bout d'un instant il releva la tête, me regarda avec un sourire triste, et, me donnant la main, se retira sans mot dire.

Le 22 août. — J'ai donc accompagné ce matin Mgr Bernard au déjeuner du Nonce. Pour seuls convives Sa Grandeur, l'auditeur de la Nonciature et moi. Service à la fois magnifique et simple. Son Excellence Mgr Manzoni, archevêque d'Ephèse, de la famille du célèbre romancier, a toute la finesse et toute l'affabilité romaines. Il est, comme j'ai pu m'en convaincre, remarquablement intelligent. Il aime notre pays où il continue la tradition diplomatique inaugurée, voilà plus de trente années. Depuis Léon XIII la politique romaine en France n'a pas changé. Deux papes se sont succédé, trois secrétaires d'État ont tour à tour été à la tête des affaires de la cour romaine, ce sont toujours les mêmes directions qui ont été maintenues. Elles peuvent se résumer en deux mots : ne pas faire d'opposition à la forme du gouvernement, s'unir aux autres fractions conservatrices et modérées pour arriver à faire modifier la législation.

Ce sont ces idées mêmes que le Nonce nous a développées à table avec une verve intarissable en les retournant de toutes façons.

— Vous autres Français, disait-il, vous n'avez pu encore comprendre le service que Léon XIII vous a rendu en vous détachant des anciens partis. Léon XIII et ses deux successeurs ont voulu que vous puissiez former librement des alliances avec tous ceux qui voudraient s'entendre avec vous pour réformer les lois mauvaises. Mais vos députés conservateurs et catholiques n'ont rien su ou rien voulu faire. Il y en a qui refusent avec obstination de s'entendre avec des républicains. Il y en a d'autres qui paraissent disposés à former une entente et ils n'y arrivent jamais. Les catholiques de France sont de bien mauvais politiques.

— Vous pensez donc, Excellence, dit Mgr Bernard, qu'une entente de cette nature est très facile à former ?

— Mais assurément, Monseigneur. Je vois tous ces messieurs de la gauche modérée, ils ne demanderaient pas mieux que de combiner quelque chose ; il y a eu plus d'un ministre qui s'y serait volontiers prêté ; au dernier moment les catholiques ont fait défection.

— Êtes-vous bien sûr, Excellence, que les choses se soient tout à fait passées ainsi ? Nos députés, nos ministres sont la plupart du temps charmants avec nous. Ce qu'ils vous disent, ils nous le disent. Mais leur langage public est tout autre. Depuis trente ans ils se sont appliqués à repousser en public toutes nos avances. Pas un seul n'a osé affirmer à la face du pays qu'il admettrait les catholiques au même titre

que les autres citoyens dans la majorité ministérielle.

On veut bien prendre notre main quand personne ne le voit, mais on la refuse avec hauteur en public. Les catholiques, dès lors qu'ils sont catholiques, ne sont que tolérés au bas bout de la table commune, ils ont la place des parents pauvres, et ceux qui dans l'intimité sont le plus affables ne sont pas en public ceux qui nous montrent le moins de dédain.

Dans un pays comme la France les gens ainsi traités ne peuvent rien. Les Français ne comprennent pas des gens qui reçoivent les rebuffades sans les faire chèrement payer. Nous sommes le pays du point d'honneur, du duel. Un parti qu'on méprise est un parti dont personne ne tient de compte.

— Vous êtes terribles, dit le Nonce. La politique exige qu'on ne rende pas toujours tous les coups que l'on reçoit. Qu'en pense Monsieur l'archiprêtre ?

— Monseigneur, répondis-je, la seule bonne politique est celle qui réussit. Or, il est bien aisé de voir que celle que suivent dans ce pays les catholiques n'est pas bonne puisqu'elle ne réussit pas, puisqu'elle ne paraît pas plus près de réussir aujourd'hui qu'il y a trente ans.

— C'est la faute de vos députés et de vos journaux. Ils ont entravé de toutes façons la politique des Papes, ils l'ont défigurée, ils n'ont pas su la comprendre, la mettre en pratique.

— Assurément, Monseigneur, repris-je, c'est la faute de quelqu'un, et je crois bien que nos hommes politiques et nos journalistes n'ont pas été toujours

fort adroits ; mais, pour réussir comme Rome le voulait, il fallait deux choses : l'habileté des catholiques sans doute d'abord, mais aussi le bon vouloir des autres.

— C'est cela même, dit Mgr Bernard. Pour conclure des alliances il faut être deux, et la gauche n'a jamais voulu, j'entends de façon sérieuse. Ils ont bien accepté les votes de la droite quand ils leur faisaient besoin, mais ils n'ont jamais voulu lier ostensiblement partie, et dès lors toute proposition de la droite tendant à l'amélioration des lois a toujours été rejetée.

— Mais cela devait être, dit le Nonce. Les catholiques n'ont jamais disposé que d'un nombre de voix trop faible pour assurer une majorité, ils n'ont donc pu dicter aucune condition puisqu'ils n'apportaient aucun avantage stable.

— Voilà bien le point, dit l'archevêque, et peut-être le cercle vicieux de toute la situation. Pour être pris au sérieux les catholiques avaient besoin d'être plus nombreux ; et ils n'ont pu être plus nombreux parce qu'ils n'ont pas été pris au sérieux. En France on comprend l'opposition quand même, la lutte sans espoir, on ne comprend rien aux finesses où la dignité paraît s'amoinrir. On ne suit chez nous que ceux qui ont la tête droite et le verbe haut. Pour dire le vrai, je crains que nos candidats catholiques ne soient pas assez estimés, leur attitude n'est pas assez simple pour être comprise du peuple.

— Qu'y a-t-il cependant de plus simple ? dit le Nonce : accepter la Constitution pour réformer la

législation. Un berger des Abruzzes comprendrait cela.

— Un berger des Abruzzes peut-être bien, Excellence, mais pas un paysan français, encore moins un ouvrier. Nous sommes un peuple simpliste et qu'on ne mène qu'avec des idées très claires.

— Mais, reprit le Nonce, à votre avis, qu'eût-il donc mieux valu faire?

— Eh! le sais-je moi-même, Excellence? Rome a fait pour le mieux. Elle a pris le parti assurément le plus sage. Il n'y a rien à reprendre aux directions pontificales. Vos prédécesseurs et vous-même les avez suivies avec une habileté à laquelle nous rendons tous hommage. C'est sans doute nous qui n'avons pas su les faire comprendre, les accommoder aux besoins de notre pays.

— Il me semble, dis-je alors, que Sa Grandeur est dans le vrai. Les catholiques ralliés ont paru attacher trop de prix aux alliances. Il fallait cesser toute opposition constitutionnelle et affirmer hautement l'adhésion à la République; mais il fallait aussi en toute occasion montrer que l'on ne désarmait pas et qu'on restait, somme toute, un parti d'opposition. Les catholiques, en entrant dans la République, auraient dû dire plus haut et surtout faire sentir davantage par leurs discours, leur attitude et leurs actes, qu'ils y entraient à titre de catholiques et qu'ils n'étaient pas du tout résolus à l'effacement.

— Mais cela ne leur eût-il pas enlevé toutes chances de s'entendre avec les autres? dit l'Auditeur.

— Ils auraient dans tous les cas aussi bien réussi

qu'ils ont fait, repris-je. Et vos négociations mêmes auraient été rendues plus faciles, si les catholiques se fussent montrés moins faibles. Plus on vous demandait d'agir sur les catholiques, plus vous étiez forts, car cela prouvait qu'on avait besoin de vous. En sorte que des catholiques moins obséquieux vous eussent peut-être beaucoup mieux servis.

— Mais nous ne leur avons jamais rien demandé, dit le Nonce.

— Je le crois bien volontiers, Monseigneur, et tous ceux qui réfléchissent en sont sûrs; mais ils entendaient tellement dire autour d'eux qu'il ne fallait pas entraver les négociations pontificales, les journaux officieux leur répétaient sur tant de tons que le Pape les voulait dociles et peu remuants qu'ils croyaient bien faire en demeurant cois.

— Nous ne pouvons rien à cela, dit le Nonce. Les papes ont donné une direction générale. Après, ce n'est pas à eux de vous conduire, c'est à vous.

— Assurément, Excellence, repris-je encore, voyant que Mgr Bernard se taisait. C'est nous-mêmes qui, pendant que le Pape nous traitait en hommes, avons agi en petits garçons.

— Et de quoi sert de récriminer? dit alors l'archevêque. La situation est ce qu'elle est. Il faut en tirer le meilleur parti possible. Si je pouvais en finir avec mes nominations de curés, si je pouvais obtenir un évêque pour Châteaurenard, je m'estimerais bien heureux.

— Vous savez ce que je vous ai dit hier, dit le Nonce. Obtenez seulement qu'on nous présente quel-

qu'un d'acceptable, nous l'agréerons. Cette vacance ne peut pas plus longtemps se prolonger.

— Je ferai mes efforts, Excellence, répondit l'archevêque.

— Ce sera une tâche bien difficile que d'administrer ce diocèse, reprit le Nonce.

— Qui sait? dis-je alors. Ce sera peut-être plus facile après quatre ans d'interrègne que tout de suite après la mort de l'évêque.

— Pourquoi donc? dit le Nonce.

— Parce que, Monseigneur, si le nouvel élu veut changer quelque chose, il paraîtra moins se mettre en contradiction avec son prédécesseur. La tradition est interrompue, il est plus facile dans ces conditions de faire ce que l'on veut.

— Vous avez raison, mon cher ami, dit l'archevêque, plus raison que vous ne pensez. Quand je fus nommé à Montauriol, après six mois seulement de vacance du siège, j'eus bien de la peine à administrer comme je voulais. On m'objectait toujours mon prédécesseur. Si bien que certains abus que je voulais détruire subsistent encore, je le crois bien.

Le Nonce détourna un peu la conversation :

— On ne fait pas toujours ce qu'on veut! Ainsi je suis sûr que Monsieur l'archiprêtre est loin de mener comme il l'entend toutes les œuvres de sa paroisse.

— Oh! assurément, Excellence.

— Vous êtes cependant bien secondé? Vous avez plusieurs vicaires.

— Trois, Excellence.

— Et votre paroisse est importante?

— Nous avons près de dix mille âmes dans la ville proprement dite; mais nous avons encore près de mille autres paroissiens disséminés dans la campagne, dans les fermes et les vignobles.

— Votre ministère est dur?

— On arrive avec la grâce de Dieu, Excellence.

— Et vous trouvez que la religion fait des progrès?

— Nous gagnons plus en qualité qu'en quantité, Excellence, mais des deux côtés nous gagnons un peu.

— Pensez-vous qu'il en soit de même partout en France?

— Je ne saurais guère parler que pour mon diocèse. Quelques paroisses gagnent beaucoup, d'autres perdent, et celles qui perdent, perdent plus en proportion que celles qui gagnent.

— Mais enfin d'où vient cela? Il y a en France un admirable clergé et sinon le plus instruit, du moins le plus digne du monde en sa vie et en ses mœurs, et ce clergé semble n'avoir plus d'influence d'aucune sorte.

— C'est que nous ne savons pas faire, Excellence. Nous vivons sur des errements vieux de plusieurs siècles. La formation cléricale d'où tout dépend était excellente pour former les curés d'autrefois à qui suffisaient la doctrine et la piété. Il faut maintenant d'autres qualités encore, savoir atteindre les mécréants aussi bien que les fidèles, parler un langage que tous comprennent. Le prêtre d'aujourd'hui doit être non seulement un apôtre, mais, parce qu'il est un apôtre, une sorte de tribun, aussi bien prêt à

prendre la parole dans une salle de conférences ou sur la place publique que dans la chaire de son église. Nos vicaires, au sortir de leurs treize ou quatorze ans de séminaire, ont toutes les peines du monde à comprendre les idées du monde qui les entoure et à parler son langage.

— Il y a assurément quelque chose à faire de ce côté, dit l'archevêque. Depuis vingt-cinq ans environ on a en divers endroits tenté des efforts. Moi-même j'ai essayé de plusieurs moyens dans mon grand séminaire, nous avons fait venir des conférenciers du dehors, mais cela ne suffit pas.

— Il faudrait tout un plan d'études, tout un système de formation, dit le Nonce. C'est ce que vous voulez dire?

— Précisément, répondis-je. Il faudrait aussi que nous, curés, nous eussions plus de zèle, il faudrait que la plupart d'entre nous arrivassent plus jeunes, moins cassés, à des postes importants; il faudrait, enfin — car il ne faut pas oublier le côté humain des hommes — que l'avancement fût mieux réglé, que les hommes vraiment zélés et instruits fussent à peu près assurés de trouver chez nous la justice qu'ils auraient trouvée dans les carrières civiles.

— Mon Dieu! que tout cela est difficile! dit l'archevêque. Ah! mon cher ami, si vous saviez comme il est peu aisé au chef d'un diocèse de connaître les vrais mérites de son personnel?

— Pensez-vous, Monseigneur, que ce soit plus difficile à un évêque de connaître ses curés, qu'à un préfet d'avoir des notes exactes sur ses cantonniers

ou à un inspecteur d'académie de savoir ce que font ses instituteurs?

— Ce n'est pas la même chose, ce n'est pas la même chose.

— Cependant?... dit le Nonce.

— Oh! Excellence, reprit l'archevêque; avec nos immenses diocèses français où l'évêque voit si peu souvent chacun de ses prêtres, c'est à peu près impossible!...

Le déjeuner finissait à ce moment.

Je ne crus pas convenable d'insister. Cependant je pensais à part moi que, si les évêques ne voient pas plus souvent chacun de leurs prêtres et s'ils ne connaissent pas plus exactement leurs mérites respectifs, c'est que peut-être ils ne prennent pas les meilleurs moyens pour cela. Je les voyais, ces pauvres curés abandonnés dans les villages lointains où le jeune prêtre se sent si loin de tout et si loin de tous. Rien durant de longs mois ne vient lui montrer que son existence même est connue. Il n'a pas le sentiment si nécessaire qu'il a, en dehors de Dieu, un témoin sacerdotal de sa vie sacerdotale, qu'un œil paternel l'observe pour l'encourager, au besoin pour le surveiller. C'est dans ces premières années du ministère paroissial que s'atrophient la plupart du temps les vocations les plus fortes; les courages fléchissent, le zèle s'attiédit, les saintes ambitions meurent ou dégènèrent en calculs humains, et le ministère devient un service. Le prêtre s'abêtit en un fonctionnaire et en un fonctionnaire ou trop ambitieux ou découragé.

Voilà ce que je me disais debout en prenant mon café dans le salon un peu à l'écart pendant que l'auditeur était sorti un moment et que l'archevêque et le Nonce causaient dans l'embrasement immense d'une croisée. Il paraissait être question de moi, je le devinais aux regards de l'archevêque qui, comme par instinct, se tournaient fréquemment de mon côté, tandis que le Nonce tenait silencieusement les yeux baissés sur sa tasse.

Je me mis à examiner longuement à l'autre bout du salon une superbe copie de la *Vierge à la chaise* jusqu'à ce que la voix de Mgr Bernard m'interpellât et m'avertît qu'il était temps de nous retirer.

Le 25 août. — C'est ce matin seulement que le directeur des cultes a pu recevoir Mgr Bernard. Après son audience, Monseigneur a voulu me faire entrer et me présenter. J'y avais quelque répugnance.

— A quoi bon? disais-je, et qu'ai-je affaire de ce monsieur?

— On ne sait pas, dit l'archevêque. Vous pouvez avoir besoin d'un secours pour votre église ou pour vos œuvres. Vous obtiendrez plus aisément des grâces si vous connaissez le distributeur.

L'archevêque mit tant d'insistance que j'aurais eu fort mauvaise grâce à refuser de me laisser présenter.

Un timbre appela l'huissier, qui un moment après revint, et appela :

— M. l'abbé Péchanval.

M. l'abbé Péchanval, c'était moi. Et d'ailleurs j'étais tout seul dans l'antichambre, le directeur en cette saison suspendant toujours ses audiences. Je me levai donc et à travers une double porte feutrée et capitonnée je pénétrai dans le cabinet directorial.

D'un coup d'œil, j'embrassai une vaste pièce, avec deux croisées, des bibliothèques, des tables le long des murs, un tapis à larges fleurs sur le parquet et au milieu un immense bureau devant lequel était assis un homme long et maigre, à favoris ras et grisonnants. A côté du bureau, dans un fauteuil, Mgr Bernard.

Quand j'eus fait trois pas, le directeur se leva, salua, me souhaita en deux paroles la bienvenue et m'indiqua un fauteuil près de celui du prélat. Je m'inclinai et m'assis sans presque dire autre chose qu'une formule banale de salutation.

M. Marmier m'adressa quelques questions sur ma paroisse, sur mon église, me demanda si je connaissais mon député et mon sénateur, tous deux de la plus pure nuance gouvernementale. Il me parla de mon sous-préfet. Je me tins sur la réserve, me contentant de répondre que je connaissais tous ces messieurs.

— Et vous vivez, je pense, monsieur l'archiprêtre, en bons rapports avec eux ?

— Pourquoi non ? répondis-je, M. le sous-préfet est très correct et nos relations, bien qu'espacées, comme il convient à deux hommes qui ont des occupations si dissemblables, sont suivies et plutôt

aimables ; M. le député et M. le sénateur sont très serviables, leur vie privée est irréprochable et leurs femmes sont d'excellentes chrétiennes. Ils habitent tous les deux sur ma paroisse et je n'ai personnellement qu'à me louer d'eux.

— Vous n'avez jamais eu avec eux de difficultés ?

C'était un interrogatoire en règle. Les petits yeux du haut fonctionnaire fouillaient mon visage et mon regard. Ils avaient l'air de vouloir me déshabiller. Ce manège m'amusa un peu et j'avais quelque envie de rire. Ce fut cependant de l'air le plus placide et du ton le plus naturel que je répondis en souriant :

— Je n'ai pas eu d'occasion. Ces messieurs ne m'en ont fourni aucune et je n'en ai pas cherché. En réalité nous sommes au mieux. Ils ont obtenu pour mon église tous les fonds dont j'ai eu besoin, monsieur le directeur s'en souvient peut-être.

— Ah ! en effet...

— Ils dînent chez moi, je dîne chez eux. Leurs femmes quêtent à l'église.

— Alors vous faites voter pour eux ?

Ce coup droit m'interloqua quelque peu.

— Mais je ne fais voter pour personne, monsieur le directeur. Ces messieurs ne le demandent pas eux-mêmes.

— Pourtant ils ne doivent pas tout à fait vous plaire ! Ne sont-ils pas francs-maçons ?

— Je ne les crois pas très dévots, dis-je en riant, mais il y a pire.

— Cependant leurs votes ne doivent pas toujours vous aller ?

— J'ai toujours pensé, monsieur le directeur, que quand on ne peut rien aux choses, le mieux est de n'y pas penser. Ces messieurs votent à leur guise. Je n'y puis rien. Qu'importe, après, mon avis?

— Si vous étiez le maître, vous changeriez cependant les choses?

— Quelles choses? repris-je, de plus en plus étonné. Monsieur le directeur veut s'amuser un peu d'un pauvre curé.

— Moi? pas du tout! Demandez à Monseigneur. Je cherche à me renseigner, voilà tout. Tous les ecclésiastiques que je vois sont ou des bénisseurs ou des rageurs, des bénisseurs qui trouvent tout admirable et qui n'en pensent pas moins, des rageurs qui trouvent tout détestable et qui, quand ils sont forcés de venir me voir, pour un peu m'insulteraient. Je serais bien aise qu'une fois quelqu'un de sens rassis comme vous, monsieur l'archiprêtre, pût me faire connaître l'opinion vraie du clergé.

— Mais que voulez-vous que je vous dise, monsieur le directeur? Assurément nous sommes souvent tracassés et les lois ne sont pas tout à fait justes pour nous. Mais comme ni vous ni moi n'y pouvons rien faire, que nous servirait-il d'en parler?

— Qu'est-ce donc que vous ne trouvez pas juste?

— Mais, par exemple, qu'un homme qui, pour une raison ou pour une autre, raisons de croyance ou même raisons de programme ou d'éducation, pré-

frère envoyer son enfant à une école privée qu'à une école publique, soit obligé de soutenir par l'impôt l'école publique et de payer de sa poche pour avoir l'école privée.

— Ah ! bon ! la loi scolaire. Je croyais enterrée cette machine-là. Mais enfin que feriez-vous pour changer cela ?

— Eh ! que pourrais-je bien faire ? Vous me demandez ce que je ne trouve pas juste, je vous le dis, voilà tout.

— Nous disons donc : la loi scolaire ; et la loi militaire aussi sans doute ? Vous récriminez contre la loi militaire ?

— Mais vous me permettez bien de ne pas trouver très logique qu'on oblige des séminaristes à apprendre durant un an à se servir d'un fusil que, d'après la loi, ils ne devront plus toucher après ?

— Soit. Cependant n'admettez-vous pas que l'État ait le droit d'avoir des écoles où il n'impose pas une croyance à ceux qui n'en veulent pas ? Et n'admettez-vous pas que les prêtres doivent un service militaire analogue, sinon identique, à celui que doivent les autres ?

— Mon Dieu, monsieur le directeur, les questions ainsi posées sous leur forme générale, on pourrait s'entendre. Mais c'est dans le détail, dans l'application que la justice et l'égalité même ne se font pas voir.

— Enfin, je vois que du moins vous comprenez les nécessités du temps et que vous n'êtes

pas de ceux qui font de l'opposition quand même.

— Faire de l'opposition quand même est évidemment une sottise, dit l'archevêque qui nous regardait causer avec un intérêt très marqué.

— Mais c'est aussi une nécessité parfois, dis-je à mon tour.

— Nous tâchons, je vous assure, que ce ne soit jamais nécessaire que pour ceux qui y tiennent bien, dit le directeur.

L'archevêque se leva et nous primes aussitôt congé.

Cependant je sortis seul, car, quand nous avons déjà salué, le directeur retint quelques instants l'archevêque.

Lorsqu'il reparut il avait la figure rayonnante et il se frottait les mains à plusieurs reprises avec une si évidente satisfaction que je ne pus m'empêcher de lui dire :

— Vous avez l'air bien satisfait, Monseigneur ?

— Oui, mon ami, bien satisfait, vous pouvez le dire, très satisfait. Et vous aussi, j'espère, vous le serez !

— Moi, Monseigneur ? Et pourquoi ?

— Oh ! vous m'en demandez trop. Vous verrez, vous verrez !

Il n'y a pas loin de la rue Bellechasse à la rue de Grenelle. Nous fûmes à l'hôtel en peu de temps. Monseigneur déjeunait en ville et me dit qu'il irait l'après-midi à la nonciature. Je n'ai pas su ce qui le rendait content. Mais en quoi cela peut-il m'intéresser ?

Le 31 août. — Je le sais maintenant pourquoi l'archevêque était content, l'autre jour, en sortant de la direction.

Une lettre au cachet du ministère des cultes vient de me l'apprendre.

C'est un décret aux termes duquel je suis nommé évêque de Châteaurenard et proposé par le gouvernement de la République au Saint-Père pour l'institution canonique.

Est-il possible ? moi évêque ! Mais c'est de la folie pure !

On frappe à ma porte. C'est Mgr Bernard.

Le 1^{er} septembre. — Que d'émotions violentes et successives dans cette journée d'hier ! J'en suis encore tout brisé et comme écrasé, et, si je n'avais ce matin été, dès la première heure, reprendre des forces à la source de tout courage, j'aurais l'âme aussi débile que le corps et l'intelligence. Mais la vertu du sacrifice divin m'a rasséréiné.

Mon corps est vaincu par les secousses morales, par l'insomnie cruelle de la nuit dernière ; mon esprit, sollicité par une foule d'images nouvelles, flotte au hasard, tout désemparé. Le brusque changement de vie qui va s'imposer à moi me fait horreur. Je tremble rien qu'à la pensée de me voir mêlé aux puissants, obligé de soutenir parmi eux un rang pour lequel je ne suis point fait. Et d'autre part, presque en même temps, ce sont de vaniteuses images, dont le vide me fait honte, et qui cependant m'obsèdent. C'est moi que je vois, crosse en main et mitre

en tête, dominant les foules, distribuant des bénédictions, et misère de misère ! je sens sourdre au fond des entrailles des mouvements de fierté à la vue de ce fantôme. Comme si ces respects, ces baisements d'anneau s'adressaient à l'homme et non pas à la fonction !

Durant cette longue nuit, dans toute une période de demi-sommeil, je me suis rappelé avec complaisance qu'un de nos maîtres du séminaire, me voyant un jour faire une cérémonie, m'avait dit en souriant : « Vous marchez comme un évêque », parole dont ma jeune vanité avait bien vite étendu la portée jusqu'à y voir une sorte de prédiction. Ah ! en rappelant toutes ces images, tout à l'heure, devant Celui que la dérision couronna d'épines et vêtit de pourpre, je me sentais bien humilié de mon orgueil.

Puis, je vois bien les luttes, les combats possibles, inévitables, nécessaires. Même des visions de prisons et d'échafauds... Je me rappelle ma vie tranquille, honorée, paisible en comparaison, de vicaire ou de curé. J'ai peur, je l'avoue. Ma volonté sera-t-elle à la hauteur des circonstances et aurai-je bien la force d'affronter toutes les batailles, toutes les persécutions ? Mon lâche courage ne défaillira-t-il point ? Et s'il reste ce qu'il doit être, quelles tristes perspectives ! Ah ! mes jours tranquilles sont finis et bien finis !

Comment organiser une vie nouvelle dont en somme, quand je m'examine, je ne connais rien ? Qu'aurai-je à faire ? C'est à peine si je le sais. J'en-

trevois la tâche immense, effroyable, et j'ai peur, oh ! mais horriblement peur ! C'est un tremblement de tout l'être, comme le refus d'avancer du bœuf que l'on mène à l'abattoir. Et cependant, explique qui pourra tous ces contrastes, j'entends au fond de mon être comme des chansons joyeuses. L'une est riante et folle, c'est celle de la vanité qui malgré tout ne veut pas se taire ; l'autre est grave, large et sereine, elle chante le bien à faire et la joie triomphante de travailler à la vigne mystique, fût-ce au prix de la tranquillité de la vie, fût-ce même au prix de la mort.

Car mon parti est pris et je ne puis refuser. A vrai dire, c'est à peine si j'y ai pensé. Je n'en ai pas eu le temps. C'est au moment même où m'arrivait hier l'ampliation du décret de nomination, dans le premier trouble qui a suivi, que Mgr Bernard est venu.

A peine fut-il entré, que d'un élan involontaire et presque inconscient, je me suis abattu à ses pieds tout fondant en larmes.

L'archevêque me releva doucement et s'assit dans un fauteuil en face de moi. Longtemps les sanglots m'empêchèrent de parler.

— Oh ! Monseigneur, qu'avez-vous fait ?

Ce fut ma première parole.

Un peu étonné Mgr Bernard me dit avec un enjouement affable :

— Moi qui venais vous féliciter ! je croyais que vous alliez me remercier. Mais il faut vous calmer, mon pauvre ami. Est-ce donc si effrayant

que cela d'être évêque? Je le suis bien, moi!

— Ah! Monseigneur, pardonnez-moi si je répons ainsi à vos bontés, mais vous voyez bien que je ne suis qu'un pauvre homme. Il faut faire rapporter cette nomination. Monseigneur, je compte sur vous.

Et je me levai brusquement. L'archevêque me fit rasseoir.

— Commencez par rester là bien tranquille. Pleurez à votre aise, si cela vous fait plaisir; mais, quand vous serez plus calme, vous m'écoutez et, après m'avoir écouté, vous ferez ce que vous voudrez.

La présence silencieuse et calme de l'archevêque et la liberté laissée à mes larmes eurent bientôt fait de m'apaiser. Mes nerfs se détendirent, mon émotion cessa de se traduire en tremblements extérieurs.

L'archevêque reprit alors :

— Votre émotion, mon ami, ne m'étonne pas plus que de raison. Moi-même, jadis, quand on me proposa l'épiscopat, je me sentis fort troublé et fort ému. Mais il faut voir plus loin. Quand je compris qu'après tout l'épiscopat n'est qu'une fonction plus élevée que les autres, mais de même ordre, je vis bien qu'il n'y avait pas plus lieu d'être troublé par sa perspective que par celle d'une cure, d'un doyenné, ou d'un archiprêtré. Plus sans doute la fonction est importante, plus elle est difficile, mais plus aussi on peut faire de bien. Et cela seul doit vous décider.

— Ah! Monseigneur, mais ce bien, saurai-je le

faire, pourrai-je le faire, voudrai-je le faire?

— Mais assurément.

— Je vois tant de choses qu'il faudrait faire, tant de rouages qui manquent, tant d'autres qui ne fonctionnent pas, ou, ce qui est pire, qui fonctionnent mal, que la tâche paraît écrasante pour mes épaules.

— Vous ferez de votre mieux. Vous voyez bien que votre élévation ne vous prend pas tout à fait au dépourvu, puisque vous avez des idées sur ce qu'il faut faire. Vous ferez ce que vous pourrez.

— Un autre ferait bien mieux.

— Eh bien! non, mon cher ami, un autre ne ferait pas mieux, et par l'excellente raison que cet autre n'existe pas et ne peut pas exister. Châteaurenard est vacant depuis quatre ans, vous le savez. Je suis parvenu à enlever l'autre jour cette nomination à la direction des cultes; j'ai la promesse du Nonce; si vous acceptez, Châteaurenard aura enfin un évêque. Si vous n'acceptez pas, ce sera le troisième prêtre nommé qui donnera sa démission: le gouvernement sera furieux, il verra là-dessous quelque mauvais vouloir de la curie, on m'en voudra à moi-même qui me suis porté fort pour vous, et le siège demeurera vacant, Dieu sait pendant combien de temps.

C'est à vous de voir si vous voulez priver indéfiniment cette Église de pasteur, jeter le gouvernement, le Saint-Siège et moi-même dans d'inextricables embarras!

Jamais le devoir ne fut plus clair.

— Mais le devoir ne s'impose pas ainsi sans l'acceptation des gens.

— Eh ! pouvais-je vous proposer d'accepter ? A tout prix il fallait aboutir. Les intérêts de l'Église l'exigeaient. Si je vous avais fait part de mes projets, vous les auriez contrecarrés ou vous auriez paru ambitieux.

C'est Dieu même et sa Providence, qui vous a mis sur mon chemin. Ce serait aller contre ses desseins que de ne pas sacrifier vos répugnances.

D'ailleurs, je vous connais, et si je vous ai proposé, si je me suis porté votre garant devant les conseils de l'État et devant ceux du Saint-Siège, ce n'est pas seulement parce que je vous savais un candidat acceptable, mais parce que je vous savais capable de faire un évêque.

Comme je me taisais, Monseigneur reprit :

— Ce n'est pas à l'honneur ou à la puissance que vous allez monter, c'est à l'assaut et à la bataille. Nos postes sont en ces temps des postes de travail et de danger. Quel est donc celui des chrétiens, quel est donc celui des prêtres qui, quand on lui propose un tel poste, peut se sentir le droit de le refuser ?

Les raisons étaient évidentes et le devoir m'apparut très clair. Je ne pus donc que répondre la parole de saint Martin :

— *Non recuso laborem.*

— C'est cela même, dit l'archevêque. J'ai votre promesse, écrivez un accusé de réception au ministre avec acceptation et un mot de remerciement.

Je vais moi-même le porter rue Bellechasse. Je passerai en même temps chez le Nonce.

L'archevêque avait poussé la précaution jusqu'à porter avec lui une feuille de papier ministre. Je rédigeai sous sa dictée en trois lignes ma lettre d'acceptation. Il se retira et me laissa seul avec ma décision prise sans retour possible, l'âme résolue, mais l'esprit bien vacillant et troublé, le fil de ma vie brisé.

Le 2 septembre, soir. — Ma journée s'est passée en visites : visite au directeur des cultes, demeuré ou revenu tout exprès pour me recevoir, visite au Nonce, visite au ministre.

Le ministre et le directeur des cultes m'ont l'un et l'autre tenu à peu près le même langage. C'est sur les rapports favorables de mon sous-préfet, de mon sénateur et de mon député que ma nomination s'est décidée. On m'a même montré la dépêche du sénateur qui, m'a-t-on dit, résume le contenu des deux autres : « Caractère pacifique. Très bon choix. » L'excellente femme de ce personnage n'a pas nui, sans doute, à la rédaction.

En conséquence, le ministre et le directeur ont beaucoup loué la « pacificité » de mon caractère et m'ont exhorté à l'accroître encore, s'il est possible, avec cette nuance que le ministre paraissait me demander d'être tellement pacifique avec ses amis les radicaux, qu'à l'écouter j'aurais presque l'air de faire la guerre à tous les autres et surtout aux conservateurs, tandis que le directeur s'est contenté

de me bien recommander de ne pas lui faire d'affaires.

A l'un et à l'autre j'ai répondu que la paix était mon plus grand désir. J'ai fait entendre au ministre que les luttes purement politiques n'étaient point mon fait, que sur un grand nombre de points je pensais avec le gouvernement actuel, que les forces sociales devaient être employées à procurer aux plus faibles, aux plus petits, une somme de plus en plus grande de justice et de bien-être, que cependant je devais mon ministère à tous les chrétiens, quelles que fussent leurs opinions et leur position sociale.

— L'évêché, monsieur le ministre, ne peut être fermé à personne, et l'évêque doit être à la disposition de tous ses diocésains. Vous avez bien voulu me confier la garde de la religion dans mon diocèse, je veillerai à remplir cette mission. Je ferai en sorte que la religion soit servie le mieux et le plus possible, je m'opposerai tant que je pourrai à ce qu'elle serve à quelque parti que ce soit. La religion est une force sociale, elle ne doit servir qu'à l'ascension morale des hommes, par conséquent à la paix sociale, au progrès, finalement à la patrie tout entière.

Je ne sais si le ministre a été tout à fait content, du moins il a cru sage de le paraître.

Pour le directeur qui, voyant autour de lui se succéder la diversité des ministères, s'intéresse moins aux affaires d'un parti, à peu près sûr de durer en toute occurrence, j'eus bientôt fait de le rassurer

en lui affirmant que j'avais la ferme intention de l'occuper le moins possible de mon diocèse et de ma personne.

— J'espère que vous allez vous occuper de vos bulles, dit-il ensuite. J'ai envoyé à Rome et à la nonciature copie de votre décret de nomination. La nonciature aura à faire le procès d'information canonique. C'est à vous maintenant qu'incombe de faire les diligences pour obtenir les bulles pontificales. Vous savez que le gouvernement ne dispose d'aucun crédit pour cela et que la somme à verser à la cour romaine est assez forte.

Je ne crus devoir rien répondre. Le directeur continua.

— Voilà déjà fort longtemps que les Chambres nous ont supprimé tout crédit à cet effet. En réalité c'est un impôt que prélève la cour romaine. Je comprends qu'il n'ait pas convenu à nos Chambres de le payer.

Nous convînmes ensuite que je prendrais le plus tôt possible possession du siège, aussitôt après l'arrivée des bulles, c'est-à-dire dans le courant de novembre, et je me rendis de là chez le Nonce.

Je trouvai Son Excellence très affable et bien disposée. On me fit comprendre que, grâce aux bons offices de Mgr Bernard, grâce aussi à la lassitude du Saint-Siège en face de tant de vacances, l'instruction de mon affaire ne traînerait pas et que les bulles seraient vite expédiées.

— On nous accuse parfois d'être lents, dit le Nonce

en souriant, mais nous ne le sommes pas toujours. Un procès de canonisation ou une décision rituelle peuvent être retardés. Les saints ont le temps d'attendre et un rite, même non conforme à l'ordre, honore Dieu s'il est fait de bonne foi. Les hommes sont plus impatients; il faut avec eux savoir saisir l'occasion. Les Romains vont vite aussi, quand il faut. Vous verrez cela.

Puis j'amenai la conversation sur le droit de bulles dont on m'avait effrayé et dont on m'avait engagé à demander dispense. Le Nonce m'écouta avec bienveillance et me dit :

— Mais de combien pensez-vous que soit le droit?

— On m'a dit qu'il était énorme. Quelqu'un m'a même parlé d'une quinzaine de mille francs.

— C'est fort exagéré. Je ne sais pas au juste la somme, mais nous allons le savoir.

Le Nonce appela un secrétaire, et au bout de quelques instants on lui apporta un papier.

— Voici les chiffres exacts, dit-il : 3.225 francs pour les évêques; le droit doit être versé à la direction des cultes. Vous aurez en plus à payer ici 300 francs pour vos frais d'information canonique. C'est tout. Croyez-vous encore qu'il y ait lieu de recourir à une dispense comme les évêques missionnaires? — Vous pensez bien d'ailleurs que, quels que soient les besoins du Saint-Siège, ce ne sera pas une question d'argent qui empêchera jamais une nomination d'évêque. Mais il est de

toute évidence que le Saint-Siège a besoin de revenus.

Je ne pus évidemment que convenir que 3,500 francs ne sont pas, après tout, impossibles à trouver, et après quelques autres paroles bienveillantes, je me retirai, admirant combien on connaît avec peu d'exactitude à la fois les usages et l'esprit de la cour romaine.

Le 4 septembre. — J'ai fait aujourd'hui mes adieux à Mgr Bernard avant de rentrer à Cahuzac. Je n'ai plus aucune envie de voir les monuments de Paris. Assez d'autres pensées me préoccupent. J'ai d'ailleurs affaire chez moi. Il faut que je voie mon évêque qui a été, comme il était juste, le premier averti des événements; il faut que je dispose tout dans ma paroisse pour que mon successeur ait le moins possible de difficultés. Il faut enfin que je profite des quelques semaines qui me séparent à peine de mon sacre et de mon installation pour apprendre mes devoirs nouveaux, l'étendue et la limite de mes droits. J'ai à m'instruire de la jurisprudence civile, des arrêts rendus en conseil d'État depuis le Concordat dans les causes ecclésiastiques, à me pénétrer de l'esprit du droit canon. Si je le pouvais, dès la fin de septembre, aussitôt les affaires de ma paroisse arrangées, je me retirerais dans quelque monastère, et là, seul avec moi-même, je ferais, tout en étudiant, une longue retraite de trois ou quatre semaines... J'aurai aussi à me préoccuper d'apprendre les rites des fonctions épiscopales et à étudier le Pontifical.

J'ai demandé à Mgr Bernard de vouloir bien être mon consécrateur. Il y a consenti très volontiers. La cérémonie aura lieu dans la cathédrale de son diocèse. D'après les prévisions de la nonciature les bulles arriveront vers la mi-octobre. La consécration pourrait donc se faire dans les derniers jours d'octobre ou les premiers jours de novembre, et je pourrais peut-être prendre possession du siège peu de temps après la Toussaint.

Il faut aussi que je songe à composer mon personnel. J'ai demandé quelques renseignements à l'archevêque qui, depuis la vacance du siège, a eu l'occasion de bien connaître le diocèse. Les deux vicaires capitulaires sont les deux vicaires généraux de l'évêque décédé. L'un, M. Butin, est déjà âgé, puisqu'il a largement dépassé la soixantaine; l'autre venait d'être nommé depuis un peu plus d'un an quand le siège devint vacant, il a quarante ans ou à peu près. L'archevêque me représente le premier comme un administrateur très exercé, très prudent, mais fort ennemi des changements de toute nature, pour tout dire, un peu routinier. Il connaît d'ailleurs admirablement le personnel, étant lui-même originaire du diocèse, et soit comme secrétaire, soit comme vicaire général, l'administrant depuis plus de trente années. Le second, M. Carol, est, paraît-il, fort intelligent. Il a les idées jeunes et quelque peu aventureuses. Il est hardi et pousse sa pointe. L'archevêque lui croit un grain d'ambition et il l'a trouvé très préoccupé des personnes, jugeant des choses d'après l'importance réelle ou présumée des gens

qui s'y intéressent plutôt que d'après le fond. Il est, dit-on, merveilleux pour tirer des principes des expédients. Toute une fraction importante du jeune clergé se groupe étroitement autour de lui. Il a su se faire une clientèle et comme un parti. La portion plus âgée et plus tranquille le tient au contraire quelque peu en suspicion. L'ancien évêque avait pris M. Carol pour infuser un sang nouveau dans son administration. C'était le moment où on tâchait d'organiser un peu partout des œuvres sociales, et l'abbé Carol, tout frais émoulu de l'école des Carmes, avait réussi à en fonder quelques-unes dans le chef-lieu d'arrondissement où il était professeur. Il avait fait quelques conférences qui avaient attiré sur lui l'attention de ceux qui voulaient renouveler les moyens d'apostolat.

Il fut nommé vicaire général à la suite d'un voyage de l'évêque à Rome. A son retour, celui-ci, décidé, après bien des hésitations, à innover en quelques matières, avec l'ordinaire vigueur des âmes un peu timorées quand enfin elles prennent un parti, appela l'abbé Carol à l'évêché et, durant le peu de temps qu'il vécut, n'eut pas trop lieu de s'en repentir. Même l'abbé Carol parvint à se faire si bien accepter des vieux chanoines que le chapitre le proposa à l'unanimité pour vicaire capitulaire en même temps que son collègue plus âgé, l'abbé Butin. — Depuis, il paraît que les choses ne vont pas très bien et que les deux administrateurs ont souvent de la peine à être d'accord. Tous les deux sont d'ailleurs instruits et d'une parfaite dignité de vie.

Il est clair qu'on ne peut conserver ces deux hommes à la fois, d'autant que je tiens à avoir bien en main sinon tous mes lieutenants, au moins leur majeure partie. Il est bon de ne pas bouleverser une administration, et de conserver toujours une partie de l'ancienne qui connaisse le personnel et sache les traditions; il est bon aussi d'avoir de quoi rompre avec les errements qui pourraient être fâcheux. J'aurai donc à chercher un vicaire général et un ou peut-être deux secrétaires.

Si ma cuisinière de Cahuzac, très suffisante et très au courant, consent à devenir cuisinière d'un évêque, je n'aurai de ce côté rien de plus à chercher. Il ne me faudra plus qu'un valet de chambre. Grave affaire et grosse affaire. Il me faut un personnage à la fois avisé et discret, qui soit accueillant pour les bonnes gens et qui sache, quand il le faudra, garder ma porte. Il faut qu'il sache servir pendant les cérémonies, et il est bon qu'il ait de l'usage et du style pour la table et pour l'antichambre. Une taille un peu haute ne messierait pas. — Hélas! je n'ai peut-être pas un idéal bien arrêté d'évêque et je vais l'être; mais j'ai un idéal bien net de valet de chambre. Peut-être aussi les fonctions de valet de chambre sont-elles moins compliquées que celles d'évêque.

Cahuzac, le 25 septembre. — La nouvelle de ma nomination s'est bien vite répandue. En arrivant ici, le 7, dès ma première sortie on m'en parla. L'indiscrétion est venue, je crois, de la sous-pré-

fecture ou peut-être du télégraphe. Puis mon brusque retour, quinze jours avant l'époque fixée, surprit. Des lettres de Mgr Bernard arrivèrent durant la première retraite ecclésiastique. Ce fut bientôt le sujet de toutes les conversations et chacun de m'interroger, pas toujours avec discrétion. Quelques-uns même, dont un de mes vicaires, ont cru devoir me donner du Monseigneur. Le vicaire du moins n'y reviendra pas. Obligé de n'accepter les compliments que sous bénéfice d'inventaire, ma position d'homme qu'on sait instruit et qui ne peut presque pas parler était assez ennuyeuse.

Aujourd'hui enfin je suis délivré. J'ai reçu avis de Rome de l'assentiment du Saint-Père. Les bulles vont être incessamment rédigées et expédiées et le décret paraîtra demain à l'*Officiel*.

Il y a quelques années, le gouvernement avait essayé de publier directement les nominations dès le jour même de la signature du décret, sans attendre l'avis de Rome. Mais bientôt on a dû y renoncer. Les candidats, même les plus ardents, ont senti la fausse position où les mettaient les retards ou les refus de la cour romaine, et personne — j'entends personne de possible — n'a plus accepté d'être nommé dans ces conditions. C'est donc le prêtre nommé qui fait les diligences pour obtenir les bulles, mais la nomination ne paraît à l'*Officiel* que lorsqu'on est sûr par un avis de l'ambassade qu'elles vont être accordées.

Les affaires de ma paroisse sont arrangées. Mon successeur est désigné dans la pensée de Monseigneur. Mon premier vicaire rentre demain de ses

courtes vacances. Je puis maintenant me donner tout entier à mon futur diocèse. Je serai après-demain chez Mgr Bernard, à Montauriol, où je prierai les deux vicaires généraux de Chateaurenard de venir me voir. Je ne reviendrai ici que pour faire mes adieux à cette bonne population. Si répandue que soit la nouvelle, elle n'est pas encore certaine. Demain elle le sera et je veux me mettre à l'abri de l'envahissement que je prévois.

Chartreuse de Vauclaire (Dordogne), le 2 octobre. — Me voici depuis hier dans le silence et la paix. Les murs blancs, les dalles grises, les ardoises bleues, la quiétude muette du cloître m'enveloppent de leur douceur et de leur calme infinis. Après tout le mouvement et l'agitation extérieure de ces derniers jours j'ai besoin de cette tranquillité.

Voyage en chemin de fer de Cahuzac à Montauriol par de toutes petites lignes qui ne correspondent pas, réception en mon honneur chez Mgr Bernard, où j'ai tâché en deux jours de voir ce que pouvait être le travail intérieur d'un évêché, visite des deux vicaires généraux de Chateaurenard, première initiation aux affaires de mon diocèse, départ enfin de Montauriol par Toulouse et Bordeaux pour venir ici où je suis arrivé hier à dix heures du matin : ces cinq journées ont été fort bien remplies.

D'après ce que j'ai pu voir durant ces jours où j'ai partagé la vie intime de l'archevêque, l'intérieur des palais épiscopaux ne diffère pas sensiblement

de celui des presbytères. L'archevêque vit avec les ecclésiastiques de son entourage comme un curé avec ses vicaires. Je n'aurai pas, pour garder la dignité épiscopale, à trôner tous les jours et à dîner seul, servi par des domestiques silencieux et compassés.

Les affaires diocésaines, d'après les cartons que j'ai vus et les quelques dossiers que j'ai feuilletés, sont bien ce que je pensais. L'administration est plus générale, plus étendue que dans une paroisse, elle est surtout plus officielle, plus paperassière, plus décisive aussi et plus régulière, ayant besoin, à cause de la multiplicité des objets, de plus de suite et de tradition, elle n'est pas cependant très différente. Ce n'est pas une transformation à opérer, ce n'est qu'une transposition. Mais il y a, je l'ai bien vu aux conversations et je le pressentais d'avance, beaucoup d'affaires et non les moins délicates qui ne sauraient être l'objet de correspondances ni former de gros dossiers.

L'évêque a la charge de savoir tout ce qui intéresse la religion dans son diocèse, et donc il a le droit et le devoir d'entrer partout et de se mêler à tout, — j'entends à tout ce qui est œuvre religieuse. Congrégations, pensionnats, collèges libres, écoles, patronages, confréries, établissements religieux de charité, tout est placé sous sa surveillance et il doit compte de tout. Ce qui est le moins officiel devant les hommes est peut-être ce qui est le plus essentiel aux yeux de Dieu. Il y a l'administration des choses et des personnes et il y a la charge des âmes. Or, ceci est évidemment le but de cela. Les âmes sont

tout, le développement de la vie religieuse est le but suprême. Maintenir la vie, augmenter la vie, insuffler la vie, la vie divine, la vie du Christ dans les brebis et dans les pasteurs, telle est la fonction épiscopale. Et la vie du Christ est si forte qu'elle suffit au maintien et au développement des autres. Augmenter la vie chrétienne c'est augmenter la vie morale et la vie intellectuelle, la vie sociale et par conséquent la vie civique. C'est ainsi que l'évêque sert son pays; il ne saurait être un fonctionnaire d'État avec toutes les intrusions laïques que ce mot semble comporter, mais il remplit la fonction de gardeur d'âmes, de mainteneur des fortes vertus qui luttent contre l'égoïsme, et donc sa fonction est au premier rang des fonctions spirituelles de la vie sociale. Fonctionnaire de Dieu, de son Église et de son Christ, il est aussi et par là même fonctionnaire de la patrie. Et quel fonctionnaire !...

Les deux vicaires capitulaires de Châteaurenard, MM. Butin et Carol, ont passé avec moi, sous le toit hospitalier de Mgr de Montauriol, une journée et demie. Je tenais à voir ces messieurs en présence l'un de l'autre pour leur faire exposer la situation actuelle du diocèse, pour savoir aussi quel serait celui des deux que je garderais.

Ces messieurs n'avaient apporté avec eux aucune note ni aucun papier. C'est à peine s'ils ont pu me fournir des renseignements bien nets et des chiffres à peu près précis sur les ressources et les charges du diocèse. Il paraît qu'on joint les deux bouts. C'est à peu près tout ce que j'ai pu savoir. Les séminaires

vont bien ; l'esprit du clergé et des fidèles est excellent. Ces messieurs m'en ont donné d'ailleurs eux-mêmes une preuve en me faisant force compliments auxquels j'ai dû couper court. Cependant ils n'ont pas pu me cacher que toutes leurs décisions n'avaient pas été acceptées avec la même faveur. L'abbé Carol s'est plaint de certains curés et l'abbé Butin de certains autres et, malgré le silence que chacun gardait pendant que l'autre parlait, à certains airs d'impatience ou à certains frémissements de la jambe sous la soutane je devinais de muettes protestations. Les dissentiments sont visibles et ils ont éclaté enfin sur un nom prononcé par l'abbé Carol et à la défense duquel l'abbé Butin s'est précipité.

Chacun d'eux d'ailleurs m'a demandé d'être reçu en particulier. Là, chacun d'eux a accusé l'autre — en termes ecclésiastiques et feutrés, bien entendu — de lui mettre des bâtons dans les roues. J'ai tiré la conclusion qu'ils souffraient d'une incompatibilité d'humeur. Et ce n'est pas étonnant ; ils sont comme idées et comme nature aux antipodes l'un de l'autre : l'abbé Butin, petit, rondelet, myope avec de longs cheveux blancs, esprit très fin, très délié, très souple, traditionaliste et minutieux ; l'abbé Carol, grand, élancé, l'œil vif, la démarche aisée, distinguant une mouche à quinze pas, la parole imagée, le geste copieux, ayant sur toute chose des idées personnelles et paraissant y tenir. Deux hommes aussi dissemblables ne pouvaient que se chérir ou se détester. C'est ce dernier qui est arrivé. Ils se haïssent autant que peuvent le faire deux prêtres et deux

bons prêtres, c'est-à-dire charitablement. Aucun des deux ne voudrait qu'il advint du mal à l'autre, mais chacun voudrait se débarrasser de l'autre et cependant rester soi-même où il est.

Un divorce est nécessaire. Et le choix entre les deux n'est pas difficile. Un nouvel évêque qui a l'intention de faire quelques réformes a besoin d'avoir auprès de lui quelqu'un qui représente la tradition. En conservant l'abbé Butin je me concilie les bonnes grâces de tous les vétérans du sacerdoce ; quant aux jeunes, s'ils sont mécontents de perdre l'abbé Carol, je compte sur mes actions pour me les concilier.

D'autant que l'abbé Carol a ses idées et qu'il paraît y tenir. Je ne sais si je m'entendrais toujours moi-même avec une personnalité aussi nettement tranchée. Un vicaire même général ne doit être qu'un reflet. Je ne pense pas qu'il sût se résigner à ce rôle. Il fera beaucoup mieux ailleurs. Je veux lui rendre sa liberté et, comme il me paraît avoir beaucoup de valeur, je tâcherai de trouver un biais pour ne pas diminuer son autorité.

Et maintenant je suis ici tout entier à mon plan de vie nouvelle, consacrant à la retraite spirituelle toutes les heures de la matinée et les dernières heures de la journée, employant deux ou trois heures seulement chaque après-midi à étudier le droit épiscopal, à lire le Pontifical et à écrire mes réflexions.

Le 6 octobre. — Je veux au moins pour moi-même fixer en ces pages le souvenir de ces lieux.

Vauclaire est située sur l'extrême bord d'une grande plaine. Les bâtiments du monastère s'abritent au nord dans un repli des coteaux. L'Isle leur forme, au midi, de ses rives vertes et de ses eaux claires une ceinture toujours mouvante et toujours semblable. Après les hauts bâtiments de la ferme et de la boulangerie qui forment l'entrée du côté de l'ouest s'étendent, exactement orientés de l'ouest à l'est, la première cour, l'église et l'hôtellerie, le prieuré, le petit cloître, puis le réfectoire et le grand cloître, vaste carré long sur lequel ont leur porte toutes les maisonnettes des religieux. Ce carré long est une sorte de pré planté d'arbres, et une enceinte réservée à l'extrémité occidentale, s'ouvrant sur le cloître même, est le cimetière. La grande croix rituelle en pierre s'élève au centre. Autour, de petites croix noires pour les religieux, quelques-unes plus grandes pour les prieurs. Un archevêque, ancien curé de la paroisse, reconstruteur du monastère, dort à l'ombre d'une de ces croix. Les arceaux cintrés du cloître qui règnent autour du vaste préau font de cette enceinte mortuaire un asile incomparable, plein de silence et de paix.

Mais les étrangers n'ont pas ici libre accès. C'est dans le jardin situé au midi et qu'une haute muraille sépare seule de la rivière que je prends mes récréations seul ou en compagnie du Père Coadju-

teur ou du Père Prieur, qui sont les meilleurs et les plus affables des hôtes.

Ma chambre située au premier étage de l'hôtellerie ouvre sa large croisée sur la cour d'honneur où dans un vaste bassin coule la fontaine claire dont l'eau descend des coteaux et dont le murmure « ne se tait ni jour ni nuit ». Toute blanche et toute tranquille avec la couchette aux rideaux blancs, les quelques meubles et la grande cheminée en cerisier rouge, aux murs des gravures pieuses, cette chambre a déversé sa tranquillité sur mon âme. Dans cet absolu silence à peine interrompu par le tintement des heures et parfois dans la cour par le frémissement sur le sable d'un pas lent, ou le lourd passage des bœufs qui rentrent, en face de ces bâtiments sévères et pauvres, de ces coteaux arrondis qui bornent la vue tout de suite et que couronnent des bois encore couverts de feuilles, je retrouve toute l'indépendance de ma pensée et la liberté de mon cœur. D'ici on voit bien, reculé bien loin du siècle, la petitesse des choses humaines et combien est vain le tumulte des ambitions. Que nous pouvons peu de chose ! Pas une ligne de ces coteaux n'a changé depuis des siècles. C'est le même horizon qu'ont eu les moines du XIII^e siècle qui ont bâti ces murailles. Et ces murailles elles-mêmes ont survécu aux révolutions. Les moines dépossédés pendant plus de soixante ans sont rentrés en possession. La vague humaine n'a fait que passer. Tout après est resté semblable. A peine un peu de limon qui reste. C'est de ce limon que l'histoire est faite.

Ah ! pauvres nous ! et vanité de l'effort humain ! Ah ! comme je les comprends ces religieux blancs qui ont renoncé à l'agitation, et, se sentant attirés par des voix secrètes, consacrent tout leur effort — car ils peinent eux aussi — à faire de tout leur être une sorte d'instrument mystique où résonnent les divines harmonies. Ils louent Dieu comme les anges, ils contemplent et ils chantent. L'Écriture et la théologie leur fournissent la matière de leurs méditations solitaires, et les vieux rites, les anciens antiphonaires, les psautiers et les hymnaires leur prêtent les gestes, les paroles et les accents par où se déverse le trop-plein de leur âme unie à Dieu dans l'acte contemplatif. A peine si chaque semaine ils consentent, comme ils disent, à « s'espacer » quelques heures, à sortir de leur clôture et à converser entre eux.

Le monde après tout ne vit que parce qu'il se maintient en harmonie avec les lois divines. A ces lois le monde matériel est bien forcé d'obéir. « Tu iras jusqu'ici et pas plus loin. » Mais le monde moral des sociétés et des âmes peut rompre ce concert et briser cette harmonie. C'est le péché et c'est la mort. Ceux donc qui s'efforcent d'établir par la communauté silencieuse de leurs vies une harmonie aussi parfaite que possible avec les desseins de Dieu, ceux-là créent des foyers d'où l'harmonie peut ensuite en ondes mystérieuses se répandre sur le monde. Ces Chartreuses, ces Trappes, ces Carmels, ces monastères de tout ordre et de toute nature sont comme des points d'attache qui relient

encore aux berges immuables du port divin le vaisseau de notre humanité. Je me sens à cette heure amarré solidement à une de ces berges de granit.

Nous sommes les madrépores obscurs qui déposent au fond des mers la parcelle de calcaire solide que toute leur vie ils ont sécrétée. Mais c'est avec ces parcelles fragiles et si ténues que peut se former l'ossature des continents. Le devoir ne consiste pas à faire grand, mais à faire ce que l'on a à faire, si peu que ce soit. Ne dussions-nous rien faire, tous nos efforts devraient-ils être plus vains encore, nous devrions encore l'effort. Au fond, nous ne savons pas. Le résultat est souvent contraire à ce que nous attendions. Mais souvent aussi, pour être autre, il ne se trouve que meilleur. Les choses entreprises avec le sentiment du devoir réussissent toujours, une main attentive et bonne les conduit. Tout n'est que mystères dans les grands desseins et les résultats. Seul le principe est clair, qui est le devoir, et la fin seule est toujours bonne, car elle est en la main de Dieu.

Ces moines sont tout blancs. Leur cuculle est de laine blanche et leur âme est pure. Ils se gardent de tout contact avec la souillure. Ils sont vraiment le sel de la terre. Ils ne connaissent pas la poussière des chemins, la poussière où flottent les germes des vices humains, les déchets meurtriers de l'âme. Mais ne peut-on pas sous des habits poudreux se conserver net? Et enfin et surtout, ceux que le devoir appelle à sauver leurs frères, doivent-ils hésiter par

une crainte lâche de la contagion ? Il est possible, et je l'ai souvent senti, que les voix de l'harmonie divine n'enchantent plus l'âme durant qu'elle se dépense en des efforts extérieurs, mais l'harmonie pour cela n'a point cessé d'être. Les saints en avaient toujours le sentiment, et leurs actions les plus absorbantes n'étaient que l'efflorescence et la fructification de la sève divine qui coulait en eux. La communication entre le dehors et le dedans étant incessante, leur contemplation n'était point oisiveté et ils restaient contemplatifs jusque dans l'action.

Le 8 octobre. — Ma retraite suit son évolution normale. Je me suis entièrement remis aux mains du Père Coadjuteur chargé des étrangers. Je lui ai dit dès le premier jour ma situation particulière. Il m'a suggéré un plan plus qu'il ne me l'a imposé. Méditation, messe, lecture de l'Écriture sainte, examen particulier, voilà l'ordre des exercices de la matinée qui sont coupés par un entretien spirituel avec le Révérend Père au moment que le chœur lui laisse libre. Déjeuner à onze heures et demie. Récréation ordinairement en silence, promenade dans le jardin. Puis lecture de la correspondance qui m'est adressée. Réponse aux lettres pressantes. Etude du droit canon jusqu'à quatre heures. Nouvel entretien avec le Père : fixation du sujet de méditation pour le lendemain, visite au Saint-Sacrement, examen général, dîner. Lecture ascétique se rapportant au sujet de méditation. Coucher vers huit heures.

Jusqu'à présent je me suis astreint à assister à l'office de nuit. De la haute tribune qui domine l'église, j'entends, sans les voir, les Pères chanter derrière les hautes portes sculptées qui ferment l'enceinte du chœur des frères. Les frères tout blancs sont là immobiles dans leurs stalles sombres, comme des cadavres debout rangés dans leurs cercueils ouverts. C'est à peine si on peut dans l'ombre du bas chœur les distinguer. Dans le haut de l'église, un peu en avant du sanctuaire, les chants se font entendre; les lumières voilées de façon à n'éclairer que les antiphonaires laissent à peine filtrer des rayons qui vont trembler sur les arêtes des voûtes. Et le chant des psaumes se déroule monotone en deux chœurs alternatifs de voix d'hommes cassées et plaintives. Puis viennent, après chaque nocturne, les modulations d'antiennes, les lectures des leçons; de temps en temps des silences, des pas qui glissent lointains sur les dalles, quelques lueurs plus vives qui dansent à la voûte, des gestes rituels qui s'accomplissent et qu'on ne voit pas. A travers les vitraux brillent les étoiles. A la fin de l'office, après les *Laudes* glorieuses, la cloche ébranlée sonne l'*Angelus* de nuit. Le silence se fait, un coup sec retentit frappé sur le bois d'une stalle, on voit les frères se coucher sur le côté selon le mode du prosternement cartusien, on dirait que tout est mort ... Encore un coup sec, des ombres blanches se lèvent, des lueurs s'éveillent, les frères disparaissent un à un au-dessous de la tribune; là-bas dans le haut chœur des lumières tremblent, brillent et disparaissent.

sent, des pas s'éteignent, la cloche sonne encore et, abandonnée, éteint peu à peu son mouvement en plaintes sonores. Puis le silence, l'absolu silence, le mutisme parfait des choses et l'obscurité à peine étoilée par le point brillant d'une lampe suspendue devant l'autel.

Je ne sais durant ces heures si je prie ou si je songe. Je me sens plus près du mystère ineffable et bon, c'est tout ce que je puis dire. C'est un abandon de l'être au vol des prières étrangères plutôt qu'une prière personnelle, un envollement de tout moi-même. C'est la renaissance et le renouveau de l'âme par la réinvention d'une simplicité parfaite qui depuis l'enfance n'existait plus et que même l'enfance n'avait pas véritablement possédée, puisqu'elle l'avait eue sans le savoir.

Et au matin, quand je m'éveille, je me sens en effet tout renouvelé. En vivant au milieu des saints on sent ce que peut être la sainteté. C'est trop bon, trop doux, trop facile pour pouvoir durer. Ce n'est pas que je ne sente pas souvent la sécheresse intérieure. Ce matin en particulier, j'ai dû passer toute ma méditation sans même parvenir à guère autre chose qu'à assembler des mots et quelques sèches idées. Mais j'étais cependant tranquille pendant que je suais sang et eau pour penser. Il y avait dessous cette sécheresse comme le sentiment ignoré de riches fontaines prêtes à sourdre.

Le bon Père qui me dirige ne semble pas avoir un plan bien ordonné de méditations. Il ramène tout à deux points : Ce qu'il faut fuir, ce qu'il faut chercher ;

ce qui est détestable, ce qui est aimable, et il retourne cela en mille façons en semant son discours d'exemples des saints et de paroles évangéliques. Ça ne paraît pas avoir de suite, et cependant il y en a une, le débrouillement se fait et une unité intime relie tout ce qu'il me dit. Un même esprit vivifie tout, et dans sa cellule ou dans ma chambre je bois les paroles du bon religieux. Je ne sais ce qu'une telle façon d'agir produirait sur une autre âme, je puis seulement dire que les effets sur la mienne sont merveilleux. Mais « le discernement des esprits » n'est-il pas une grâce d'état et en particulier le don des saints ?

Qu'il y a loin de cette méthode aux *Exercices* de saint Ignace, qui vous tiennent toujours en éveil et vous excitent sans cesse ! Tout y est prévu, agencé et préordonné comme dans une théorie militaire du maniement d'armes. Et les Jésuites d'ailleurs ont aussi un art admirable d'accommoder les *Exercices* aux divers tempéraments spirituels. Cependant le fond de la méthode demeure toujours. Le directeur intervient plusieurs fois dans la journée et exige qu'on se plie à ses directions. C'est par le dehors qu'il veut faire pénétrer le germe de vie. Ici il semble qu'on veuille plutôt le laisser de lui-même se développer, et tout au plus voudrait-on lui fournir la chaude atmosphère favorable à son développement. Et je sais par expérience quel profit on peut retirer de la méthode des Jésuites, mais je sais bien aussi qu'elle est bonne la manière plus libre de procéder des Chartreux.

Peut-être d'ailleurs que les questions de méthode n'ont d'importance que pour ceux qui entrent en retraite avec l'arrière-pensée qu'ils accomplissent une corvée. Ceux-là il faut les violenter, et alors je crois bien que les *Exercices* sont incomparables. Ils finissent par exorciser l'homme ancien et par des moyens d'une psychologie presque infailible ils réintroduisent Jésus-Christ dans l'âme oublieuse. Pour ceux qui vont en retraite par un vrai désir de recueillement et de conversion, il semble qu'il soit moins nécessaire de les soumettre à une discipline rigoureuse. Ils ont bonne volonté, et quand le germe divin est semé, il n'y a qu'à lui fournir ce qui est nécessaire pour croître et fleurir.

Admirable chose que la théologie ascétique! trésors de psychologie, enfouis dans des livres que personne ne lit plus! Quelles règles solides et fortes on en pourrait tirer pour l'éducation morale! Quel art du dressage spirituel! Prendre un mondain et arriver à faire de lui un chrétien, à créer une âme, une volonté nouvelles! c'est ce à quoi cependant réussissent tous nos maîtres, saint Ignace en particulier. Et pour cela ils ne demandent au début que l'attention de l'intelligence, la simple volonté de se prêter de bonne grâce et de bonne foi sans parti pris de résistance. « Prêtez-vous, disent-ils; et vous finirez par vous donner. » Il semble bien qu'il y ait là un ensemble de moyens d'une efficacité merveilleuse dont il est étrange que nos modernes si férus de pédagogie n'aient pas essayé de tirer parti. Ne pourrait-on pas ainsi en variant les moyens, tout en

suivant les mêmes principes, arriver à infuser dans quiconque s'y prêterait et dans l'enfant par là même l'âme qu'on voudrait? Et de même qu'on fait un chrétien, un imitateur de Jésus, faire un terroriste, imitateur de Marat ou de Robespierre, ou un anarchiste imitateur de Paul Henry ou de Ravachol?

Ce serait assurément fort dangereux si c'était possible. Mais ces conséquences ne sont pas à craindre. Car les moyens ascétiques transforment l'âme sans doute, mais en se conformant à sa nature. On peut faire un anarchiste ou un terroriste, mais comme ces caractères sont irrationnels, quelque chose en l'âme proteste malgré son information. C'est le propre des formations vraies, qui s'accommodent avec la véritable nature de l'homme, d'être d'autant plus stables que l'homme s'efforce davantage de s'y conformer tout entier; c'est au contraire le propre des formations antinaturelles de tendre à se détruire par leur développement même et de porter en elles leur germe de mort. Plus on est chrétien, plus on veut l'être, mieux toute la vie s'oriente et s'aménage, plus les choses se présentent dans leurs vrais rapports. Il n'y a pas de meilleure preuve de la vérité du christianisme.

Mais nos pédagogues devraient bien au moins se servir des moyens indiqués par les livres ascétiques pour former les jeunes enfants à la discipline sociale. Cette discipline n'est point complète et ne saurait satisfaire l'homme entier, mais elle est nécessaire, et donc elle n'est point fausse. On se donne bien du

mal pour retrouver, et encore incomplet et défiguré, ce qui était là, à portée de main. Il est vrai que toute l'ascèse repose sur l'amour de Dieu, que c'est autour de l'axe de ce sentiment qu'elle ordonne et comme cristallise les actions de la volonté. Mais comment faire de l'amour de l'Etat, de la patrie ou même de l'humanité un sentiment assez fort pour fournir un ressort à la volonté? Comment faire aimer des abstractions froides? On n'aime que les êtres, et il n'y a qu'un Être assez universel pour que son amour puisse s'accorder toujours avec les règles de la morale. Plus on scrutera les bases de la vie sociale, plus on ira loin dans les recherches pédagogiques, plus on sentira la nécessité, et donc la vérité de Dieu.

L'ascèse va plus loin encore, beaucoup plus loin. Elle dépasse la morale et même le culte, elle est la vraie religion, la religion où l'on adore en esprit et en vérité. Elle apprend à s'abandonner à la main divine comme un enfant au bras de sa mère; elle enseigne l'absolue docilité à l'ordre vivant qu'on sent émaner de Dieu en soi, le renoncement complet à tout ce qui est de soi pour accepter ce qui vient de Dieu. Et par ce renoncement à soi on ne se perd pas, on se sauve, selon l'évangélique parole. Car on ne perd que ce qu'il y avait en soi-même d'individuel et d'étroitement limitatif, la petite vie que l'on est charrie en union avec l'universelle vie, on a transmué son âme en l'âme de Dieu. (L'expression est, je crois, blâmable au point de vue d'une théologie très stricte, mais je m'entends et je sais bien que nous ne deve-

nous pas Dieu.) Et cependant les qualités précises qui font de nous une personnalité distincte ne disparaissent pas, elles se modèrent et se tempèrent en une harmonie, ce qui en elles était négatif et limitatif s'efface, l'affirmatif se précise et se marque en haut relief. Qui eut jamais une personnalité plus haute, plus caractéristique que les grands saints, saint Augustin, saint Bruno, saint Bernard, saint François d'Assise, sainte Thérèse ! Plus ils sont unis à la vie divine, mieux ils manifestent la pensée distincte que Dieu eut en les créant. Et ainsi l'ascèse seule nous conduit au but de la vie : réaliser les pensées divines, collaborer par notre effort propre à l'œuvre du Créateur et faire que tout ce qui vit, vive, tout en restant soi, de la vie même de Dieu. Tel est le règne divin que chaque matin et chaque soir nous demandons qui advienne sur la terre comme au ciel.

Le 11 octobre. — Inutile de dire ici combien je réfléchis à tous les devoirs que m'impose mon épiscopat futur. Peu à peu ces devoirs se précisent et se coordonnent. Mon programme est dès maintenant à peu près arrêté dans ses grandes lignes. En dehors de l'administration proprement dite qui doit faire le fond de mes travaux, trois objets principaux paraissent me préoccuper : 1° le recrutement et les études du clergé ; 2° l'instruction religieuse et l'éducation morale des fidèles ; 3° l'établissement et la mise en œuvre de la solidarité catholique.

Sur le premier point j'ai tout un plan d'études

pour le grand et le petit séminaire que j'élabore à mesure. Je songe au moyen d'augmenter le nombre des élèves de ces établissements. Mais, avant tout, il faut renforcer et élargir les études, renouveler leur esprit. La qualité plutôt que la quantité.

Le second point m'amène à me fixer peu à peu un plan de conduite pour la direction du clergé dans ses catéchismes, ses instructions et ses prênes. J'aurai aussi à m'occuper des écoles primaires libres, des patronages, de l'instruction religieuse des enfants des écoles laïques, de l'instruction secondaire et surtout de l'éducation des garçons et des filles de la bourgeoisie. Tout cela est énorme et il faut que j'aie en toutes ces choses des principes fermes, un plan arrêté, sinon dans tous les détails, au moins dans l'ensemble et quant à l'esprit.

Le troisième point est peut-être plus important encore. Nous sommes menacés de tous côtés. Les catholiques ne résistent que s'ils forment bloc. Il faut se sentir les coudes, il faut que les croyants ne forment qu'un cœur et qu'une âme. Il faut créer, oui, créer, car elle n'existe pas, cette solidarité catholique, et après l'avoir créée la faire durer, puis, s'il est besoin, la mener à la bataille. Cela suppose des œuvres : œuvres d'assistance, orphelinats, refuges, asiles, ouvroirs, œuvres de patronage, œuvres de charité et de direction, œuvres sociales, peut-être même œuvres politiques. Il peut venir tel moment où il faudra se jeter à corps perdu dans la mêlée. Il faut différer ce moment le plus possible, car il y aura alors bien des maux ; mais, si ce moment ar-

rive, il ne faut pas hésiter, et il faut que le corps d'armée soit prêt. Sur tous ces objets si variés et si divers je tâche d'organiser et de mettre en ordre les idées que je puis avoir.

Quant à l'administration, je veux, autant que possible, la ramener aux règles canoniques. Je veux connaître mon clergé, faire de ma maison la maison de mes prêtres, être pour eux comme un père ou un frère aîné et veiller à leurs intérêts temporels, ainsi qu'il est juste, aussi bien qu'aux spirituels ; je veillerai à ce que les jeunes ne consomment pas trop longtemps leur zèle en des attentes stériles et à ce que les vieux puissent à leur tour se reposer. Redonner vie à des organes usés et qui ne fonctionnent à peu près plus, par exemple au chapitre cathédral, exciter la vie intellectuelle et morale du clergé, rétablir les anciens concours et pousser à l'obtention des grades, tout cela est possible, tout cela est bon, et il faut que je travaille à l'accomplir. La tâche est rude, difficile, mais belle. Je n'ignore pas les difficultés. Il faut que j'apprenne bien des choses, que je m'enquière de bien des faits. Je risque de mécontenter bien des gens, de troubler bien des personnes, d'éveiller bien des sommeils. Tout cela est dangereux, mais je connais bien les prêtres. Même quand ils dorment ils ne dorment que d'un œil. Ils sont toujours prêts à quitter le lit pour obéir à la voix claire du devoir. La vie morale subsiste là, engourdie parfois par la coutume mais puissante par la formation première, sans cesse entretenue par la grâce et les sacrements. J'ai foi dans ces prêtres que je ne con-

nais pas encore, j'ai foi en leur âme sacerdotale. Ils auront d'abord quelque étonnement, peut-être quelque inquiétude. Mais je leur ferai voir au bout du chemin la croix de leur Maître, et je suis bien sûr qu'ils se lèveront tous et qu'ils marcheront vers elle comme au drapeau.

Le 18 octobre. — A mesure que mon étude des devoirs d'un évêque avance et que le cours de ma retraite se développe, je vois mieux l'importance extrême des fonctions que je vais avoir à remplir, j'en sens la charge redoutable. Et pour me fortifier, sur les conseils du bon Père, je parcours les œuvres des grands évêques d'autrefois : saint Chrysostome, saint Basile, saint Ambroise. Ils se mêlaient à toute la vie sociale, ils prêchaient, ils écrivaient sur toutes matières. Quelle prodigieuse activité, quelles décisions hardies et quelle diplomatie habile ! Ils annonçaient aux malheureux la récompense céleste, ils prêchaient la modération aux riches et aux empereurs. Saint Ambroise a sur la richesse des pages terribles. Et cependant ces grands hommes, nourris de fortes études, se réservaient chaque jour quelques heures, non seulement pour prier et se recueillir, mais même pour étudier encore, surtout l'Écriture sainte qu'ils paraissent s'être tout entière assimilée.

Nous vivons en des temps moins libres. L'activité humaine est beaucoup plus emprisonnée dans les mille liens de la coutume et même des lois, mais surtout de la coutume. Des règles administratives étroites pèsent sur nous. Dans chaque situation,

dans chaque fonction sociale, il y a une multitude de petites prescriptions positives ou négatives qui s'imposent à toutes les volontés et les emmaillotent comme des fils d'araignée solides et presque invincibles à force d'être nombreux. Ah ! certes, plus je réfléchis, plus je vois, de ce point de vue solitaire où j'ai voulu me placer et d'où l'on voit tout si bien, que l'on ne fait pas ce qu'on veut. Ces excellents religieux qui veulent bien être mes hôtes, le Père Prieur, le Père Coadjuteur, comprennent cela à merveille et ce sont eux-mêmes qui me l'ont mieux fait sentir. Qui dirait que des religieux, soumis à une règle austère et commune qui semble fixer minute par minute l'emploi de leur vie, se sentent vraiment plus libres sous cette règle qu'ils n'étaient au milieu du monde ? Le Père Prieur, qui est un homme d'une vertu très haute et d'une intelligence très aiguisée avec une vie spirituelle dont un mot, un accent qui lui échappent viennent trahir de temps en temps la profondeur, me l'expliquait lui-même hier dans une conversation.

— Quand j'étais dans ma cellule, me disait-il, je savais très exactement les choses que j'aurais à faire et, si étroites que paraissent les prescriptions de la règle, je pouvais encore, pour m'y soumettre, m'y prendre comme je voulais. Quelque chose demeurerait en mon pouvoir, la disposition de chacun de mes actes. Car la règle dit bien qu'à telle heure il faut méditer, ou travailler manuellement, mais elle ne prescrit pas le sujet de méditation, elle n'impose pas un travail manuel parti-

culier. Et donc, au fond, la liberté reste. Une règle impersonnelle, par le seul fait qu'elle est générale, laisse toujours place à de libres décisions. Au chœur, nous sommes obligés de chanter l'office, mais chacun de nous est libre de maintenir, tout en chantant, son esprit sur la pensée pieuse suggérée par les paroles de l'office, qui conviendra le mieux à ses dispositions intérieures. **Bibl. Jag.**

Au contraire, depuis que ma charge m'oblige de recevoir ou d'aller visiter les religieux, d'entrer en relations avec les personnes du dehors, je ne puis plus disposer que très peu de moi. Une conversation vous réclame tout entier. L'âme et le corps y sont pris à la fois. Et on est à la merci de toutes les visites imprévues. C'est là la source de l'esclavage du monde. La liberté intérieure est pourtant indispensable. C'est le ressort de toute vie morale, de toute action forte.

— N'y a-t-il pas, mon Père, quelque moyen de conserver au milieu du monde la liberté intérieure?

— On doit assurément le pouvoir. Il y a eu de grands saints qui ont été d'admirables administrateurs. Notre Hugues de Lincoln fut un évêque selon le cœur de Dieu, et il sut au milieu des obligations étroites, parfois même fastueuses de sa charge, demeurer libre et garder la pauvreté en esprit et en actes personnels.

Comment faire ? Mais, ce me semble, en se réservant d'abord, par le lever matinal, deux ou trois heures pour la prière, le recueillement et l'étude,

l'étude désintéressée sans application immédiate, lecture des Pères ou de l'Écriture. Puis, au moment d'ouvrir la porte aux affaires et aux visiteurs, s'accrocher fortement par un acte de volonté à la volonté de Dieu et se dire qu'en chaque affaire on cherchera ce que Dieu veut, qu'à chaque visiteur on répondra selon la justice et la charité de Jésus. Cela fait et bien fait dès le matin, on peut étudier les affaires et causer avec les hommes : tout se rattache à un point fixe et central et dans l'enjouement même d'une conversation badine et de pure complaisance, on sent que les paroles, les images et les pensées, tout en étant selon notre intelligence ce qu'elles doivent ou peuvent être, se jouent comme à la surface au-dessus d'un réservoir de paix et de liberté intérieures dont les eaux profondes ne sont pas troublées et où la force réside.

Comme je me taisais, plein de réflexions, le Père reprit :

— Serait-il en outre, dans la journée, bien difficile de se réserver deux heures pour la lecture personnelle, pour l'étude intéressée et immédiate des questions qui se présentent et ont besoin d'être approfondies ?

— J'ai toujours pensé, mon Père, qu'un ecclésiastique qui a dans le monde charge d'âmes doit suivre le mouvement intellectuel du monde et par conséquent doit lire un journal, parcourir aussi quelques revues et lire enfin à mesure qu'ils paraissent les divers ouvrages qui occupent le public. On ne peut tout lire. Mais il me semble qu'il faut

lire le principal, ce qui est capable d'influer sur l'esprit, sur la conscience, sur le langage même des hommes. Notre apostolat au milieu du monde nous oblige à ne jamais perdre contact. Il faut qu'à chaque moment nous sachions comment on pense, comment on sent, comment on parle autour de nous et que nous connaissions les causes des variations des pensées, des sentiments et des expressions. Il faut suivre de l'œil les événements sociaux, économiques, intellectuels, littéraires qui font varier les colorations de la conscience contemporaine, qui peu à peu travaillent à changer le fond des sentiments et même aussi des pensées.

— Nous sommes ici délivrés de ce souci, dit le Père. Mais pour le monde, vous devez avoir raison. Je suis souvent frappé de la différence d'allures et même de la différence de sentiments que manifestent nos visiteurs selon la ville qu'ils habitent ou le rang qu'ils occupent dans la société. Ceux de Paris, quand il nous en vient, ne parlent jamais et ne paraissent pas sentir comme les autres. Les ecclésiastiques mêmes ne ressemblent pas à ceux de province. Et parfois un an ou deux ans après, nous sommes tout étonnés d'entendre des gens de province parler et juger comme avaient parlé et jugé nos Parisiens. On dirait qu'une onde partie de Paris est arrivée après longtemps à la province et a déterminé une imitation.

— Vous observez admirablement, mon Révérend Père. Vous comprenez dès lors combien il nous est important, à nous, provinciaux, de savoir ce que

Paris va nous donner à imiter. Il faut, en connaissant tout ce qui se passe, se demander l'influence que cela peut avoir sur l'esprit public, quel parti on en peut tirer pour le développement de l'esprit chrétien. Il faut tout éprouver d'après le christianisme.

— Tout mesurer à l'Évangile, prononça lentement le Prieur. Utile tout ce qui peut y pousser ; nuisible, tout ce qui peut en détourner, et vain tout le reste.

— Ce reste, mon Père, n'existe pas. Tout sert ou nuit. En réalité tout peut servir. L'immoralité même et l'injustice par leurs conséquences prouvent la beauté de la justice, la valeur de la moralité. Les découvertes scientifiques sont œuvres de Dieu et les belles œuvres d'art chantent sa gloire. Tout ce qui est bon est aux fils de Dieu.

— Oui, car tout ce qui est bon vient du bon Dieu.

— Tout ce qui est mauvais, nous le laissons pour compte aux autres.

— Et vraiment ce n'est pas à nous ; alors même que la méchanceté est en nous, elle ne saurait être du christianisme, puisque la méchanceté vient du diable et que le diable c'est l'antéchrist.

— Vous m'avez fait du bien, mon Père. Vous m'avez fait entrevoir tout un plan de vie.

— C'est bien ce plan qui devait être le fruit de votre retraite. Les hommes font d'ordinaire de très beaux plans d'œuvres. Ils aménagent admirablement leur vie extérieure. Ils oublient le principal. Il n'y

a pas d'aménagement extérieur qui tienne sans une disposition intérieure. Il faut porter en soi avec une pensée souverainement directrice un réservoir de force et de liberté. Notre liberté c'est d'aimer Dieu et de nous plier à vouloir tout ce qu'il veut. Votre pensée à vous doit être de donner à l'Église de Dieu un bon évêque, *prudens in consilio* et *potens in prælio*. Pardonnez à un pauvre religieux qui ne sait que prier avec ses moines de parler ainsi à un futur prince de l'Église.

Le bon Père dit ces mots avec une telle profondeur d'accent que devant cette vertu si haute et si humble, je sentis nettement mon indignité vis-à-vis de tous ces hommes, ma faiblesse en face de ces charges lourdes, mes yeux se mouillèrent et ma voix s'altéra au point que je ne sus que répondre.

Le 20 octobre. — Je m'occupe de compléter le personnel de l'évêché. Je garde donc l'abbé Butin comme vicaire général. Sa connaissance des affaires et du personnel me sera précieuse et j'aurai toute l'autorité nécessaire pour imposer au besoin de nouvelles règles d'administration. Je garde aussi, au moins provisoirement, le secrétaire général, M. Cassaigne, qu'on m'a représenté comme un irréprochable chef de bureau, connaissant à merveille le protocole, zélé à la fois, ordonné et même méticuleux.

Pour second vicaire général, j'ai pensé tout de suite à mon excellent ami l'abbé Maleville. Pas encore tout à fait quarante ans, grand, les traits

fins, d'allure à la fois élégante et réservée, dans toute sa personne extérieure il est la distinction même. L'exactitude matérielle n'est pas son fait, surtout s'il s'agit de dire quelque messe matinale. Cela lui a un peu nui. Étant vicaire il a parfois laissé les dévotes se morfondre sur semaine à la messe de six heures, s'étant oublié au lit. Il m'a dit pour son excuse — car assurément il a eu tort — que des insomnies nerveuses le tenaient souvent éveillé toute la nuit et que le matin sur les quatre heures il tombait alors dans un sommeil lourd que toutes les sonneries de tous les réveils du monde n'étaient pas capables de rompre. Il est assurément très nerveux, quoique de bonne santé. Peut-être aussi ne s'est-il jamais représenté que la régularité absolue en ces sortes de choses fût un devoir très strict. Son curé qu'il laissait en peine, ses confrères, obligés de le remplacer, ont naturellement pensé autrement, et je crains bien que ces souvenirs laissés à l'administration diocésaine ne pèsent sur sa carrière.

Sorti volontairement des cadres ordinaires, vivant de son patrimoine, qui est suffisant, il a, laissé à lui-même, vraiment fait merveille. Il a organisé l'enseignement libre dans tout notre diocèse. Il a recueilli des aumônes, fait des fondations scolaires, bâti des églises, réveillé l'esprit chrétien en bien des paroisses, suscité un véritable mouvement. Il a su mener à bien les négociations les plus délicates, faire dénouer les cordons des bourses les plus serrées, manier des sommes considérables, être en rapport avec toutes sortes de personnes sans que nul

ait jamais eu dans toutes ces négociations à lui reprocher quoi que ce soit. Son caractère, un peu entier et même ombrageux dans la vie de chaque jour, devient merveilleusement souple dans les affaires. Un tel homme me paraît devoir être un administrateur de premier ordre. Il a de plus le sens très droit, une finesse pratique très aiguisée, il porte bien la parole. J'espère que quelque jour on songera à lui pour un diocèse. Car, s'il ne regarde pas toujours comme des devoirs ceux qu'on veut lui imposer, il respecte avec scrupule ceux qu'il a une fois bien reconnus et donc ceux qu'il s'impose lui-même, il est d'une exactitude très suffisante à ses rendez-vous. Il a reçu à Rome une solide instruction théologique, il a à la fois une âme très pure et un esprit très ouvert.

Je lui ai donc écrit dès les premiers jours du mois pour lui demander son concours. Je ne doute pas qu'il me le donne, bien qu'il mette quelque retard à me répondre. Il a maintenant à peu près fini son œuvre. Son titre de chanoine honoraire est le seul lien qui le rattache au diocèse. Un honorariat à quarante ans, en pleine force de l'âge, c'est trop peu, et il le sent bien.

J'ai pris pour secrétaire intime un de mes vicaires de Cahuzac, dont depuis deux ans j'ai pu apprécier la tenue correcte, la bonne écriture, l'esprit net et prompt et la discrétion. L'abbé Gallet a tout juste vingt-six ans. Il est infatigable et m'est tout dévoué. Après avoir beaucoup hésité à s'éloigner de son diocèse, il s'est décidé par affection pour moi.

D'un autre côté, ma gouvernante de Cahuzac veut bien me suivre. Si elle a besoin d'aide, elle en prendra. Je me suis muni d'un valet de chambre d'une quarantaine d'années qui a servi vingt ans la marquise douairière de Châteaurenard, laquelle est morte le mois dernier. A Paris ou en province, il a introduit et servi à table assez de ducs, de comtes et de marquis pour être, chez un évêque, admirablement représentatif. Il aura à apprendre quelques cérémonies, et il m'a paru devoir s'y prêter de fort bonne grâce.

Pour le moment du moins, je ne veux pas avoir de chevaux. Je veux monter ma maison sur le pied de l'économie la plus stricte. J'aime mieux n'avoir pas à lésiner sur le chapitre des œuvres et paraître le faire sur ceux du luxe et de l'ostentation. Je veillerai d'ailleurs en tout ce qui sera nécessaire à tenir honorablement mon rang.

Je désirerais, s'il était possible, que mes vicaires généraux, les deux secrétaires et moi véussions en communauté. Il y aurait économie pour tous, il y aurait surtout communication plus intime; une âme commune, un esprit commu se formerait entre nous, et l'unité de direction, alors même que les attributions seraient divisées, se ferait toujours sentir. — Mais peut-être n'est-ce qu'un rêve. M. Butin et M. Cassaigne ont déjà sans doute leurs habitudes. Mon ami l'abbé Maleville est lui-même d'humeur assez indépendante, et je ne sais s'il voudra s'astreindre, si peu que ce soit, en dehors du nécessaire.

Le 21 octobre. — J'ai la réponse de l'abbé Maleville. Il accepte volontiers et même me remercie. Il sera charmé, dit-il, d'être mon commensal. Tout va bien de ce côté. Mais dans la lettre même de l'abbé Maleville je vois surgir une difficulté à laquelle mon inexpérience n'avait pas encore songé. C'est que pour la nomination de mes vicaires généraux j'ai besoin de l'agrément du gouvernement. L'abbé Maleville me fait entrevoir à sa candidature des oppositions possibles. Il paraît que sa campagne scolaire a déplu en haut lieu. Il y aurait à la préfecture des notes sur son compte dont il a l'air de craindre l'effet. Voilà donc de nouvelles négociations à ouvrir.

L'abbé Maleville m'offre de faire prendre les devants à la direction des cultes par des députés qui enlèveront l'affaire avant même qu'on ait consulté la préfecture. Le moyen est héroïque, mais imprudent. Avec un ministre, il réussirait peut-être; avec un directeur des cultes habitué aux errements administratifs, il ne ferait que donner l'éveil. Qui sait? Il n'y a pas peut-être la moindre note. A ma connaissance l'abbé Maleville n'a pas eu d'affaire politique retentissante; il n'est pas dans les cadres du clergé ordinaire, il ne reçoit de l'État aucun traitement depuis plus de dix ou douze ans, il y a des chances pour qu'il n'ait point de dossier du tout. Les bulles à cette heure doivent être enregistrées. J'ai le droit de faire acte d'évêque. J'en profite pour proposer officiellement l'abbé Maleville et l'abbé Butin.

Pour celui-ci il n'y a pas de difficulté, puisqu'il a déjà été agréé. Je le préviens par ce courrier même.

Je prévien aussi l'abbé Carol que je lui rends son indépendance en lui conférant l'honorariat. Je le fais de façon aussi aimable que possible en le priant de m'indiquer quelle est la compensation qui, dans le diocèse même, pourrait bien lui agréer, ajoutant que je me ferais un plaisir, dans les limites de mon pouvoir, de la lui accorder et que, dans tous les cas, je me mettais à son service pour lui obtenir ce qu'il pourrait désirer.

Le 24 octobre. — Lettre aimable de l'abbé Butin. Lettre assez pointue de l'abbé Carol. Il me remercie de mon bon vouloir et de mes bons sentiments à son égard. Il ne demande rien qu'une aumônerie ou une petite prébende qui lui permette de vivre et sa liberté. Il termine en souhaitant que mes projets de réformes soient servis par les fonctionnaires nouveaux que je choisirai aussi bien que par ceux que je maintiens. Attrape, l'abbé Butin! — Voilà déjà un ennemi avant la lettre et peut-être un ennemi dangereux. J'excuse sa mauvaise humeur, elle est si naturelle! mais quand il me connaîtra mieux, il devra bien comprendre que, si je suis disposé à laisser à ceux qui veulent jouer le rôle de vélites et de tirailleurs la plus large liberté, je ne tolérerai ni les impertinences publiques ni les oppositions intempestives.

Le 28 octobre. — Un journal de Paris m'arrive ce matin par extraordinaire, adressé à Mgr Péchanval, évêque de Châteaurenard. Tout à l'heure, à la récréation de midi, j'ai fait sauter la bande et, marqué

d'un gros trait bleu, je trouve en première page, troisième colonne, un filet de quelques lignes soigneusement distillées, d'où il appert le plus clairement du monde que je suis allé à Paris au mois d'août pour me faire nommer évêque, que j'ai été nommé grâce à l'appui de députés francs-maçons, et que, pour avoir enfin cette mitre tant convoitée, je me suis engagé envers le ministre et le directeur des cultes à accepter sans mot dire toute la législation sectaire, et à courber la tête devant toutes les mesures administratives qui pourraient être prises contre l'Église et le clergé. Tout cela enveloppé de phrases mielleuses, de sous-entendus savants et d'éloges même pour mon intelligence et ma tenue extérieure.

On a beau être en retraite depuis près d'un mois et avoir le plus possible tenu sa pensée éloignée du monde, on est tout de même sensible à ces choses-là. Notez que le journal où cet article a paru est un journal catholique, rédigé par des chrétiens ou qui se donnent pour tels. Comment leur zèle les aveugle-t-il au point de ne pas voir que, quand tout cela serait vrai, ils feraient mieux de ne pas le dire, puisque c'est dire au peuple chrétien que le suprême pasteur, pour nommer les autres pasteurs, va choisir parmi les loups ? Et comment n'ont-ils pas un scrupule de publier des choses pareilles sur un homme qu'ils ne connaissent pas ? Ne comprennent-ils pas, car moi qui les ai lus et qui les connais je ne doute pas de leurs intentions, qu'ils risquent par ces paroles au moins imprudentes de compromettre les

fruits religieux de tout un épiscopat? — D'autant qu'en même temps que ce journal j'ai reçu des journaux de mon diocèse et de ma future ville épiscopale reproduisant cet article.

Je n'ai pas été irrité, mais tristement ému, et après toutes ces lectures identiques j'étais fort mélancolique. J'étais à ce moment dans le jardin où j'ai vu passer la haute silhouette blanche du Père Prieur. Je suis allé vers lui et lui ai montré la chose. Il m'a dit en souriant :

— N'a-t-il pas été dit de Jésus que, s'il chassait les démons, c'était grâce à Béalzébuth? Seriez-vous peiné ou même troublé d'avoir quelque ressemblance avec votre Maître? — C'étaient de fort braves gens peut-être, qui disaient cela, et qui n'aimaient ni les démons ni Béalzébuth.

Ayant affaire ailleurs, le Prieur me quitta sur ces mots avec un regard profond. Ces hommes voient tout du vrai point de vue. J'allai terminer ma récréation dans la tribune de l'église devant le Saint-Sacrement et en sortant j'adressai à M. Butin, avec ordre de l'adresser aux divers journaux, tant à celui qui avait publié le premier article qu'à ceux qui l'avaient reproduit, la note suivante :

En réponse à un article paru dans vos colonnes le 25 octobre, M. Péchanval, évêque élu de Châteaurenard, demande l'insertion des deux simples lignes suivantes :

« Mon Dieu, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils disent, ni ce qu'ils font. — Ce sont les fruits seuls qui permettent de juger l'arbre. »

C'est sur cela que ma retraite s'achève. Je la clôture

demain matin. Je partirai vers la fin de la matinée pour retourner à Cahuzac où mon successeur, qui est mon ami, voudra bien me donner l'hospitalité jusqu'au moment de la consécration épiscopale qui aura lieu vers le 15 novembre à Montauriol. Je pense m'installer à Châteaurenard vers le 20.

J'aurais voulu passer ce jour tout entier en religieuses pensées. Le monde est venu à moi. Il m'a fallu faire le sacrifice des douceurs intimes. Je sens bien que le vieil homme s'est durant quatre semaines éloigné, rapetissé, mais il n'est pas mort. Il se démène au contraire, comme un diable qu'il est bien, sous les couches de sentiments, de pensées laborieusement amassées sur lui.

Je ne me suis pas ennuyé une minute. Quand la solitude m'aurait pu peser, on eût dit que le Père Prieur ou le Père Coadjuteur en recevaient avertissement. Avec un art consommé, ou plutôt avec la charité la plus attentive, ils choisissaient les jours et les heures où leur conversation pouvait m'être utile. Que ne ferait-on pas avec de tels hommes qui n'ont aucune ambition terrestre, ne pensent jamais à eux et se sont donnés tout entiers ? Le pronom « je » ne passe à peu près jamais sur leurs lèvres, rarement même le pronom « nous ». Ils vivent avec Dieu dans un tout proche et perpétuel commerce. C'a toujours été un de mes étonnements de ne pas voir les ordres religieux servir davantage à l'œuvre de Dieu. Les clergés régulier et séculier marchent parallèlement ; ils ne se combattent pas, mais on dirait qu'ils ne poursuivent pas le même but. Quelle force pourtant

dans ces religieux ! J'ai retrouvé près de ceux-ci avec quelque chose de moins juvénile, de moins attendri et de plus austère, mes impressions de jeune ordonnant et même les frais sentiments de ma première communion. Mon cœur a remonté vers sa jeunesse et même vers son enfance. Je n'ai écrit que vingt lignes, et cet article de journal est déjà bien loin. Quand j'aurai les pieds las, l'âme souillée de la poussière extérieure, je reviendrai ici entre ces murs blancs, manger des œufs, du poisson, du laitage et du pain bis, et m'envelopper du silence ami. Qui sait si quelque jour, fatigué des hommes et las de moi-même, je ne viendrai pas ici oublier et m'oublier ? Ce doit être une belle mort que celle que l'on fait dans ces étroites couchettes de planches qui ressemblent à un cercueil.

Je vais cet après-midi revoir les environs du monastère et repasser par tous les endroits où j'ai vécu durant ces quatre semaines. Je veux me baigner une fois encore aux eaux fraîches de l'oasis.

A l'hôtel. Bordeaux, le 29 octobre. — J'ai donc quitté la Chartreuse ce matin. Après une messe en action de grâces j'ai assisté à la grand'messe conventuelle. Quelles austères et simples cérémonies ! Le rite cartusien est très grave. Il doit tenir de très près aux liturgies primitives. On sent qu'aucune fioriture ne le décore ni ne le défigure. Les protestants ici ne songeraient pas à nous reprocher ce qu'ils appellent notre paganisme. Sur l'autel point de fleurs, rien que les chandeliers et les six cierges de cire liturgique. La mélopée est un plain-chant d'un

rythme monotone, sans nuances et presque sans autre expression qu'une tonalité générale de plainte, de supplication ou d'allégresse.

Quelle différence avec le salut auquel j'ai assisté ce soir à Quadrilles chez les dames du Sacré-Cœur, où j'avais à visiter la supérieure ! Là l'autel disparaît sous les fleurs ; partout des soies, des ors et des blancs, le tabernacle est entouré de bougies brillantes, le sanctuaire en est tout illuminé. C'est dans un embrasement fleuri que trône l'ostensoir d'or. L'orgue soupire et des voix féminines chantent des paroles latines très arrangées sur des airs très différents des tonalités monotones du plain-chant. Ce sont des soupirs d'une tendresse infinie, des cris harmonieux qui appellent, des larmes mélodieuses qui pleurent, des élans surhumains de triomphe et d'espoir. Rien pourtant qui dans tout cet émoi de l'âme parle aux sens de façon trop forte, c'est un vol qui emporte la passion en haut. On ne peut pas dire que ce ne soit pas de la musique religieuse, mais je comprends bien qu'un protestant devrait éprouver ici quelque étonnement, si même cela n'allait pas jusqu'au scandale.

Cependant il aurait tort. La religion n'est pas tout entière dans l'ascétisme, et elle est moins encore la mort de l'homme charnel que sa transfiguration en homme spirituel. Donc quand l'expression religieuse se sert des sens et même de ce qu'il y a en l'esprit de moins spirituel pour élever plus haut les ailes de l'âme, je ne saurais rien blâmer ; Jésus n'est pas venu détruire, mais restaurer et parfaire. Le paganisme

se limite à l'excitation des sens, le christianisme s'en sert comme d'un moyen. Le moyen en certains cas ne court-il pas risque d'être dangereux? C'est une autre question. Mais peut-être aussi en d'autres est-il nécessaire. Toutes les natures ne se ressemblent pas et la vraie religion doit se faire tout à tous.

Cahuzac, le 8 novembre. — J'ai passé les fêtes de la Toussaint à la campagne, dans un petit bourg voisin, chez un de mes bons amis. Je n'ai voulu venir ici qu'après les fêtes pour éviter et le trouble et les visites.

J'ai fait hier mes adieux en chaire. J'ai remercié de la déférence que l'on avait eue pour moi, j'ai demandé à ceux qui sont bons la persévérance, et j'ai profité de la présence à l'église d'un bon nombre de non-habitués pour parler avec quelque ampleur de la mission du sacerdoce catholique. — Dans les entretiens que j'ai eus avec mon successeur, j'ai pu voir que les œuvres fondées ici sont en bonnes mains. Il veut les développer, les étendre encore. Comme moi, plus que moi peut-être, il a confiance dans l'avenir des œuvres destinées à susciter l'apostolat direct des laïques même dans les plus vulgaires conditions. Il soutient avec une force qui m'a frappé que l'esprit chrétien doit trouver à l'Église sa nourriture surnaturelle et les occasions éclatantes de manifestation, mais que c'est hors de l'Église qu'il doit se former, vivre et, pour l'ordinaire, se manifester. Le prêtre ne doit pas tant viser à

atteindre par lui-même tous les fidèles, ce qui aussi bien est impossible et l'oblige à ne s'occuper que superficiellement de chacun, que chercher à former en certaines âmes choisies un christianisme intérieur de toute solidité. Il faut réapprendre aux âmes le *self-government*, il faut les discipliner, non à obéir toujours, mais à se conduire, non à écouter toujours la prédication, mais à prêcher les autres et à se prêcher soi-même. Il faut former des consciences droites, fermes, hardies aussi, pieuses, mais plus robustes et moins en peine d'appui extérieur.

Il faut tenir compte d'un grand changement dont la formation chrétienne n'a pas suivi l'évolution. Quand la société était chrétienne dans ses lois, dans ses maximes courantes, dans l'ensemble des jugements, l'atmosphère sociale tout entière favorisait le développement de la conscience chrétienne. Il pouvait suffire alors d'enseigner aux âmes la docilité. Mais cela ne suffit plus. L'atmosphère a changé, ce n'est plus un air chrétien qu'on respire. Les consciences formées à la simple docilité courent dès lors de grands risques. L'autorité des jugements sociaux s'exerce en sens contraire de l'autorité du prêtre. Il faut un ressort interne pour se décider et pour savoir résister. Étant une minorité, une opposition, nous ne devons pas nous conduire ni élever nos enfants, ni former les consciences comme quand nous étions la majorité et presque l'unanimité. Ne l'a-t-on pas trop oublié, et les veuleries de la conscience catho-

lique dont nous nous plaignons ne proviennent-elles pas de là ?

La vie n'est que le résultat d'une incessante accommodation. Il faut s'accommoder au milieu, s'y adapter d'abord assez pour y pouvoir vivre et travailler enfin à transformer le milieu. Je ne doute pas — et la conversation de mon successeur n'a fait qu'ancrer davantage en moi des idées déjà anciennes — que nous ne devions former des chrétiens capables, ainsi que dans les pays sauvages, de se catéchiser et de s'exhorter les uns les autres. Le nombre des prêtres est insuffisant. Il faut donc agir sur une élite qui à son tour agit individuellement sur d'autres. Le prêtre trouve ensuite un terrain tout préparé. Et à la rigueur les fidèles doivent pouvoir rester fidèles sans le contact incessant du prêtre. Qui sait les crises auxquelles nous devons nous préparer ? Faisons que les âmes aient faim des sacrements et par conséquent du prêtre, et que cependant leur vitalité soit assez forte pour résister au jeûne et même au manque presque complet d'aliments. Il peut survenir des temps dont il est impossible de prévoir la durée, où le ministère sera considérablement entravé, sinon complètement empêché. Il faut s'aguerrir en prévision de ces temps mauvais.

D'autant que les fidèles ainsi aguerris sont précisément ceux qui réclameront avec le plus d'instances la liberté du ministère du prêtre. En nos temps démocratiques c'est en l'agitation créée par eux que nous devons mettre notre espoir. Déjà on a vu la force que de grands laïques, tels que Montalembert,

O'Connell, Donoso Cortès, Veuillot, Windthorst, de Mun, ont pu donner à l'Église; il semble que de plus en plus l'action des laïques doive s'agrandir. Les rois étaient autrefois les évêques du dehors; c'est au peuple maintenant, aux laïques fidèles que sont dévolues ces hautes fonctions par le jeu seul des révolutions sociales. Les laïques ne doivent évidemment ni diriger ni régenter, ils n'ont pas qualité pour indiquer quelles doivent être en chaque occasion les applications des principes, la conduite des affaires ecclésiastiques doit se faire en dehors d'eux, mais tout comme nous ils peuvent avoir l'esprit de l'Église, et c'est leur droit de le rappeler, fût-ce à leurs prêtres et à leurs évêques; dans le gouvernement même, ils ne sont pas une quantité négligeable, et dans tous les cas c'est sur eux seuls que l'Église peut s'appuyer. Ainsi peu à peu reviennent au jour les grands principes altérés par les exagérations protestantes, toujours vivants dans la pratique de l'Église, mais un peu voilés durant les trois derniers siècles, et à cause de l'horreur même qu'inspiraient les erreurs protestantes de l'individualisme et du laïcisme. L'Église a toujours tenu compte, même dans ses décisions dogmatiques, de la foi commune des laïques, elle a accommodé sa discipline aux exigences des coutumes communes, elle a traité avec les rois qui représentaient les peuples, elle a dans chacune de ses paroisses entretenu un bureau de marguilliers, elle a seulement refusé et avec raison de soumettre aux laïques, à qui le Saint-Esprit n'a pas promis son assistance, les décisions définitives

sur les dogmes, sur la morale et même sur la discipline. Et de même l'Église s'est toujours efforcée de développer la vie intérieure de chacun de ses fidèles. Tous les traités de direction en témoignent. C'est la conscience de chacun qui est juge en dernier ressort des fautes individuelles, bien qu'elle ne puisse s'ériger en règle des mœurs. Il y a unité chez nous, mais non pas asservissement.

Ce sont là, je le sais, de graves et délicates questions. Mais il ne faut pas en avoir peur. Qui sait si Dieu ne permet pas tout ce que nous voyons pour permettre à nos frères séparés de mieux voir le vrai fond du catholicisme et de trouver moins hautes les barrières qui empêchent l'universelle union, cette union que, il y a vingt-cinq ans, appelait de tous ses vœux le grand Léon XIII et qui maintenant, peu à peu insinuée, pourrait bien se réaliser au moment où on ne s'y attend plus? Le triomphe suprême de l'Église ne doit-il pas sortir du plus redoutable assaut?

Le 9 novembre. — Je pars ce soir pour Pompignac, le chef-lieu de mon diocèse, où mon évêque, Mgr Dubois, m'a offert la plus aimable hospitalité. Je resterai là deux ou trois jours. Je serai dans tous les cas le 14 à Montauriol, où ma consécration aura lieu le 16. Je ferai mon entrée à Châteaurenard le 20. — Je n'ai pas cru devoir décliner l'entrée solennelle prescrite par le décret de messidor. Il y a là un hommage social rendu à la religion qu'en nos temps surtout il ne m'a pas paru bon de supprimer de mon plein gré.

Ceux qui croient que ces pompes peuvent avoir quelque charme n'ont sans doute pas eu l'occasion d'y jouer quelque rôle actif.

Je n'ai encore rien reçu à propos de l'abbé Maleville. Je suis perplexe et même quelque peu inquiet. Cependant, connaissant les lenteurs de la rue de Bellechasse, j'ai écrit ce matin, vu l'urgence, une lettre de rappel. L'abbé Gallet se rendra directement à Châteaurenard, où il sera dès le 15. Si je puis avoir la nomination de l'abbé Maleville avant, ce sera lui qui m'assistera à Montauriol ; sinon je rappellerai l'abbé Gallet.

Pompignac, le 10 novembre. — N'ayant rien reçu ce matin du ministère, je suis allé cet après-midi avec Mgr Dubois faire une visite au préfet, et naturellement, au cours de ma visite, j'ai fait venir la question. Le préfet s'est mis à sourire et très simplement a dit :

— Monseigneur, — chacun maintenant m'appelle Monseigneur, bien que je n'y aie encore aucun droit, — je crois que je puis vous renseigner. La direction des cultes nous a demandé des renseignements. Notre information n'est pas close ou du moins elle ne l'était pas hier.

— Mais on ne peut faire aucune objection à la nomination de M. Maleville, n'est-ce pas, Monseigneur ? dis-je à l'évêque.

— Assurément non, reprit ce dernier. Il est d'ailleurs très bien avec MM. X. et Y., — et ici Mgr Dubois nomma deux députés amis du préfet.

— Vous êtes sûr que ces messieurs répondraient de lui? répliqua le haut fonctionnaire.

— Aussi sûr qu'on le peut être d'après l'estime que ces messieurs lui témoignent, dit l'évêque.

— S'il en est ainsi, vous pouvez considérer l'affaire comme terminée. Quand partez-vous, Monseigneur? Dès demain je pourrai vous avertir, et dans trois ou quatre jours vous recevrez la nomination. Je vais toujours voir où en sont chez nous les informations.

Le préfet alla au téléphone, et au bout d'un moment revint et nous dit :

— Je ne vous cacherai pas que tout le monde ici se souvient que votre candidat a été mêlé à beaucoup de mouvements d'opposition : constructions d'écoles, fondation de journal, élections même. Cependant nous n'avons aucun document précis.

— C'est sans doute, monsieur le préfet, répliquai-je, que les faits sont au moins douteux. L'abbé Maleville a bâti des écoles, cela est vrai et connu de tous, mais cela est permis par la loi, et on ne fait par là aucune espèce d'opposition au gouvernement.

— Vous croyez?

— Mais assurément, puisque le gouvernement veut tout ce que veut la loi et permet ce qu'elle permet. Agir sous la permission de la loi c'est agir conformément au vœu du gouvernement, ou alors c'est le gouvernement qui ne respecterait plus l'esprit de la loi, ce que je ne me permettrai jamais de penser.

— Enfin, dit le préfet, moi je ne demande pas

mieux personnellement que de vous être agréable. Si MM. X. et Y. appuient votre candidat, ma responsabilité sera couverte et je vous promets de l'appuyer à mon tour.

Le 10 novembre. — Le préfet a tenu parole.

A peine sortis de la préfecture, je reconduisis Monseigneur chez lui et je me rendis immédiatement chez l'abbé Maleville à qui j'exposai la situation. Il courut au téléphone, se mit en communication avec MM. X. et Y., les prévint des renseignements que le préfet allait leur demander le jour même. Ces deux messieurs sont des amis personnels du frère de M. Maleville, ils ne voient en tout cela qu'un moyen d'obliger le frère de leur ami, et puis que leur importent les idées politiques de l'abbé du moment qu'il s'éloigne? S'il a de l'influence, ce ne sera plus dans leur circonscription. — Tout est ainsi questions de personnes, décisions d'espèce, comme disent les administrateurs assez volontiers. Ici l'on accorde tout ce qu'on veut, là-bas tout est refusé. Celui-ci, malgré son zèle, obtient en sourdine tout ce qu'il demande; cet autre, malgré ses marques extérieures de déférence et d'obséquiosité, n'arrive jamais à rien. Avant tout il faut être *persona grata*.

Je touche du doigt par expérience ce dont je me doutais bien, ce que la lecture un peu réfléchie de notre histoire depuis trente ans m'avait fait entrevoir : toute la politique, et sinon toute la législation, du moins une très grande partie et toute l'adminis-

tration se ramènent à des questions de personnes. Les principes ne sont que pour la façade. Partout le même mot d'ordre : il faut lutter avec les partis, mais autant que possible ne pas se brouiller avec les individus. On ne sait pas de qui on peut quelque jour avoir besoin. Surtout pas de bruit et pas d'affaires. Cela explique le caractère misérable de toute notre politique intérieure, cela explique aussi que les menées sectaires n'aient pas produit tous les désastreux effets que l'on pouvait redouter. Un seul exemple entre mille : On a voté en 1895 une loi fiscale d'abonnement contre les congrégations religieuses. Beaucoup refusèrent ouvertement de payer. Depuis, la situation demeure embrouillée. De temps en temps, aux approches du vote du budget, pour faire plaisir à quelque député radical, on fait vendre dans une circonscription les meubles d'un couvent aussitôt rachetés à vil prix par une tierce personne. Puis on laisse redormir la loi. On n'a le courage ni de l'abroger, ni de l'appliquer. Conséquence fort injuste : de pauvres petites communautés fort intéressantes ont été ruinées; seules, les plus fortes ont pu résister et sans grand dommage.

C'est bien cette espèce de contradiction entre l'administration et la législation qui a énervé l'opposition catholique. La législation est hostile à nos croyances, cela est évident, mais l'administration qui seule fait sentir le poids de la loi, l'aggrave ou le modère comme il lui plaît, est depuis longtemps plutôt disposée à le modérer. De là vient que l'électeur peu instruit ne voit pas l'esprit d'oppression qui

se cache sous la loi. Une fois ou l'autre le conflit ouvert éclatera, il a plusieurs fois été sur le point de se faire voir. C'est l'affaire d'une occasion, d'un incident et peut-être du plus futile.

En attendant, ce préfet a été charmant. On voit qu'il est ravi d'être bien avec son évêque. Hier soir l'abbé Maleville a été rappelé au téléphone par M. X. qui lui a raconté sa conversation téléphonique avec le préfet. — Et ce matin une estafette venait de la préfecture m'apporter un pli où le préfet m'annonçait que l'affaire devait être en bonne voie.

Le 14 novembre. — Ce matin même, au moment du départ, j'ai reçu la dépêche ministérielle agréant l'abbé Maleville et l'abbé Butin pour vicaires généraux du diocèse de Châteaurenard. L'abbé Maleville part ce soir avec moi. Nous étions allés dès hier ensemble faire au préfet une visite de remerciement. Il nous l'a aussitôt rendue.

Châteaurenard, le 25 novembre. — Me voici donc installé et au travail. C'est le premier matin où je suis vraiment à moi. Je n'ai pas durant toutes ces journées trouvé une heure pour noter quoi que ce soit. A peine assez de solitude pour réciter mon bréviaire. — Depuis mon arrivée à Montauriol, le 14 au soir, j'ai vécu comme en un rêve, sauf durant la journée du 15 que je m'étais réservée et que j'ai passée, avec le congé de Mgr Bernard, seul dans ma chambre en face de Dieu et des devoirs qu'il va m'imposer. J'ai repassé ma longue — et si courte —

retraite d'octobre. J'ai revécu les heures profondes.

Mais dès le lendemain, la cérémonie de la consécration épiscopale me reprenait. Depuis lors, l'affluence des émotions, la beauté des cérémonies, le tourbillon des visites, des conversations, la foule des figures nouvelles, le souci des rites inaccoutumés, une demeure trop grande et peu familière, tout m'a empêché d'être à moi.

Après les visites officielles, qui ont eu lieu le 21, lendemain de mon entrée, j'ai dû, ces trois derniers jours, laisser ma porte ouverte à tous ceux qui ont voulu. Ç'a été un défilé presque continu de prêtres, de religieux, de laïques. Malgré mon application, je crains bien que toutes ces figures se soient brouillées dans ma tête. J'ai pris des notes, quand il y a eu lieu, sur les choses qu'on m'a dites. Mais au vrai, tout ce cérémonial, ces allées et venues, ces marques extraordinaires de respect, cela est si nouveau pour moi que je m'y perds.

Aujourd'hui seulement je me retrouve. Déjà hier dans l'après-midi, les visites ont été plus rares. J'ai pu parcourir la maison où je vais habiter, où probablement je mourrai, ce qu'ils appellent mon « palais ».

Ce « palais » est une grande maison entre cour et jardin, de style Louis XIV avec d'immenses portes-croisées donnant sur une terrasse. La grille d'entrée où se trouve la porte cochère, une petite porte et le pavillon du concierge, donne sur la rue de la Mairie, la plus belle de Châteaurenard. La cour

d'honneur décorée de quelques arbustes, lierres et rosiers grimpants, est tout juste assez grande pour que deux ou trois voitures puissent y tourner à l'aise. Sur un des côtés de la cour se trouvent les écuries et les remises très vastes, trop vastes, avec des greniers à fourrage et des chambres de domestiques. Puis un large perron abrité par une marquise vitrée donne accès à la terrasse. Un très large vestibule. A droite deux petits salons conduisent à mon cabinet particulier; à gauche, la grande salle à manger, immense, pour les grandes réceptions. En face, le grand salon de dimensions égales, avec trois grandes portes vitrées donnant sur le jardin. A droite du grand salon, la chapelle privée; plus loin, ma chambre à coucher qui communique aussi avec mon cabinet. Une salle de billard se trouve à l'autre bout du grand salon, derrière la grande salle à manger, en face de la chapelle. A l'aide d'une disposition ingénieuse des boiseries, le grand salon peut ne plus former avec la chapelle qu'une seule pièce, qui est alors presque aussi grande que bien des églises de campagne.

A côté de mon cabinet, faisant retour sur la terrasse de la cour d'entrée se trouvent le cabinet de mon secrétaire intime; puis l'antichambre qui donne accès aux bureaux par un corridor qui longe le cabinet de mon secrétaire, mon cabinet et ma chambre. Sur le corridor s'ouvrent les cabinets des deux vicaires généraux, du secrétaire général et, au fond, sur le jardin, près de ma chambre, une petite salle à manger. La cuisine, l'office, la buanderie sont

dans les sous-sols, communiquant directement avec les écuries par des corridors et des escaliers.

Au premier, au-dessus des bureaux, sont la bibliothèque et les archives avec le cabinet de l'archiviste; puis viennent dans le corps de logis principal dix ou douze chambres à coucher dont quelques-unes fort belles.

Le jardin est vaste avec une belle allée de tilleuls sur le bord d'une terrasse qui domine d'autres jardins, quelques maisons de faubourg dissimulées dans les arbres et, tout au fond, la rivière dont j'aperçois l'eau verte et tranquille. Tout cela est grand, noble, majestueux et froid. Les grands appartements à peine meublés font peine à voir. D'assez beaux tableaux décorent les murs, mais les boiserie sont vermoulues, les glaces dédorées sont ternes et comme attristées, les tapis montrent la corde, les rares fauteuils rangés le long des murs ont l'air esseulés et ennuyés. La grande salle à manger est meublée de chaises de paille et d'une immense table en noyer. La soie des rideaux du grand salon s'effiloche et la laine des rideaux de la grande salle à manger ne vaut guère mieux. C'est la misère dans un cadre luxueux, la plus froide et la pire des misères.

Les chambres du haut sont à peine garnies du nécessaire. Le bois de plusieurs lits est très beau, mais les étoffes tombent en loques. Les tentures ont été récemment restaurées et les papiers, bien que de qualité inférieure, sont assez propres et d'assez bon goût.

Les deux petits salons, mon cabinet et ma chambre sont un peu plus confortables. Le mobilier est suffisant et à peu près en bon état. Mais les cabinets des vicaires généraux et des secrétaires sont meublés plus que sommairement. Deux fauteuils en moleskine, deux chaises, une table-bureau, une bibliothèque, un cartonier, c'est tout. A peine un étroit tapis de pied chez les deux grands vicaires. Et partout les parquets montrent leurs lames disjointes.

Vraiment si l'air grandiose de mon « palais » peut en imposer, je ne pense pas que l'intérieur puisse le faire. D'autant que par des mesquineries étranges l'architecte a fait d'abominables fautes de goût. Une superbe cheminée de marbre blanc armoriée est déshonorée par une garniture de bric-à-brac. Candélabres en zinc et pendule à sujet religieux, style de la rue Saint-Sulpice, en simili-bronze. — C'est tout simplement hideux.

Après tout, tout cela m'est bien égal. J'ai le nécessaire et même le superflu. Quand nos bons curés viendront me voir, ils ne seront pas offusqués par le luxe de leur évêque. Mais, surtout quand on vient de voir les bâtiments et les meubles de la préfecture, bien que ceux de l'évêché soient entretenus de même sur les fonds d'État, on ne peut s'empêcher de faire de tristes réflexions sur la différence de traitement. L'architecte que j'ai déjà vu, car il m'a bien fallu signer un état des lieux et un inventaire des objets mobiliers, m'a paru peu disposé à appuyer les demandes que je pourrais faire pour améliorations, réparations ou achats. Je n'ai pas le

droit de faire toucher à une lame de parquet sans l'autorisation de ce monsieur. Et il a l'air très bou-tonné, très administratif, très ménager des deniers publics ! L'est-il autant quand le préfet lui parle ou quand la préfète lui demande de renouveler les rideaux d'un de ses salons ? — On voit bien que nous ne sommes pas ici en faveur.

Quoi qu'il en soit, laissant de côté les grands appartements qui me glacent rien que de les parcourir, je me réfugie chez moi dans mon cabinet et dans ma chambre d'où je puis aller directement dans le jardin et dans la petite salle à manger. Je suis à côté de mon personnel et j'ai sous la main tout ce qu'il me faut pour travailler. Les murs de mon cabinet sont tout garnis de rayons où l'abbé Gallet a rangé les ouvrages de ma bibliothèque personnelle. Mon bureau est tout près de la cheminée à côté d'une croisée qui s'ouvre sur un coin de la cour d'honneur. C'est là désormais, dans ces quatre murs, que se passera la majeure partie de mes heures occupées. Bien que je veuille être surtout un homme d'action, je vois bien qu'il me faudra être un homme de cabinet.

L'année d'un évêque se divise en deux parties : l'une où il reste chez lui occupé à tout régler ; l'autre où il fait sa tournée pastorale, où il visite les paroisses, prend contact avec les populations et prêche, instruit et confirme. Ici c'est ordinairement après Pâques, de Quasimodo à fin juillet, qu'ont lieu les tournées pastorales. L'évêque passe alors près de quatre mois constamment hors de chez lui. Dans ce

diocèse veuf d'évêque depuis quatre ans, l'œuvre des tournées est très importante. Chaque jour alors exige des dispositions nouvelles, toute la vie est à la merci des distances, des chemins, des chevaux, des heures de train et de la longueur des cérémonies.

D'août à octobre les vacances générales font chômer un peu les affaires, mais il y a en septembre les deux retraites ecclésiastiques auxquelles je veux assister le plus possible et que je regarde comme de toute première importance.

L'hiver, sauf les déplacements obligés pour consécrations d'églises, visites des séminaires, etc., l'évêque reste chez lui. J'ai dû songer à régler ma vie de façon à pouvoir remplir toutes mes occupations intérieures et extérieures. Mon valet de chambre m'éveille à cinq heures chaque matin. J'ai le bonheur d'avoir conservé mes habitudes du séminaire. Aussitôt prêt, je passe dans ma chapelle où je récite mes prières et fais ma méditation. Cependant l'abbé Gallet est descendu, il m'assiste à l'autel durant que je célèbre le saint sacrifice. Vers six heures et demie je suis dans mon cabinet où je reste jusqu'à huit heures et demie, occupé à l'étude proprement dite ou à la composition.

A huit heures et demie on m'apporte une tasse de chocolat. Puis les vicaires généraux et le secrétaire général viennent dépouiller le courrier et m'entretenir des affaires courantes. Nous réglons ce qui doit être fait et nous donnons au secrétaire général ses instructions. Je signe les pièces qu'on me

présente et, s'il y a quelque affaire embarrassante, je demande qu'on me laisse les dossiers. Quand ces messieurs se sont retirés, entre neuf et dix heures, j'étudie moi-même les affaires, et, avec l'abbé Gallet, je fais ma correspondance particulière. C'est à dix heures que je convoquerai, lorsqu'il y aura lieu, le conseil épiscopal, et je compte qu'il y aura lieu assez souvent.

A midi le déjeuner est servi dans la petite salle à manger. J'aurais voulu vivre en communauté avec tout mon personnel, mais l'abbé Butin vit avec sa sœur ; le secrétaire général, M. Cassaigne, a aussi un chez lui dont il lui serait pénible de se détacher. M. Maleville, au contraire, et l'abbé Gallet ne demandaient pas mieux que de vivre avec moi. Nous vivons donc en commun. Ils ont chacun leur chambre là-haut et ils mangent et prennent leur récréation avec moi. Cependant il y a là un danger. C'est que mes commensaux ne paraissent à ceux du dehors avoir seuls de l'influence et de l'autorité. Pour éviter cette apparence autant que possible, j'ai déjà établi la règle qu'on ne parlerait jamais à table des affaires diocésaines. J'ai donné pour raison — et aussi bien elle est par elle-même excellente — la présence des domestiques. Suivant les temps, nous passons les récréations dans le jardin ou dans le grand salon à nous promener, comme au séminaire, j'ai invité une fois pour toutes les chanoines, les curés de la ville, les directeurs du grand séminaire à venir, quand ils le jugeraient bon, les prendre avec nous à l'évêché. J'ai moi-

même l'intention d'aller de temps en temps prendre la mienne au grand séminaire et non pas seulement avec les directeurs, mais aussi avec les jeunes abbés.

Vers deux heures je rentre dans mon cabinet où je reçois jusqu'à trois heures tous ceux, prêtres ou laïques, qui veulent bien venir. Je jette un coup d'œil sur les nouvelles des journaux. Puis, si j'ai moi-même quelque visite à faire, je la fais pendant que les deux secrétaires finissent de préparer le courrier de la journée. A cinq heures je suis toujours là pour signer les pièces qui exigent ma signature. Je lis ensuite dans mon cabinet les revues, les livres nouveaux, ceux des articles de journaux qu'une première inspection m'a fait reconnaître comme intéressants. L'abbé Gallet est d'ailleurs chargé de me signaler tout ce qui paraît et qui peut m'intéresser. Il dépouille les journaux et les revues, je marque d'un crayon bleu ce qui me paraît bon à garder. Il le coupe et le collectionne avec un système de fiches qui permet aisément de le retrouver. Je me suis déjà aperçu que j'avais en ce jeune secrétaire un auxiliaire précieux. Il a de l'ordre, du jugement, de la mémoire et du tact. Je me félicite fort de me l'être attaché.

A sept heures, prière commune, lecture spirituelle, puis dîner à sept heures et demie et causerie libre dans le petit salon qui précède mon cabinet. On peut faire une partie de piquet, de dames, d'échec ou de tric-trac à un ou deux sous la fiche. Pour moi, je ne joue jamais que si on a à tout prix besoin de moi

pour former une partie. Les jeux à combinaisons comme les dames et les échecs me paraissent assommants. Les autres me paraissent bêtes. De plus ils sont dangereux. Je préfère de beaucoup les quilles et le billard, mais j'aime encore mieux la conversation qui me paraît le vrai jeu de l'homme. A dix heures, chacun se retire, je fais une petite visite au Saint-Sacrement pour embaumer ma nuit avant de dormir. C'est d'hier seulement que ce règlement a pu s'appliquer. Il me semble qu'il est bon et qu'ainsi les journées ne seront pas vides et paraîtront courtes.

Le 26 novembre. — Ce matin l'ancien vicaire général, l'abbé Carol, a demandé à me voir. C'est son ancien collègue, l'abbé Butin, qui m'a prévenu qu'il était là. Je l'ai reçu tout de suite et j'ai tâché de lui faire le meilleur accueil. Il se tenait grandement sur la réserve et tout occupé de son quant à soi, si bien qu'il m'a glacé et m'a empêché de lui dire ce que j'aurais voulu, ce que j'aurais dû lui dire, à savoir tout simplement les raisons pour lesquelles je ne l'avais pas gardé. Ces raisons dans ma pensée sont tout honorables pour lui puisqu'elles ne sont tirées que de l'idée que j'ai de l'indépendance de son caractère et de l'originalité de ses conceptions.

Par cette absurde impuissance où sa réserve m'a mis de lui parler ouvertement, le malentendu persiste entre nous. J'ai eu beau lui accorder tout de suite l'aumônerie qu'il était venu me demander et qui suffira à le faire vivre, lui promettre la première stalle prébendée qui vaquerait au chapitre, il a tou-

jours conservé ce ton pincé et froid qui marque l'homme mécontent.

J'ai essayé de le mettre sur le chapitre des œuvres et des conférences, il a répondu par des monosyllabes polis. C'est à peine si j'ai pu manifester que je ne m'opposais pas du tout à ce que des ecclésiastiques zélés et instruits usassent, pour atteindre les incroyants, de tous les modes d'apostolat que leur zèle leur suggérerait, mais qu'au contraire je verrais ces efforts du meilleur œil. Il m'a très froidement répondu que, pour lui, il n'avait qu'à songer à son aumônerie et à préparer les prédications qu'on pourrait lui demander.

Décidément je ne pouvais arriver à me faire entendre. Je n'avais qu'à ne plus parler pour que la conversation prît fin. Je le laissai se lever le premier et je le reconduisis à travers les deux salons à la porte du vestibule où il prit congé en baisant l'anneau. Mauvais débuts dans les difficultés administratives. Je n'ai pas eu assez d'empire sur moi-même pour agir comme il eût fallu. Cet homme jouait un rôle où il s'enveloppait comme dans une cuirasse. J'aurais dû par quelques paroles faire tomber cette armure et trouver le chemin de ce cœur que j'ai blessé. S'il savait que c'est par estime que je ne l'ai pas laissé là où il était, si j'avais pu l'en convaincre, comme c'est la vérité, il aurait pu regretter encore sa position, souffrir de son apparente disgrâce, mais du moins il me comprendrait, il n'aurait pas une rancune personnelle contre son évêque. Ce que je devais lui dire était très délicat, je n'aurais peut-être

pas su très bien l'exprimer. Mais je n'ai même pas voulu, véritablement voulu, puisque je n'ai pas osé, puisque je ne sais quelle timidité mauvaise a cloué mes lèvres et m'a forcé de lui taire ce qu'il y avait de meilleur en moi. — Quel pauvre administrateur vais-je donc être si je me laisse ainsi intimider par mes administrés, si je ne sais pas trouver en chaque occasion ce qui est à dire et si je n'ai pas le courage de le dire! — *Deus in adiutorium!*

Le 28 novembre. — J'ai passé ma journée d'hier tout entière au grand séminaire. L'abbé Maleville et moi sommes sortis de l'évêché, de façon que je puisse dire la messe de communauté à sept heures. Après la messe, l'action de grâces et le petit déjeuner, les élèves m'ont souhaité la bienvenue dans la grande salle d'exercices. Je les ai assurés de tous mes sentiments de bienveillante paternité et je leur ai annoncé que je comptais bien suivre de très près toutes leurs études, qu'ils étaient l'espoir du diocèse et que l'œuvre de l'instruction des clercs était à mes yeux la première de celles qui s'imposent à la charge épiscopale.

Et pour bien leur montrer que mon intérêt n'était pas purement verbal, j'ai assisté le matin à une classe de philosophie, le soir à une classe de dogme et à une classe d'histoire ecclésiastique. J'ai passé la récréation de midi partie avec les sous-diacres élèves du premier cours de théologie, partie avec les philosophes.

Hélas! hélas! que tout cela est loin de ce qu'il faudrait! . .

Les directeurs sont des prêtres du diocèse. Le supérieur est là depuis dix ans et a une grande réputation de vertu et d'intelligence. Sa conversation en effet est très agréable et très réfléchie. Il a de solides principes d'éducation sacerdotale. Il paraît gouverner très bien tout son monde. A-t-il une vue aussi nette des besoins présents de l'instruction cléricale? Visiblement il est content de ce qui se fait, et il trouve que tout est bien. La maison est d'ailleurs son œuvre. C'est lui-même qui, sous la précédente administration, choisissait ses collaborateurs à peu près comme il l'entendait. Aussi tous lui paraissent-ils admirablement dévoués. Et la maison paraît avoir un seul esprit — autant qu'on peut juger en un jour, et quand on est chef, — il semble bien qu'il y ait accord de tous pour l'œuvre commune, on n'aperçoit pas trace d'une opinion discordante, ou même d'un dissentiment. J'ai interrogé en particulier plusieurs professeurs pour leur demander la raison de telle ou telle pratique, tous m'ont répondu de même manière et avec le même air de profonde conviction. Donc il y a ici communauté de vues, unité d'esprit et de direction. Cette maison a une âme, et une seule âme. Et cela est assurément très bon. Nous avons par là avec des prêtres du diocèse — ce qui à mes yeux n'est pas un désavantage — un des principaux avantages que l'on a quand on a recours aux services d'une congrégation.

Maintenant que vaut cette âme? Comment cette direction unique forme-t-elle la volonté et l'intelligence des clercs, la volonté par l'éducation, l'intel-

ligence par l'instruction?... La méthode de direction spirituelle empruntée en partie à M. Ollier, en partie à saint Ignace, ne me paraît pas mauvaise, et le supérieur est certainement un homme très avancé en vertu. C'est une âme haute et forte, avec de gros partis pris et de très étranges lacunes. Il est bon que je me rappelle ici son portrait physique, c'est le meilleur moyen pour pénétrer dans son intérieur.

L'abbé Corbon est de haute taille, les épaules carrées, la tête grisonnante et les cheveux ras, les traits gros non sans finesse, les paupières très souvent baissées voilent l'œil noir qui de temps en temps vous regarde bien en face, brillant sous des broussailles de sourcils gris; les mains fortes et nerveuses demeurent ordinairement cachées dans les amples manches de la soutane, on devine sous le drap noir un grand corps osseux et musclé, solide et comme taillé à la hache dans le cœur de quelque vieux chêne. Dans les couloirs de son séminaire il marche lentement quoique à grands pas, s'arrêtant de temps en temps comme pour ponctuer la conversation, quelquefois aussi pour rire d'un bon rire franc et sonore autour duquel se forment comme des ondes de saine gaieté. Dès qu'il paraît dans le jardin ou dans les corridors du rez-de-chaussée où se tiennent les récréations, il est aussitôt entouré. C'est à qui des maîtres et des élèves viendra causer avec lui, entendre ses récits variés, prendre sa part de la bonne humeur qu'il répand autour de lui. Nature à la fois abrupte et singulièrement affinée par l'éduca-

tion et l'habitude de la vie mystique, il réunit en lui la force du paysan et la douceur de l'homme d'église. C'est un fort et aimable mélange des vertus acquises et des qualités les plus spontanées. Il exerce autour de lui, on s'en aperçoit tout de suite, une véritable séduction. Déjà on m'avait parlé de lui comme d'un homme vraiment supérieur— sans calembour, ajoutait le vénérable doyen du chapitre, M. de l'Ormeau.

C'étaient jadis les jésuites qui avaient la direction du grand séminaire. Ils partirent en 1881 sur les instances du gouvernement, mais durant les vingt ans qu'ils étaient restés ils avaient formé d'excellents élèves. Ces élèves devenus prêtres séculiers purent sans trop d'encombre les remplacer dans les chaires. Mais la direction trop souvent manqua. Cependant, de 1890 à 1900, un supérieur est resté qui est mort à la tâche et qui paraît avoir réussi. Mais de 1900 à 1910 il ya eu trois supérieurs, dont aucun n'a pu tenir. Enfin en 1910, mon prédécesseur chargea l'abbé Corbon, alors professeur d'Écriture sainte, du gouvernement de la maison. Ce fut un coup d'audace d'appeler un homme de trente-cinq ans à peine à une charge pareille. L'audace fut heureuse et mon prédécesseur, malgré une opposition très forte, montra qu'il avait du caractère et du coup d'œil.

L'abbé Corbon a donc d'éminentes qualités, mais il a, et je m'en suis bien aperçu en causant hier très longuement avec lui et en le faisant parler beaucoup plus qu'en parlant moi-même, l'envers de ces qua-

lités. Volonté énergique et dominatrice, il se rend malaisément aux idées d'autrui ; intelligence droite et pénétrante même, mais sans largeur, il a une peine extrême à sortir de ses idées coutumières ; à vrai dire, il ne voit rien en dehors ni au delà. Le monde finit où s'arrête sa pensée, et tout ce qu'on peut lui dire est pour lui non pas comme de l'hébreu, car il sait l'hébreu, mais comme du tartare ou du chinois.

J'aurai donc du mal à lui faire accepter les réformes indispensables. Il faut pourtant qu'il les accepte lui-même, car on ne fait bien que ce à quoi la volonté tout entière est adonnée et il est une force trop précieuse pour que je veuille me priver de ses services. Ne pouvant agir sur son intelligence, j'agirai sur sa vertu qui est profonde, peut-être même héroïque.

Je vis bien presque tout de suite qu'il se complaisait en son œuvre. En me conduisant au cours de philosophie il m'avait déjà vanté la puissance d'esprit, il m'avait raconté les succès scolaires du professeur, il m'avait annoncé qu'il parlait un latin très pur, vraiment cicéronien et que ses élèves l'adoraient, que, dès le grand séminaire, voyant la pénétration philosophique de ce jeune abbé dans une *concertatio*, il avait eu l'idée de lui confier la chaire de philosophie et que maintenant il faisait merveille. Du reste j'allais bien voir.

Hélas ! je vis en effet.

Dans une haute chaire en face d'une quarantaine de jeunes gens en soutane et en rabat rangés sur

des bancs, un prêtre d'une trentaine d'années expliquait en latin un livre latin, et, le malheureux! au lieu de s'appliquer à parler simplement le latin technique, facile à entendre, il tâchait de l'enjoliver, le saupoudrait de *Verum enim vero*, de *Jam enim* et finissait ses périodes par des *Esse videatur*. Au demeurant il répétait moins clairement le texte du livre sans y ajouter ni un exemple ni une idée. Les élèves cependant semblaient boire ses paroles sans prendre une note, les uns consciencieusement penchés sur le texte de leur livre, les autres le nez en l'air, les yeux fixés sur le professeur quand ils ne venaient pas à la dérobée se poser sur nous.

Il était question du doute cartésien, et le professeur exposait d'après son auteur les six raisons, pas une de plus, pas une de moins — car il prouvait cela même — pour lesquelles on ne pouvait adopter le doute cartésien. *Refellitur, refutatur Cartesius*, répétait à chaque instant le professeur, sans d'ailleurs s'être nulle part donné la peine de faire voir par quelles raisons Descartes a été conduit à formuler son doute ainsi qu'il l'a formulé, de dire quel rôle Descartes voulait assigner au doute *hyperbolique* dans la préparation de la science. *Refellitur, refutatur Cartesius*, on n'est pas sorti de là. Les élèves sont maintenant convaincus que Descartes n'a été qu'un esprit faux, radicalement absurde et animé vis-à-vis de la vérité des plus perverses intentions. Pour eux, Descartes est désormais un excommunié de la pensée; leur professeur procède en effet par ana-

thèmes beaucoup plus que par discussions. Car discuter suppose d'abord l'intelligence de ce qu'on discute. Pour discuter il faut comprendre, la bonne foi seule l'exigerait, et pour discuter, il faut avoir étudié.

Or, ce professeur qui réfute si magistralement Descartes ne l'a jamais lu, pas même le *Discours de la méthode*. Je m'en aperçus bien tout de suite après la classe en causant avec lui et en lui disant :

— Très curieuse, n'est-ce pas, monsieur le directeur, cette théorie du doute cartésien? C'est ce qu'il appelait le doute hyperbolique, n'est-ce pas ?

— Pardon, Monseigneur, doute méthodique. Ce doute fait partie de sa méthode. Il détruit d'abord toute vérité soi-disant pour mieux atteindre la vérité, c'est pitoyable.

-- Vous êtes sûr de « méthodique » ?

— Mais certainement, Monseigneur.

— Et où se trouve très exactement l'expression? Vous souvenez-vous ?

— Mais partout, Monseigneur, dans le *Discours de la Méthode*, dans les *Méditations*, dans les *Principes*.

— Ah! vous croyez! Si vous trouvez le passage d'ici ce soir, il faudra me le faire voir; je serais curieux de lire le texte même.

— Mais avons-nous un Descartes, monsieur le supérieur ?

— Assurément, mon ami, bien que cet auteur ne soit pas pour nous d'une grande utilité. Demandez à M. Pascal, le bibliothécaire, il vous le trouvera sûrement.

Pour moi, j'étais bien fixé. Cet abbé si sûr de son fait n'avait jamais lu dix lignes de suite de Descartes. J'essayai ensuite de le dire au supérieur. Mais sans s'arrêter à mes paroles ce dernier cependant ne tarissait pas en éloges auxquels j'étais bien forcé d'acquiescer au moins par des signes ; j'avais beau les faire aussi évasifs que possible, l'optimisme du supérieur les transformait en approbations enthousiastes. J'essayai cependant de faire entendre qu'il faudrait donner aux élèves l'intelligence des systèmes qu'on expose, et que souvent il est d'autant plus facile de les réfuter qu'on les comprend mieux.

— Ici, Monseigneur, nous professons que l'erreur c'est le néant. Le néant ne se comprend pas, on ne saurait l'expliquer. L'erreur, on ne l'explique pas, on la combat et on la détruit.

Et en parlant ainsi le supérieur marchait à grandes enjambées, faisant de son poing énorme un geste effrayant.

Il n'y avait rien à répliquer.

Le soir, à la classe de dogme, à la classe d'histoire ecclésiastique, à peu près même spectacle.

Le professeur de dogme est encore un jeune abbé. Il parle un latin moins ambitieux et plus clair que son collègue de philosophie. Comme lui, il explique un livre et expose des séries de déductions. Rien n'indique où finit la définition dogmatique, où commence l'argumentation purement théologique. Il était question de la Trinité et, Dieu me pardonne ! on eût cru que l'auteur et conséquemment le professeur s'étaient donné pour tâche de rendre clair le

mystère. Les textes de l'Écriture, les définitions des conciles sont noyés dans les paroles de l'auteur, aucune vue synthétique ne vient montrer la profondeur et la beauté du mystère, les ressources que l'âme religieuse peut en tirer. C'est froid, sec, et avec une apparente clarté cela brouille tout. Pas un développement historique qui fasse comprendre comment la définition du dogme s'est peu à peu fixée dans l'Église.

Le professeur d'histoire ecclésiastique est un vieillard, président de la Société d'archéologie de Châteaurenard, grand collectionneur de pierres et de silex, qui a écrit des mémoires intéressants sur des sujets d'histoire locale, mais qui n'a ni critique ni érudition générale. Il racontait aux élèves, quand je suis entré, l'apostolat de saint Martial à Limoges, avec une multitude de détails puisés dans les bréviaires du moyen âge. Il m'a gravement exposé lui-même qu'il croyait être beaucoup plus utile aux élèves en leur racontant en détail les origines du culte chrétien en France qu'en leur donnant une idée vague des événements ecclésiastiques de l'Orient, qui ne les intéressent guère.

Ce vénérable vieillard est célèbre par la joute qu'il soutint il y a vingt-cinq ans avec un membre de l'Institut et professeur à l'Institut catholique de Paris. Il a, m'assure-t-on, pourfendu cet abbé Duchesne qui cependant a la réputation d'un très grand et très respectable savant, le premier qui ait depuis la Révolution fait pénétrer la soutane dans les assemblées scientifiques.

J'ai durant les récréations essayé de faire causer les élèves. Les rares qui ont bien voulu m'ont fait voir tout le verbal de leur instruction. En philosophie, en théologie, ils ne paraissent rien voir au delà de ce que leur dit leur manuel, de ce que leur répète leur professeur. J'ai fait appeler chez moi pour les voir à part les deux premiers de chaque cours, j'ai trouvé là des intelligences remarquables, mais en partie déformées. En littérature, en histoire même, ils ont de grandes curiosités ; en philosophie, en théologie, aucune. A peine si l'un des douze m'a paru voir que la philosophie dépassait les bornes du cours qu'on leur fait. Et je crains bien que les échappées de celui-là ne lui soient pas inspirées par le bon esprit.

Chose étrange en apparence ! le cours où on leur enseigne le moins de choses véritablement scientifiques, celui d'histoire ecclésiastique est peut-être celui qui les déforme le moins. Ils sont intéressés, curieux des problèmes qu'ils ont entrevus. Ils ne doutent pas de la science du professeur, ils ne se doutent pas de son défaut de principes de critique, ils croient tout ce qu'il leur enseigne ; mais ce brave homme est vraiment très érudit, il leur raconte les détails des choses, ils voient alors tout l'intérêt de l'histoire, ils saisissent quelque chose de son infinie complexité. De plus, ayant dans sa vie soutenu force discussions, le professeur les raconte et initie un peu par là ses élèves à la vie intellectuelle. Tout en adoptant ses dires, les élèves se passionnent pour ces discussions, ils lisent les objections faites à

leur maître et les réponses de ce dernier. Ils se doutent bien que, sur toutes les époques et sur toutes les questions, il doit y avoir matière à des discussions semblables. Et ainsi, sans savoir ce que c'est que la critique historique, sans savoir d'histoire, ils ont en quelque chose le sens de l'histoire. C'est qu'aussi bien, si l'abbé Frugeaud n'a pas de critique, il a la passion de la recherche et quelques parties d'un historien. Tandis que ni le professeur de philosophie n'est philosophe, ni le professeur de dogme théologique. Ni l'un ni l'autre ne se croirait autorisé à avoir une pensée personnelle sur un point quelconque. Et je crois, en effet, que ce pourrait être dangereux. Pourtant c'est la vie seule qui donne la vie et comment des pensées mortes pourraient-elles engendrer des pensées vivantes?

Ces jeunes gens sont loin heureusement d'avoir leur intelligence éteinte. Ils aiment fort les lettres et paraissent goûter pour les avoir fréquentés les auteurs classiques. Les questions de chant, de musique les passionnent. Les questions sociales excitent au plus haut point leur curiosité. Pour les sciences, ils n'ont pas l'air de se douter qu'elles servent à autre chose qu'à fournir des objections contre les récits bibliques et les moyens d'y répondre. Durant les six années de grand séminaire, deux de philosophie et quatre de théologie, on ne trouve pas une heure libre pour les sciences. Il est vrai que la quatrième année de théologie ne dure guère que quatre ou cinq mois, terminée par l'ordination de la Trinité, que ces cinq mois sont presque tout entiers consa-

crés à apprendre les parties plus spécialement techniques des rites ou du manuel du confesseur.

En revanche, presque la moitié du cours de philosophie est enseignée *more theologico*. Sous le prétexte que la morale est commune à la théologie et à la philosophie, on enseigne théologiquement la morale. On fait entrer aussi beaucoup trop de théologie dans la métaphysique et dans la psychologie. Par là on brouille toutes les questions, on mêle le dogme à tout et on fait des opinions les plus libres autant d'hérésies. Ainsi s'explique le ton tranchant, dogmatique de tant d'ecclésiastiques sur tant de questions. Les plus doux, les plus modestes et les plus indulgents des hommes dans le commerce de la vie deviennent en matière intellectuelle arrogants, superbes et intransigeants. Personne ne leur a fait comprendre que les vertus pratiques ont leur application dans les choses de l'intelligence, que la bonne foi scientifique est commandée par la même raison qui nous défend le mensonge, que toutes les minuties de la critique, toutes les réserves du langage et de l'expression ne sont que des précautions exigées par la bonne foi, la modestie et l'honnêteté. Cependant ils ont appris dans leur cours de morale que la tempérance est une vertu, que la véracité en est une autre et que la prudence est la première des vertus intellectuelles. Et si on leur avait développé ce traité de la prudence, tel qu'il est dans saint Thomas, avec quelques préoccupations modernes, avec l'œil ouvert sur le monde qui marche et qui nous entoure, on leur eût pu faire voir toutes les règles de la cri-

tique et de la méthodologie modernes implicitement ou explicitement contenues dans le texte du grand docteur.

Hier soir donc vers les cinq heures, j'avais bien vu la nécessité d'une réforme et d'une réforme profonde. Il n'y a que les professeurs de morale et d'Écriture sainte que je n'ai point entendus. Mais j'ai causé avec eux et ils me paraissent moins que les autres au-dessous de leur tâche. Ils sont l'un et l'autre d'âge moyen, le professeur d'Écriture sainte est en même temps chargé du cours d'éloquence sacrée. A en juger d'après sa conversation il ne doit pas fournir aux jeunes gens de très bons modèles d'improvisation. Il fait aussi un cours facultatif d'hébreu que suivent une vingtaine d'élèves. Il ne me paraît pas très savant, mais il a une grande expérience des questions et il aime la parole de Dieu. Il y cherche seulement ce qu'il convient d'y chercher, les sources du dogme et l'inspiration morale.

Le professeur de morale a une grande expérience du confessionnal. Il est le consultant attitré de tous les confesseurs dans l'embarras. Il a acquis par là une science solide et son esprit délié paraît très apte à saisir les nuances les plus subtiles. Je crains seulement qu'il ne dirige son enseignement de façon trop exclusivement intellectuelle, travaillant plus à former en ses élèves des juges de la conscience d'autrui que des consciences morales.

Vers les cinq heures mon enquête était à peu près terminée. Mais je sentais aussi que, si je voulais conserver mon supérieur — et je le voulais — il me

fallait temporiser et chercher des biais. Je réunis donc dans ma chambre tous les directeurs, et, après leur avoir exprimé toute ma satisfaction de la piété et de la bonne tenue des élèves, du zèle avec lequel les cours étaient faits, je leur dis à peu près ceci :

— Vous ne vous étonnerez cependant pas, Messieurs, que je me demande si, faisant beaucoup, on ne pourrait pas faire un peu plus encore.

Tous regardèrent le supérieur qui dressa la tête d'un air inquiet.

Je repris :

— Ainsi je vous trouve tous un peu trop chargés. Chacun de vous a deux classes par jour, c'est trop.

Un soulagement se manifesta.

— Je voudrais vous adjoindre quelques auxiliaires. Et, par exemple, un professeur de sciences pour les élèves de philosophie. Nos jeunes prêtres sortent des séminaires sans savoir un mot de physique, de chimie ou d'histoire naturelle. Il y a là une infériorité réelle.

Peut-être maintenant verrez-vous vous-mêmes quelques autres modifications à apporter au régime des études, aux programmes, aux travaux des élèves, aux examens. Peut-être penserez-vous que d'autres cours devraient être ajoutés, un cours d'apologétique par exemple.

Quoi qu'il en soit, je ne veux rien faire sans vous. Je sais ce que vous valez. Je connais la haute vertu, le zèle, l'ardeur pour le bien du chef de cette maison. Je sais quelle âme de sainteté il sait entretenir

parmi vous. C'est de vous que j'attends quelques lumières; je demanderai donc à chacun de vous, en commençant par M. le supérieur, de vouloir bien me rédiger un rapport sur les modifications qu'il y aurait à apporter ou à ne pas apporter aux études, aux programmes ou même au règlement intérieur. Vous pourrez parler de tout, vous avez le droit de tout dire et en toute liberté. Je vous serais reconnaissant, avant de rédiger votre travail, de prendre connaissance de ce qui se fait dans les autres séminaires de France et de l'étranger. La Belgique ou peut-être l'Amérique même peuvent suggérer de bonnes idées. Il faut nous inquiéter de ce qui se fait autour de nous. — Je prierai aussi chacun de vous de transmettre directement son travail à l'évêché, et je vous fais à chacun une obligation de conscience de ne le communiquer qu'à moi. Dites ce que vous voudrez. Votre évêque sera votre seul confident. Je me servirai de tous ces travaux, de ceux du même genre que je vais demander à tous les doyens du sacerdoce diocésain, aux chanoines, aux archipêtres, et je verrai après ce qu'il y aura à faire ou même s'il y a quelque chose à faire. Vous faites le bien, je suis sûr que vous voulez le mieux. Je ne veux rien bouleverser, soyez bien tranquilles; je n'ai même aucune idée arrêtée et préconçue, et enfin je ne veux rien que vous ne vouliez vous-mêmes, le bien des âmes et la gloire de Dieu.

Un silence assez profond répondit à mon petit speech. Tous ces gens étaient fort troublés, malgré mes précautions oratoires. Je me levai alors et me

mis à causer individuellement avec chacun d'eux de toute autre chose que des études. Je tâchai à force de bonne grâce de détruire l'effet de ma douche. Le supérieur seul avait peine à se dérider. Je le pris alors à part et m'entretins avec lui de deux diacres dont l'ordination avait été retardée et qu'on pourrait peut-être ordonner à la Noël. Retombant dans les devoirs ordinaires de sa charge, il reprit toute sa sérénité et, après le diner en commun, nous nous quittâmes tout souriants et les meilleurs amis du monde.

Le 1^{er} décembre. — Dès mon arrivée, dans mon mandement de bienvenue, j'ai dit publiquement aux prêtres et aux fidèles combien j'étais désireux d'entrer promptement en relations avec eux. Dans une circulaire confidentielle, j'ai en particulier exprimé au clergé mon vif désir de voir tous ceux de mes prêtres que des affaires pourraient appeler dans la ville épiscopale. Depuis, il ne se passe pas de jour que je ne reçoive quelque bon curé. Ils viennent dans la matinée, je leur ai réservé l'heure de onze heures à midi. Je les retiens d'ordinaire à déjeuner. L'abbé Butin m'a quelque peu plaisanté et m'a demandé si je voulais faire de l'évêché une hôtellerie, qu'il pourrait se faire qu'elle ne manquât pas de clients. J'ai répondu que je ne voyais pas grand abus à ce que les prêtres en déplacement pour les affaires de leur paroisse fussent quelque peu soulagés de leurs frais par leur évêque, que, pour les autres, quand même ils dîneraient une fois par an chez

moi, je n'en serais pas beaucoup plus pauvre, que j'avais tout intérêt à bien connaître mon personnel et qu'en fin de compte rien n'était plus simple que d'empêcher les abus.

Et, en effet, j'ai fait relever les noms des dix ou douze que j'avais déjà retenus. En consultant d'un coup d'œil ma liste quand on m'annoncera un nom, je verrai tout de suite à qui j'ai affaire. Je me suis arrangé pour cela avec l'abbé Gallet. L'abbé Butin peut être tranquille, il ne se produira pas d'abus.

Mais je suis ravi de causer un peu familièrement avec tous ces braves ouvriers de la vigne disséminés dans les campagnes. Je trouve ici un caractère un peu différent de ceux que je connaissais. Mes anciens confrères étaient plus fins, plus malicieux aussi peut-être ; ceux-ci sont plus exubérants, plus remuants, plus rieurs et plus causeurs, le fond n'est pas moins sérieux chez les uns que chez les autres. Déjà, dans le ministère paroissial, j'avais été toujours frappé de respect en face de la qualité d'âme qu'on rencontre ordinairement dans le clergé, je n'en suis pas moins frappé ici. Beaucoup qui, du dehors paraissent légers, étonnent dès qu'on pénètre, par le fond solide de conscience qui se trouve en eux ; d'autres, frustes et balourds, paysans à peine dégrossis, ont des délicatesses d'âme que les femmes du plus grand monde leur envieraient. Malgré les frottements du siècle, malgré les rouilles qui se forment, les poussières qui s'amassent, malgré le contact forcé avec bien des vilénies, malgré même les faiblesses et les oublis, l'habitude de la chasteté

corporelle a gardé à presque tous des âmes d'enfant. C'est le contact de ces âmes avec les raisonnements des casuistes qui produit ces décisions et ces théories qui scandalisent tant de gens. Pour comprendre le clergé, il faut avoir de très près vécu avec lui, il est presque nécessaire d'en faire partie.

Que faudrait-il pour que nos prêtres catholiques fussent estimés à leur valeur? Simplement qu'ils missent davantage leur langage et tous leurs actes extérieurs d'accord avec le fond de leur être intime. Il leur suffirait d'être connus pour être aimés, car vraiment ils sont aimables. Ils ne savent pas eux-mêmes jusqu'à quel point ils le sont. Ils paraissent frustes, ils sont délicats; ils semblent bourrus, ils sont tendres; ils ont l'air d'aimer la bonne chère, ils vivent de rien et ils ne se plaignent pas; on leur reproche d'être mercenaires et d'aimer l'argent, la plupart, quand ils meurent, laissent pour tout héritage leur soutane, leur bréviaire, des livres, quelques meubles et point de dettes. Ils sont rangés, ni avares ni prodigues, dépensant à mesure ce qu'ils gagnent et en faisant largement profiter les pauvres. Est-ce que dans toutes les paroisses le prêtre n'est pas l'aumônier attitré, le recours de tous ceux qui crèvent le froid ou la faim? On dit encore qu'ils aiment les tables bien servies et qu'ils se rendent bien volontiers aux invitations de leurs riches paroissiens: faut-il donc qu'ils se tiennent à l'écart? Mais combien aimeraient mieux une soupe maigre bien servie par leur vieille Jeanneton dans leur presbytère que ces dîners où les valets à frac noir les

intimident avec leur cravate blanche et leurs favoris !

D'autres ont l'hypocrisie de paraître au dehors ce qu'ils ne sont pas au dedans ; le prêtre catholique a un défaut tout contraire. Il est tellement persuadé que le dedans seul importe qu'il néglige le dehors ; il dit et parle au dehors comme le vulgaire, il se contente de ne pas pécher extérieurement, d'éviter le scandale, il maintient son cœur chaste, ses sens dans l'ordre et son âme en paix ; le reste, paroles et attitudes, l'inquiète peu. Il est comme tout le monde et, sûr de son fonds solide, il se lance en enfant terrible sur des terrains où les autres n'osent pas s'aventurer. Ainsi parfois par ses actions ou par ses paroles il scandalise des gens qui valent certes moins que lui.

D'où il résulte que si l'éducation sacerdotale est excellente pour former le fond, elle ne réussit pas assez bien à mettre les actes ordinaires de la vie d'accord avec ce fond même, le dehors d'accord avec le dedans. Il faudrait que le clergé s'appliquât à exprimer par son langage et par toutes ses façons de faire ses sentiments intérieurs. Vous avez l'âme tranquille, vous n'êtes pas en colère, pourquoi parler d'un ton brusque ? Vous êtes modestes, pourquoi prendre ces airs tranchants et décidés qui paraissent pleins de suffisance ? Vous êtes humbles, pourquoi votre langage sent-il la morgue ? Vous n'aimez pas l'argent, pourquoi en parler souvent et surtout avec ce ton d'âpreté ? Vous êtes charitables, pourquoi raillez-vous même les petits travers ? Vous êtes de

bonne foi, pour rien au monde vous ne voudriez mentir, pourquoi alors ces finesses, ces petits détours, ces altérations légères de la vérité qui ne souillent pas l'âme, je le veux bien, mais qui vous nuisent dans la confiance ou dans l'estime des gens? Pourquoi dans la discussion défigurer les arguments de vos adversaires et triompher non pas de leur idée, mais d'une expression qui leur aura échappé? Cela, dites-vous, est de bonne guerre. Soit, mais c'est de la guerre et vous êtes venus au monde évangéliser la paix. Présentez-vous sans défense au milieu du monde avec la seule cuirasse de votre honnêteté, de votre franchise, de votre vertu; vous êtes les agneaux au milieu des loups, vous devez convertir les loups, vous ne les convertirez qu'en les désarmant par votre douceur et votre innocence.

— Je vois d'ici tel bon ami qui sourit de tout cela et me dit que c'est de l'idylle, du florianisme, de la bergerie et qu'à ce compte les agneaux seront bien vite mangés. Messieurs loups n'en feront qu'une bouchée.

— Mais est-ce ma faute, à moi, si tout cela c'est de l'Évangile? C'est l'Évangile qui est idyllique et pastoral, et non pas moi. Dieu sait que, pour mon compte, si je m'écoutais, j'agiserais d'autre façon. Mais voilà : faut-il s'écouter ou faut-il écouter le Maître? Je pense que c'est lui qui a raison.

Le 2 décembre. — J'en étais là l'autre jour quand je fus interrompu. Je me relis et je me donne encore raison. Je crois qu'on peut renseigner les futurs

prêtres sur les dangers de la vie, les élever de façon à être moins dupes, sans dévelouter leur âme. On peut leur enlever leur naïveté vis-à-vis du monde sans étouffer leur naïveté intérieure. On peut surtout les habituer à plus d'expansion, à se faire une idée plus juste de l'opinion des gens.

Jadis le prêtre, dans les milieux universellement croyants, se montrait tel qu'il était, pieux et volontiers sermonneur. Ceux qui se seraient permis des plaisanteries un peu trop fortes ou une tenue un peu libre, auraient scandalisé aussitôt leur monde. Depuis, sous prétexte qu'il fallait ne pas éloigner les gens et se faire tout à tous, on a vu un petit nombre d'ecclésiastiques affecter un langage plus libre, des manières moins dignes, une tenue moins réservée. J'en ai entendu qui disaient : « Eh ! ne sommes-nous pas des hommes comme les autres ? » et j'en ai vu qui ne faisaient pas ostensiblement leur signe de croix avant de se mettre à table, j'en ai vu d'autres lire dans des lieux publics des journaux universellement connus comme licencieux. « Il nous faut tout lire, » me disait l'un d'eux.

Eh ! oui, cher confrère, nous sommes obligés de tout connaître, encore que nous ne soyons pas tenus à nous y plaire ; mais nous ne sommes pas obligés de lire en public des journaux pornographiques et de scandaliser à la fois et les croyants et les autres. Oui, les autres, plus respectueux de notre état que nous-mêmes et qui ne conçoivent pas que l'état ecclésiastique puisse s'accorder avec certaines lectures. Que peuvent de même penser les incroyables.

de celui de nous qu'ils ne voient pas faire avec respect dans une église qu'il visite le signe de croix ou bien la gémuflexion? Ils nous estimeront bien davantage de nous voir mettre de la religion partout, et peut-être riront-ils, mais dans le fond ils ne s'étonneront point. Et même ils ne riront pas, car nous ne sommes pas des hommes comme les autres. Elle est fausse cette parole qui court dans les rangs d'un clergé qui prétend n'être pas « vieux jeu ». Si nous étions des hommes comme les autres, pourquoi nos vœux, pourquoi l'onction sacerdotale, pourquoi notre tonsure et notre soutane? Ah! je sais bien qu'il y en a qui prétendent que ce costume les gêne dans leur apostolat. Est-ce bien dans leur apostolat?... — Non, nous ne sommes pas des hommes comme les autres, les autres ont le droit de ne se donner pour but que la justice et leur propre salut; nous, notre vocation nous a imposé pour but le salut des autres. Nous ne pouvons nous sauver qu'en sauvant les autres, et notre âme ne sera justifiée que par la justification des autres. Et par conséquent nous ne devons pas agir tout à fait comme les autres.

Je reconnais volontiers que le prêtre doit se faire tout à tous et donc se prêter aux jeux décents, aux honnêtes plaisanteries. Il y a une limite à garder qu'il faut savoir découvrir. Il vaudrait mieux rester trop « vieux jeu » et ennuyer qu'être trop « nouveau jeu » et n'être point respecté. Mais où nos vénérés ancêtres des deux derniers siècles avaient tort, c'était quand ils assuraient que le respect est atta-

ché à une certaine tenue un peu trop extérieurement guindée. Un ecclésiastique peut demeurer respectable et prendre part à tous les honnêtes divertissements. Rire n'est pas un mal, au contraire, et il n'est pas nécessaire de tenir constamment les mains cachées dans les manches de la soutane, ni d'avoir les yeux toujours baissés vers la terre quand ils ne sont pas levés au ciel. J'aime au contraire qu'on regarde en face. Je veux que le fond de l'âme soit bon et qu'après on laisse l'intérieur modeler de lui-même l'extérieur. La tenue ainsi n'aura rien de raide, d'affecté, la parole ne sera point apprêtée, comme elle l'était un peu trop dans le « vieux jeu » ; et ni la parole ni la tenue ne risqueront d'aller vers le licencieux et le débraillé, comme il arrive parfois chez les partisans du « nouveau jeu ».

Il faut donner à nos jeunes clercs de l'aisance dans les manières, les habituer à marcher avec précision et avec souplesse, ôter à leurs membres la raideur qu'ils ont d'ordinaire pour faire de leurs corps les instruments dociles de l'âme. C'est toujours le grand mot : « Aimez et faites ce que vous voudrez. » Que la charité de Dieu règne et qu'elle transparaisse et qu'elle s'exprime ! Mais, il faut pour cela que le corps ne lui refuse pas l'expression.

Le 8 décembre. — Rien ne m'a plus confirmé dans les pensées précédentes que deux réunions que j'ai eues ces jours derniers. Le 3 décembre au soir, j'eus à dîner à peu près tout le clergé de la ville, vicaires généraux, chapitre, curés, vicaires et aumôniers, et

il y a deux jours, j'avais réuni le matin, pour leur permettre de rentrer chez eux le soir même, les curés ruraux les plus voisins de la ville épiscopale. Nous étions à chaque fois une trentaine de prêtres à table.

J'ai l'intention de me transporter le plus tôt que je pourrai dans chacun de mes quatre archiprêtres situés aux quatre chefs-lieux d'arrondissement et là d'inviter aussi les prêtres voisins. Je ferai quatre réunions semblables dans chaque arrondissement et ainsi, en une vingtaine de déjeuners ou de dîners, j'aurai pu voir tout mon monde. Il va sans dire que, ailleurs aussi bien qu'à l'évêché, c'est moi qui ferai les frais. C'est bien assez que l'archiprêtre ou le doyen qui nous donnera l'hospitalité supporte tant d'embarras. Ces frais d'ailleurs ne sont pas énormes. Comme je ne suis pas riche et que je veux être aussi accueillant que possible, les menus épiscopaux seront des plus simples. Trois plats, un fromage, un plat sucré, des fruits secs ou frais selon la saison, suffisent amplement. Un repas de trente personnes dans ces conditions revient à peu près à 70 francs. Je m'en suis rendu compte très exactement. Le dîner des curés de la ville m'est revenu à 77 fr. 50, et celui des curés de la campagne à 66 fr. 80.

Je note ici ces détails pour me rendre un compte bien exact de ce que je fais et de ce qui peut se faire. — Les curés de la ville sont habitués à trouver hors de leur presbytère une chère bien meilleure, mais mes bons curés de campagne étaient ravis. Je me

suis excusé auprès de tous, mais je leur ai dit que je n'avais pas le choix : ou les recevoir très simplement et souvent, ou les recevoir avec plus de recherche et de somptuosité, mais aussi très rarement. Ce sont réunions de simple amitié, agapes fraternelles. Même ceux des citadins qui avaient d'abord imité le rat d'Horace ont paru, après, satisfaits. Il faut dire aussi que la cuisinière que j'ai amenée de Cahuzac est un véritable cordon bleu et qu'elle sait donner même au vulgaire veau aux carottes un arôme très délicat. — Eh! oui, il faut bien descendre à tous ces détails. C'est sur ces grosses assises que repose tout le reste. La cuisine a son importance et les menus jouent leur rôle. Il ne faut pas les mettre au premier rang, mais il ne faut pas non plus les négliger ou les mépriser.

Je pourrai ainsi, moyennant une dépense d'environ 1.500 francs, prendre d'ici quelques mois contact avec tous mes prêtres et avoir une connaissance générale de mon diocèse. Puis viendront les tournées régulières de confirmation où je verrai de plus près les personnages importants de chaque paroisse. Mais déjà je puis dire que je vois bien quel est l'esprit général et le caractère du clergé.

Le caractère est celui même des gens du pays. Presque tous les prêtres que j'ai vus, qu'ils habitent la campagne ou la ville, sortent de familles de petits, très petits cultivateurs, quelques-uns même sont des fils de métayers, des prolétaires ruraux. Quelques fils de bourgeois aisés; parmi les chanoines deux vieux représentants de la noblesse du

pays ; un jeune vicaire de la cathédrale est le fils d'un châtelain des environs ; un assez grand nombre de fils de petits ouvriers urbains, deux ou trois fils de gendarmes. Les fils d'instituteurs qui peuplaient autrefois les séminaires et ne faisaient pas les moins bons sujets ont à peu près disparu. A peine deux ou trois survivent dans le diocèse. Le curé de la cathédrale est un de ceux-là. Le clergé se recrute donc de plus en plus dans les rangs inférieurs du peuple. Les classes éclairées et cultivées détournent systématiquement leurs enfants des séminaires. Il est vrai qu'à mesure que, par la diffusion de l'instruction, le niveau intellectuel s'est élevé dans les campagnes, les plus pauvres des paysans se sont un peu affinés, et il n'y a pas trop de différence de tenue et d'éducation entre les prêtres d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. Mais de plus en plus le clergé est peuple et bas peuple. Je ne prends d'ailleurs pas ici le mot « bas » dans un sens péjoratif, je constate une situation sociale et je ne prétends pas la juger ni surtout la mépriser. Je n'oublie pas que les apôtres furent tous pris parmi les plus pauvres des travailleurs et quelques-uns dans les professions les moins estimées. Et les premiers chrétiens se recrutèrent dans la lie des faubourgs de Rome. Mais cette constatation explique d'abord combien ce clergé a gardé en lui l'empreinte du caractère local, combien il est près du peuple, combien donc il pourrait, s'il voulait et s'il savait, pénétrer aisément dans le peuple qui l'entoure.

Le caractère local est ici très particulier. La race est petite, nerveuse, musclée, les mouvements ont de la décision et la parole de l'animation. Ceux que j'ai vus m'ont paru très vifs sous des dehors froids, mais qui dégèlent très vite pour peu qu'on les pousse et les mette à l'aise. Le fond de la race est l'imagination et aussi la volonté. Ils sont entêtés, ont de l'esprit et font des sottises. L'intelligence proprement dite est moyenne. Quand elle arrive au niveau des autres facultés natives on a vraiment des hommes supérieurs. Ils donnent une impression d'énergie et de mouvement. L'autre soir, après dîner, de vieux curés aux cheveux blancs gesticulaient en causant comme s'ils avaient eu du vif-argent dans les veines. A peu près tous parlent avec facilité et quelques-uns avec éloquence. Mais l'esprit critique leur manque et ils le sentent si bien qu'ils s'enveloppent d'abord volontairement d'immobile taciturnité. Ils sont très réservés tant qu'on n'a pas su les toucher au bon endroit. Mais, si l'on sait faire, les voilà partis, et, pour peu qu'on les voulût pousser, on ne sait jusqu'où ils iraient.

D'autant qu'ayant passé leur première enfance en des milieux très peu raffinés, il leur en est resté quelque chose. Et ils ont bien appris au séminaire d'autres manières et des formules de politesse, mais on n'a pas su fondre dans tout leur être ces manières et ces formules, c'est un vernis tout extérieur qui s'écaille et tombe et, quand ils s'animent, on revoit trop souvent le petit métayer ou le rustre primitif.

Le 10 décembre. — Tous les matins de cette semaine j'ai dit la messe hors de chez moi. J'ai voulu réunir à la cathédrale les messieurs des conférences de Saint-Vincent de Paul, les dames de charité, les jeunes filles des congrégations des Enfants de Marie, les jeunes gens des patronages, enfin les hommes et les dames appartenant à diverses confréries pieuses.

A chacune de ces réunions j'ai insisté sur la nécessité de joindre, aux pratiques de l'œuvre dont on fait partie, la pratique effective de la fraternité chrétienne. J'ai indiqué, dans le tiers-ordre franciscain dont une petite fraternité existe ici au couvent des bons capucins, un moyen pratique et facile pour établir cette fraternité effective.

Dans des entretiens particuliers avec les membres influents des œuvres diverses, j'ai insisté sur cette idée d'une fédération des œuvres dans et par le tiers-ordre. Le tiers-ordre n'exige que la vie chrétienne. Il n'y a pas d'œuvre qui ne demande quelque chose de plus. Donc le tiers-ordre est un minimum. De plus, par son organisation, il permet de réunir et de faire connaître les uns aux autres une foule de bons chrétiens qui se coudoient tous les jours et qui cependant s'ignorent, qui donc ne se soutiennent pas comme il faudrait, ou même qui se contrecarrent sans le savoir.

J'ai demandé aux prêtres directeurs de chacune des œuvres, confréries ou congrégations, d'expliquer le mécanisme très simple du tiers-ordre à tous les confrères et de les engager à demander d'en faire partie.

Si, comme je l'espère, la plupart des dames et des jeunes filles, des hommes et des jeunes gens dévoués aux œuvres consentent à y entrer, je prendrai moi-même, de concert avec les religieux capucins, la direction de la fraternité et j'en ferai l'instrument de la solidarité catholique dans ma ville épiscopale d'abord, dans les principales villes du diocèse ensuite, et enfin dans le diocèse entier. Le tiers-ordre ainsi ne sera pas une œuvre, mais l'œuvre des œuvres, le tronc commun d'où toutes les autres pourront naître. Cela n'empêchera pas les diverses œuvres de conserver leur autonomie, mais cela permettra de renforcer l'esprit chrétien des œuvres et surtout d'amener tous ceux qui sont foncièrement chrétiens à prendre contact, à revêtir davantage une âme commune.

Le 11 décembre. — J'ai écrit aujourd'hui à tous les chanoines, archiprêtres et curés doyens pour demander à chacun de m'exprimer leurs idées sur les programmes des études pour le grand et les petits séminaires.

J'avais à cet effet réuni le conseil épiscopal. Je n'ai pas voulu faire part de mes remarques sur les études du grand séminaire. J'ai simplement indiqué ce qui se fait au dehors, j'ai attiré l'attention du vénérable chapitre sur l'absence de toute éducation scientifique, sur la nécessité d'un cours d'apologétique. Il a été convenu que chacun travaillerait de son mieux, puis qu'une commission dépouillerait tous les travaux envoyés, et en résumerait les con-

clusions qui feraient l'objet d'une discussion en conseil épiscopal.

Nous avons demandé que les travaux soient remis à l'évêché pour le 15 février, époque du commencement du carême. — Le vénérable chapitre aura donc quelques réunions à tenir à l'évêché, et peu à peu il s'habitue à remplir le rôle de conseil que les canons lui ont dévolu.

Parmi les huit chanoines qui composent le chapitre, deux sont très vieux et tout à fait incapables de faire autre chose que chanter au chœur. Les six autres sont valides ; l'un est un ancien supérieur du petit séminaire qui, se trouvant momentanément fatigué, a dû solliciter une stalle au chapitre ; un autre est un ancien curé-doyen qui ayant eu quelques difficultés administratives, a dû se retirer ; des deux derniers l'un est un ancien aumônier de religieuses ; l'autre est un ancien directeur du grand séminaire. Tous d'ailleurs sont des prêtres instruits, distingués, seulement un peu assoupis par la monotonie peu active de leurs fonctions. J'ai l'intention de confier à chacun de ces hommes un office actif. Je ne puis tout voir par moi-même, ils me secondent et iront voir à ma place tout ce qu'il y aura à voir. Aucun d'eux depuis de longues années ne reçoit plus de traitement de l'État, la maigre prébende leur est fournie par de charitables subventions. L'office que je leur donnerai à remplir me permettra de leur venir justement en aide.

Le 13 décembre, le soir. — Je viens de visiter le petit

séminaire de ma ville épiscopale, celui qui, peuplé de boursiers ou d'élèves très peu payants, prépare plus spécialement au sacerdoce. Comme l'autre jour au grand séminaire j'y ai célébré la messe de communauté et j'y ai après passé toute la journée. J'ai voulu aller dans les classes, et je n'avais prévenu personne. Le supérieur a été fort déconcerté, mais il a bien fallu accéder à mon désir.

J'ai assisté le matin à une classe de rhétorique et à une autre en seconde; le soir je suis allé en quatrième et en sixième. Hélas! hélas! que dirai-je? Le professeur de rhétorique a passé plus de vingt minutes à faire réciter des leçons sans une explication, sans une interrogation. Il y avait un morceau de *Polyeucte*, pas un élève n'a été capable de me raconter la pièce. Le professeur tout abasourdi n'a pas eu l'air lui-même de la savoir. En tout cas je n'ai pas osé le pousser. Les élèves n'ont lu aucune pièce du théâtre classique en entier. Et de même pas un sermon complet de Bossuet, pas une oraison funèbre. Ils n'ont que des livres de morceaux choisis et n'apprennent que des fragments.

Puis le professeur a indiqué les leçons. Il a fait traduire par un élève les quinze vers de l'*Enéide* qu'il donnait pour la classe du lendemain. Puis, sans autre explication, il a simplement indiqué vingt vers français à apprendre à la suite. Il a expliqué quelque peu les deux pages suivantes du manuel de rhétorique. Il s'agissait des figures, en particulier des tropes, et le professeur a paru tout heureux de faire bien comprendre aux élèves les différences profondes

qui séparent l'une de l'autre l'antonomase et la métonymie. Mais de leur faire remarquer l'emploi des figures dans les auteurs, surtout de leur expliquer les raisons psychologiques solides qui font correspondre les figures aux passions de l'âme et qui permettent dès lors de rester naturel au style le plus figuré, tandis qu'un style presque dénué de toute figure pourra s'écarter du naturel, c'est de quoi il n'est pas question. Des mots, des phrases ; des phrases, des mots, pas de pénétration, pas d'intelligence.

Et pas la moindre critique. J'ai voulu moi-même pousser un peu les élèves. Ils ne doutent pas de l'existence d'Homère ! Ils ne pensent même pas que les textes de leurs livres pourraient bien être différents de celui que les auteurs avaient rédigé. Ils admirent sans discernement tout Virgile, tout Cicéron et tous les classiques. C'est classique, donc c'est beau. Ils savent quelques noms littéraires, des dates et des titres d'ouvrages, mais ils récitent des jugements tout faits sans en avoir compris la justesse. Ce sont des esprits morts, éteints et condamnés à la lettre. Pourtant quelques-uns paraissent intelligents. Deux ou trois sur les seize rhétoriciens paraissent suivre avec intérêt mes interrogations, et je vois encore briller la flamme du petit œil noir de l'un d'eux, au second banc, tout noir et tout gros, engoncé dans sa blouse noire, dont la physionomie mobile s'ouvrait et semblait à chaque idée nouvelle s'épanouir. C'est un meurtre d'amortir ainsi ces intelligences.

Les élèves récitent et lisent de façon monotone

sans la moindre expression, presque sans ponctuation. Dans toutes les classes c'est la même chose. On les exerce partout à lire *recto tono*, à cause, m'a-t-on dit, de la lecture au réfectoire. Si les lecteurs voulaient lire avec des intonations ils seraient ou ridicules ou prétentieux; dans le premier cas, cela nuirait à la discipline; dans le second, à la modestie individuelle.

En seconde, j'ai assisté à une leçon d'histoire. J'avais demandé au supérieur s'il avait un professeur spécial pour cette branche si importante de l'enseignement, il avait été tout heureux de pouvoir me répondre par l'affirmative. J'étais satisfait moi-même, quand le supérieur a ajouté :

— Le professeur est très intelligent. Il faisait la troisième depuis deux ans, il tenait bien sa classe et les élèves savaient bien les examens. Cette année, le professeur d'histoire a été appelé à une cure, j'ai prié Messieurs les capitulaires de nommer le professeur de troisième professeur d'histoire.

— Ah! dis-je. Il vous en avait manifesté le désir?

— Oui, car il a ainsi deux heures de classe de moins par semaine.

— C'est une raison. Mais a-t-il une vocation spéciale pour l'histoire?

Le supérieur me regarda d'un air étonné. Voyant qu'il se taisait, je repris :

— Je veux dire : A-t-il fait des études spéciales d'histoire? Est-il, par exemple, licencié d'histoire?

— Mais cela n'est pas nécessaire, dit le supérieur. Il n'a qu'à suivre le cours.

— Ainsi, il explique un livre sans y rien changer?

— Et il fait un résumé de chaque chapitre que les élèves apprennent par cœur.

— Et si le livre se trompe?

— Mais nos livres sont bons et faits dans un esprit excellent.

— A-t-il au moins à sa disposition les grandes histoires, les ouvrages d'érudition solide qui font autorité sur chaque époque, afin de pouvoir s'instruire s'il le désire?

— Assurément. Nous avons à la bibliothèque l'Histoire universelle de Cantu et l'Histoire de France d'Amédée Gabourd.

— Et comme histoire ecclésiastique?

— Nous avons Darras en vingt-quatre volumes, le Darras complet, Monseigneur.

— Et vous ne recevez aucune revue? Avez-vous la *Revue des questions historiques*?

— Mais non, Monseigneur, la maison ne reçoit que le *Globe catholique*, le journal auquel l'évêché est abonné.

Sur cet entretien nous entrâmes dans la classe de seconde. Le professeur dictait consciencieusement un résumé du règne de Louis XI. Les élèves écrivaient.

Je demandai au professeur s'il en avait pour longtemps.

— Pour une petite demi-heure, Monseigneur. Nous avons passé la première heure à réciter. Je dicte maintenant le résumé que j'expliquerai ensuite.

— Voulez-vous faire réciter la leçon précédente à un élève, monsieur l'abbé?

Un élève se leva, et je pus voir sur un cahier que j'avais pris à côté de moi qu'il récitait textuellement son résumé. La récitation dura trois minutes. Quand il eut fini, il se rassit tout simplement.

Le résumé très sec n'est plein que de dates et de faits. Il était question de démembrement de l'Empire grec et de la formation de l'Empire ottoman. Je demandai à l'élève qui venait de réciter s'il pourrait me faire un croquis au tableau de la marche conquérante de Mahomet II. L'élève se leva, rougit, regarda le supérieur qui regarda le professeur, lequel ouvrait de grands yeux. Les têtes des élèves se levaient, quelques-unes mutines et malicieuses, la plupart stupéfaites. Il y eut un moment d'embarras pénible. Je le fis cesser aussitôt en priant le professeur d'expliquer la partie de son résumé qu'il venait de dicter. Il répéta, en d'autres termes, ce qu'il venait de dicter et, complètement édifié, je sortis avant la fin de la classe.

Je fus le soir moins mécontent de la quatrième et surtout de la sixième. Les élèves savent leur grammaire, appliquent les règles. On leur explique de façon suffisante le sens littéral des textes. On a l'air de travailler. Les professeurs ne sont pas de grands savants ni même des érudits; les grammaires sont de vieux rudiments fort démodés. Mais est-il nécessaire pour apprendre le mécanisme des langues d'avoir tant d'érudition? En sixième j'ai trouvé un jeune professeur, prêtre seulement depuis cette année, qui a expliqué de façon charmante une fable de La Fontaine. Il y a mis de l'esprit, de la bonne

humeur, il a fait rire ses petits bonshommes; ce n'était peut-être pas très littéraire, mais c'était vivant.

A la récréation de midi j'ai causé avec tous les professeurs. Les professeurs de rhétorique, de seconde, d'histoire, ont l'air d'être les oracles de tous les autres. Ils sont très simples sur tout le reste et causent avec bonhomie; mais dès qu'on vient à parler littérature ou histoire, ils se posent et prennent un ton d'oracle. Ils sont écoutés avec révérence. Pourtant il y a quelque rivalité entre la rhétorique et la seconde, et le supérieur m'a confié que le premier tenait fermement pour les classiques, tandis que le second inclinait quelque peu vers les romantiques.

J'ai fait venir la conversation sur un ouvrage récent et qui fait beaucoup de bruit traitant des altérations apportées aux manuscrits primitifs du *Pentateuque*. D'après son auteur, les textes primitifs, en plusieurs passages qui ont trait à l'histoire extérieure du peuple de Dieu, auraient été notablement altérés en passant d'Orient en Occident. Cela résulterait d'une très ancienne copie du *Pentateuque* écrite sur papyrus et découverte en Égypte ces temps derniers.

J'ai lancé la conversation et me suis après contenté ou à peu près d'observer. Au bout d'un moment de calme et de lentes paroles prononcées par le supérieur, puis par le professeur de rhétorique, peu à peu le ton s'est monté, et la conversation s'est engagée avec une vivacité étonnante.

Pas de discussion d'ailleurs sur le texte, ni sur le fait. Le fait est-il vrai ou faux ? peu importe. La nouvelle copie ne peut être qu'apocryphe. L'Écriture ne saurait avoir été altérée. A quoi l'abbé Maleville qui m'accompagnait faisait remarquer que les erreurs des copistes ne sont pas les erreurs des auteurs mêmes, que si les auteurs avaient été inspirés, les copistes n'avaient pas reçu la même divine assistance. Il a eu beau mettre des sourdines, usant de « peut-être » et de « il est possible », j'ai vu le moment où les choses se gâtaient. Le professeur de troisième, un grand brun au nez mince, au menton saillant, aux lèvres pincées, a pensé l'injurier, et le professeur de cinquième, un gros blond aux joues grasses et fleuries de rose, paraissait le regarder un peu comme l'antéchrist.

De là nous sommes passés à la philosophie et à la littérature. Les jugements sont devenus ici un peu plus motivés mais non moins tranchants. A peine deux ou trois bons écrivains au XIX^e siècle, Chateaubriand, de Maistre et Louis Veillot. La philosophie est nulle. Et ce n'est pas étonnant, on n'a pas voulu retourner à la lettre de saint Thomas. — Ah ! mes pauvres petits séminaristes peuvent se flatter d'avoir pour professeurs des esprits bien formés et bien ouverts !

Mais en revanche, quels braves gens ! Quelle naïveté ! Quelle spontanéité de sentiments, puis, quel dévouement à leur œuvre et aux choses de Dieu ! Quelle modestie profonde sous cette jactance apparente ! Ils connaissent à merveille tous les élèves,

chacun d'eux s'intéresse à tous. Ils les aiment, jouent avec eux, leur sourient ou leur adressent un mot aimable quand ils les rencontrent dans les corridors. C'est vraiment une famille où se sent l'union, la confiance et l'affection réciproques. Ils ne cherchent qu'à se faire valoir les uns les autres, et le supérieur est le premier à donner l'exemple de l'oubli de soi. Belles âmes, grands cœurs, généreux esprits, nobles consciences, tous ceux qui vous connaissent et vous ont approchés de près ne peuvent que vous admirer.

J'ai vu en particulier le supérieur d'abord et puis chaque professeur. J'ai dit nettement ce qui me paraissait ne pas aller. Le supérieur, qui est un homme droit et tout d'une pièce, m'écoutait avec réflexion pendant que je parlais, et quand j'eus achevé il me dit :

— Monseigneur, je crois comprendre ce que désire Votre Grandeur. Pour moi, je serais impropre à y travailler. Je n'aurais pas ce qu'il faut. Nos enfants sont pieux, ils sortent d'ici, c'est au moins l'avis de M. le supérieur du grand séminaire, bien préparés à suivre leur vocation et suffisamment instruits. Ils réussissent dans leurs études ecclésiastiques aussi bien pour le moins que ceux de l'autre petit séminaire du diocèse où les études se font d'après des idées plus rapprochées de celles que Votre Grandeur vient de m'exprimer. En général, ils paraissent à ces messieurs du grand séminaire plus dociles et mieux formés à la piété. Je ne puis donc condamner un système qui fut celui de nos pères dans le sacerdoce

et qui a donné, qui donne encore de bons résultats.

De plus, je ne me sens pas assez instruit moi-même pour surveiller l'enseignement de chaque professeur. Ces messieurs s'acquittent avec zèle de leur tâche. Ce sont tous d'anciens élèves de la maison, ils en connaissent l'esprit et travaillent à le maintenir. Il y a peut-être ailleurs des professeurs plus savants, je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup qui s'acquittent de leurs fonctions avec plus d'intelligence et avec autant de zèle.

Je ne répliquai rien et demeurai silencieux.

Le supérieur s'échauffant, reprit :

— Et pensez-vous vraiment, Monseigneur, qu'il soit tellement urgent de donner à tous les prêtres le goût de la science? qu'il soit bon de faire lire à ces adolescents que nous formons avec tant de soin des pièces de théâtre toutes brûlantes d'un amour profane quand ce n'est pas de passion lubrique? qu'il soit utile de développer en eux l'esprit critique? Cet esprit critique ne risque-t-il pas de faire d'eux des esprits inquiets, des volontés rebelles, pour tout dire, des mécontents, des frondeurs et peut-être des révoltés? L'innocence des mœurs, la docilité, la piété, me paraissent être, au contraire, les vertus sacerdotales les plus essentielles.

Je répondis :

— Mon cher supérieur, je ne crois pas que la science puisse nuire à la piété. J'ai connu des savants très pieux. Il me semblait au contraire que la science était dans les temps anciens un apanage, presque un privilège du clergé, puisqu'on la nommait *clergie*. Je

ne puis arriver à penser que l'intelligence puisse gâter quoi que ce soit. Non, pas même l'obéissance. Car l'obéissance n'est effective que lorsqu'elle est intelligente. Elle n'est non plus méritoire qu'à cette condition. Dieu me préserve de serviteurs bien intentionnés mais imbéciles ! En tout et partout Dieu nous préserve des imbéciles ! Rappelez-vous l'Ours de La Fontaine que votre professeur de sixième nous expliquait si bien ce matin. Je ne fais cas que de docilités intelligentes qui savent ce qu'elles font et ce qu'elles sacrifient.

Pour l'esprit critique, celui que je voudrais voir se développer, le vrai, loin d'être le mauvais esprit, ainsi que vous paraissez le craindre, constitue, au contraire, en lui-même un très bon esprit. Car il consiste non pas à ne rien croire, à ne rien admirer, à discuter sans fin tous les ordres et toutes les décisions, mais à ne pas croire sans raisons valables, à n'admirer qu'à bon escient et à n'obéir qu'aux autorités. Je sais qu'il y a un esprit critique destructeur, exagéré et mauvais. Ce n'est pas le vrai. Le véritable esprit critique est juste et celui-ci ne l'est pas. Pensez-vous d'ailleurs, monsieur le supérieur, que l'homme ne critique pas naturellement les décisions qui lui déplaisent ? Je n'ai pas encore fait beaucoup d'administration, mais j'en ai fait assez et surtout j'ai assez vécu pour savoir que les prêtres qui discutent le plus les décisions qui les gênent ne sont pas toujours les plus intelligents ni les plus savants. Critiquer est un besoin de l'esprit de l'homme : par le seul fait que nous pensons, nous jugeons. A moins

d'être de francs imbéciles, nous jugeons en nous-mêmes tout ce que nous pensons, et donc nous le critiquons. J'aime mieux des gens qui aient appris à juger d'après les règles de la justice, de la prudence et de la raison, que des gens qui n'obéissent qu'à leurs impressions et qui jugent à tort et à travers. Croyez-moi, monsieur le supérieur, l'esprit critique, c'est le bon esprit, il canalise et épure de sa malice l'esprit de critique.

— Vous avez sans doute raison, Monseigneur, mais je vous l'ai dit, je ne saurais plus conduire ma maison d'après des principes si nouveaux pour moi.

Je le pensais comme lui. Je me contentai donc de répondre que nous avions du temps devant nous, qu'aucun changement important n'était possible avant la fin de l'année scolaire, qu'en conséquence nous devions tous les deux, lui et moi, ajourner toute décision.

A chacun des professeurs j'indiquai en particulier ce que je désirais qu'il fit dans sa classe, et d'après les renseignements que je pus obtenir d'eux, je pus confirmer mes impressions de la journée : les classes inférieures sont bien faites, les classes de grammaire assez bien et les classes supérieures mal. La raison n'est pas difficile à découvrir : si, à mesure qu'on s'élève, ça va de plus en plus mal, c'est que, à mesure aussi, la classe exige une plus grande préparation professionnelle. En bas le dévouement peut suffire, en haut il ne suffit plus. Tous ces messieurs sont fort jeunes pour la plupart ; le professeur de seconde a dépassé la cinquantaine, mais le plus âgé des autres

n'a pas quarante ans. Ils paraissent animés de la meilleure volonté. Mais quel choix bizarre ! Le professeur de mathématiques faisait la quatrième l'année dernière. Il m'a avoué n'avoir rouvert sa géométrie fermée depuis plus de quinze ans que le jour de la rentrée. On n'enseigne aucune langue vivante. L'économe est chargé des deux cours supérieurs d'instruction religieuse. Cet enseignement est attaché à sa fonction. Haricots et théologie mêlés. Et tout ce personnel est abominablement chargé ! Le préfet de discipline, toujours sur les dents, enseigne aussi la musique et le plain-chant. Du moment qu'on est artiste on doit être disciplinaire. La fêrule et les vocalises vont ensemble. Les professeurs de classes surveillent chacun à leur tour les récréations et les promenades une semaine durant. Leur tour revient chaque cinq semaines. Les deux surveillants sont des minorés placés là en expectative par les directeurs du grand séminaire. Chaque professeur, à partir de la quatrième, a seize heures de classes par semaine : au-dessous, tous font leurs vingt heures.

Tous m'ont manifesté le vif désir de se conformer à mes intentions dans la mesure de leur pouvoir. Je crains que quelques-uns ne le puissent guère.

Le soir, je les ai tous réunis dans le salon qui m'est réservé et je leur ai en quelques mots indiqué ce que j'attendais d'eux. Mettre plus d'eux-mêmes dans leur enseignement ; s'informer davantage, ne pas s'en rapporter autant, eux, les professeurs, à leur manuel, y ajouter, le corriger ; mettre de la vie dans les classes, éveiller les intelligences, exciter les

esprits; s'attacher à mettre dans la tête des élèves moins de mots et plus d'idées. En deux mots : vivre et faire vivre. Pour cela ne rien changer aux programmes ni à l'ordre des exercices, changer seulement d'esprit et, tout en demeurant très pieux, très attaché aux choses de Dieu, donner un enseignement ouvert à toutes les choses de l'âme, à toutes les vérités des sciences et de l'érudition, à toutes les beautés de la littérature et de l'art.

Il me reste à visiter encore mon autre petit séminaire. Celui-ci est mixte, et on y prépare aux carrières laïques aussi bien qu'au grand séminaire. Il est, me dit-on, conduit tout différemment. Je compte y aller vers les fêtes de Noël.

14 décembre. — Je suis allé passer aujourd'hui l'après-midi au collège ecclésiastique Saint-Pierre. C'est un établissement complet d'enseignement secondaire qu'un de mes prédécesseurs fonda en 1880, au moment où les Jésuites furent obligés d'abandonner, à la suite des décrets Ferry, la direction d'un collège qu'ils possédaient à Mortais, l'un des chefs-lieux d'arrondissement du diocèse. Ils ont depuis repris possession de leur établissement et il est devenu très prospère.

Il n'en est pas de même de notre pauvre collège Saint-Pierre. Plus de quatre cent mille francs ont été employés là en constructions. Les frais d'entretien sont considérables. Si encore ces sacrifices servaient à quelque chose ! Mais bien que l'établissement ait été d'abord très fréquenté, peu à peu il a

été délaissé. L'administration défectueuse et brouillonne d'un supérieur trop rempli de lui-même et trop amoureux des adorations de son personnel fit d'abord partir plusieurs des profeseurs — et non les moins bons — contemporains de la fondation. Ils étaient licenciés, et deux d'entre eux ont même quitté le diocèse sans esprit de retour. Ils avaient leur clientèle. Ces départs amenèrent une première désagrégation.

Puis on manqua de sujets licenciés pour remplir les premières chaires. Il y eut des échecs nombreux aux examens. Cependant les Jésuites reprenaient pied à Mortais qui n'est qu'à deux heures de chemin de fer. Mon prédécesseur, pour essayer de conjurer un désastre imminent, remplaça quatre licenciés dans l'établissement. Seulement il n'a pu déplacer les professeurs de rhétorique, de seconde et de mathématiques, en sorte que deux jeunes licenciés ès lettres font la quatrième et la troisième, et un licencié en mathématiques fait la physique.

Tout le reste est à l'avenant. Le supérieur de 1910, première cause de tout le désastre, est maintenant archiprêtre dans un arrondissement. Le supérieur actuel est un brave homme qui erre comme une âme en peine à travers les vastes corridors à peu près déserts. Il y a une soixantaine d'externes ou demi-pensionnaires et seulement trente pensionnaires dans cette maison bâtie pour loger trois cents élèves, dont deux cents internes. Il y a deux élèves en philosophie, trois en mathématiques, trois en rhétorique, une quinzaine dans chacune des classes

inférieures jusqu'à la quatrième. Après la quatrième les parents envoient leurs enfants à Mortais, chez les Pères, ou externes au lycée. Quinze prêtres, dont quatre licenciés et quatre surveillants sont immobilisés pour un piètre résultat. Je les ai trouvés tout découragés, supérieur en tête, tous, je me trompe, le professeur de rhétorique et le professeur de seconde, qui se doutent bien qu'ils ne seront plus jamais les premiers ailleurs, se sont habitués à leur sinécure, et en prennent gaiement leur parti. Les autres, et les licenciés surtout, sont navrés.

Le professeur de philosophie est licencié de grammaire. Comme je m'en étonnais, il me dit :

— J'en ai été fort étonné moi-même, Monseigneur, mais quand j'arrivai ici frais licencié de l'Institut catholique, M. le supérieur du grand séminaire que j'allai voir me dit :

« — Mon cher ami, je vous félicite, vous allez faire la philosophie.

» — Mais je n'en sais pas un mot.

« — Comment! vous avez fait ici deux ans de cette forte philosophie scolastique qui est la moelle des lions, vous avez durant quatre ans étudié la théologie, vous êtes licencié...

« — Oui, mais licencié de grammaire et non pas en philosophie.

« — Qu'est-ce que cela peut faire? Vous êtes licencié, que vous coûtera-t-il d'apprendre ce verbiage enfantin qui est la philosophie des manuels du baccalauréat? »

Voilà comment je fus nommé professeur de phi-

losophie il y a cinq ans. Depuis, j'ai à peu près appris mon métier, mais j'eusse bien mieux aimé enseigner la littérature et la grammaire. Aujourd'hui je ne sais pas si je me suis assimilé ce qu'on appelle la philosophie universitaire, qui pourrait bien être la philosophie tout court, puisque l'Université n'a point de système, et j'ai oublié ma grammaire.

Le propos me frappa. Je remarquai le mot sur la philosophie, je remarquai aussi l'étrange façon de procéder aux nominations. Je fus bien plus stupéfait encore quand, causant avec le professeur de langues vivantes qui enseigne à la fois l'anglais et l'allemand, au moment où je le félicitais de savoir deux langues vivantes, il me dit :

— Malheureusement, Monseigneur, je ne mérite pas vos compliments. J'ai un peu appris l'allemand au petit séminaire de Chignac, pour le baccalauréat, mais je l'avais à peu près oublié six ans après, lorsque, nouveau prêtre, je fus appelé ici, il y a deux ans. Quant à l'anglais, je ne l'ai jamais su.

— Mais alors, comment se fait-il ?...

— C'est ce que je me dis tout de suite, Monseigneur, lorsque après l'ordination M. le supérieur du grand séminaire m'indiqua le poste qui m'était confié. J'exprimai à M. le supérieur mes craintes et mon embarras, il me répondit :

« — Allez, allez, mon enfant, ne vous inquiétez pas. Vous rapprendrez ce que vous avez oublié, vous apprendrez ce que vous ne savez pas. Et puis, vous aurez des grâces... »

Je ne pouvais rien répondre. Je suis venu, et si la

grâce d'état ne m'a pas fait, par un miracle de vertu infuse, apprendre la prononciation anglaise, Dieu a tout de même veillé sur moi, car nous n'avons eu depuis que je suis là aucun élève qui ait eu la fantaisie d'apprendre l'anglais.

— Vous voyez, dis-je en riant, que la grâce d'état n'est pas un mot.

— Sans doute, Monseigneur, mais c'était véritablement tenter Dieu.

Comme j'en pensais autant, et plus même que ce bon abbé, je ne pus rien trouver à répondre.

La conclusion de ma visite, c'est que nous faisons des frais énormes et inutiles.

Les bâtiments, qui comprennent trois corps de logis et autant de vastes cours, sont plus grands qu'il ne faut du double. Or, en sortant du collège, je rencontrai à quelques pas une école libre tenue par les Frères. J'eus l'idée d'entrer. Les élèves venaient de sortir. Le cher frère directeur, tout heureux et quelque peu interloqué de ma venue, me fit visiter sa maison de fond en comble. Il a trois cents élèves entassés dans des salles trop étroites et des cours sans air. La maison coûte au comité six mille francs de loyer. Comme tous seraient mieux là tout près, dans une aile du collège à moitié désert ! L'évêché en serait de six mille francs moins appauvri, et on pourrait peut-être établir une école primaire payante qui serait comme une annexe du collège et servirait à l'alimenter. Justement le bail du local occupé par l'école expire cette année même, le propriétaire augmente ses prétentions, le comité ne sait que

résoudre, et le cher frère est perplexé. Je ne lui découvris pas le fond de ma pensée, mais je lui dis de ne rien résoudre avant de m'avoir revu et, en attendant, de m'envoyer après-demain le président de son comité.

Le 15 décembre. — J'ai vu l'architecte du collège, qui est aussi celui qui a aménagé le local des frères. Il pense pouvoir aménager une aile du collège avec une cour pour leur service moyennant une dépense à peu près insignifiante.

Le 16 décembre. — Le président du comité de l'école libre entre tout de suite dans mes vues. Il consent à payer à la caisse du collège le même loyer qu'auparavant et à se charger de tous les frais d'appropriation. — Je l'ai prié, comme j'avais fait l'architecte, de garder la chose secrète jusqu'aux vacances prochaines.

Je passe tous les après-midi en visites diverses. J'ai vu toutes nos communautés. Nous avons deux écoles libres de bonnes sœurs pour l'enseignement primaire, une salle d'asile, un orphelinat, une crèche, deux pensionnats tenus par des religieuses. J'ai fait sur tout cela beaucoup de remarques qui m'entraîneraient trop loin si je voulais toutes les exposer en détail. Je me contente de noter ici que les écoles primaires, l'asile, la crèche paraissent aller bien, les pensionnats ont très bon aspect; mais je n'ai vu jusqu'ici que des dehors admirablement parés; quant à l'orphelinat une réforme s'impose. Il est tenu par des

religieuses qui ont ici même leur maison mère et dont je suis dès lors le supérieur direct. J'ai voulu tout voir, me rendre compte de tout, et il a bien fallu me faire tout voir. Or, il me paraît que le but poursuivi est à peu près manqué, et cela tient à la même cause qui étouffe et réduit à rien tant d'efforts généreux qui se font chez les catholiques, c'est qu'on prend le moyen pour le but et *vice versa*. Aussi tout va de travers.

Quel est en effet le but d'un orphelinat? C'est d'élever des orphelins ou des orphelines et de les mettre à même de gagner honnêtement leur vie. Il faut donc avant toute chose viser à leur apprendre un métier. Or, c'est précisément ce que l'on oublie ici. Je ne sais pas ce qui se fait ailleurs, je ne parle que de ce que j'ai vu là, rue des Cloîtres, à cinq cents mètres de l'évêché. Je n'ai pas charge de parler pour ailleurs, où sans doute tout va très bien.

Mais ici ça ne va pas. La supérieure, une femme dévouée, active, très intelligente et, comme on dit, très débrouillarde, m'a exposé le mécanisme de son établissement. Avec les produits du travail de la maison, les quelques maigres pensions payées par des enfants moins pauvres et des bienfaiteurs, en y joignant les fruits d'une loterie et d'une quête annuelles, la maison marche, elle s'agrandit même un peu tous les ans de quelques bâtiments nouveaux et de quelques pensionnaires. La règle est que chaque pensionnaire doit fournir un trousseau, payer au moins cent francs par année et rester dans la maison jusqu'à sa majorité. On passe aisément sur la pen-

sion et même sur le trousseau, tant qu'il y a des places libres. Mais la supérieure paraît beaucoup tenir à la dernière clause, et elle avoue cependant que, lorsque les parents retirent leurs filles avant vingt et un ans, elle est bien forcée d'y consentir et qu'elle n'a jamais voulu se résoudre à courir les risques et le tapage d'un procès.

Mais le plus fort n'est pas là. J'ai demandé à la supérieure ce que devenaient ses élèves au sortir de l'orphelinat.

— La plupart se placent comme femmes de chambre ou même comme cuisinières.

— Vous leur apprenez donc à faire la cuisine ?

— Votre Grandeur veut rire ? Et comment pourrions-nous faire ? Ce ne serait pas en faisant cuire nos pommes de terre ou nos haricots que les pauvres enfants pourraient apprendre grand cuisine.

— Sans doute. Mais du moins les plus grandes vont-elles à tour de rôle à la cuisine, pour apprendre à faire la soupe, à éplucher les légumes ? Font-elles enfin le ménage ? Ont-elles l'idée de ce que c'est qu'un marché ? Savent-elles comment on achète et comment on doit s'y prendre vis-à-vis des vendeurs trop exigeants ?

— Mais, Monseigneur, comment voulez-vous ?... Les enfants de dix à douze ans aident nos sœurs à ranger, à balayer, à épousseter. Elles apprennent ainsi à tenir propre un intérieur quel qu'il soit.

Pour la cuisine, si nous employions les enfants, nous aurions beaucoup de choses gâchées, et nous sommes trop pauvres pour pouvoir rien perdre.

— Cependant ne pourrrrait-on pas, de temps en temps, tous les huit jours, par exemple, leur donner une leçon pratique de cuisine, apprendre à celles qui vont sortir dans un an à préparer quelques-uns des plats les plus usuels? Vous avez bien toujours quelques malades que vous gâtez, ces plats ainsi préparés seraient pour elles.

J'ai ouï dire à ma mère, qui s'y connaissait, que, quand une cuisinière savait lier une sauce, elle savait toute la cuisine. Pensez-vous qu'il serait bien difficile et bien coûteux de montrer à vos fillettes comment on fait une mayonnaise, une béchamel ou une sauce tartare? Ce n'est pas la dépense qui peut vous arrêter : on peut faire une mayonnaise pour huit sous.

— Hélas! Monseigneur, huit sous sont une somme encore pour nous. Puis nos enfants sont un peu gourmandes. Quand elles auront goûté ces bonnes choses elles désireront autre chose que notre cuisine.

— Eh! ma mère, j'ai vu en traversant l'ouvroir des jupons brodés et des chemises de dentelle. Pensez-vous que plus d'une parmi ces petites filles n'en désire pas de semblables? Est-ce moins dangereux?

La bonne supérieure resta un moment interloquée. Mais elle se remit bien vite et reprit :

— Mais il faut bien vivre, Monseigneur. De plus la lingerie fine est la seule qui soit maintenant un peu rémunératrice. Dans la lingerie ordinaire, une ouvrière ne peut plus, même avec une machine, arriver à gagner sa vie. En sortant de chez nous, nos en-

fants, comme Votre Grandeur le désire, auront toujours un gagne-pain.

— Est-ce bien vrai, cela même, ma bonne mère ? J'ai vu tout à l'heure à l'ouvroir une de vos enfants qui, après avoir fait une boutonnière, passait son travail à une autre qui appliquait un volant, et tout de suite elle a repris une autre pièce et s'est mise à faire une autre boutonnière. Pensez-vous que, si cette enfant n'a fait dans sa vie que des boutonnières, elle soit capable de faire un jupon ou une chemise ?

Je parlais très gravement. La supérieure se taisait et paraissait fort pensive.

Je continuai :

— J'ai vu encore dans une salle des piles de bas et des vêtements. Celles qui sont dans cette salle en sortent-elles ou ne font-elles que raccommoder ? Et les autres, qui travaillent pour le dehors, ne raccommodent-elles jamais ?

— Oh ! Monseigneur, pour cela votre Grandeur a mal vu. Chacune de nos enfants est chargée elle-même de s'entretenir et punie si elle a un vêtement déchiré qu'elle ait négligé de raccommoder. Nous leur donnons du temps pour cela tous les jeudis dans la soirée. Les vêtements que vous avez vus sont ceux des petites qui ne peuvent les raccommoder elles-mêmes.

— Alors c'est très bien ainsi et j'en suis heureux. Mais vous voyez bien, ma mère, que nous avons quelque chose à modifier. En continuant, vous manquerez complètement votre but.

Vous voulez le bien, c'est évident, le bien de vos

enfants et non pas le vôtre, c'est aussi très clair, ne pensez pas que j'incrimine votre dévouement. Je sais que vous et vos sœurs vous voulez sincèrement bien faire. Mais pour moi il est tout aussi évident que votre institution a dévié.

Vous avez ici, m'avez-vous dit, quatre-vingts enfants, vingt petites qui vous sont tout à fait à charge, trente moyennes de dix à quatorze ans qui ne gagnent rien, mais vous soulagent un peu en vous aidant à de petits travaux, trente grandes dont le travail vous rapporte quelque profit. Ce profit vous aide à joindre tout juste les deux bouts, et vous avez encore besoin de la charité. Naturellement ce profit vous a paru une ressource essentielle, vous avez craint de le diminuer, vous avez travaillé à l'augmenter, c'est ce qui a tout vicié, car c'est de là qu'est venue la division excessive du travail, la spécialisation des ouvrages et l'oubli enfin du but essentiel.

Vous devez former des jeunes filles pauvres au travail et à la piété. Vous leur tenez lieu d'une mère qu'elles n'ont plus. Il faut tout à fait leur en tenir lieu. Si une jeune fille sort de chez vous incapable de tenir son ménage, de gagner sa vie, tout votre but est manqué.

Il faut donc apprendre à toutes, et cela peut très bien se faire entre dix et quatorze ans, à tenir une maison, à éplucher les légumes, à faire la soupe et une grosse cuisine, à raccommoder, à blanchir, à laver et à repasser. Toute femme doit savoir cela. Cependant vous verrez alors les aptitudes se dessiner, vous

verrez celles qui pourront plutôt faire des cuisinières, celles qui pourront plutôt servir comme femmes de chambre, celles enfin qui seraient capables d'apprendre un métier. Vous pousserez alors chacune dans sa voie propre, mais en ayant toujours soin que toutes sachent au sortir de chez vous tailler une robe et un vêtement d'enfant sur un modèle, les faire de toutes pièces, couper et coudre une chemise d'homme ou de femme, un jupon, une camisole et un pantalon, repasser enfin une chemise d'homme avec son faux-col et ses manchettes, sinon avec tout le fini des blanchisseuses, du moins d'une façon propre et suffisante. Les femmes de chambre devront savoir cela parfaitement et les cuisinières devront avoir appris à faire quelque pâtisserie. Avec cela vous placerez toujours très bien et très facilement vos enfants, vous pourrez hardiment les recommander, on viendra vous les demander avec empressement, et vous n'aurez aucune peine à les laisser partir, car toutes vous coûteront plus qu'elles ne vous rapporteront.

L'atelier de lingerie ordinaire et fine pourra vous fournir de quoi exercer les enfants au repassage de fin, le linge de la maison servira pour tout le reste. Mais j'insiste : pas de spécialisation trop précoce, que toutes sachent faire un peu de tout et tout assez bien.

— Alors, Monseigneur, nous pouvons fermer le couvent. Dans six mois il n'y aura plus ici rien à manger.

— Vous vous trompez, ma mère. Il y aura ici tou-

jours de quoi manger tant qu'il y en aura ailleurs, vous m'entendez bien. Le jour où vous aurez mangé votre dernier morceau de pain, venez me trouver. Si j'en ai nous partagerons ; si je n'en ai pas, j'irai en demander pour vous. Vous irez de votre côté en chercher. Nous en trouverons. Les oiseaux du ciel ont leur pâture et leur nid. Durant plus de vingt ans des centaines de disciples de saint François se sont endormis le soir sans savoir ce qu'ils auraient à manger le lendemain. Aucun n'est mort de faim, et même aucun n'a souffert que de jeûnes volontaires.

Ma mère, nous oublions trop, tous tant que nous sommes, notre vocation. Les religieux ont fait vœu de pauvreté, et cependant parmi eux plusieurs veulent que leur avenir pécuniaire soit constamment assuré. Ils ne pensent pas à eux, mais à l'œuvre, je le veux bien ; mais ils sont dans l'œuvre et, l'œuvre assurée, eux aussi le sont. Or qu'est-ce que c'est qu'être pauvre ? C'est n'être pas sûr. Quand on a de quoi être assuré du lendemain, être vraiment pauvre est bien difficile. Ainsi l'esprit de parcimonie, d'avarice même, de lucre et parfois de rapacité, s'est glissé parmi les meilleurs. Et tout a été corrompu.

Tout n'est pas faux, ma bonne mère, dans la répulsion qu'inspire au monde la richesse apparente ou réelle des communautés religieuses. Des religieux riches, mais c'est un contre-sens, un non-sens, une absurdité ! Tous ces biens, fussent-ils les plus légitimement acquis, toute cette richesse eût-elle l'origine la plus respectable, serait encore un scandale et devrait l'être pour tous les chrétiens. Les religieux

ont beau être individuellement pauvres; si leurs communautés ne le sont pas, il est difficile, presque impossible moralement, que leur détachement soit complet. La pauvreté, n'est-ce pas l'au jour le jour perpétuel, au moins en quelque chose qui tient au nécessaire de la vie?

On dirait que par une fatalité humaine les biens des congrégations, dès que la paix religieuse est un peu durable, tendent à se reconstituer, mais aussi que par un contre-coup non moins nécessaire cette fortune est constamment détruite aussitôt formée, avant même qu'elle ait eu le temps de se reconstituer tout à fait. Il faut toujours blâmer l'injustice. Ces spoliations sont injustes. Il faut toujours plaindre et honorer les victimes. Les religieux sont victimes, l'ont été et le seront. Je n'ignore certes pas que les moines se sont servis admirablement de leurs richesses d'autrefois pour faire du bien. Mais qui sait, comme l'a dit lui-même un éminent religieux, qui sait si la Providence ne se sert pas de tous ces moyens pour ramener les ordres qu'il aime à leur véritable vocation?

Je sais bien ce qu'on va me dire : que les hospices, les orphelinats, les pensionnats, les collèges ont besoin de pouvoir durer, que sans cet espoir, ces institutions ne serviraient guère, et que les collèges même et les pensionnats n'auraient point d'élèves. Or, l'argent seul, la richesse permet de durer. D'ailleurs on peut être pauvre en paraissant riche. Une communauté qui, dès qu'elle a assuré une fondation, en entreprend une nouvelle sans avoir

d'avance les fonds nécessaires, est donc pauvre et reste en l'air. En 1880, les Jésuites paraissaient riches, ils étaient fort pauvres, ils devaient la moitié de leurs collèges. La plupart des communautés religieuses se trouvent dans le même cas.

Je sais tout cela. Aussi je n'incrimine personne, je ne blâme personne. Ai-je donc le droit, moi, de blâmer ou d'incriminer quelqu'un ? Mais je dis en général et sans penser à personne que l'argent est le grand dissolvant, et donc le grand ennemi. Parce qu'il est le moyen nécessaire de toute entreprise, trop souvent on l'adore comme un but. Et il fait alors manquer le vrai but.

Pour en revenir à notre propos dont vraiment je me suis trop écarté, ma mère, et je vous en demande pardon, je vous prie d'orienter ici les choses comme je viens de vous dire, je reviendrai vous voir très souvent. Ces enfants sans famille sont à moi, et ce sont mes préférées. Nous tâcherons de garder avec le nouveau régime toutes celles que nous avons. Nous verrons après si nous devons diminuer le nombre des admissions. Avant tout l'intérêt de celles dont nous pouvons nous charger. Et il vaut mieux en sauver dix qu'en soigner vingt et en perdre quinze.

Il faudra aussi que nous causions de l'éducation morale. Il est nécessaire de mettre les plus grandes en garde contre les dangers qui les attendent et, sans leur enlever leur innocence, de leur ôter toute niaiserie. Il faut leur parler sérieusement des choses sérieuses et ne pas les lâcher dans le monde sans

qu'elles sachent qu'il y a des séductions et ce qui les attend si elles succombent.

Après ce trop long discours, où j'avais autant monologué avec moi-même que parlé directement à la supérieure, je pris congé d'elle et la laissai un peu désorientée sans doute, mais, j'en suis sûr, très décidée à suivre des avis dont elle a paru sentir la justesse.

En rentrant chez moi j'ai donné l'ordre à un pâtissier de porter un panier de brioches à ces enfants. — Je n'ai pas dit combien je les avais trouvées gracieuses et touchantes quand, sorties toutes des classes et des ouvroirs, elles sont venues avec leur bonnet blanc, leur robe noire et leur large col blanc rabattu se ranger devant moi dans la cour, les plus petites devant, de gentils bébés blonds et rieurs de sept à huit ans, les plus grandes derrière, sérieuses et déjà pensives. Pauvres enfants, comme votre évêque vous aime, et comme il désire veiller sur vous !

Le 17 décembre. — Hier la supérieure de l'orphelinat m'est venue voir et m'a soumis tout un plan de réformes dans les ouvroirs et dans les programmes.

Elle m'a dit :

— Monseigneur, je viens m'accuser. Quand vous êtes parti hier soir, j'étais toute démontée. Je ne sais pas si je ne vous ai pas accusé d'injustice et de parti pris.

J'étais si bouleversée que j'ai dû aller à la chapelle avant de parler à nos sœurs. Mais j'étais à

peine inclinée et recueillie que vos paroles me sont revenues comme si elles sortaient cette fois du tabernacle. J'ai compris que nous faisons fausse route. Nous avons été pour ces enfants comme des patronnes et elles nous appellent mères. Et nous devons être mères.

Monseigneur, j'espère comprendre vos vues. J'ai parlé ce matin à nos sœurs. Elles ont d'abord été étonnées comme moi-même, toutes, sauf notre petite sainte, la sœur Sainte-Agnès, qui est toute en Dieu et a souri tout le temps que j'ai parlé. Dieu m'a fait la grâce de leur dire ce qu'il fallait. Elles aussi ont compris et sont décidées à me seconder.

Après la réunion, j'ai dit à sœur Sainte-Agnès :

« — Eh bien ! petite sœur, que dites-vous de tout ça ?

« — Ah ! ma mère, Jésus sera bien content. »

Pour moi, Monseigneur, il y a là une confirmation de votre parole. Cette sœur sent tout ce qui est bien. Quand elle sourit, tout est bon ; quand elle est triste, quelque chose cloche ; quand elle pleure, il y a du mal. Rien qu'à la voir on sait si le bien se fait.

Tout peut aller comme Votre Grandeur le désire. Dès après Noël nous allons tout modifier selon vos vues. D'ici là, nous allons travailler à ménager la transition.

— Dieu sera avec vous, ma mère, et votre évêque tant qu'il pourra.

— Je l'espère, Monseigneur. Il me semble que je vois clair ce que Dieu veut, et nous le ferons, alors même qu'il devrait nous en coûter.

Elle se leva, demanda la bénédiction et se retira. Et moi, en la conduisant, devant cette abnégation du sens propre et cet absolu dévouement à la volonté de Dieu, je m'humiliais en moi-même et j'avais des envies de baiser le bas de sa robe et la trace de ses pas.

Le 17 décembre. — Je suis à Chignac depuis hier, je loge au petit séminaire où j'ai été admirablement reçu par le supérieur, les professeurs et les élèves, auxquels s'étaient joints tous les curés de la ville. Entrée solennelle dans la cour d'honneur, devant tous les élèves rangés, réception à la salle des exercices, cantate des élèves, allocution du supérieur, réponse, allocution d'un élève, reréponse, recantate, salut du Saint-Sacrement, dîner. Voilà qui va bien.

Le lendemain, aujourd'hui donc, visite des classes et de l'établissement. Le bâtiment est superbe, sans fausse architecture, sans aucune décoration extérieure; il est admirablement compris. Il est construit en forme d'H, le prolongement des deux premières branches formant une cour d'honneur et le prolongement des deux autres une cour intérieure plantée d'arbres réservée aux professeurs. Entre la grille qui donne sur la voie publique et la cour d'honneur, un vaste espace disposé en parterres et ombragé de grands arbres. Tous les services : cuisine, buanderie, lingerie, boulangerie, hangars à bois sont situés à gauche sur le prolongement de la barre de l'H; derrière se trouve la cour des petits; les cours des

moyens et des grands sont à droite. L'enceinte des cours est fermée par des suites d'arcades qui servent de préaux couverts.

Ce qui fait l'originalité de l'établissement, c'est sa disposition intérieure. Il est fait de telle sorte que les élèves sont toujours tous à la fois au même étage de la maison. Toutes les salles où se font les classes régulières du matin et du soir sont au rez-de-chaussée. Au rez-de-chaussée encore, le réfectoire, le parloir et le bureau de l'économe. Au premier, les études et les classes où l'on va pendant les études : dessin, salles de géographie, etc. ; au second, les dortoirs. La chapelle est située dans la barre de l'H, où se trouvent également deux grands escaliers et à chaque étage des privés fort bien installés. La chambre du supérieur et les deux qui me sont réservées s'ouvrent au premier en face d'une porte qui donne accès à la tribune de la chapelle, les chambres des professeurs sont disposées au second au-dessus de la chapelle. Un large corridor traverse les trois corps de logis et facilite les communications. Bref, deux surveillants suffisent à chaque étage pour que tout se fasse en ordre, et pas un élève ne peut sortir des classes, des études, aller aux privés sans être aperçu. L'accès des dortoirs est interdit toute la journée. Chaque élève y a sa petite cellule fermée de cloisons à hauteur d'homme et ouverte par le haut. La porte peut s'ouvrir du dedans, mais, une fois ouverte, ne peut plus se refermer. Le matin, le surveillant frappe à chaque porte et voit tout de suite celles qui ont été ouvertes la nuit.

Partout des sonnettes électriques, dans toutes les classes, dans toutes les études; tout est également éclairé à l'électricité. L'air, l'eau, la lumière sont à profusion; pourtant tout est simple, les murs sont tout bonnement blanchis à la chaux.

L'établissement reçoit des externes, des demi-pensionnaires et des internes. C'est un petit séminaire à forme mixte, recevant à la fois des boursiers ou quasi-boursiers du diocèse qui se destinent à l'état ecclésiastique et les élèves qui se destinent aux autres carrières. Il compte environ trois cents élèves, dont deux cents pensionnaires et cent demi-pensionnaires ou externes. Ces deux dernières catégories n'ont aucune communication avec les internes, grâce à un système ingénieux de rangements, de salles d'attente et de petites cours disposées sur les côtés de la cour d'honneur.

Les élèves des classes supérieures paient 700 francs de pension, ceux des classes de grammaire 650 et ceux des classes élémentaires 600 francs. L'établissement est prospère. Les recettes, défalcation faite des bourses et des réductions de prix, sont de 130,000 francs environ, les dépenses s'élèvent à 125,000 francs, dont 22,000 pour traitement du personnel : le supérieur a 1,200 francs, cinq professeurs 1,000, tous les autres 800 et les surveillants 600; la nourriture des maîtres, élèves, sœurs préposées à la lingerie, à l'infirmerie et à la cuisine, domestiques, gens de service, 84,000 francs; les 15,000 francs restants sont employés pour l'éclairage, le chauffage, etc. Les 5,000 francs d'excé-

dent de recettes seraient facilement absorbés par les réparations, mais le supérieur a thésaurisé depuis quelques années. Il a maintenant plus de 30,000 francs d'avance, et il compte s'en servir, avec mon agrément, pour quelques améliorations intérieures.

La première, à mon sens, serait l'augmentation du traitement des professeurs. Pour les plus favorisés, 1,000 francs qui, joints aux honoraires de messes et à quelques leçons, peuvent aller à 1,400 francs, ce n'est vraiment pas assez pour des hommes de mérite et de dévouement. Je voudrais établir des classes et faire de plus en plus du professorat une carrière qui donnât à ceux qui la suivent, souvent les meilleurs et les plus intelligents, les mêmes avantages qu'à leurs confrères des paroisses. Il faudrait six classes : 600, 800, 1,000, 1,200, 1,500 et 2,000 francs. Tous les débutants simples prêtres auraient 600, les licenciés 1,000 francs, puis l'avancement aurait lieu de façon à peu près régulière tous les trois ans. Avec une retenue sur le traitement et une assurance sur la vie bien combinée, on pourrait arriver à assurer un capital honorable au moment de la retraite, à moins qu'on ne préférât faire des versements à la caisse publique des retraites pour la vieillesse. Il y a assurément quelque chose à tenter de ce côté. La situation des professeurs ecclésiastiques est dérisoire vis-à-vis de celle de leurs collègues laïques. Nous ne pouvons songer à payer nos maîtres comme ceux de l'Université, mais nous devons du moins leur donner un traitement convenable et qui puisse

leur permettre de faire aux grandes vacances un voyage de quelque étendue.

La bibliothèque n'est pas non plus assez en honneur. J'aimerais mieux un moins grand luxe de sonnettes électriques et d'appareils téléphoniques et plus de volumes. Une revue ecclésiastique, un seul journal pour tout l'établissement, pas de salle de lecture commune, point de nouveautés. La plus récente acquisition est celle d'une édition complète de Bossuet. Elle remonte à 1860, c'est la fameuse édition Lachat, qui alors... et qui depuis... Heureusement que les professeurs sont amis des livres et qu'ils en achètent pour leur propre compte. Plusieurs sont même abonnés à quelque revue. Il ne leur est pas venu encore à la pensée de mettre en commun leurs abonnements et d'avoir à moins de frais plus de choses à lire.

Le supérieur est un homme d'une grande distinction. Grand, avec des manières aisées et le son de voix agréable, il m'a ce matin promené en détail dans la maison. Il m'a dès hier soir présenté individuellement chacun de ses professeurs. La maison est assez bien partagée. Les professeurs de philosophie, de rhétorique, de seconde, de troisième, de sciences physiques sont licenciés, mais le professeur de seconde est licencié en histoire et il fait de la littérature, tandis que le professeur d'histoire n'est pas licencié du tout. Le supérieur l'a trouvé ici professeur de seconde, enseignant dans la maison depuis vingt-cinq ans et ayant peu à peu monté de la sixième jusqu'à la seconde. Or, il est, dit le supérieur, tout à

fait incapable, non seulement de tenir les élèves, mais même d'exposer clairement n'importe quelle question. Il n'est pas inintelligent, au contraire; c'est le meilleur homme du monde et un saint par-dessus le marché; la plume à la main ses idées se débrouillent et il a écrit de bonnes choses, mais dès qu'il parle tout s'embrouille et il n'y a plus moyen de le suivre. Je m'en suis bien aperçu moi-même dans la conversation générale d'hier soir. Donc, comme il ne pouvait continuer de professer la seconde, on lui a confié l'histoire.

— Mais il me semble, mon cher supérieur, que la solution n'était pas très bonne. Au lieu d'un seul cours mal fait, vous en avez deux.

— Comment cela, Monseigneur? Puisque le professeur de seconde est licencié?

— Oui, sans doute, mais licencié en histoire et non pas en lettres pures. Or, avec l'organisation des licences spéciales, les historiens et les philosophes sont fort peu littérateurs, si même ils le sont restés un peu.

— Cela ne fait rien, Monseigneur. Un licencié en sait toujours plus qu'un autre.

— Mais non, pas toujours. N'est-ce pas vous-même qui me vantiez tout à l'heure comme incomparable votre professeur de mathématiques, qui pourtant n'a aucun grade?

— C'est vrai, mais en mathématiques il faut un don spécial, ou, comme nous disons en riant, une bosse particulière. La littérature est plus accessible.

— Est-ce aussi sûr que cela et ne faut-il pas pour tout une bosse spéciale ?... Mais passons... En tout cas la classe d'histoire est mal faite. Et pensez-vous que le cours d'histoire ait moins d'importance que la classe de seconde ?

— Cela peut plus aisément se rattraper, Monseigneur. Une classe tout entière manquée fait un trou dans les études. Des cours spéciaux peuvent être moins bien faits sans tant de dommage. Le mal se répartit sur plusieurs classes et est moindre pour chacune d'elles.

— Oui, mais s'il dure quatre ou cinq ans, il peut devenir plus grand. Et pensez-vous que l'histoire n'ait pas une importance au moins égale aux humanités ? Peut-il y avoir même des humanités véritables, une vue exacte de l'histoire littéraire sans connaissances historiques ?

Je considère au contraire l'histoire, surtout pour des catholiques et de futurs prêtres, comme de toute première importance. Un cours d'histoire bien fait, s'attachant à marquer les étapes du développement des idées autant qu'à cataloguer les événements, me paraît devoir être la meilleure apologie de la conduite de l'Église dans les affaires humaines, et par conséquent fournir des réponses anticipées à un très grand nombre d'objections contre la religion.

Je ne crois pas non plus qu'il soit facile de suppléer à un cours d'histoire. L'histoire est éminemment éducative. Elle excite et aiguise l'intelligence en exigeant de l'élève qu'il débrouille les causes des faits ; elle apprend à négliger l'accessoire pour ne

s'attacher qu'à l'important ; elle éveille et règle l'esprit critique, elle peut servir à former le jugement moral, à donner des idées sociales solides et saines.

— Tout cela est vrai, Monseigneur. Mais une classe de seconde manquée, c'est la rhétorique fort compromise, et si ces deux dernières classes sont mal faites, le fruit de toutes les études littéraires est perdu.

— Alors, vous pensez qu'un professeur insuffisant est la cause que le fruit de toute une année peut être perdu ?

— Mais évidemment, Monseigneur.

— Eh bien ! ce n'est pas du tout mon avis. Si c'était une des premières classes, oui ; ou encore une des classes qui ont des matières spéciales, qu'on ne voit que là et qui sont indispensables pour aller plus loin, oui encore. Mais la classe de seconde ! Non ! Les élèves ont déjà des connaissances assez nombreuses pour faire leurs devoirs écrits : ce professeur, si insuffisant qu'il fût, donnait des devoirs et les corrigeait, il faisait apprendre des leçons, les élèves travaillaient donc, s'ils voulaient, ils n'étaient pas forcés de ne rien comprendre et de perdre tout leur temps. L'impulsion et le contrôle manquaient sans doute, mais tout n'était pas perdu. D'ailleurs, est-ce que le professeur de rhétorique a trouvé après ce changement ses élèves beaucoup plus forts qu'autrefois ?

— Certainement, Monseigneur... C'est-à-dire... Je ne le lui ai pas demandé. Il y en a eu quelques-uns

de très brillants avant et après... (Et le supérieur paraissait rappeler ses souvenirs.)

— Les notes ont-elles monté ? les succès au baccalauréat sont-ils devenus meilleurs ?

— Il me semble bien que les moyennes n'ont guère changé.

— Vous voyez donc bien que la classe de seconde n'était pas perdue, tandis que je crains que le cours d'histoire soit tout à fait négligé, ce qui constitue dans une éducation catholique une irréparable lacune. D'autant qu'au grand séminaire... Enfin... Il faudra voir à remédier à tout cela.

C'est qu'aussi bien, voyez-vous, mon cher supérieur, les professeurs n'ont pas toute l'importance que nous pensons. Les meilleurs ne sont pas toujours ceux qu'on pourrait croire. Celui de mes maîtres avec lequel j'ai le plus, je ne dirai pas travaillé, mais du moins gagné au point de vue intellectuel, était un naïf brave homme, d'intelligence et d'instruction fort moyennes, mais qui avait une si belle âme, si noblement éprise des choses belles, justes, vraies, qu'elle poussait notre intelligence vers des sommets que lui-même ne faisait peut-être qu'entrevoir.

Le professeur, ce n'est pas le docteur, c'est l'excitateur, le correcteur, le régulateur ; mais avant tout l'excitateur. Surtout dans l'enseignement secondaire. Pousser l'élève à travailler, à chercher, à comprendre, à se rendre compte, à discuter, ne pas lui imposer d'avance des règles et des barrières ; au contraire, le pousser toujours plus avant, attendre

qu'il ait fait un faux pas, qu'il ait dit ou écrit une sottise, pour lui faire voir en quoi et par quoi il a péché, l'obstacle ou la barrière qui l'a fait buter. Et quand il a bien fait, lui montrer encore qu'il a suivi une certaine ordonnance, et donc qu'il y a des lois de la bonne investigation, de la bonne pensée, du bon discours. La règle enseignée d'avance devient dans les classes littéraires une borne qui empêche l'élan de l'esprit, et impose un asservissement mortel; découverte par l'exercice, par l'usage, la conscience l'accepte mieux, elle ne vient plus du dehors s'imposer à l'esprit et risquer de le déformer, elle arrive à constituer l'esprit même, à en former comme l'ossature et le soutien intérieur.

Il y a des professeurs trop savants, ou trop intelligents, qui ne le sont pas assez pour masquer leur science et dissimuler leur intelligence. Ils veulent mener l'élève où ils sont eux-mêmes venus. Mon Dieu, à quoi bon? — Vous êtes grand helléniste, et la morphologie des déclinaisons n'a pas de secrets pour vous. D'autre part, vous êtes un esprit net et vous trouvez les moyens, par une pédagogie habile, d'apprendre à un gamin de douze ans toute votre morphologie. Vous vous croyez un bon professeur? Je dis, moi, que vous en êtes un détestable.

Pourquoi? Parce que d'abord, on charge inutilement la mémoire et que l'on n'exerce pas la raison. On pense par ces déductions savantes s'adresser à la raison, à l'intelligence, on se trompe du tout au tout. Le professeur seul comprend, l'élève retient, répète, paraît comprendre et ne comprend pas. Il

suit le fil des mots et non celui des idées. La raison est simple, c'est qu'en philologie et en grammaire le fil des idées est si ténu qu'il faut pour l'apercevoir des yeux bien plus exercés que ceux d'un enfant. L'arithmétique, la géométrie, l'histoire sont bien plus utiles pour exercer le raisonnement. De plus, à quoi sert toute cette érudition? Le but de l'éducation classique est de développer, avec l'intelligence et le jugement, le sens moral, le bon sens pratique et le goût littéraire. Tout cela s'acquiert par le commerce et l'explication des simples et grands esprits de l'antiquité grecque et latine. Tout ce qui dans la grammaire est inutile à l'explication, à la lecture, à la connaissance usuelle de la langue, tout ce qui par conséquent est cas isolé doit être résolument négligé. Tant pis si l'érudition du professeur en souffre! Le professeur n'est pas là pour la satisfaction de son intelligence ou le maintien de son bon renom. Il est dans sa classe au service de l'élève. Et donc qu'on laisse pour les philologues futurs les curiosités d'érudition. Que le professeur soit, comme je disais en commençant, non pas tant un homme qui remplit une intelligence de notions toutes digérées, mais un homme qui excite les élèves à se former par eux-mêmes des idées, à se donner des notions.

Donnons aux élèves par la mémoire dans les classes inférieures de solides provisions de formules et de mots, travaillons à exciter en eux tous les bons et nobles sentiments : loyauté, générosité, franchise, piété. Puis, à mesure qu'ils avancent, laissons leur

esprit se former à lui-même son système personnel d'idées. Les bons sentiments, les bonnes habitudes morales lui fourniront, sans qu'il s'en doute, un axe solide autour duquel les idées suggérées par les formules apprises jadis viendront docilement se grouper en architectures rationnelles. Ainsi chaque caractère se constituera une vie intérieure, un système complet de pensées et de sentiments qui deviendra peu à peu indestructible. Meublez la mémoire de l'enfant, formez-le à la piété, aux bons sentiments, à de bonnes habitudes, laissez après le plus possible aller le jeune homme. C'est la loi même de la nature, la loi de l'évolution de l'esprit, c'est aussi la bonne manière pour former des hommes d'esprit net, de courage ferme, qui tiennent à leurs croyances et à leurs idées, parce qu'elles sont leurs, parce qu'elles sont leur chair et leur sang. On peut ainsi perdre quelques jeunes gens qui aussi bien plus tard ne se seraient pas moins égarés, mais ceux que l'on garde sont solides et sont capables d'aller de l'avant.

Par là, mon cher supérieur, je vous ai moutré comme en raccourci ce que devrait être, à mon sens, l'éducation de nos petits séminaires.

— Mais ne craignez-vous pas, Monseigneur, qu'une éducation de ce genre ne soit dangereuse pour de futurs prêtres? Nous avons ici la moitié de nos élèves qui, chaque année, entrent au grand séminaire.

— J'entends bien...

— Ainsi élevés, ces jeunes gens ne risqueront-ils

pas de n'être plus en philosophie et en théologie aussi dociles qu'il conviendrait?

— Je me suis bien mal fait comprendre. S'ils se sont donné d'eux-mêmes en troisième, en seconde, en rhétorique, en philosophie, une certaine ossature d'idées morales, je pense et j'espère bien que ces idées formées autour des sentiments pieux ne seront en somme qu'une adaptation particulière du christianisme à la structure intérieure de l'âme de chacun d'eux. Par conséquent, je ne vois pas comment cette personnalité foncièrement chrétienne que je suppose pourrait trouver difficile d'accepter les raisonnements philosophiques et les dogmes du christianisme. Il me paraît au contraire que la philosophie et la théologie fourniront à chaque personnalité ainsi formée des idées complémentaires, des arcs-boutants et des armatures qui s'harmoniseront à merveille avec sa vie intérieure.

La docilité d'ailleurs n'est pas la qualité maîtresse que j'aime à voir, dans les prêtres comme dans les autres. L'obéissance, oui, car l'obéissance est une grande vertu, la vertu par excellence de la volonté. Mais la docilité n'est quelquefois que faiblesse.

Et puis, comment ce qui est bon pour des laïques ne serait-il pas bon pour des prêtres? Est-ce que le prêtre ne doit pas d'abord être chrétien comme le laïque? Son sacerdoce ajoute quelque chose à son caractère chrétien, mais ne lui enlève rien. Le prêtre en nos temps doit garder sa foi comme le laïque, il est aussi exposé aux lectures et aux idées du dehors, et de plus il doit sauvegarder encore la foi des

autres. Tout ce qui vaut pour les laïques vaut donc pour les prêtres, et il faut encore à ces derniers quelque chose en plus.

Vous êtes d'ailleurs content du système mixte?...

— Je ne crois pas que ces messieurs du grand séminaire s'en plaignent. Nos élèves sont aussi pieux que ceux du petit séminaire de Châteaurenard, et ils sont ordinairement plus instruits et plus ouverts.

Tous nos élèves sont astreints aux exercices ordinaires d'un petit séminaire. Il en résulte des amitiés entre prêtres et gens du monde qui sont précieuses plus tard ; des jeunes gens de bonne famille sentent l'appel de la grâce qui ne l'auraient jamais entendu. A leur tour, nos boursiers diocésains prennent contact avec des jeunes gens de bonnes manières et de bonne éducation, ils deviennent moins rustiques

— Il n'y a aucune différence de traitement? Pas de hauteur? Pas de vexations?

— Monseigneur, nous ne le permettrions pas. La règle est ici une pour tous, et le fils du marquis doit marcher comme le fils du bouvier.

— C'est parfait alors, et les avantages, comme il arrive à peu près en toute matière, compensent les inconvénients.

La cloche cependant sonnait. — Nous nous séparâmes.

Ainsi mon attention était reportée sur les attributions dévolues aux professeurs, sur le hasard qui jusqu'ici semble avoir présidé aux désignations. Chacun à sa place, et que chacun fasse ce que ses grades ou ses études ou ses aptitudes marquent qu'il

doit faire. C'est assurément très simple, trop simple sans doute, puisqu'on ne l'a jamais fait.

Le 20 décembre. — J'ai reçu aujourd'hui à déjeuner au réfectoire du petit séminaire une quarantaine de prêtres de la ville et des environs. J'ai fait avancer pour cela d'une demi-heure le déjeuner des élèves à qui j'ai donné promenade et congé pour l'après-midi. C'est toujours moi qui fais les frais du menu, simple d'ailleurs aussi bien qu'à Châteaurenard.

J'ai eu plaisir à me trouver en contact avec tous ces braves gens. Quelles honnêtes et bonnes figures, malgré la rusticité de beaucoup d'entre eux ! C'était plaisir, au dessert ou tandis que l'on prenait le café, d'entendre des hommes de cinquante ans s'amuser à des calembours et aux plus naïves plaisanteries, rire comme des enfants. Ah ! ces hommes tout de noir vêtus n'ont pas l'âme noire ! Ils l'ont plutôt trop claire, trop simple. Avec ceux qu'ils aiment, d'une confiance absolue et sans nuances ; avec ceux qu'ils sentent leurs ennemis, d'une défiance non moins absolue. Dans leurs appréciations ils damnent ou ils mettent dans la gloire. Il semble qu'ils ne connaissent que le ciel ou que l'enfer, ils oublient le purgatoire. Je faillis en scandaliser quelques-uns en leur disant que j'avais pour amis des professeurs de l'Université, et ils tombèrent tout de leur haut quand je leur dis que j'étais allé poser des cartes chez les professeurs du lycée de Châteaurenard.

Et ils furent plus surpris encore quand je leur dis que le professeur de rhétorique, le professeur d'his-

toire et le professeur de philosophie étaient venus me voir de façon à me rencontrer, et que si le professeur de rhétorique était un bel esprit sans grande hostilité, mais sans portée, le professeur d'histoire était, bien que non croyant, un homme très consciencieux, et le professeur de philosophie un penseur et un vrai chrétien. J'eus cependant le bonheur de leur faire entendre qu'un professeur d'histoire de lycée est un personnage moins décoratif peut-être qu'un colonel ou un général, mais dont la connaissance est pour un évêque tout autrement importante, et qu'en tout cas sa conversation valait bien celle du directeur départemental des postes ou des contributions, celle même du trésorier-payeur général.

Tous ces curés, comme ceux que j'ai vus à Château-renard, se plaignent des retards que l'on met à leur payer leurs modestes traitements. Pour un oui, pour un non, selon le caprice des percepteurs ou des maires, ils restent des mois entiers sans toucher le maigre subside auquel ils ont droit. Quelques-uns ont organisé des œuvres autour de leur presbytère, la plupart paraissent avoir peur d'agir. J'ai tâché de reconforter de mon mieux tous les courages, et la plupart ont paru contents.

Le 22 décembre. — Rentré dans ma ville épiscopale pour les fêtes de Noël une surprise désagréable m'attendait. J'ai trouvé un pli préfectoral arrivé quelques heures avant moi où je vois que le ministre prie le préfet de le renseigner sur les réunions de prêtres que j'ai tenues par trois fois — trois fois, c'est exact

— deux à Châteaurenard — parfaitement — et une à Chignac — c'est encore vrai. Le ministre fait observer que ces réunions sont interdites par les articles organiques et que j'aie dorénavant à m'en abstenir.

J'ai appelé l'abbé Cassaigne, et sous ma dictée, de sa plus belle plume, il a écrit la lettre suivante :

Monsieur le préfet,

En réponse à votre lettre en date du 21 courant, portant communication d'une dépêche de M. le ministre des Cultes en date du 20, j'ai l'honneur de vous informer que les réunions dont s'est ému M. le ministre n'ont eu rien de commun avec un synode diocésain. J'ai simplement, aux lieux et dates indiqués dans la dépêche ministérielle, invité à dîner ou à déjeuner un certain nombre de prêtres mes subordonnés, pour faire connaissance avec eux.

Je ne puis pas dire que ces repas aient eu lieu en silence ni qu'on n'y ait pas parlé des affaires diocésaines, mais je ne puis croire que les articles organiques interdisent à un évêque d'inviter à sa table son personnel et qu'il y ait des sujets de conversation qui, à cette occasion, puissent leur être interdits.

Agréez, etc.

Je priai l'abbé Cassaigne d'aller remettre en mains propres le pli au préfet, en faisant entendre doucement à ce fonctionnaire que si le ministre prétendait aller plus loin, cette lettre serait publiée et que les rieurs ne paraissaient pas devoir être du côté du ministre.

Le 23 décembre. — J'ai aujourd'hui réuni le conseil épiscopal et j'ai mis à l'ordre du jour l'étude des

programmes à établir dans les grands et dans les petits séminaires, d'un programme de concours pour les cures qui pourront devenir vacantes.

Par des lettres antérieures j'avais prié tous les archiprêtres et doyens du diocèse de m'envoyer à l'évêché leurs idées sur les études cléricales. Ces sortes de rapports devront être, comme ceux que j'ai déjà demandés au supérieur et au directeur du grand séminaire, arrivés avant le Carême. J'ai chargé les membres du chapitre de dépouiller ces rapports et d'en dégager les conclusions.

Le 24 décembre. — Le préfet est aujourd'hui venu me voir et m'a fait entendre que j'étais étroitement surveillé. Mes visites aux fonctionnaires de l'Université ont été fort remarquées. J'ai dit que je n'avais fait qu'un acte de courtoisie et que je reprenais seulement des traditions interrompues.

Puis, il fut question de mes réunions de prêtres, je ne cachai pas que je comptais les continuer. Le préfet me fit remarquer qu'il pouvait y avoir danger. A quoi bon, pour le simple plaisir de faire un peu de popularité, risquer de déplaire au ministre et de faire ainsi du tort aux intérêts que je désire sauvegarder?

J'ai répondu que le ministre aurait l'esprit bien mal fait s'il prenait ombrage d'une chose si simple, qu'au surplus il était de mon devoir strict de connaître le plus tôt et le mieux possible mon personnel, que je ne saurais trouver de meilleur moyen, et que si le préfet en connaissait quelque autre je lui serais fort obligé de me l'indiquer.

Tout cela très doucement avec un sourire, et sur le ton même du badinage. Mais j'ai bien compris : ce sont les tâtonnements du fer avant d'engager l'assaut.

Il me revient par ailleurs que mes visites détaillées à nos établissements divers d'instruction, que mes conversations avec les ecclésiastiques et les laïques ont fait naître des étonnements. Il n'est pas jusqu'à ma tenue extérieure qui ne dérange les habitudes de quelques personnes.

Il y a, proche l'évêché, une vaste esplanade plantée de tilleuls séculaires d'où l'on a une vue magnifique sur toute la plaine. J'y suis allé plusieurs fois me promener seul, et je me suis une ou deux fois arrêté à causer avec de bonnes gens qui passaient. Il paraît que cela a mis la société en révolution.

Je sors aussi seul par les rues pour aller où j'ai affaire, et si j'ai besoin de parler à un curé ou à un homme quelconque, quand je le puis, j'y vais moi-même sans autre embarras, et en revenant chez moi je m'arrête assez volontiers pour causer avec les gamins qui passent. Il paraît que, ce faisant, je compromets la dignité de l'épiscopat.

Je n'ai sans doute pas de la dignité épiscopale la même conception que les gens du monde : car si on ne me l'avait expressément rapporté, je n'aurais pas soupçonné que je devenais un objet de scandale.

Ce matin encore, veille de Noël, j'ai réuni dans la chapelle des catéchismes de la cathédrale tous les hommes des diverses associations religieuses qui

ont accepté de se faire inscrire comme postulants au tiers-ordre. Ils sont bien près de deux cents. Il reste cependant quelques réfractaires, et non pas les moins huppés. Tout le bureau de la conférence de Saint-Vincent de Paul, c'est-à-dire les catholiques qui occupent les positions les plus en vue de la ville, un banquier, un avocat, un médecin et un riche propriétaire titré, ont repoussé toutes les avances de leur aumônier et même avec une assez vive hauteur. Bien curieux, cet état d'esprit. Mais je ne veux contraindre personne.

De son côté le supérieur du tiers-ordre, le comte de Rocheblaye, a été un peu surpris de cette troupe nouvelle de postulants. Il a peur de n'être plus maître chez lui. Il ne se reconnaît pas au milieu de cette foule. Pour qu'on puisse s'y reconnaître, de concert avec le bon Père capucin qui en est le directeur, nous avons divisé tous ces hommes par dizaines et par quartiers, chaque dizaine ayant à sa tête un dizénier désigné par nous, connu lui-même et chargé de veiller sur tous les autres.

Dès cette première réunion, après les exercices religieux, il fut décidé que le tiers-ordre aurait un local où de temps en temps on pourrait se rencontrer. Dans ce local on établirait à poste fixe un secrétariat du peuple, avec un service gratuit de consultations judiciaires et médicales. Quatre avocats et deux médecins qui sont parmi les confrères se sont volontiers chargés de ce soin. Le secrétariat du peuple est ouvert indistinctement à tous, catholiques ou non catholiques; aux consultations judi-

ciaires et médicales on n'admet que les confrères et les catholiques qui se sont procuré chez leur curé une carte d'identité.

Cette carte n'est délivrée qu'aux catholiques avérés et pratiquants. Chaque dizenier du tiers-ordre a la liste de ceux qui ont sollicité et obtenu ces cartes, il sait ainsi quels sont ceux dont il pourra certainement faire de nouveaux adeptes.

Sur le vu de cette carte, un grand nombre de négociants catholiques ont consenti à faire des remises importantes. Il y a longtemps déjà que ce service des cartes a été imaginé : un curé d'une paroisse l'a depuis peu remis en pleine vigueur. Nous allons maintenant l'étendre à la ville, puis, je l'espère, au diocèse, et dès que nous aurons quelques résultats je les ferai connaître par lettre à mes frères dans l'épiscopat.

Le tiers-ordre et des cartes d'identité valables pour un an seulement et distribuées à très bon escient, on peut avec cela solidariser tous les efforts catholiques aujourd'hui si éparpillés.

Le 25 décembre, Noël. — J'ai aujourd'hui officié pontificalement, et ces longues cérémonies agrémentées d'un froid très vif m'avaient fatigué. J'ai pu heureusement me reposer après vêpres une heure et demie. Je suis resté tout seul dans mon cabinet sans vouloir de lampe, assis dans un fauteuil auprès du feu dont seules les lueurs rougeâtres éclairaient la pièce. J'avais la tête pleine des papillotements confus des cierges et des lumières, des évolutions

noires, rouges et blanches des enfants de chœur et des clercs, du foisonnement de la foule pressée sous les grands arceaux, du bruit des chants et du tonnerre des orgues, et je jouissais du silence et de la paix dans l'obscurité. Je restai la pensée engourdie dans une sorte de demi-sommeil jusqu'à ce que, vers les sept heures, François vint me prévenir que mes hôtes arrivaient.

J'ai en effet ce soir à dîner, selon les usages, les deux prédicateurs de l'Avent à la cathédrale et à Saint-Joseph, les paroisses principales de la ville, le curé de la cathédrale, le curé de Saint-Joseph, le chapitre et les grands vicaires. Les honneurs de la table ont été, comme il était juste, pour les prédicateurs, un dominicain, le P. Juglas, et un jésuite, le P. de la Tannerie. Le dominicain, plus âgé, était à ma droite, et le jésuite à ma gauche.

La conversation s'engagea sur un mot de moi, qui, s'il ne fut pas précisément malheureux, fut du moins assez maladroit. J'avais dit aux deux religieux :

— Je suis heureux, mes Révérends Pères, de former le trait d'union entre saint Ignace et saint Dominique, entre Molina et saint Thomas.

Le jésuite sourit, le dominicain répliqua :

— Saint Ignace et saint Dominique sont toujours d'accord, puisqu'ils sont tous deux au ciel ; quant à Molina, je doute qu'il puisse jamais se réconcilier avec saint Thomas, même quand vous voudriez leur servir de trait d'union, Monseigneur.

Ce disant, le dominicain parlait haut et riait fort.

Le jésuite reprit d'un ton doux :

— Molina pourrait se défendre, mon Révérend Père, et montrer qu'il est pour le moins aussi bien d'accord avec saint Thomas que Bañez, mais sommes-nous donc venus ici pour discuter les mérites respectifs des théologiens?...

Je repris :

— Vous avez raison, mon Père, nous ne sommes pas ici pour disputer *theologico more*. Je ne me doutais pas, je l'avoue, que le thomisme et le molinisme pussent être encore sujets de disputes et de discussions en dehors des séminaires.

— Cependant, Monseigneur, dit le dominicain, la vérité doit toujours et partout être enseignée et défendue.

Le jésuite fit un geste vague d'adhésion.

— Mais, mon Père, dis-je, ne pensez-vous pas que c'est perdre bien du temps à vouloir approfondir des mystères, et que ce temps serait bien mieux employé à nous munir pour les luttes contre nos vrais ennemis ?

Il pouvait être bon jadis, alors que le catholicisme était à peu près incontesté, pour entretenir la vie intellectuelle, qu'il y eût de ces discussions, de ces luttes intérieures au sein du catholicisme. Aujourd'hui nous avons assez de nos luttes contre le dehors pour entretenir la vie. Il me semble que maintenant rivalités entre les congrégations et le clergé des paroisses, — les curés dressèrent l'oreille — rivalités entre divers ordres religieux, tout cela devrait cesser. Nous employons à nous supplanter les uns les autres, à nous disputer l'influence sur les

fidèles, des forces que nous ferions bien mieux d'employer à la conversion des infidèles. Chacun veut étendre son influence et sa clientèle — pour le bien, c'est évident et j'en suis d'accord — mais pourquoi ne pas la conquérir sur les libres-penseurs ou les francs-maçons, au lieu d'aller la chercher sur les terres du voisin ?

Chacun se taisait et s'observait. Le dominicain coulait par dessus mon assiette des regards vers le jésuite ; celui-ci paraissait fort occupé à ranger son couteau et sa fourchette, les curés jetaient sur les religieux et sur la table des regards circulaires et triomphants ; chanoines et grands vicaires se regardaient et avaient l'air fort attentifs.

Le jésuite à la fin parla :

— Je ne crois pas, Monseigneur, à l'existence de ces luttes et de ces rivalités intérieures pour l'influence. Chaque école, chaque ordre religieux a ses préférences théologiques, mais je ne pense pas qu'aucun ordre religieux cherche à substituer son influence à celle d'un autre ordre, quel qu'il soit.

— Assurément on ne veut prendre la clientèle de personne, dit le dominicain.

— « Clientèle », repris-je, est un très vilain mot et j'ai eu tort de l'employer. Je le prenais au sens ancien. Alors, vous pensez, mes Révérends Pères, qu'il n'y a nulle rivalité entre les congrégations, entre les congrégations et les paroisses ?

— Pour nous, interrompit le curé de la cathédrale, nous ne saurions être les rivaux de qui que ce soit. Malheureusement il faut bien dire qu'il y a

tant de petites chapelles, tant de lieux de culte, que les offices paroissiaux sont délaissés. Nous ne voyons quelques-uns de nos meilleurs paroissiens qu'aux baptêmes, aux mariages, aux enterrements, aux grandes stations. Il y a là quelque chose de défectueux, nos fabriques y perdent beaucoup et je ne sais pas si la religion y gagne.

— Cependant, monsieur le curé, dit le dominicain, les religieux, en prenant une partie de la besogne du clergé paroissial, le soulagent. Et qu'auriez-vous fait ces derniers jours avec vos vicaires s'il vous avait fallu confesser tout le monde qui s'est confessé aux bons Pères Capucins?

— Oh! les bons Capucins, dit le curé, ne sont pas gênants d'ordinaire. Cependant il y a toute une partie de ma paroisse, et non la moins pieuse, que je ne vois jamais à la cathédrale aux offices ordinaires du dimanche. C'est un malheur que les curés ne connaissent pas mieux leurs paroissiens. La paroisse est l'organe religieux établi par les conciles. La vie paroissiale devrait avant tout être maintenue et entretenue. Elle ne l'est pas, anémiée par toutes sortes de canaux dérivatifs; le meilleur de sa substance s'en va ailleurs.

— Est-ce que vous n'exagérez pas un peu, monsieur le curé? dit le dominicain. Ne connaissez-vous pas vraiment tous les bons chrétiens de votre paroisse, et quand vous avez besoin d'eux pour vos œuvres, est-ce que les habitués des Capucins ne sont pas aussi généreux que les autres?

— Je ne me plains pas de cela, dit le curé. Cepen-

dant je sais qu'ailleurs, après qu'on eut bâti une chapelle neuve pour le couvent de religieux dont je n'ai pas à dire le nom, le curé eut toutes les peines du monde à recueillir les sommes nécessaires pour entretenir l'école libre. Beaucoup de ceux qui d'ordinaire donnaient cent francs n'en donnaient plus que cinquante, et ceux qui en donnaient vingt n'offraient plus que dix.

Le curé de Saint-Joseph reprit, s'adressant à moi :

— Et pensez-vous, Monseigneur, qu'il ne soit pas dur pour un curé qui a charge d'âmes, de sentir qu'il n'a plus aucune action — ou autant dire — sur l'élite chrétienne de ses paroissiens? Que peut-il organiser encore? Comment entretenir la flamme de vie quand tout ce qu'il y a d'ardent va porter son énergie ailleurs?

Croiriez-vous que, dans une grande ville voisine, il y a un patronage dirigé par les Frères des Écoles chrétiennes, que ce patronage réunit presque tous les jeunes gens chrétiens de la classe ouvrière ou moyenne, et que le curé ne connaît à peu près aucun de ces jeunes gens? Ils vont aux offices au patronage, suivent des retraites au patronage, se confessent à l'aumônier. Au moment où ils veulent se marier, le curé est tout étonné d'apprendre qu'à deux pas de chez lui vivait un excellent chrétien dont il aurait eu souvent besoin d'employer le zèle et qu'il l'ignorait. — Peut-on ne pas voir qu'il y a là quelque chose de défectueux?

— Et que diriez-vous, mon cher curé, dis-je alors,

de ce que je vais vous conter ? C'est la contre-partie de votre histoire. Un directeur d'école chrétienne désire, et avec raison, que ses élèves se confessent une fois par mois. Il vient prier son curé de lui fixer des jours et des heures pour qu'il puisse à tour de rôle conduire les élèves au confessionnal. Le curé lui répond tout net que les Frères n'ont rien à voir à cela, et que ces choses ne les regardent pas.

— Peut-être aussi le cher Frère a-t-il voulu imposer ses ordres, et donner des heures ? Il s'y est à coup sûr mal pris.

— Je l'ignore, répondis-je, je ne le crois pas. Je crois plutôt que c'est le curé qui a manqué de zèle.

— Tout cela est affligeant, dit le dominicain.

— Assurément triste, dit le jésuite.

— Eh ! mes Pères, dis-je alors, c'est de ce manque d'organisation, de cette anarchie intérieure que nous périssons. Chacun se cantonne dans son œuvre, et nul ne veut que faire à sa tête. Je crains qu'il y ait en tout cela, en toutes ces revendications réciproques, bien de la gloriole humaine, et par conséquent de faiblesse. Or, comment serait-on fort alors qu'on est faible ?

Il en est ainsi de toutes les œuvres. Le mal d'égoïsme et d'ambition a envahi la charité même ; beaucoup ne voient dans les œuvres charitables que la présidence ou le secrétariat. Nous voulons faire des œuvres chrétiennes, et nous ne sommes plus des chrétiens. Qu'importe que nous soyons secrétaires ou présidents, que notre nom paraisse ou demeure obscur, pourvu que l'œuvre réussisse ? Qu'importe

même que notre œuvre à nous ne réussisse pas, alors même que nous la penserions la meilleure, pourvu que le bien se fasse? Et qu'est-ce que cela fait, je vous le demande, que tel confessionnal soit assiégé au lieu de tel autre, pourvu que l'on se confesse? Que telle chapelle soit pleine au lieu de telle autre ou de telle église, pourvu que l'on prie? Et que tel collège soit prospère tandis que tel autre végète, pourvu que les enfants soient chrétiennement élevés?

— Cependant, Monseigneur, dit le jésuite, il est bien naturel que chaque homme ayant choisi pour s'y consacrer une œuvre ou un ordre religieux, y ayant été sollicité par un appel intérieur, qu'il a tout lieu de croire venir de Dieu, s'intéresse aux succès de son ordre ou de son œuvre, soit intérieurement réjoui de ses succès, ressente une peine de leur insuccès.

— Certes, mon Père, cela est naturel et même cela est bon. Chacun doit faire de son mieux ce qu'il a à faire, travailler au succès de ses œuvres ou de son ordre, de sa paroisse ou de sa congrégation. Chacun doit prêcher et travailler pour sa paroisse. Mais ce que je n'admets pas, c'est qu'on prêche contre la paroisse du voisin ou qu'on travaille contre elle. Il faut employer ses forces à promouvoir le bien et non pas à l'entraver.

Une œuvre que vous estimez rivale de la vôtre veut se fonder. Pourquoi l'empêcher de naître? Ne dites pas qu'elle est rivale, dites que c'est une émule. Faites le mieux possible dans la vôtre excitée

par l'émulation, travaillez davantage encore. Mais n'empêchez pas de naître ce qui veut venir à la vie. Ou cette œuvre nouvelle réussira, c'est alors qu'elle répondait à un besoin, ou elle ne répond pas à un besoin général, et alors elle ne pourra pas vivre. Mais cependant les œuvres existantes et similaires, la vôtre tout la première, recevront de l'excitation créée une vitalité nouvelle. Je ne suis pas de ceux qui pensent que les œuvres se portent tort. Elles se portent tort si ceux qui les mènent agissent comme des païens, s'ils se jalourent et veulent se nuire; mais s'ils sont chrétiens, c'est-à-dire s'ils aiment le bien, s'ils s'aiment les uns les autres et Jésus-Christ et sa gloire par-dessus tout, toutes les œuvres font du bien, même celles qui ont l'air de se jeter à la traverse des autres. C'est aux chefs de l'Église à surveiller la végétation des œuvres, à voir celles qui correspondent à un but utile, celles qui ne peuvent satisfaire que de pieuses imaginations.

Mais surtout lorsqu'on est résolu à ne pas étendre son œuvre au delà de certaines limites, il faut laisser le champ libre à celles qui se proposent de s'occuper des choses qu'on laisse soi-même de plein gré en dehors de son action. J'ai connu un excellent religieux dirigeant dans une grande ville une œuvre de jeunesse, il ne pensait pas pouvoir admettre parmi ces jeunes gens les anciens élèves des Frères, bacheliers modernes, il ne consentait à inscrire que les anciens élèves des Pères ou des lycées. Il fut cependant très mécontent quand un cercle chrétien d'étudiants se fonda à côté du sien sur des bases

plus larges et plus libérales. Pensez-vous qu'il eut raison? Que dirait-on des Petites Sœurs des pauvres si elles tâchaient de s'opposer à la fondation d'un orphelinat qui serait en même temps une maison de refuge pour la vieillesse?

En toutes ces rivalités la raison que l'on allègue sans cesse, c'est qu'il n'y aura bientôt plus assez d'argent pour toutes les œuvres. Il me semble que ce langage est bien peu chrétien. Avons-nous donc oublié le miracle de la multiplication des pains? La charité a toujours produit de pareils miracles. Demandez aux directeurs d'œuvres, ils vous diront qu'un grand mouvement de dévotion et de charité, loin de nuire à leurs souscriptions, les a au contraire favorisées. Je connais une grande œuvre dont les souscriptions s'étendent au monde entier. Non seulement elle n'a jamais eu à souffrir des aumônes apportées en abondance à d'autres œuvres nouvelles et parfois avec une sorte de fièvre sainte, mais ses recettes se sont accrues au contraire chaque fois que s'est produit un de ces mouvements extraordinaires de charité. C'est que la charité est féconde. L'égoïsme seul est stérile, il porte la mort partout et il nous faut donc le déraciuer.

— Cependant, Monseigneur, dit un des curés, la multiplication de l'argent ne peut suivre indéfiniment la multiplication de la charité.

— Homme de peu de foi, repris-je alors en riant. Ne savez-vous pas que, si l'argent ne peut pas indéfiniment se multiplier, la charité fait accomplir des prodiges à l'économie, au retranchement, et

qu'ainsi l'argent se multiplie à mesure qu'augmentent les privations de ceux qui sont charitables !

— Mais il y a bien une hiérarchie des œuvres. Il y a dans la religion des choses nécessaires, une organisation canonique et indispensable. Ne faut-il pas que cette organisation soit d'abord respectée et sauvegardée ? Votre Grandeur pense-t-elle qu'un curé qui a charge d'âmes peut voir sans s'en inquiéter le gouvernement moral de sa paroisse passer aux mains de quelques religieux très respectables sans doute, mais en somme irresponsables et dont les efforts tendront à peu près inévitablement à diriger le zèle des âmes pieuses vers des œuvres générales et par conséquent à les détourner des œuvres paroissiales ? Cependant ne faut-il pas que d'abord la paroisse vive, la paroisse avec sa fabrique, sa maîtrise, ses écoles, ses patronages, ses congrégations et ses confréries ? — N'y a-t-il pas là une sorte de parasitisme qui risque de tuer la cellule organique de l'Église ?

Nous étions au dessert, et depuis un moment personne ne mangeait plus. Il se fit un silence. Nous sentions tous qu'il y avait là une question grave. Les deux religieux paraissaient quelque peu gênés, et des lueurs batailleuses passaient dans quelques regards parmi les curés et les chanoines. Je prenais moi-même mon temps pour me recueillir, et j'aurais bien voulu qu'un autre parlât. La conversation devenue embarrassante aurait peut-être dévié. Mais personne ne disait mot. Je me décidai donc à dire :

— Mon cher curé, j'en reviens à ce que je disais tout à l'heure de la charité. Rien n'empêche que, tout

en s'occupant des œuvres paroissiales, les âmes pieuses s'occupent encore d'intérêts plus généraux. Au contraire, il y a profit. Et puis, il faut bien qu'il y ait des œuvres générales. Or, comme chaque chrétien appartient à une paroisse, s'il ne devait s'occuper que des œuvres paroissiales, il n'y aurait plus personne pour s'occuper des œuvres plus générales, ce qui serait évidemment un grand mal.

Donc l'influence des religieux ne serait mauvaise que si elle mettait les œuvres paroissiales en interdit. Pensez-vous vraiment que cela arrive jamais ? Et si cela arrivait, pensez-vous qu'un évêque averti ne pourrait pas faire quelques représentations amicales à ces religieux, alors même que les lois ecclésiastiques ne lui donnent aucune autorité directe sur eux ? Pour que l'évêque n'obtienne pas gain de cause près du supérieur pour réprimer les excès de zèle, il faudrait ou que ce supérieur fût bien peu chrétien ou que l'évêque fût bien maladroit. Entre hommes qui veulent la gloire de Dieu et sa gloire la plus grande, il est toujours aisé de s'entendre. Oh ! si autre chose vient s'y mêler, je ne répons plus de l'entente. Mais j'en répons au contraire si de côté et d'autre on agit poussé par l'esprit chrétien.

Que maintenant un curé puisse souffrir de voir, comme vous disiez, le gouvernement moral de sa paroisse passer en des mains non responsables, je le conçois aisément, mais j'avoue que je crois voir en cela une crainte vague bien plutôt que raisonnée et assise sur des faits.

— Oh! vous croyez, Monseigneur? dit le curé, un peu ironique.

— Bien certainement, dit le dominicain.

— Assurément, dit le jésuite.

— Oui, mon cher curé, je le crois. Car enfin, voyons, raisonnons un peu. Dans une paroisse de grande ville, les religieux n'ont qu'une clientèle très petite, insignifiante, auprès de celle du curé et de ses vicaires. Puis, il y a plusieurs paroisses, plusieurs ordres religieux aussi. Cette double multiplicité garantit à chaque curé qu'il demeurera parfaitement maître chez lui.

Dans les petites villes où les religieux ont un collège, par exemple, où il n'y a qu'une ou deux paroisses, la situation est plus délicate, je le reconnais. Par la force des choses, les Pères sont en relation avec les familles influentes, avec les fabriciens et les marguilliers; il peut donc se faire que les délibérations se signent au presbytère tandis qu'elles ont été arrêtées au parloir des Pères.

— Ce ne sont là que des hypothèses, dit le jésuite. Il faudrait que les religieux eussent perdu le sens pour se mêler ainsi de ce qui ne les regarde pas.

— C'est tout à fait mon avis, mon Révérend Père, j'ai voulu seulement signaler un cas extrême. Or, sans nier qu'il ait jamais pu se présenter, je ne pense pas qu'il se soit réalisé bien souvent. Je ne conteste pas l'existence de l'esprit d'intrigue. Je sais seulement que ce sont plus souvent les gens du monde que les religieux ou des membres du clergé qui l'introduisent dans les affaires. Mais, même

dans un cas pareil, pensez-vous que la situation fût impossible à dénouer? Les religieux ont des supérieurs et ces supérieurs sont en général fort déférents pour les évêques quand les évêques savent s'y prendre. Vous me trouverez peut-être naïf, mais je crois à la bonne volonté supérieure du bien chez tous les chrétiens, et surtout chez ceux qui ont reçu avec l'onction sainte les grâces sacerdotales, je crois à la vertu communicative de cette volonté supérieure. Sans vouloir tout à fait nier ce que l'on appelle l'ambition des religieux et leur manie de tout régenter, je crois que le plus souvent il n'existe que des susceptibilités qui s'éveillent bien à tort.

Et en effet, la paroisse est la cellule première de l'organisme catholique. C'est la paroisse dont il faut d'abord assurer, entretenir et développer la vie. Mais d'un autre côté, dans les grandes villes, là où s'exerce surtout l'influence des religieux, le clergé séculier a toutes les peines du monde pour suffire à la tâche. Les religieux sont des auxiliaires utiles et, soit pour la chaire, soit pour le confessionnal, on est trop heureux d'avoir leur concours. Eux à peu près seuls peuvent avoir pour les collèges une tradition pédagogique et les loisirs de la formation ; eux à peu près seuls peuvent permettre à leurs membres de se préparer sans entraves au ministère de la parole.

Que si maintenant ils venaient à employer l'influence qu'ils acquièrent par ces fonctions à détourner de la vie paroissiale l'afflux du sang le plus généreux, ils auraient tout à fait tort. Mais je pense,

au contraire, et je veux penser que tous leurs efforts ne visent qu'à exciter leurs pénitents et leurs pénitentes à se montrer le plus possible aux offices paroissiaux du dimanche et des jours de fête, aux processions, aux saluts et aux sermons de l'avent et du carême, à prendre rang dans toutes les confréries et à s'occuper sans doute des œuvres générales, mais à être aussi dans les œuvres paroissiales le bras droit de M. le curé.

Les ordres religieux ont pour fonction dans l'Église d'entretenir pure et vive la flamme de vie. Quelques-uns sont de simples auxiliaires de l'Ordinaire ; d'autres en sont plus ou moins indépendants. Les grands papes qui en ont ainsi ordonné avaient leurs raisons. Ils ont pensé qu'il fallait qu'il y eût dans chaque église locale des représentants directs de la vie universelle de l'Église, chargés de maintenir par le dedans et par l'esprit intérieur la catholicité que la hiérarchie assure par le dehors. Cette indépendance voulue d'en haut des grands ordres vis-à-vis de l'Ordinaire me paraît heureuse, elle exige des efforts mutuels pour conserver l'harmonie. Mais, pour que l'harmonie se conserve, il n'est besoin que de charité. Les religieux pourraient-ils donc en manquer, et nous, séculiers, en manquons-nous ?

Sur ces mots nous nous levâmes, je récitai les grâces et, passés au salon, la conversation prit un autre tour.

Le 10 janvier 1922. — Une nouvelle année déjà

commencée et sérieusement entamée sans que j'aie pu seulement, en dehors de la prière, me recueillir en face de moi-même et me demander où j'en suis et ce que je fais.

Il paraît que la conversation de l'autre jour à propos des congrégations religieuses et de leurs rapports avec le clergé séculier a fait quelque bruit. Plusieurs des chanoines et les vicaires généraux mêmes ont compris mes paroles dans le sens d'un abandon des droits du clergé paroissial. Je n'ai rien dit ou du moins rien pensé de pareil. Les religieux sont des soldats d'avant-garde, des éclaireurs, des vélites chargés, les uns de se hasarder pour assurer la marche du gros des soldats, les autres de relier entre eux tous les corps d'armée. Mais de même que le cléricalisme, qui consiste à vouloir soumettre au clergé les choses de la vie civile, constructions de routes, alignements, jours de marché, droits de plaçage ou d'entrée, etc., est une mauvaise chose et un abus, de même le *religiosisme*, si je puis dire ainsi, serait mauvais, qui consisterait à soumettre les choses de la vie paroissiale à la direction occulte des congrégations. Des religieux n'ont aucun droit de diriger une fabrique, de se mêler aux discussions sur l'élévation d'un clocher, l'emplacement d'une église ou l'érection d'un chemin de croix. Mais je ne saurais me plaindre que des religieux prêchent et confessent, qu'ils dirigent des âmes pieuses dans les voies de la perfection. Quand il en résulterait que les vicaires auraient un peu moins d'invitations à dîner en ville, je n'y verrais pas grand mal. Ce n'est ni à table ni

dans les salons que s'établit solidement l'autorité morale du prêtre. Ce qui ne veut pas dire que je veuille condamner personne à la réclusion forcée. Nous sommes obligés aussi de sortir, mais le moins possible, et toujours avec l'idée d'un bien positif à faire en chaque circonstance déterminée. Toute sortie qui ne va qu'à notre plaisir doit être, sinon supprimée, du moins accueillie avec réserve et surveillée de très près. Nous seuls, il est vrai, pouvons être juges, mais soyons juges sévères.

Le 12 janvier. — Interrompu l'autre jour au moment où j'allais noter mes premières impressions de renouvellement de l'année. Donc j'ai eu le 1^{er} janvier à recevoir et à rendre les visites officielles ; c'est banal, solennel et ennuyeux. Rien de grotesque comme ce défilé de gens habillés de noir. Le seul plaisir que j'aie eu, c'est le 31 décembre en recevant mon clergé, les congrégations diverses et les représentants de nos œuvres. J'ai encore parlé du tiers-ordre et de l'union entre chrétiens,

Mais les autres, le lendemain, hélas ! quelle lamentable théorie ! Préfet chamarré d'argent encadré de son secrétaire général et de ses conseillers de préfecture également fleuris de broderies argentées, tous embarrassés de leur chapeau à claque et de leur épée ; général de brigade déjà bedonnant et reluisant d'or, flanqué de ses deux officiers d'ordonnance sanglés et corrects, la poitrine tout aiguillée d'or, marchant derrière lui, bonhomme, avec grâce et précision ; le président du tribunal, les juges et le

parquet, hommes graves, corrects, cravatés de blanc, les joues lisérées de favoris et solennels jusqu'en leurs plus simples bonjours; l'inspecteur d'académie, le proviseur du lycée et les professeurs, mélange de têtes fines, pensives, souriantes, narquoises ou ahuries, où l'on voyait autant de fines moustaches et d'habits élégants que de barbes hirsutes et de redingotes mal taillées; puis le flot anonyme des employés de tout genre et de toute administration, les chefs en cravate blanche et en frac, bien mis, ayant dans les manières l'aisance des gens du monde, les subordonnés gênés, timides, fagotés en d'in vraisemblables redingotes.

Tout ce monde m'a salué, m'a harangué, j'ai répondu : souhaits banals, paroles banales, beaucoup de fatigue. J'ai dû rendre immédiatement toutes ces visites. Et tous ces jours encore mon après-midi se passe à en recevoir et à en faire. J'ai vu de nouveau le préfet plus intimement en allant voir la préfète. Il m'a dit avoir à peu près arrangé l'affaire qui inquiétait le ministre.

— Mais, a-t-il ajouté, quelque goût que je me sente pour votre personne, je serai bien obligé de faire des choses qui vous déplaisent, si vous déplaisez à mon ministre.

— Oh! pour ça, mon cher préfet, ne vous gênez pas. Obéissez à votre ministre. Je ne vous en voudrai jamais, et nous pourrions être forcés l'un et l'autre de suspendre toutes relations officielles, que je ne vous en aimerais pas moins. J'ai mes devoirs, vous avez les vôtres. S'ils pouvaient ne pas entrer en con-

flit, cela vaudrait mieux ; mais si nous ne pouvons l'un et l'autre les concilier avec la bonne harmonie que nous aimerions mieux, il faudra bien sacrifier la bonne entente.

— Vous êtes vraiment très philosophe, Monseigneur.

— Moi ! non, je vois simplement les choses comme elles sont et les nécessités des situations souvent fort différentes des personnes mêmes.

Je suis donc personnellement très bien avec mon préfet. De temps en temps la préfète vient à la cathédrale aux messes du dimanche où il y a de la musique. La messe lui vaut un bon point des dames de la société qui ont de la religion ; la musique l'excuse vis-à-vis des francs-maçons. C'est la politique, ça ; je ne m'en réjouis pas, mais je n'ai pas la sottise de m'en indigner. Au fond, cette bonne dame n'a pas la foi. La messe ne peut lui faire du mal et elle ne trompe personne.

Cependant les Chambres sont rentrées, le budget en retard cette année, comme tous les ans, va être discuté, et on dit le budget des cultes très menacé. Nos amis sont fort émus. Je ne sais trop ce qu'il faudrait faire. Mais les bruits qui courent me donnent à réfléchir. Il faut se préparer à toutes les éventualités. Pour cela il serait bien nécessaire que nous nous entendissions entre évêques. Dans la visite que je vais faire demain à Mgr Bernard mon métropolitain, il faudra que nous en causions. Justement, il m'écrit qu'il aura aussi deux autres de mes confrères ses suffragants. Évidemment les temps sont proches

et nous devons être prêts pour ne pas être entraînés au hasard des événements.

Le 20 janvier. — Je vis donc l'autre jour Mgr Bernard et je fis la connaissance de mes deux confrères, Mgr Nézard, évêque de Champagnac, et Mgr Bussant, évêque de Testremont. Ces deux seigneurs furent courtois pour leur plus jeune confrère. L'un, Mgr Nézard, va sur ses soixante-dix ans, et est déjà ancien dans l'épiscopat; l'autre, Mgr Bussant, n'a guère que la soixantaine et n'est sacré que depuis six ans. Tous deux comme moi gémissent de la situation amoindrie qui nous est faite. Tous deux, et Mgr Bernard avec eux, sont d'accord avec moi pour penser que les évêques auraient besoin de se concerter. Cependant je suis le seul à penser que la situation peut changer d'un moment à l'autre quand on s'y attendra le moins. Les autres disent :

-- Voilà plus de quarante ans que les choses durent ainsi, il n'y a pas de raison pour qu'elles ne durent pas autant que nous. A quoi bon nous inquiéter d'éventualités qui n'arriveront peut-être que lorsque nous n'y serons plus?

— Eh! je ne dis pas qu'il faille nous en inquiéter, je dis seulement qu'il faut les prévoir. Pourquoi sommes-nous évêques sinon pour veiller et pour prévoir?

Nous étions assis après le déjeuner dans le cabinet de Mgr Bernard, seuls tous quatre. Nous pouvions parler hardiment.

Ce fut Mgr Bernard qui me répondit :

— Mais, mon cher seigneur, je ne comprends pas comment nous pourrions arriver à nous entendre. Vous savez bien que toute réunion, toute délibération en commun nous sont interdites?

— C'est tout à fait impossible, dit Mgr Nézard.

— Et qu'est-ce que nous faisons donc ici, sinon être réunis et échanger des idées?

— Mais c'est tout à fait différent. Les formes conciliaires n'ont pas été observées, aucun de nous ne peut être tenu, en conscience, à supposer que nous prissions des résolutions fermes, d'exécuter et de faire exécuter ces résolutions!

— Assurément, Messeigneurs, repris-je; je vous accorde que des évêques réunis pour déjeuner et causer ensemble ne forment pas un concile et que les résolutions prises en causant ne constituent pas des canons conciliaires. La forme n'y est pas, *concedo*, l'obligation qui en résulte n'existe pas, *concedo*, *concedo* toujours.

Mais qu'il ne puisse de ces libres causeries résulter aucune résolution ferme, aucune obligation même de conscience, c'est une autre affaire.

Nous sommes évêques, sans doute, mais aussi nous sommes hommes. Supposez un moment que nous nous réunissions, non pas, si vous voulez, à titre d'évêques pour tenir un concile, mais à titre d'hommes préoccupés des intérêts de la religion et de leur pays et jouissant de quelque influence. Pensez-vous que si, avant de venir à la réunion qui aurait pour prétexte une solennité religieuse, une cérémonie quelconque, ou même la plus simple eutrapélie, chacun

de nous s'engageait à se soumettre aux avis de la majorité, à s'en inspirer lui-même dans son action et à travailler à la faire réussir, il n'y aurait pas, par l'effet de ce libre engagement, une obligation de conscience? Et assurément dans ces conditions nous ne pourrions pas nous servir, pour assurer le succès de ces décisions, de l'autorité épiscopale telle qu'elle est définie par les canons, mais nous aurions le droit — et le devoir résultant de notre promesse — d'employer à cette fin toute notre puissance morale.

— Que dirait le gouvernement?

— Le gouvernement dirait ce qu'il voudrait. Il n'est pas possible qu'il empêche les évêques de se réunir pour poser la première pierre d'une église, pour un pèlerinage, pour le sacre ou l'enterrement de l'un des leurs. Mais ces réunions que je demande, nous les avons. Seulement personne n'a jamais eu l'idée de les faire servir à l'entente épiscopale. Tous les ans les évêques protecteurs des diverses universités catholiques se réunissent pour délibérer sur les intérêts de ces institutions. Qu'est-ce qui pourrait les empêcher alors de s'entendre sur autre chose, dans les conditions que j'ai dites?

— Euh! euh! dit Mgr Bernard, je ne sais si ce serait très pratique et très prudent. Je me souviens qu'à Paris, une fois, à l'occasion de l'une de ces réunions universitaires, dans une circonstance critique, une vingtaine d'évêques se trouvèrent réunis à la nonciature. On causa pendant trois heures, on ne s'entendit sur rien. On se sépara à deux heures de l'après-midi; à deux et demie la direction des

cultes était informée de tout ce qui avait été dit et le nonce fut fort empêtré.

Je ne pus retenir un mouvement de surprise et je laissai échapper une exclamation indignée. Les prélats sourirent. Je dis :

— Cela vraiment est bien misérable. Mais il est bien clair que tous ceux qui voudraient prendre part à ces délibérations devraient s'engager et non pas seulement sur l'honneur, mais en conscience, à deux choses : 1° garder le secret ; 2° se soumettre aux avis de la majorité, quels qu'ils puissent être. Il ne doit pas s'agir dans ces assemblées de choses proprement ecclésiastiques, nous avons le droit de sortir des formes rigides imposées par les canons pour ces choses. C'est ainsi qu'ont fait les évêques belges. Au besoin le Saint-Père nous donnerait toutes les autorisations que nous voudrions.

Je nous vois à la veille d'une crise terrible. Depuis la nomination de la Chambre aucune majorité n'est parvenue à se dégager nettement. Le budget de cette année n'est pas voté. Nous vivons sur des douzièmes provisoires. Les radicaux vont arriver au pouvoir et changer le budget de leurs prédécesseurs. Je ne serais pas étonné du tout que le budget des cultes fût supprimé dès cette année même. J'ai pointé les députés anciens qui l'ont voté l'an dernier. Ils ne sont plus que 200. Parmi les nouveaux il y en a cinquante qui ont formellement promis à leurs électeurs de ne plus le voter. Je crois que la grande bourrasque n'est pas loin.

Que d'aujourd'hui pour demain l'État ne paie plus

nos curés et nos vicaires, comment ferons-nous? Quelle organisation nouvelle substituerons-nous à celle qui viendra d'être brisée? Il y a là des questions graves sur lesquelles il serait bon de s'entendre.

Les prélats parurent frappés de ces raisons, et il fut convenu que chacun d'eux écrirait aux évêques avec lesquels il est en particulières relations.

Le 25 janvier. — Une affaire. L'abbé Carol, ce vicaire général honoraire que je n'ai pas cru pouvoir garder, emploie son activité à faire des conférences. Il se mêle même à des réunions publiques et il y prend la parole.

L'autre jour, pendant que j'étais à Montauriol, il y avait au théâtre une grande réunion contradictoire sur le collectivisme. Deux députés de Paris étaient venus pour endoctriner nos ouvriers. L'abbé Carol s'y est rendu, accompagné d'une cinquantaine de gardes du corps, jeunes gens aisés ou ouvriers très décidés et très catholiques. Il a demandé la parole. On la lui a refusée. Il a dit alors que puisqu'on ne voulait pas qu'il parle, les autres ne parleraient pas. Et il s'est fait en effet un tel bruit de sifflets à roulette à partir de ce moment que la réunion a dû être levée sans que personne ait parlé. Inutile de dire que tout cela ne s'est pas passé sans qu'il y ait eu des injures échangées et même de très gros mots. L'abbé Carol n'a dit que des choses convenables quoique dures, on ne saurait tout à fait en dire autant de ceux qui l'accompagnaient.

De là grande indignation parmi les gens « bien élevés » de la ville. Un prêtre, un ancien vicaire général compromettre ainsi sa soutane et sa dignité... Les gens « bien élevés » ne pardonnent guère à l'abbé Carol deux ou trois sermons où il leur a dit quelques vérités un peu raides, surtout ils ont grand' peur que la popularité naissante de ce prêtre ne les évince des quelques positions électorales qu'ils détiennent encore. L'abbé est démocrate et ne s'en cache pas. Aussi est-il la bête noire des libres-penseurs avancés aussi bien que des catholiques timides, de ceux qui ont peur de sa personne aussi bien que de ceux qui redoutent ses idées.

On m'a beaucoup parlé de lui depuis trois jours. Je me suis tenu sur la réserve, ne voulant ni blâmer, ni approuver tant que je ne serais pas forcé de prendre parti. Mais comme on sait mon aventure avec M. Carol, que lui-même a paru bouder l'évêché, on a interprété mon silence comme un blâme, et voici là-dessus ce qui arrive.

En ouvrant ce matin la *Semaine religieuse* rédigée par un aumônier de la ville, je trouve en tête des *Nouvelles diocésaines* un récit de la scène du théâtre qui se termine par ces mots : « Il est profondément « regrettable qu'un prêtre qui a tenu dans le diocèse une fonction importante et qui en conserve « le titre n'ait pas eu plus de souci de ce qu'il devait « et à son titre et à sa robe. »

Là-dessus je n'ai fait qu'un bond. Il était neuf heures. Les deux journaux catholiques paraissent le soir à trois heures. J'ai aussitôt appelé l'abbé Cassaigne et

nous avons immédiatement rédigé la note suivante qui a paru ce soir dans les deux journaux.

La *Semaine religieuse* de ce jour contient à propos de l'attitude de M. l'abbé Carol, vicaire général honoraire, durant la réunion contradictoire qui a eu lieu l'autre jour au théâtre, une appréciation que nous sommes autorisés à déclarer n'être pas celle de l'évêché.

A partir de ce jour la *Semaine religieuse* sera rédigée par les soins du Secrétariat de l'évêché.

En même temps je faisais adresser au directeur de la *Semaine religieuse* une lettre le relevant purement et simplement de ses fonctions. J'ai eu soin que cette lettre lui fût expédiée en même temps que la note était portée aux journaux.

A peine avait-il reçu sa révocation que le directeur de la *Semaine religieuse* s'est précipité chez moi. A travers son tremblement et ses pleurs — car il pleurait — il eut la naïveté de me dire qu'il avait pensé me faire plaisir, que l'abbé Carol était fort dangereux, que moi-même, en l'écartant de l'évêché, j'avais bien montré que je le tenais pour tel.

Je répondis simplement :

— Monsieur l'abbé, nul ici en dehors de moi n'a le droit d'interpréter ma pensée. M. Carol n'est pas en disgrâce. Et quand même il l'eût été, quand même j'aurais eu des difficultés avec lui, ce n'est pas un moyen de me plaire que de l'accabler, surtout de façon injuste.

Je suis responsable de ce qui se dit dans la *Semaine religieuse*, puisqu'elle porte sur sa couverture qu'elle est autorisée par l'évêque. Je n'ai d'autre

moyen de vous désavouer que celui que j'ai pris. C'était à vous, avant de dauber sur un ancien chef, de prendre vos précautions. — Vous avez été au moins imprudent. Il est juste que vous en subissiez quelques conséquences.

Et l'abbé se retira fort déconfit.

Le 26 janvier. — L'abbé Carol est venu ce matin me remercier. Il était véritablement ému. L'attaque de la *Semaine religieuse* l'avait bouleversé. La note des journaux d'hier soir l'a étonné. Il ne s'en est pas caché. J'ai profité de son trouble pour le confesser un peu. Il s'était imaginé que je l'avais évincé de l'évêché par animadversion contre sa personne et ses idées. Je suis aujourd'hui parvenu à lui faire comprendre qu'il n'en est rien.

— Les hommes comme vous, cher monsieur le chanoine, lui ai-je dit ou à peu près, ne sont pas faits pour rester dans un bureau en sous-ordre. Il vous faut la vie active, une responsabilité réelle. Lié à une administration vous étiez gêné. Maintenant vous pouvez aller de l'avant, faire ce que bon vous semble, vous ne compromettez que vous, et j'estime, pour ma part, qu'il est bon qu'il y ait des gens qui sachent se compromettre. Je vous connais d'ailleurs mieux que vous ne le pensez. Je sais que vous n'irez jamais au delà de ce qui est compatible avec le dogme.

Alors, Monseigneur, Votre Grandeur n'est pas contre moi ?

— Mais, mon cher ami, non seulement je ne suis

pas opposé à vos idées, mais je les aime, mais je suis tout disposé à vous défendre quand on vous attaquera, vous venez bien de le voir, à vous seconder même au besoin de toute mon autorité.

Car que voulez-vous ? Donner au peuple plus de justice, faire l'éducation sociale des âmes populaires, ne pas leur prêcher sans cesse et toujours la soumission aveugle même à l'injustice criante, la résignation passive même à la « misère imméritée », ainsi que disait jadis Léon XIII, mais les avertir de leurs droits, leur faire connaître leur force et leur apprendre leurs véritables devoirs. Or, qu'y a-t-il de plus nécessaire que cette éducation sociale dans une démocratie ?

C'a été un grand mal que la morale civique se soit réduite dans nos catéchismes à l'enseignement du devoir d'obéissance envers les supérieurs et les magistrats. Il y avait toute une éducation morale nouvelle à instituer à mesure que changeaient les formes gouvernementales. Le prêtre n'ayant pas fait cette éducation, le peuple a été livré aux politiciens. Les quelques règles de morale civique enseignées dans les écoles primaires n'ont aucune autorité et trop souvent pèchent contre la justice, tantôt exagérant les droits du citoyen, et tantôt les droits de l'État, quelquefois les deux tour à tour dans le même livre à quelques pages de distance comme si la justice n'était qu'une moyenne théorique entre deux injustices pratiques ! Aussi voyons-nous les esprits du peuple absolument délestés d'idées justes et livrés aux appétits et aux convoitises. De là cette anarchie

démocratique où nous vivons depuis quarante ans.

Donc les prêtres qui, après de solides études et de mûres réflexions, veulent faire l'éducation de la démocratie doivent être les bienvenus. Ils méritent de la justice, et donc de la France et de l'Église et de Dieu.

Allez, mon cher chanoine, on ne dira jamais assez aux ouvriers et aux paysans combien leur sort est en leurs mains, que s'ils souffrent c'est à eux seuls qu'ils doivent s'en prendre, que ce sont eux qui à présent peuvent, s'ils le veulent et s'ils savent, faire changer une législation injuste en une législation juste, transformer un état social matérialiste et inorganique, où un semblant de tranquillité résulte de l'équilibre entre les injustices et les égoïsmes en concurrence, où donc on s'efforce comme en vertu d'une gageure insensée de faire sortir la paix de la guerre, en un état social organique tout imprégné d'âme, d'idéal et de justice, et où chacun, occupé à sa fonction propre, sentirait le besoin qu'il a de tous les autres et, en même temps qu'il serait jaloux de ses droits, serait au même degré respectueux des droits d'autrui et se sentirait en toutes choses dominé par l'idée de devoir et de justice. Pour avoir une démocratie viable il fallait auparavant former des âmes justes, et de toutes ces âmes ainsi formées serait sortie une démocratie organique comme une fleur sort de sa tige.

Au lieu de cela, nous, prêtres, nous n'avons su prêcher que la soumission, la résignation, l'obéissance, tandis que les révolutionnaires soufflaient

aux cœurs le feu de l'envie. De là vient que les bons ont été de simples moutons bêlants, et les méchants ont revêtu l'apparence de bons bergers.

Allez donc, mon cher chanoine, faites des conférences, apprenez aux ouvriers et aux paysans à s'unir, à se connaître, à sentir qu'au delà de leurs convoitises et de leurs désirs il y a des nécessités sociales et que tout le corps social souffre si un seul de ses membres n'a pas assez de substance ou si quelque organe en attire à lui plus qu'il ne doit équitablement lui en revenir. Faites comprendre aux ouvriers le rôle important et nécessaire que jouent les patrons, aux paysans le rôle utile des grands propriétaires; tout en maintenant les droits de la justice, apaisez les cœurs et calmez les âmes. Fondez des institutions ouvrières, excitez vos confrères des paroisses à se mettre à la tête des syndicats agricoles, des caisses de crédit, à fonder des coopératives de consommation et de production. Dans l'administration de leurs affaires communes, les gens du peuple apprendront peu à peu à respecter l'intérêt général et à ne pas le sacrifier à leur intérêt particulier, ils feront leur éducation sociale et, quand les organes économiques du pays seront ainsi créés, on pourra songer à mettre les lois politiques en correspondance avec ces organes, à organiser le suffrage universel, le pouvoir démocratique fondamental, et avec lui et par lui tout le reste.

— Ce sont bien là mes pensées, Monseigneur, et je ne saurais vous dire combien je suis heureux de me savoir d'accord avec mon évêque.

— Pourquoi donc me preniez-vous pour hostile?

— Mais je ne sais, Monseigneur, je pensais vous avoir déplu ou qu'on m'avait desservi auprès de Votre Grandeur.

— En quoi et pourquoi? Je vous avais vu à peine. Il ne faut pas croire volontiers les autres quints ou injustes. Et il vous était bien facile de m'interroger. Nous sommes tous prêtres, disons-nous tout uniment les uns aux autres ce que nous avons sur le cœur, et nous verrons dans cette franchise mutuelle tous les nuages s'évanouir. Après cela, c'était peut-être moi qui vous devais une explication.

— Monseigneur, je ne l'ai jamais pensé.

— Mais je le pense, moi; si peu que je le mérite, puisque je sais où je suis, il m'est plus facile de prendre les devants. Je tâcherai de n'y pas manquer désormais. Revenez donc me voir de temps en temps, mon cher ami, vous me confierez vos projets, je ne veux pas vous entraver ni vous donner une direction, je veux vous laisser très libre, votre action doit être indépendante de l'action officielle, il se pourra même qu'elles paraissent divergentes. Alors même que je n'approuverais pas tout ce que vous faites, je sais que ce sera fait d'un cœur chrétien, d'une âme sacerdotale, et donc mon cœur sera toujours avec vous alors même que ma raison se refuserait à contresigner tous vos actes et tous vos discours.

— Vous êtes vraiment très libéral, Monseigneur, et je vous en remercie.

— Mais, mon ami, ce n'est pas du libéralisme, cela, c'est simplement de la vie. Sur des choses

libres vous pensez autrement que moi, vous parlez comme je n'aurais pas parlé, vous agissez comme je n'aurais pas agi. Qu'est-ce que cela prouve? Non pas que vous avez tort, mais simplement que vous êtes vous, que vous n'êtes pas moi, que chacun de nous a sa personnalité et donc sa distincte façon et d'agir et de parler et de penser même. Si vous réussissez en telles matières, vous aurez toujours raison. Dans la pratique, les principes saufs, c'est l'événement qui juge de tout. Et peut-être qu'un autre aurait réussi aussipar d'autres moyens. Ah ! ne nous imaginons pas que nous seuls savons tout faire, que nous seuls avons des idées justes et faisons des actions sages. La sagesse consiste à croire qu'elle n'est pas toute enfermée en nous. Les autres y participent aussi. Le soleil du bon Dieu luit pour tout le monde et l'Esprit souffle où il veut.

Sur ces mots, l'abbé Carol se leva et prit congé.

Le 27 janvier. — Le curé d'une importante paroisse du diocèse vient de mourir. Le poste est très convoité. Cette mort arrive de façon inattendue. Je ne sais comment remplir cette vacance imprévue. L'abbé Maleville connaît encore trop peu le personnel, l'abbé Cassaigne et l'abbé Butin se renferment dans un silence plein de réserve, mais que je trouve un peu affecté, d'autant que ces jours derniers ils parlaient très volontiers des nominations à faire dans telle ou telle hypothèse. Et je ne m'intéressais guère à ce qu'ils disaient, car ces conversations sur des cas hypothétiques m'ont toujours paru fort

oiseuses. L'abbé Butin m'a cependant remis une liste de noms entre lesquels on pourrait choisir, et il m'a indiqué très impartialement les titres de chacun d'eux. Je me suis fait remettre ces divers dossiers.

Le 28 janvier. — Ce matin dans mon cabinet j'ai employé mon temps de travail à cette nomination. Les titres des candidats sont à peu près équivalents. Cependant il y a un nom auquel, je ne sais pourquoi, car je ne connais aucun des personnages, je m'attache avec plus d'insistance qu'à tous les autres. Un moment je m'arrête pour prier et demander en haut des lumières, et ce nom, à ce moment de silence intérieur, me revient comme du dehors. Serait-ce vraiment une inspiration divine ? Tout cela est fort étrange. La grâce d'état aurait-elle de ces façons quasi miraculeuses d'agir ? J'en suis tout déconcerté. C'est la première fois que quelque chose de ce genre m'arrive. Avant de se décider il faut consulter et prier encore.

Le 30 janvier. — J'ai parlé de la chose à mon confesseur que j'ai fait venir tout exprès. Il m'a rappelé les règles très simples des théologiens, commencer par agir comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé, prendre des informations, m'enquérir sur les candidats, puis me décider devant Dieu. J'ai donc fait ma petite enquête auprès des directeurs du grand séminaire d'abord et de quelques prêtres de la ville qui me sont venus voir. L'abbé Butin refuse

absolument de me donner un avis, il me déclare qu'il serait lui-même très embarrassé. L'abbé Cassaigne n'est pas moins réservé.

Mais en causant ainsi, voici que je m'aperçois que les avis sont très partagés. Les uns, et ce sont précisément les amis de M. Butin et de M. Cassaigne, tiennent pour le candidat dont le nom m'obsède; les autres, beaucoup moins fervents vis-à-vis de M. Butin, ardents amis de M. Carol, prônent vivement un autre curé. D'autre part, les visites ces deux jours me sont venues très nombreuses, et il est aisé de voir que chacun, à propos de cette nomination future, est heureux de dire son mot. Il y a évidemment en cette affaire des dessous d'amitiés — ou du contraire — que je ne soupçonnais pas.

Mais pourquoi ce nom toujours le même se présente-t-il à moi?...

Le 31 janvier. — Le voile s'est déchiré ce matin après déjeuner. Nous étions dans le jardin à nous promener, profitant d'une heure de beau temps pour prendre l'air. Il était midi et demi, l'abbé Butin et l'abbé Cassaigne s'étaient joints à l'abbé Maleville, à l'abbé Gallet pour prendre leur récréation avec moi. Nous nous promenions dans la grande allée, le soleil frappait de rayons obliques les murs de l'évêché et les teignait tout en jaune, les vitres étincelaient et leur réverbération éblouissante devenait fort incommode. A un bout d'allée, au moment où l'abbé Butin passait devant moi pour revenir en arrière, un rayon réverbéré me fit vivement fermer

les yeux, et au même instant je me souvins très nettement qu'il y a environ un mois de cela, avec le même soleil et le même éclat des vitres, l'abbé Butin avait fait longuement l'éloge du candidat mystérieux, que même il avait expressément dit qu'il était dommage qu'une cure importante, par exemple la cure de N., la cure actuellement vacante, ne fût pas libre, que ce candidat y ferait merveille, etc. Et voilà la source de mon inspiration, une suggestion à distance et peut-être calculée. J'ai bien fait de me défier.

Je n'ai rien dit de cette petite remarque, mais elle est fort instructive. Comme il est difficile d'échapper aux influences de son entourage, et combien nos familiers et nos commensaux peuvent acquérir sur nous de puissance sans même que nous arrivions à le soupçonner ! Il faut être sans cesse en éveil.

Mais cela me ramène à une idée pourtant arrêtée dans mon esprit et que j'allais négliger de mettre en pratique faute d'organisation. Il faut des règles objectives et fixes qui permettent, en dehors de toute influence, de juger du mérite des candidats. Quand j'ai été nommé évêque, il y a quatre mois à peine, j'étais fort résolu à rétablir les concours pour les cures importantes. Et voilà que j'allais laisser passer la première occasion de réaliser ce projet, retomber dans les vieux errements que j'ai condamnés. La paresse n'est pas morte ni l'esprit autoritaire. Il est si commode de ne rien changer, de ne pas déranger les directeurs du séminaire pour leur demander un programme de ne pas s'exposer aux

critiques des partisans des errements coutumiers, de ne pas troubler les habitudes des autres et les siennes propres, de ne pas subir l'allongement des visages des secrétaires chargés d'une besogne de plus ! Si commode aussi et si plaisant au despote qui trône en chacun de nous de trancher les choses par un acte de volonté propre et, comme le Zeus antique, de tout régler dans l'Olympe d'un signe de tête, d'un *nutus* ou d'un geste de la main, d'une simple signature !

Commode sans doute, mais juste ?... mais utile au bien commun ?...

Donc je vais brusquer les choses, et, puisque le chapitre n'a pas eu encore le temps de délibérer sur le projet de concours que je lui ai déjà soumis, instituer d'autorité le concours précisément pour cette cure qui n'est pas un doyenné, mais qui est aussi importante que plusieurs de nos doyennés. Voilà où est la véritable inspiration et l'effet de la grâce d'état, c'est de m'avoir fait reconnaître mon erreur et la voie de paresse et de routine où j'allais être engagé. Les chemins de Dieu sont simples et le fracas de l'extraordinaire ne se fait entendre que très rarement.

Dès aujourd'hui je vais demander un programme aux directeurs du grand séminaire. Aussitôt rédigé il sera envoyé à tous les prêtres du diocèse. Le concours aura lieu un mois après. Il faudra plus tard instituer des concours périodiques pour que nous puissions faire les nominations sans que la vacance des cures se prolonge trop longtemps.

Je vois déjà tous les avantages de ces concours. Ils entretiennent dans le clergé le goût de l'étude et l'émulation, ils aident à se faire jour des mérites tardifs qui ne se développent que dans le ministère paroissial. Chez nous ce sont les notes du séminaire qui trop souvent décident de toute une carrière. Or l'écolier n'est pas un homme et l'homme est souvent différent de l'écolier.

Ces concours auront en outre vis-à-vis de l'autorité civile un avantage important. Ils créeront des droits à ceux qui les auront subis avec succès. Une succursale obtenue après un concours rendra le desservant presque inamovible. Aux yeux de l'évêque le titulaire sera canoniquement propriétaire de sa cure et ne pourra en être dépouillé *ad nutum*. L'évêque lié ainsi vis-à-vis de lui-même sera très fort pour résister si on lui demande un déplacement injuste. Il pourra alléguer des raisons de droit, raisons qui dans le système actuel n'existent pas, puisque l'évêque peut à peu près tout ce qu'il veut.

Pour les cures de canton il y aura le même avantage : l'évêque présentera son candidat, le premier sur la liste du concours, il pourra accepter de proposer le second ou le troisième si l'autorité civile refuse d'agréer le premier ; mais il aura toute raison pour résister et refuser si on veut qu'il présente un candidat en dehors de ceux qui tiennent la tête. On est toujours très fort quand on a derrière soi une organisation rationnelle qui ne dépend pas de la volonté arbitraire. Quand on est lié soi-même on est bien mieux placé pour représenter aux autres qu'on

ne peut les laisser libres de tout régler à leur guise. L'absence de toute règle n'est pas une force, c'est une faiblesse. Revenons autant que nous le pourrions à l'observation du droit canonique. Nous nous sommes, en l'oubliant, fort diminués et, croyant augmenter notre puissance, nous nous sommes fort affaiblis.

Pour que ces concours produisent tout leur effet il faut d'abord fixer leur programme, délimiter les droits qu'ils conféreraient, régler enfin les conditions de l'avancement.

Le programme du concours paraît devoir comprendre l'apologétique, l'Écriture sainte, l'histoire ecclésiastique, la théologie dogmatique et morale, la prédication et l'administration des paroisses.

Il devrait y avoir trois classes de cures en dehors des doyennés : celles qui ont moins de 200 francs, de casuel, celles qui en ont de 2 à 700 francs, celles qui en ont plus de 700. Viendraient enfin les doyennés et au-dessus les archiprêtres. Cela ferait une série de cinq concours étagés les uns au-dessus des autres dont le programme fondamental resterait le même, où on ferait varier seulement la force et la portée des questions à mesure que l'on monterait.

Il est indispensable que les connaissances précises du prêtre varient selon l'importance du milieu où il est appelé à exercer le ministère. Dans un chef-lieu de canton, en face du juge de paix, du notaire, du médecin, du pharmacien, du vétérinaire diplômé, parfois d'un chef d'institution ou d'un

principal de petit collège, il faut que le curé sache plus de choses et puisse répondre à plus d'objections que dans une petite paroisse où il n'y a de beaux parleurs que l'instituteur ou le barbier.

Les concours indiquent avec précision quels sont les ecclésiastiques qui ont les connaissances positives, les aptitudes intellectuelles indispensables pour remplir un poste. Il est vrai qu'il faut autre chose, que la science et le goût même pour l'étude ne suppléent pas : la vertu, les mœurs intègres, le zèle pour les âmes et le savoir-faire. Mais, outre que dans le programme tel que je l'ai esquissé plus haut il y a des parties : la théologie morale, la prédication, l'administration paroissiale, qui, pour des yeux exercés, dévoilent assez vite l'homme qui s'intéresse aux choses de sa paroisse, l'évêque peut toujours intervenir. En deux mots et pour me servir de termes scolastiques qui rendent bien ma pensée, les concours suffisent à faire voir où se trouve la matière intellectuelle nécessaire au bon curé : c'est à l'autorité épiscopale, par ses moyens propres d'information, de savoir si la forme existe en même temps dans le même personnage. Donc les résultats des concours ne sauraient créer des droits absolus : un curé qui négligerait le ministère pour l'étude pourrait toujours mieux que ses confrères réussir dans un concours et son avancement ne serait pas juste, bien que cependant, comme je disais, les questions pratiques, qui feront aussi l'objet du concours, lui soient probablement moins familières qu'à ses concurrents plus zélés. Donc nous nous

astreindrons à faire les nominations parmi les premiers de la liste, mais non pas à prendre toujours le premier.

Le 2 février. — Le programme du concours a été fixé hier soir dans une réunion tenue à l'évêché. Il comprend les matières que j'ai dites. Pour cette fois j'indiquerai moi-même les sujets et je présiderai effectivement le jury. J'avais demandé, pour choisir, quelques indications de sujets aux directeurs du grand séminaire. Ils m'ont apporté des sujets trop théoriques : le traité de l'Incarnation, de l'Église, ou même la question plus restreinte de l'Immaculée Conception me paraissent excellents pour juger des aptitudes d'un professeur, non de celles d'un curé, et, en morale, les traités de la *justice* ou des *contrats*, bien que plus pratiques, à cause même de la nature des questions, me semblent encore trop théoriques. De même, on me proposait comme sujet d'apologétique : *Comparaison des premiers chapitres de la Genèse avec les données actuelles de la science* ; j'ai trouvé cela trop savant pour l'exiger d'un curé de grande paroisse sans doute, mais, après tout, de grande paroisse rurale où il n'y a pas même un juge de paix, tout juste un instituteur, un notaire et un officier de santé. Voici les sujets auxquels je me suis arrêté : THÉOLOGIE. *Exposer ce qu'on entend en théologie par la foi. — Conditions nécessaires de la foi. Y a-t-il une foi naturelle en même temps qu'une foi surnaturelle? Quels sont les rapports de ces deux actes de foi?* — MORALE. *Est-il vrai que la morale chrétienne com-*

mande la résignation à toutes les injustices ? — APOLOGÉTIQUE. Répondre aux objections les plus usuelles contre le mystère et le miracle. — Supposer, si l'on veut, un dialogue entre un instituteur et un prêtre. — ADMINISTRATION PAROISSIALE. Le clocher de l'église de N... tombe en ruines et est une menace continuelle pour la sécurité des fidèles qui fréquentent l'église. Comment le curé peut-il s'y prendre pour arriver à faire rebâtir ce clocher ? — PRÉDICATION. Après deux heures de préparation, faire un sermon d'une demi-heure sur un sujet tiré au sort. — ÉCRITURE SAINTE. Quel est l'enseignement dogmatique de l'Église sur l'authenticité et l'intégrité des Livres Saints ? — HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE. Le concordat et les articles organiques.

Le concours est fixé au 5 mars. Il durera six jours. Les concurrents seront reçus au grand séminaire où je logerai moi-même durant ce temps-là. Les épreuves de théologie, de morale, d'Écriture sainte et d'histoire ecclésiastique sont éliminatoires, c'est-à-dire que ceux des concurrents qui n'auront pas atteint pour l'ensemble de ces épreuves une moyenne de 12 sur 20 ou qui seront descendus pour une seule au-dessous de 5 seront exclus du concours.

Les épreuves d'apologétique, d'administration et de prédication sont définitives. Seule, la prédication est orale, mais le jury a toujours le droit de demander à propos d'une épreuve écrite toutes les explications orales qu'on peut estimer utiles.

Le jury est composé, en dehors de moi, de l'abbé Butin, du curé de la cathédrale, d'un chanoine, du supérieur du grand séminaire et, pour chaque partie

spéciale, du professeur du grand séminaire spécialement compétent, sans que ce professeur ait autre chose à faire qu'à donner sa note et son avis sur l'épreuve qui ressortit à son enseignement. Chacun donc ne fait que contribuer à déterminer la note affectée à chaque épreuve. Les décisions d'ensemble sont prises par les cinq membres désignés plus haut. Il fallait éviter de donner une prépondérance trop marquée à l'élément enseignant, il fallait aussi ne pas nous priver de ses lumières.

Le 8 février. — L'annonce de notre concours fait un bruit énorme. Toute la presse religieuse s'en est emparée. On critique notre programme général et la composition du jury. Les uns louent, les autres blâment. La *Revue du clergé français* annonce un grand article sur la question. Le *Canoniste* compare ce que nous voulons faire avec ce qui se faisait autrefois. La *Revue de théologie* assure que nous voguons à pleines voiles hors des canaux du droit canon.

De leur côté les semaines religieuses de tous les diocèses parlent du concours de Châteaurenard. Je n'aurais jamais cru que nous pouvions faire tant de tapage.

Le 10 février. — Je corrige les épreuves de mon premier mandement de carême. J'ai résolu d'exposer très simplement nos dogmes et de les mettre en présence des idées que s'en font d'ordinaire, soit ceux qui, les détestant, veulent les faire trouver détestables, soit ceux qui, les aimant mal, les défigurent et les rendent haïssables, en sorte que mes diocésains

puissent voir à côté de la caricature le véritable portrait.

Et je me suis tout simplement attaché pour cette année à définir le christianisme, à différencier le chrétien du païen, du juif, du musulman, du libre-penseur. J'ai surtout insisté sur la qualité d'âme tout intérieure et rayonnant jusqu'à l'extérieur qui doit être en tout vrai chrétien et dans une lettre particulière j'ai engagé Messieurs les curés à expliquer ce qu'il pourrait y voir dans ma lettre pastorale de trop sommaire ou de trop abstrait.

Avant de livrer mon travail à l'impression j'avais réuni le Chapitre et le lui avais fait lire, puis nous avons arrêté ensemble le dispositif du carême et j'ai bien pu écrire en toute vérité la phrase traditionnelle : « Après en avoir conféré avec nos vénérables frères les chanoines du Chapitre de notre église cathédrale, etc. » Les chanoines n'ont pas semblé goûter beaucoup ma prose. Je crois qu'ils la trouvent trop unie. L'un d'eux m'a fait sentir en termes polis et enveloppés qu'il s'attendait à plus de profondeur, à quelque chose de plus ample et de plus solennel.

— Vous n'avez pas pensé, Monseigneur, m'a-t-il dit, que dans un premier mandement doctrinal il eût été bon de montrer aux fidèles toutes les lumières et toute la portée d'esprit du premier pasteur du diocèse ? Vous avez voulu vous faire tout à tous et vous y avez admirablement réussi.

— Non, mon cher chanoine, j'ai voulu seulement dire ce qui, passant pour très simple et très facile,

n'est dit par personne, et n'en est pas moins utile. Je me soucie assez peu, je l'avoue, de passer pour profond s'il faut pour cela écrire de ces pages solennelles que le curé lit du haut de la chaire et que les fidèles ne comprennent pas. Est-ce que nous écrivons des mandements pour les académiciens ? Nous écrivons pour les ouvriers, pour les paysans et les bonnes femmes. Soyons compris d'eux d'abord, et après, par le fait seul que nous aurons parlé du christianisme en chrétiens, la doctrine est assez forte par elle-même pour que les académiciens y découvrent des perspectives et des profondeurs.

— Vous avez sans doute raison, Monseigneur, dit le chanoine peu convaincu.

Puis, au bout d'un temps, car il tenait à me faire savoir tout ce qu'il pensait :

— Avez-vous lu, Monseigneur, les mandements de votre prédécesseur ?

— Certes, répondis-je, je les ai lus, médités et admirés.

— N'est-ce pas qu'ils sont très beaux ?

— Assurément. Pleins de doctrine, de vues élevées, écrits dans une langue périodique admirable, avec des allusions, des enveloppements de pensée, des sous-entendus, des audaces agressives toujours correctes et inattaquables contre les usurpations du pouvoir civil. Mon prédécesseur était sans conteste un puissant théologien et un écrivain de tout premier ordre.

— Je suis ravi, Monseigneur, de vous entendre parler ainsi.

Comme je voyais bien ce qu'il voulait dire, je repris :

— Mais, mon cher chanoine, parce que j'admire mon prédécesseur, ce n'est pas une raison pour l'imiter. D'abord je n'ai pas son talent, et ce qui lui réussissait ne me réussirait pas. De plus, les temps sont changés, il s'agit moins de plaire aux lettrés, d'entretenir dans une opposition politique les classes supérieures de la société que d'instruire tout le monde de ses devoirs et de proclamer clairement la vérité tout entière et toute pure. Je me console de n'être pas Bossuet, en pensant quelquefois que, si Bossuet écrivait à cette heure, il écrirait pour le peuple et lui parlerait comme il écrivait jadis pour la Cour, et qu'il modifierait son langage selon les exigences de son auditoire. Et assez peu m'importe, je vous assure, d'être admiré pourvu que je sois compris.

Le 12 février. — Il vient de se fonder en France une grande société pour l'éducation morale des adultes. Il s'agit de conférences à faire, de patronage moral à exercer, de conseils, de directions à donner. L'œuvre s'annonce comme ouverte à tous les hommes de bonne volonté en dehors de toute confession religieuse et de tout parti. Cela s'appelle : *La ligue pour la réforme morale.* — On vient de distribuer à Châteaurenard les prospectus de cette œuvre. Les noms qui sont à la tête de la liste, les propagateurs de l'œuvre dans toutes les villes, et ici en particulier, tout fait voir que c'est une œuvre ma-

çonannique dans le fond qui se pare de dehors inoffensifs pour soutirer l'argent des catholiques aussi bien que de tous les autres et l'employer à ses fins. De là chez les catholiques un vif mouvement de répulsion contre l'œuvre en formation. Plusieurs de nos journaux intempérants de langage ont dit que les catholiques avaient le devoir strict, sous peine d'apostasie, de ne pas faire partie de la Ligue.

A quoi les journaux hostiles ont répliqué : « Voilà
« bien les catholiques ! Peu leur importe le bien so-
« cial, le bien moral. Si une œuvre ne porte bien en
« évidence l'étiquette de catholique, ils refusent,
« quelque bonne qu'elle soit, de s'y associer. Le
« bien qu'ils font ils ne le font pas pour lui-même,
« mais dans un esprit de secte. Ce n'est pas le bien
« qu'ils veulent, mais le triomphe de leurs personnes
« et de toutes leurs idées. Et peu leur importe qu'il
« y ait des pauvres, des alcooliques ou des débau-
« chés, ils ne consentent à soulager la misère, à
« guérir l'ivrognerie, à lutter contre la débauche qu'au
« nom du catholicisme. Pourtant est-il nécessaire
« d'être catholique, d'être chrétien même pour dési-
« rer qu'il n'y ait plus de meurt-de-faim, d'ivrognes
« et de débauchés ? ne suffit-il pas d'être homme ?
« Et c'est bien ce qui prouve, continuent nos adver-
« saires, qu'il est vrai et parfaitement fondé le re-
« proche fait aux catholiques de ne s'inquiéter en
« toutes choses que de leurs coreligionnaires. Ils ne
« voient dans un homme un frère que s'il va à la
« messe et consent à se confesser. »

Ainsi ont clamé toutes les feuilles maçonniques.

Cependant l'hésitation était parfaitement excusable. On n'a fait auprès des catholiques et des prêtres que les démarches strictement indispensables pour pouvoir dire qu'on les avait invités au même titre que les vénérables des loges, les pasteurs et les rabbins ; on a fait ces démarches avec assez peu d'insistance pour bien marquer qu'on ne tenait nullement à leur succès. Et il y a beau temps que les reproches cités plus haut ne sont plus fondés, si jamais ils l'ont été ; il y a beau temps que l'on suit chez nous le conseil de Léon XIII de s'unir en toute matière sociale utile aux honnêtes gens de tous les partis. Déjà avant ces conseils bien des catholiques avaient fait partie de l'*Alliance française*, œuvre purement patriotique, et avaient par leur seule présence fait tourner à bien une œuvre qui pouvait tourner à mal. Puis dans des ligues antialcooliques, dans des sociétés de patronage ou de tempérance on avait vu, sinon beaucoup de membres du clergé, du moins de vaillants laïques. Et ce qui m'étonne, c'est qu'on n'en ait pas vu davantage. Est-ce que le prêtre devrait paraître se désintéresser de tout ce qui moralise ? Depuis trop peu de temps les catholiques ont compris qu'ils avaient d'autres devoirs et que leur place était marquée partout où il y avait à exercer un patronage moral. Il est vrai que les évêques se sont toujours tenus sur la réserve et par souci de leur dignité sont restés un peu à l'écart du mouvement.

Eh bien ! il me semble que l'heure est passée de ces réserves et de ces timidités. Au risque de paraître couvrir de notre soutane violette des manœuvres

antireligieuses, il faut que nous entrions — il faut que j'entre, moi, du moins, puisque ma conscience ne peut parler que pour moi — dans toutes ces sociétés dont le but avoué est bon. Et si nous craignons d'y être en minorité, de ne pas pouvoir empêcher le mal par notre seule présence, travailler à y faire pénétrer les catholiques en nombre pour nous renforcer. C'est ainsi que la *Société d'éducation* fondée sous Napoléon III avec des intentions plus ou moins pures est devenue un instrument merveilleux aux mains de vaillants chrétiens, tandis que la *Ligue de l'enseignement* abandonnée aux libres-penseurs et aux francs-maçons a fait ce que nous savons.

J'ai donc décidé de me faire inscrire parmi les membres du groupe de Châteaurenard. On a déjà demandé au préfet, au général, d'être présidents d'honneur du comité qui se forme ici. On ne peut moins faire que de me faire des offres semblables. J'accepterai volontiers, et de même qu'on doit dans le comité actif faire entrer un rabbin et un pasteur, de même je demanderai avec douceur qu'on y nomme un curé. L'abbé Carol avec son tempérament de lutteur, ses belles audaces et l'habitude d'entrer en contact avec tous les mécréants, est tout désigné. Peu à peu il pourra redevenir ainsi mon vicaire général pour les œuvres extérieures, et il servira comme il le désire. Je l'ai sondé et il accepte avec enthousiasme.

J'ai fait partager ces vues à un médecin et à deux avocats fort assidus aux conférences de Saint-Vincent de Paul et excellents tertiaires; un grand proprié-

taire de la contrée, très connu dans le monde conservateur, ayant par sa fortune une grande autorité sociale, m'a promis aussi d'envoyer spontanément son adhésion si on ne la sollicitait pas. A nous cinq ou six — et à notre suite d'autres viendront — nous ferons changer bien des choses dans les décisions du comité.

Le 14 février. — J'ai reçu une longue lettre de Mgr Bernard. Nos confrères sollicités par nos lettres sortent peu à peu de leur apparent sommeil. Tous leurs journaux leur ont fait voir combien est menaçante la situation. Nos lettres ont ému ceux à qui nous les avons adressées, ceux-ci ont écrit à d'autres, et Mgr Bernard me dit qu'à cette heure on a les adhésions écrites de presque tous les évêques.

Les adhésions à quoi? c'est ce que Mgr Bernard ne me dit pas. Tous paraissent d'avis qu'il faut faire quelque chose. Mais cette disposition d'esprit n'est pas nouvelle. Il y a trente ans qu'elle existe. Cependant elle n'a jamais rien produit et on n'a encore rien fait. C'est que, d'accord sur de vagues intentions, on ne s'est jamais mis d'accord sur un programme précis d'action. Il faut trouver ce programme. Et dans ma réponse, j'en ai exposé à Mgr Bernard les lignes maîtresses. Il est un des doyens de l'épiscopat, il est archevêque, il a toute qualité pour le proposer aux autres métropolitains de France qui, s'ils l'adoptent, pourront après très facilement le faire accepter à leurs suffragants.

Et ce programme est fort simple. Il suffit que les

évêques se mettent d'accord sur la nécessité d'une entente et les règles à suivre pour réaliser cette entente. On est d'accord sur le premier point. Reste le second. Il suffit de faire admettre que les évêques mettront à profit pour discuter un programme ferme d'action toutes les occasions naturelles qu'ils ont de se réunir : cérémonies religieuses, conseils universitaires, ou même simples visites confraternelles ! Les archevêques fixeraient d'abord le programme des discussions, les questions auxquelles auraient à répondre les divers groupes, dans chaque groupe les voix en faveur des diverses solutions seraient comptées et additionnées ensuite par les archevêques qui formeraient ainsi un comité permanent. Et deux règles rigoureuses seraient imposées : 1° le secret absolu sauf vis-à-vis du Saint-Père ; 2° la soumission non moins absolue et sans arrière-pensée aux résolutions qui auraient réuni la majorité.

Il y a quelque complication dans la manière dont se feront les réunions et la façon de compter les voix, mais la nécessité de ne pas tomber d'abord sous le coup des *Organiques* afin de ne pas susciter d'affaires criantes et de ne pas terroriser les timides impose toutes ces entraves. Que tout le monde accepte d'abord la loi du silence et la discipline, et le reste viendra tout seul.

Le 15 février. — Ma lettre à Mgr Bernard n'était pas encore partie que les journaux annonçaient la discussion du budget des cultes pour la semaine prochaine. La lutte paraît devoir être chaude et les

pointages auxquels on se livre donnent des prévisions fort incertaines. Cela m'a fourni un thème facile pour montrer à l'archevêque l'imminence du danger et l'exciter à ne pas tarder à entrer avec les autres métropolitains de France en actives relations. — Je pars pour Mortais ce soir.

Mortais, le 16 février. — Je suis ici pour trois jours logé au presbytère. Je déjeune ce matin au collège des Pères jésuites qui donnent en mon honneur une séance littéraire, et demain soir j'aurai à dîner tout le clergé des environs.

Cette partie de mon diocèse ne ressemble guère à l'autre partie où se trouvent Chignac et Châteaurenard. Autant cette dernière est grasse, fertile, coupée de rivières calmes coulant à pleins bords dans de larges plaines, avec de molles ondulations de collines couvertes de vignes, autant celle que je traverse à présent est sèche, caillouteuse, tourmentée de coteaux abrupts dont les croupes rondes et rocheuses se succèdent le long des vallées étroites. Là courent des ruisseaux rapides pleins d'écume et de murmures ; des rivières sinueuses galopent, à chaque instant arrêtées toutes grondantes par les assises pendantes des roches qui les forcent de retourner en arrière pour pouvoir écouler leurs eaux. Une herbe rare et fine couvre les coteaux mouchetés de touffes vertes de buis, laissant voir leur ossature de pierre noire ; quelques chênes rabougris aux troncs minces et tordus, secs en cette saison comme du bois mort. En bas, dans les vallons étroits, des

prés, de grands peupliers maigres, des terres où un blé rare poussant au milieu de petites pierres rondes laisse voir la terre rougeâtre. Ça et là blotties dans le creux des vallons, pendues à mi-côte ou juchées tout en haut des tertres raides, de petites maisons carrées couvertes de tuiles rouges; des villages moutonnant au flanc des coteaux, groupés autour de l'église comme des brebis autour du berger, contrée pauvre, triste et grise.

Mortais est située dans un large cirque auquel on accède par une gorge étroite comme un goulot, la ville est toute sillonnée de rues tortueuses et vieilles avec une très ancienne église où se trouvait autrefois le siège d'un évêché, des maisons noires dont quelques-unes témoignent de l'opulence et du bon goût des anciens chanoines; les toits sont couverts en place de tuiles ou d'ardoises de lames de pierre inégales, noires et mousseuses, qui ressemblent aux grosses écailles bosselées de quelque monstre antédiluvien. Le presbytère où nous descendons, l'abbé Maleville et moi, j'est tout au fond du cirque, près des vieux remparts, au centre maintenant de la ville dont les maisons escaladent les coteaux.

Là-haut, en face de nous, sur le tertre qui domine, les bâtiments du collège entourés d'un vaste parc boisé et planté en vignes... — On m'interrompt pour m'avertir que nous n'avons que le temps de nous y rendre pour déjeuner.

Même jour, le soir. — Ah! la bonne et reposante jour-

née malgré toutes les présentations et conversations qui l'ont remplie ! Quelle joie de sentir autour de soi une jeunesse qui vit et qui vibre, qui, dans la paix de l'étude, se prépare aux luttes viriles de demain ! Quelle joie surtout de voir réalisées sous mes yeux, en plein triomphe de succès, les idées les plus amoureusement caressées dans le secret et où les prudences à qui je les découvrais ne voyaient que rêve et chimère !

Mais il faut tout reprendre dès le début.

Dès en nous rendant au collège, l'archiprêtre, ses deux vicaires, l'abbé Maleville et moi, la conversation prit un tour intéressant.

A peine étions-nous hors du presbytère, grimpant péniblement une rue en raidillon malgré ses brusques tournants, l'abbé Maleville dit :

— Véritable chemin du paradis ! Le chemin est rude qui mène chez les bons Pères.

— Ah ! ils sont vraiment haut perchés, dit un vicaire.

— Oui, dit l'autre vicaire, de là-haut ils dominant tout Mortais.

— Y compris le presbytère ? dit l'abbé Maleville en veine de malice ce jour-là.

— Avec une longue-vue, des fenêtres de l'infirmierie, on pourrait très bien voir tout ce qu'on fait dans ma chambre, dit l'archiprêtre.

— Et jamais il n'y a de longue-vue ?... continua l'abbé Maleville.

L'archiprêtre comprit enfin et se mit à rire :

— Non, monsieur le vicaire général. Nous

sommes très bien avec les Pères, le recteur est un homme très droit, tout à son affaire, de très bon conseil, mais qui ne s'occupe que de ce qui le regarde. Nous n'avons avec tous les Pères que les rapports les plus cordiaux. Le collège est une bénédiction pour toute la ville.

— Et ils ne sont pas trop retardataires, les bons Pères?... dit l'abbé Maleville. Ils ne font plus faire des neuvaines à saint Michel pour le retour des rois légitimes?...

— Je ne sais trop ce que vous voulez dire, dit l'archiprêtre pendant que les deux vicaires écoutaient un peu étonnés et même peut-être scandalisés du tour que prenait la conversation.

L'abbé Maleville s'en aperçut et dit en riant :

— Vous vivez, monsieur l'archiprêtre, trop près des bons Pères pour vous souvenir des légendes qui courent sur eux. Nous, au contraire, qui ne les voyons que rarement et un à un, nous vivons des souvenirs légendaires. Pour nous les jésuites sont restés les religieux habiles, à la manche large, amis des vieilles familles et des vieilles institutions, craignant le mouvement et le progrès, et tout disposés à servir un maître, quel qu'il fût, qui pourrait redonner aux nobles, leurs élèves, le pouvoir, et à eux-mêmes l'influence.

— Je crois bien en effet que c'est là une légende, dit l'archiprêtre. Ils ont ici un établissement très prospère où se coudoient des enfants chrétiens venant de tous les milieux et de toutes les opinions. Deux des Pères sont conseillers municipaux et peu

s'en est fallu que l'un d'eux ne fût adjoint. Il a dû insister pour qu'on ne le nommât pas. Ils me paraissent avoir les idées aussi larges que qui que ce soit. Ils sont en général prudents et réservés, et leur maintien est toujours tel qu'on le forme au noviciat, modelé et contenu, mais ils n'en sont pas moins — sauf les exceptions individuelles — très ouverts et très loyaux.

— Évidemment, dis-je alors, l'abbé Maleville vit sur une légende. Un grand Ordre, par le fait seul qu'il est une grande force, est aussi une grande masse, et les masses sont toujours lourdes et difficiles à soulever et à retourner. Les jésuites ont été formés au combat pour l'Église sous les institutions monarchiques, les institutions démocratiques de 1875 ont dû un moment les déconcerter. Ils ont dû hésiter sur la tactique, et, durant un temps, ont paru perdre le contact avec l'ennemi. Il y a eu un moment de trouble et de confusion. En France, en particulier, les relations de la Compagnie avec les vieilles familles ont retardé l'adaptation au milieu nouveau. Mais enfin l'adaptation s'est faite, je la crois depuis longtemps achevée. Rien n'empêche les jésuites de marcher comme jadis à l'avant-garde du catholicisme. Il fut un moment où ils paraissaient être parmi les traîneurs. Rien n'est curieux à ce point de vue comme la lecture de la nouvelle série des *Études Religieuses*. Presque hostiles d'abord aux idées nouvelles, paraissant même subir un moment comme à regret les impulsions romaines, mais obéissant par discipline, peu à peu on les sent qui sont venus

à aimer les idées que l'obéissance imposait d'abord. Puis, après quelques heurts et quelques craquements intérieurs, l'évolution peu à peu s'est achevée et, à dix ans de distance, on peut lire dans leur recueil sur les mêmes sujets sociaux des articles tout différents sinon de principes, au moins de conclusions pratiques, de ton et d'inspiration.

Et vraiment, si l'on ne savait combien l'esprit de l'homme est naturellement routinier, on pourrait s'étonner que les chefs de la Compagnie n'aient pas mieux su tirer dès 1875 les conséquences de leurs principes d'action ! En s'attardant, comme ils ont fait, à s'attacher les familles de l'ancienne aristocratie alors que ces familles avaient perdu toute influence sociale, ils ont été au rebours de leurs maximes. Il faut toujours, disait saint Ignace, aller *ad universaliora*, c'est-à-dire à ceux qui ont le plus large rayon d'influence. Mais il est bien clair que, dans une démocratie, un cordonnier ou un maçon qui ont de l'ascendant sur les électeurs valent plus qu'un baron et qu'un vicomte, et le maire d'une grande ville, fût-il serrurier ou marchand de vin, est plus influent — *universalior* — qu'un châtelain duc ou marquis habitant Nice l'hiver, Paris au printemps et sa terre durant l'automne.

Mais depuis longtemps, si j'en juge par leurs écrits, par les entretiens que j'ai eus avec quelques-uns d'entre eux, les jésuites comprennent très nettement le rôle qu'ils ont à jouer. Un peu intimidés et rebutés par les coups de trique assénés sur eux par les républicains et les démocrates, peu à peu ils se sont remis.

Leur sincère amour de l'Église et du bien des âmes les a inspirés, et voici longtemps déjà qu'ils sont à la tête d'autant d'œuvres en faveur du peuple et des ouvriers que de confréries aristocratiques et de conférences de fils de famille.

Sur ces mots nous arrivions. Le Père recteur se tenait sur le seuil de la porte pour nous recevoir. Il était midi. Le déjeuner fut quelconque. Avec trois ou quatre Pères il y avait quelques amis du collège et quelques prêtres des environs. On causa de choses banales sans grande portée.

Après le déjeuner, la séance littéraire ne devant avoir lieu qu'à deux heures et demie, il nous restait près de deux heures que nous consacrâmes à visiter l'établissement. Rien de bien saillant à l'intérieur, sinon que les élèves de la division supérieure qui font partie de l'Académie (les plus studieux) ou de la Congrégation de la Sainte Vierge (les plus sages) ont chacun une chambre particulière. J'étais cependant étonné de n'entendre aucun bruit de jeux, et de voir du haut des fenêtres les cours vides. J'exprimai mon étonnement.

— Ah ! dit le recteur, les élèves sont dehors. Les petits sont dans le parc, les moyens et les grands sont sans doute allés jouer dans le bois voisin ou peut-être descendus pour canoter jusqu'à la rivière. Il fait beau, la récréation est longue aujourd'hui, ils ont bien fait d'en profiter.

— Ils sont allés en promenade ?

— Non, Monseigneur, en récréation. Ici les élèves vont où ils veulent prendre leurs ébats. Les portes

du collège sont ouvertes après le dîner. Ils peuvent ainsi aller canoter ou jouer à la grande paume sur le mail, cette grande esplanade plantée d'ormes qui borne la ville. Il leur est simplement interdit d'aller par les rues et d'entrer dans les maisons.

— Et personne ne les accompagne ?

— Personne.

— Et ils rentrent à l'heure ?

— A peu près toujours. A peine trois ou quatre retardataires tous les six mois.

— Mais quelle garantie avez-vous qu'ils ne transgresseront par vos défenses ?

— Leur conscience, leur honneur.

J'eus sans doute un petit sourire correspondant à un doute intime.

Le Père recteur reprit :

— Ils ont tous un uniforme, chacun d'eux sait qu'il a la garde de la réputation du collège. Ils sont tous fiers de la liberté qu'on leur laisse, tandis que leurs camarades d'un autre établissement restent entre quatre murs. La ville est petite, c'est presque la campagne, tout le monde connaît notre uniforme et nos règlements. Si une transgression se produisait — je dois à la vérité de dire qu'il s'en est produit — la rumeur publique nous aurait bientôt informés, le coupable serait aisément découvert et exclu tout aussitôt. Depuis quatre ans que je suis là le cas ne s'est présenté que deux fois.

— C'est hardi ce que vous faites là.

— Oh ! hardi ! bien moins que ça ne paraît. Est-ce que, même dans les grandes villes, les externes ne

traversent pas constamment les rues ? Puis, ici, nous sommes, comme je disais, presque à la campagne. De plus, mon prédécesseur, qui a établi ici ces coutumes de liberté, pensait qu'il fallait habituer dès le jeune âge le jeune homme à la responsabilité effective, à la maîtrise de soi. J'estime qu'il avait raison.

Autrefois, dans nos maisons, on s'efforçait avant tout de prévenir les fautes des jeunes gens, on les accablait de garde-fous, on les emmaillotait de lisières, et ils s'habituèrent ainsi à ne pas mal faire ; mais, les lisières ôtées, un trop grand nombre ou ne savaient pas marcher du tout, ou bien ne marchaient pas droit. Dans les temps où nous sommes il faut créer des initiatives et tremper des volontés. Nous nous en sommes aperçus un peu tard peut-être, mais nous nous en sommes aperçus, toute notre orientation éducative est changée. Autrefois, nous voulions faire des sujets dociles, des fils soumis, nous avions raison ; aujourd'hui, nous voulons avant tout former des chrétiens hardis, des citoyens libres. La vertu maîtresse d'aujourd'hui est la spontanéité résolue, réglée par les principes intérieurs et les disciplines volontairement acceptées. — Que d'hommes, que d'argent, que d'influence, que d'âmes peut-être nous avons perdus pour n'avoir pas vu cela plus tôt !

Mais maintenant c'est bien vu, et nous allons résolument de l'avant.

Cette discipline nouvelle nous était d'ailleurs plus facile qu'à d'autres. Nos élèves ont une conscience ; ils nous aiment, ils aiment leur collègue, ils ont bon

esprit. Avec cela il n'y avait qu'à éveiller la conscience aux idées d'honneur, de respect de la parole donnée, de loyauté, de solidarité scolaires. C'a été l'affaire de peu d'années, et, quand la réforme a été faite, les moyens ne faisaient plus de sottises que les grands en faisaient encore. Nous faisons voir que les prescriptions de la règle sont raisonnables, judicieuses, que rien n'y est arbitraire ; nous transformons ainsi l'obéissance forcément passive des petits en obéissance raisonnée et voulue à mesure que les élèves avancent en âge. Dans toutes les divisions, tous les ans, à la lecture spirituelle, on explique le règlement de la maison et les principes qui le dirigent.

Dans nos deux premières études les élèves n'ont pas de surveillants attitrés, les élèves font eux-mêmes leur police. De temps en temps les surveillants ont ordre de laisser les élèves de la troisième et de la quatrième étude. Le préfet de discipline averti passe dans les couloirs et entre s'il entend du bruit.

Rien de tout cela ne pourrait se faire si les familles ne consentaient pas à nous seconder. Nous avons un bulletin imprimé qui paraît tous les huit jours et est envoyé à tous les parents. Tous les plus menus faits de la vie du collège y sont relatés, on donne les places des dix premiers dans toutes les compositions, on publie les tableaux d'honneur et les témoignages de satisfaction, les succès aux examens, le silence seul signale ceux qui ont de mauvaises places, de mauvaises notes ou des échecs. Mais presque tous les parents de nos élèves se connaissent. Cette publi-

cation offre aux familles beaucoup d'intérêt. Nous n'avons eu besoin que de demander la modique somme de quatre francs par an pour couvrir les frais que nous occasionne ce bulletin, lequel ne dispense pas d'ailleurs des bulletins individuels où les parents trouvent sur leurs enfants des renseignements plus intimes et plus détaillés, par où ils apprennent les mauvaises notes et leurs motifs.

Chaque bulletin a un article de tête où se trouve développée et justifiée quelque une de nos maximes d'éducation. Quand l'écho de quelque critique est arrivé jusqu'à nous, nous avons là l'occasion toute naturelle d'y répondre indirectement.

C'est ainsi que, lorsque nous avons voulu donner à l'instruction religieuse toute l'importance qu'elle mérite et qu'elle avait un moment perdue, l'article de tête a servi à convaincre les familles, et à leur faire entendre que le temps consacré à l'instruction religieuse n'était pas du temps perdu même pour les examens.

— Tout cela est vraiment fort intéressant, mon révérend Père, dis-je alors, et je serai charmé de faire tout à l'heure connaissance avec des enfants et des jeunes gens élevés selon ces méthodes. Mais vous venez de parler de l'instruction religieuse. Comment entendez-vous ici cet enseignement? C'est une de mes grandes préoccupations.

— Nous avons trois cours, Monseigneur, à peu près comme partout : un cours purement catéchétique, jusqu'à la première communion, où on enseigne l'histoire sainte, la lettre du catéchisme, les explica-

tions nécessaires, les exemples qui peuvent servir à la piété. Durant toute cette période — et toutes les classes même profanes sont pénétrées de cet esprit — on s'adresse d'abord à la mémoire et au sentiment, on vise surtout à asseoir la foi, à imbiber, pour ainsi dire, l'esprit de ses formules, à pénétrer le cœur de sentiments pieux, à former le corps par des pratiques peu longues, mais assez souvent répétées. On peut dire que chez nous la formation religieuse jusqu'à la première communion est de toutes les heures, de tous les instants. Tous les maîtres en sont chargés. Il n'y a de ce côté de limite à leur action que la fatigue et le dégoût des enfants.

Après la première communion, vers la classe de cinquième, le caractère de l'enseignement religieux commence à changer. Le second cours d'instruction religieuse est déjà plus spécial et plus soucieux de s'adresser à la raison. On ne récite plus en classe le catéchisme et l'histoire sainte ; en revanche, au lieu d'une classe par semaine d'une heure et demie, l'instruction religieuse proprement dite en compte deux. Les enfants font des rédactions. Un de nos préfets est exclusivement chargé de cet enseignement. Il lit avec soin toutes les rédactions au double point de vue de la forme et de l'exactitude du fond. Ainsi cela sert en même temps d'exercice intellectuel. Et vous savez, Monseigneur, quel excellent exercice est la rédaction quand elle est soignée par l'élève et relue attentivement par le maître.

L'enseignement en cinquième, en quatrième et en troisième, porte sur la morale et les sacrements.

On s'efforce de faire pénétrer les enfants dans l'essence de la vie chrétienne. C'est toujours le même principe : enseigner d'abord à vivre et découvrir après les raisons d'après lesquelles on vit. C'est la nature même qui nous enseigne cette méthode. Nous respirons d'abord et c'est bien plus tard que la physiologie nous enseigne à quoi sert la respiration. On s'efforce de montrer aux enfants comment les sacrements sont les moyens de la vie religieuse, c'est une sorte de physiologie surnaturelle et ils la comprennent assez bien. On leur enseigne aussi la morale avec l'explication du Décalogue, des péchés capitaux et du sacrement de pénitence. A l'instruction religieuse, le professeur ne s'occupe que de développer la pureté de la morale chrétienne. Mais les autres professeurs dans leurs classes respectives, à l'occasion de l'histoire ancienne, de l'histoire grecque ou de l'histoire romaine, en expliquant les auteurs anciens, ne perdent aucune occasion de comparer la morale des anciens, que les modernes adversaires du christianisme ne font bien souvent que vouloir renouveler, à la morale chrétienne.

— Tout cela, dis-je, est vraiment très bien, et cela fait évanouir toutes les objections que l'on a faites à plusieurs reprises contre l'étude des auteurs païens.

— Monseigneur, cela, chez nos Pères, s'est pratiqué de tout temps. Je puis même dire que cela s'est fait toujours dans toutes les classes de tous les établissements où le professeur avait quelque souci de

la formation religieuse ou même simplement morale. C'est la sottise de quelque grammairien, l'indifférence morale de quelque humaniste ou de quelque philologue que l'on a reprochées à tous les partisans des anciens classiques. La plupart du temps et surtout dans les œuvres ou dans les passages expliqués dans les classes, c'est la raison éternelle qui parle admirablement par la bouche des païens. Et si leurs écrits contiennent des insuffisances ou des erreurs, le professeur n'est-il donc pas là pour les relever, et ne faut-il pas, dès ses classes d'humanité, que l'élève s'habitue à rencontrer et à discerner l'erreur même dans les plus admirables écrits? L'éducation du sens critique est de notre temps aussi importante que pouvait l'être autrefois celle du sens littéraire. Et comment faire l'éducation de ce sens critique si de temps en temps, très rarement d'abord, mais plus fréquemment à mesure qu'on avance, on ne le mettait en face d'erreurs qui lui permettent de s'exercer?

Le salut des âmes était autrefois dans la docilité et la soumission, il est aujourd'hui dans la liberté et dans la critique. Un de nos Pères a fait des extraits de divers écrivains de toutes les époques, où se trouvent même des discours parlementaires et des articles de journaux. A partir de la seconde on exerce les élèves à découvrir dans ces extraits les erreurs et les sophismes. En philosophie on découvre le vice logique des raisonnements; dans les autres classes on s'attache seulement à reconnaître l'existence de l'erreur.

— Et votre troisième cours d'instruction religieuse, mon Père?...

— Vous voyez déjà, Monseigneur, en quoi il consiste. On y fait simplement le commentaire du *Credo*, on s'attache à montrer l'enchaînement systématique des dogmes et le lien qui les rattache à la vie morale et chrétienne. A propos de chaque article du Symbole on donne quelques détails précis sur l'évolution qui a amené la définition du dogme, par là on touche à l'histoire des hérésies, et ici encore on s'efforce d'éveiller le sens critique. On s'attache avant toutes choses à bien préciser la portée de la formule dogmatique, à ne pas faire entrer dans la foi obligatoire ce qui n'y entre pas, à distinguer en un mot en toute matière l'enseignement des théologiens de l'enseignement de l'Église, tout en marquant l'importance que l'Église même accorde à l'enseignement des théologiens.

— Et c'est là une méthode excellente et qui évite bien des embarras.

— Assurément, Monseigneur. D'autant que cette exposition précise du dogme nous permet de montrer à nos enfants combien les objections que l'on fait d'ordinaire au catholicisme portent à faux.

— Oh ! bravo, bravo, mon cher Père ! m'écriai-je alors. C'est cela, c'est tout à fait cela. On nous attaque sans nous connaître et on nous fait dire ce que nous ne disons pas. La meilleure réponse aux sottises débitées sur l'infailibilité du Pape n'est-elle pas de faire connaître en quoi consiste à nos yeux cette infailibilité ? En quoi est-il plus miraculeux que le

Saint-Esprit assiste un homme seul qu'une assemblée d'hommes ? Au fond c'est le miracle, c'est le surnaturel qui offusque, et on ne veut pas le dire ou on n'ose pas le voir. De même pour l'immutabilité de l'Église et les changements dans la discipline et l'opposition prétendue de cette immutabilité avec le progrès. Rien ne change du fond éternel, mais les applications changent et la façon même dont on l'aperçoit. De même pour tout le reste. C'est pour cela que je suis ravi de vous voir faire une place à l'historique des dogmes. Rien n'est plus propre à éclairer les chrétiens, à ôter prise à la plupart des objections modernes les plus insidieuses.

Le dogme n'est pas arrivé du premier coup à la formule adéquate qu'ont précisée les conciles. Il y a eu des hésitations, des tâtonnements et comme des bégaiements. La conscience confuse de la vérité révélée n'est arrivée qu'à la longue à la clarté complète. Beaucoup de catholiques et même de théologiens se scandalisent devant les formules employées par d'anciens et très orthodoxes auteurs. Ils reprochent aux historiens de l'Église d'user de telles formules. Cela pourtant est indispensable s'ils veulent rester conformes à leur rôle d'historiens. L'histoire raconte les moments de la formule de la vérité. Et si la vérité en son fond est éternelle, ses formules ne sont que momentanées jusqu'à ce que survienne la formule définitive. La Somme de saint Thomas n'est pas sortie telle quelle de la bouche de saint Pierre. C'est ce que fait bien voir l'histoire du dogme. Et cela répond en même temps à ceux qui

accusent l'Église d'avoir changé ou même innové et à ceux qui croient qu'elle est toujours demeurée immobile comme une pierre ou comme une borne. L'histoire du dogme peut seule montrer combien le sens de la révélation divine est demeuré immuable dans l'Église, tout en arrivant peu à peu à s'exprimer en formules définitives. Aujourd'hui que l'évolution est à la mode partout, rien n'est plus facile que de faire entendre ces choses à des esprits encore non prévenus.

Admet-on ou n'admet-on pas dans l'homme une vie religieuse et surnaturelle ? Là est le fond du débat. Il n'est pas ailleurs. Tout le reste n'est que brouilleries. Si l'on admet une vie religieuse, le surnaturel n'est pas loin, et le surnaturel une fois admis, tout le catholicisme s'ensuit. Car le catholicisme est le seul système de vie surnaturelle qui soit cohérent, qui s'accorde avec lui-même d'abord et avec la notion même du surnaturel.

— C'est tout à fait ainsi que nous l'entendons, Monseigneur. Toute notre apologétique consiste à prendre les devants sur les adversaires de la religion et à exposer le dogme de façon à montrer, comme je disais tout à l'heure, que leurs objections portent à faux. Pour cela un de nos Pères a recueilli l'ensemble des objections que l'on a faites contre la morale, la discipline ou le dogme. Il a laissé de côté toutes celles qui d'elles-mêmes se sont démodées. Il n'a gardé que celles qui courent encore, il a tâché d'en saisir l'esprit, il les a réduites en formules nettes et précises et, à côté de ces formules, il a placé les

principaux passages des modernes qui les ont développées. Ce sont la plupart du temps de simples ignorances de la question, et nos adversaires se battent contre des moulins à vent. Quand on a une fois exposé comme il faut la pensée du catholicisme, on peut lire ensuite aux élèves la formule de l'objection et son développement. Ce développement fût-il encore plus éloquent, il ne peut plus rien, car l'élève voit tout de suite qu'il ne porte pas. C'est ainsi que nous lisons à nos élèves, non seulement du Rousseau et du Voltaire, mais du Quinet, du Michelet, du Renouvier, du Fouillée, du Guyau, du Zola, du Renan. Ils doivent vivre dans quelques années, dans quelques mois, au milieu du monde et de ses idées, il importe de les y habituer, de les vacciner contre elles. Le poison ainsi se tourne en remède et produit l'immunisation. Il faut que le jeune chrétien sorti de chez nous, entendant une critique à l'adresse de sa religion, puisse dire : « Je connais ça, ça ne porte pas. » Nous allons même plus loin. Nous permettons des lectures qu'on eût jadis jugées dangereuses. Nous nous sommes mis en règle avec nos supérieurs et avec l'Index, et sous notre responsabilité, d'après la connaissance que nous avons des esprits, en prenant nos précautions pour que le livre ne circule pas, nous confions tel ou tel ouvrage à tel ou tel élève, pour qu'il s'exerce lui-même à en faire la critique. L'air du dehors est malsain, semé de germes morbides : il faut ici peu à peu y accoutumer nos élèves sous peine de les voir, gardés dans une atmosphère trop douce et trop pure, s'étioler au contact des vents

souillés du dehors, s'étioler et succomber. Nous sommes impitoyables pour les lectures dangereuses aux mœurs, mais nous aimons mieux canaliser et diriger les autres que les supprimer tout à fait. Il faut que nos élèves, à mesure qu'ils avancent, ceux du moins qui parmi eux sont curieux des choses intellectuelles et du mouvement des esprits, s'habituent à démêler l'ivraie du bon grain. Nous ne pouvons les lancer à travers le monde sans leur avoir appris le discernement. Le discernement aujourd'hui se nomme « critique ». Si donc un de nos élèves de philosophie insiste pour lire tel ou tel livre, nous commençons par le munir d'antidotes par des entretiens appropriés et nous lui permettons après la lecture, en lui demandant un travail écrit qui nous permette d'élaguer ce qui peut rester des influences mauvaises. Sorti de chez nous, l'élève aurait lu tout aussi bien et sans avoir le contre-poison tout prêt.

— Ce sont là, comme on dit, décisions d'espèce, cas particuliers, répondis-je. Votre méthode est vraiment hardie, mais la hardiesse est nécessaire sur un champ de bataille où les balles sifflent de tous les côtés. La prudence est plus sûre en temps de paix, mais nous sommes dans la bataille.

Si j'étais supérieur de collège, j'hésiterais peut-être à vous imiter. Mais je comprends vos raisons. Dans un temps où l'erreur se publie librement partout il faut agir autrement que dans les temps où l'erreur ne circulait que sous le manteau. On savait où elle était. L'Index suffisait à la signaler. Aujourd'hui la Congrégation de l'Index ne peut plus même

tout lire. Elle ne condamne que les livres qu'on lui dénonce. Les formalités relatives à l'imprimatur diocésain sont tombées en désuétude. Ce n'est donc plus peut-être par la cuirasse extérieure de la prudence et de l'abstention que l'on peut garder les âmes, c'est en leur conférant une invulnérabilité intérieure qui soit en elles comme une seconde nature et par conséquent puisse les suivre partout.

— Vous exprimez tout à fait notre sentiment, Monseigneur; seulement, là où Votre Grandeur dit : « peut-être », nous disons, nous : « sûrement » ; car l'expérience nous a bien appris que toutes les précautions les plus prudentes ne servaient de rien. Dès qu'ils avaient mis le pied hors de nos collèges, nos élèves se trouvaient lancés en plein océan des lectures dangereuses pour la foi. S'ils hésitaient devant ces lectures, ils se sentaient inférieurs aux autres, tout un domaine de la science et de la philosophie leur demeurait interdit. Dans plusieurs ordres d'études ils se sentaient à chaque instant en dehors des maximes scientifiques. C'est bien pour cela que pendant longtemps nous n'avons poussé nos élèves que du côté de Polytechnique et de Saint-Cyr. Nous avons senti que nous faisions fausse route, que les chrétiens avaient leur place marquée partout, et maintenant nous avons des écoles préparatoires à toutes les fonctions, à toutes les écoles, même à l'École normale.

Nous ne voulons pas que nos élèves puissent croire que les esprits des religieux qui furent leurs premiers maîtres sont moins ouverts ou moins

scientifiques que ceux des laïques qui les instruisent après. Nous adoptons nettement toutes les règles critiques justes enseignées par les savants. Seulement nous les appliquons aussi à nos adversaires. Il faut voir ce qui reste d'un Renan quand on a appliqué à ses écrits ses méthodes de critique.

— Sur ce point, mon Père, je ne puis que vous donner tout à fait raison. Il faut appliquer aux savants les règles mêmes qu'ils prônent, et ne pas s'inquiéter de leur réputation ou de leur autorité prétendue. Ils n'ont pas respecté, ils ont enseigné eux-mêmes l'irrespect, qu'ils en soient donc les premiers victimes. Et il est plaisant, cet autre qui nous assure que l'on doit respecter tel professeur de la Sorbonne ou du Collège de France, quand ce professeur ne doit sa réputation qu'à la désinvolture avec laquelle il a traité la science de ses anciens ! Et comment ne rirait-on pas des gens arrivés qui nous disent que les « jeunes » doivent respecter les « vieux », quand ces mêmes gens arrivés, maintenant vieilliss, n'ont employé leur jeunesse qu'à démolir la réputation de leurs aînés ? — Le respect ne se comprend que dans une société scientifique où le souci de la vérité a constamment guidé les recherches, que dans une société religieuse où la tradition et l'autorité doivent jouer leur rôle ; mais ériger le droit de critique en droit absolu et venir après cela revendiquer le respect, c'est vraiment fort drôle ! Renan n'a pas respecté Jésus et nous devrions respecter Renan ! Pourquoi pas aussi Voltaire ou l'ancien pamphlétaire Rochefort ?

— Il y là cependant un grave danger, dit l'archiprêtre qui jusqu'alors avait écouté silencieusement. Ces jeunes gens ainsi élevés à tout examiner, à tout critiquer, à ne respecter aucune réputation, sauront-ils se faire à eux-mêmes une doctrine, respecteront-ils les dogmes et les institutions? N'aura-t-on pas détruit en eux toute puissance de respect, de déférence et d'admiration?

— Je ne le pense pas, reprit le recteur. Grâce aux sentiments, aux convictions religieuses, qui serviront comme d'axe à l'organisation de la vie, nous verrons se développer devant nous des âmes et des caractères d'autant plus attachés à leur foi, qu'ils l'auront moins reçue du dehors, qu'ils l'auront eux-mêmes plus raisonnablement, plus librement acceptée. Les temps de la contrainte sont passés, la contrainte ne produit plus que révolte ou imbécillité. Ceci ne vaut guère mieux que cela. « J'aime mieux un sage ennemi. » De plus en plus il n'y aura de consciences et de convictions solides que celles qui auront peiné elles-mêmes à leur propre formation. Comme disent les philosophes, les temps sont venus de l'autonomie morale. Et cela rentre tout à fait dans l'esprit du christianisme. Nous devons coopérer à la grâce ; celui qui n'agit pas dans le but de coopérer, celui-là est un lâche et un paresseux dont la grâce se retire. Il y aura assurément des âmes perdues, mais il y en aura aussi de sauvées, et on combat avec plus d'ardeur pour des convictions que l'on a conquises au prix de généreux efforts que pour celles qu'on a reçues toutes faites et comme passivement.

Nous demeurâmes un moment tous silencieux. Chacun sentait que c'étaient là de graves pensées. J'étais pour ma part à la fois effrayé et convaincu de la vérité des paroles du Supérieur. Grande époque que celle où on ne peut se sauver qu'à force de luttes, de noblesse d'âme, de vigueur d'esprit, de générosité de cœur, mais époque bien dangereuse pour les faibles, les timides, les médiocres ! Et l'humanité dans son ensemble n'est-elle pas plutôt composée de faiblesses et de médiocrités ?

La cloche cependant sonna, et nous nous rendîmes à la séance littéraire qui fut parfaitement réussie, mais durant laquelle je ne pus me distraire tout à fait, quelle que fût la bonne grâce des jeunes académiciens, des pensées qui s'agitaient au fond de moi-même et m'alourdissaient le front.

Ces préoccupations me suivirent encore après la séance et je me souviens à peine que le Père recteur m'entretint des divers moyens qu'ils prenaient pour exciter les initiatives des élèves : délibérations sur le choix des promenades, des jeux, des pièces à représenter, élection des congréganistes et des académiciens, désignation des lauréats de certains prix, etc. Je fus un peu plus attentif quand il m'expliqua le fonctionnement de la société des anciens élèves parce que cela répondait mieux à mes préoccupations intimes. La société n'a pas seulement un but charitable, elle a avant tout un but religieux. Fortement organisée à Mortais même, où elle a fini par encadrer les efforts des catholiques et conquérir tous les sièges du conseil municipal, elle a des re-

lations avec tous les membres de l'extérieur. Les élèves qui sortent du collège et vont étudier ou s'établir ailleurs sont munis d'une lettre de créance auprès des sociétés similaires. Par cela seul le jeune homme est accueilli, reçu, invité dans les familles, avec quelque précaution d'abord et quelque réserve, puis bientôt avec tous les empressements et tous les égards qu'il a mérités lui-même.

On travaille en ce moment à établir les mêmes communications entre les diverses sociétés d'anciens élèves de tous les établissements catholiques. C'est là une bien féconde pensée. Ainsi le jeune chrétien, où qu'il aille, et si isolé qu'il paraisse, verra s'ouvrir devant lui des foyers amis. Sa foi sera réconfortée par l'exemple et ne risquera pas de périr, faute de trouver une atmosphère sociale appropriée. Il entrera tout de suite et de plain-pied dans les œuvres dès sa sortie du collège. L'action fortifiera ses croyances. On n'abandonne plus les causes pour lesquelles on a travaillé, pour lesquelles on a souffert. L'isolement mortel au milieu des camarades, des collègues, des confrères hostiles ou indifférents n'existera plus. On sera classé, étiqueté dès l'entrée dans la vie au moment où la prudence craintive n'a pas encore peur des classements et des étiquettes. La fréquentation de familles honorables sera aussi une sauvegarde pour les mœurs, on se sentira des obligations non pas seulement vis-à-vis de soi-même, vis-à-vis de Dieu, mais vis-à-vis des gens chez lesquels on sera reçu. Il pourra s'ensuivre plus de mariages précoces et les mœurs publiques ga-

gneront d'autant. Ainsi les liens que la critique semblait dissoudre se reformeront d'une autre manière, et l'action sociale s'exercera pour retenir les faiblesses isolées...

Le 18 février. — J'ai eu hier matin à déjeuner à la cure de Mortais une trentaine de curés des cantons voisins. En retournant à Châteaurenard j'aurai encore demain et après-demain, dans des chefs-lieux de canton, deux réunions semblables. Je remettrai les autres après Pâques. Ces réunions sont excellentes. Au milieu de ces inconnus je me trouve comme en famille et eux, après quelque tâtonnement, se trouvent bientôt tout à fait à l'aise. Dans ce pays pauvre mais où la grande misère est inconnue, je rencontre des façons d'être plus primitives. Les esprits sont moins ouverts, l'écorce plus rude, le cœur n'est pas moins vaillant. Les mœurs anciennes se sont conservées et cependant beaucoup d'idées nouvelles couvent et germent dans les cerveaux des pauvres paysans. C'est ici la seule partie du diocèse où le socialisme ait pu pénétrer. Il y a un ou deux syndicats ruraux tout à fait socialistes, et le député de la circonscription appartient à la plus pure école collectiviste. Les idées simples ont prise sur ces cerveaux bruts. D'autant que je soupçonne fort les instituteurs primaires d'avoir bêché la terre pour recevoir la semence.

J'ai trouvé ici le tiers-ordre organisé, mais uniquement composé de dévotes et de vieilles gens; la plupart, sauf les membres des deux conseils, appar-

tenant aux classes les moins fortunées, des femmes de ménage, des servantes, quelques bons vieux, presque des mendiants. On dirait que ceux qui en font partie sont venus y chercher une sorte de recommandation perpétuelle, une assistance constante sans être eux-mêmes capables de rendre aucun service. Ainsi l'Ordre dévie de son but. — J'ai reçu hier les membres des diverses sociétés et confréries pieuses, séparément d'abord, puis je les ai réunis tous ensemble, en même temps que les principaux membres de la société des anciens élèves des Pères. Je leur ai exposé la nécessité de la solidarité catholique. Au moment même où je parlais, les journaux venaient d'annoncer que la majorité de la commission du budget s'était rangée à l'avis de supprimer le budget des cultes. J'en ai pris texte pour montrer le besoin de s'unir et d'avoir un organe pour opérer cette union. J'ai fait voir cet organe dans le tiers-ordre, qui, bien compris, fournit le moyen de réunir tous ceux qui, dans toutes les classes de la société, veulent baser leur vie tout entière, individuelle, familiale, sociale, sur les principes du christianisme. J'ai surtout fortement engagé les membres de la société des anciens élèves à faire rayonner ainsi leur action jusque dans les milieux populaires.

J'ai trouvé d'ailleurs ici plusieurs confréries ouvrières, vestiges des anciennes corporations, aujourd'hui simples sociétés de secours mutuels, qui n'ont conservé de religieux que la messe annuelle, la dénomination, mais qui, composées en majorité

d'ouvriers ou de commerçants chrétiens, les hostiles ayant émigré à des sociétés plus ou moins maçonniques, seraient aisément transformées en syndicats chrétiens. J'ai fait voir à l'archiprêtre l'utilité de travailler à cette rénovation et de faire entrer ces syndicats ou ces confréries dans la grande organisation nationale des ouvriers chrétiens qui posa ses bases au congrès ouvrier de Reims en 1896 et depuis s'est fortifiée et a envoyé ses ramifications dans tout le pays. L'ouvrier désormais, ni l'employé chrétien, grâce à cette organisation, grâce aux associations d'anciens élèves des Frères ou des autres écoles et pensionnats primaires chrétiens, ne sont plus des isolés dans les villes grandes ou moyennes où la nécessité les appelle. Ils trouvent des conseils, des appuis, des lieux de réunion, des protecteurs et des amis. Il faut continuer l'œuvre à travers les petites villes jusqu'aux chefs-lieux de canton. Et pour que chaque groupe conserve son autonomie sans que cependant ses membres soient privés de l'appui des autres membres, il faut que les membres de chaque groupe, de chaque association fassent partie d'une association plus vaste, et le tiers-ordre me paraît devoir être cette association. Ce serait, dans ma pensée, la carte d'identité délivrée par le tiers-ordre avec photographie, signatures et cachets, qui assurerait au porteur les avantages généraux de l'assistance morale de n'importe quel confrère ; la carte syndicale permettrait aux affiliés de trouver auprès du groupe corporatif l'assistance spéciale pour avoir des renseignements ou du travail. — Les

temps sont proches. Il est nécessaire de se sentir les coudes et de s'entr'aider.

Châteaurenard, le 26 février. — On ne dira plus que les évêques sont lents à se mettre en branle. Depuis ma lettre du 14 à Mgr Bernard nous avons reçu les adhésions de presque tous les membres de l'épiscopat. A peine sept ou huit ont-ils fait la sourde oreille. L'imminence du péril a délié les langues, fait courir les plumes. Il est d'ores et déjà décidé que, si le budget des cultes est supprimé, tous les évêques se réuniront à Paris dans les quarante-huit heures et aviseront au parti à prendre. La loi du secret est acceptée ainsi que la soumission au vote de la majorité. Si, malgré tout, le budget des cultes est voté, les évêques vont s'entendre pour se réunir par groupes et étudier, sur un questionnaire rédigé par les doyens de l'épiscopat, les mesures à prendre en cas d'une suppression prochaine. Dès maintenant le secret est imposé à tous sous la foi du serment et les peines ecclésiastiques les plus graves. A partir de ce soir j'enferme ce cahier.

Je savais bien qu'au jour du danger, en cas de nécessité, l'épiscopat français se retrouverait.

Le 27 février. — Le budget des cultes est voté à dix voix de majorité. Le ministère qui, malgré tout, l'a soutenu, triomphe. Mais l'alarme a été chaude. Ce sera à peu près sûrement pour l'an prochain. Dieu a voulu laisser à ses évêques le temps de s'organiser. On dit que les ordres les plus rigoureux étaient don-

nés pour nous empêcher de nous réunir. Cela m'étonne pourtant, car le budget refusé, c'était la chute du ministère, un interrègne au moins de trois jours, et avant la fin de cet interrègne tout pouvait être achevé.

Le 28 février. — Quinze prêtres se sont fait inscrire pour le concours, parmi eux se trouvent les concurrents dont les noms tous ces temps derniers ont été le plus souvent prononcés.

On est venu ce matin me demander mon adhésion à la *Ligue pour la réforme morale*, j'ai d'abord exposé quelques raisons tirées de ma situation spéciale pour ne pas y adhérer; me croyant décidé à refuser, le zéléteur qui venait m'endoctriner ou plutôt se mettre en règle en faisant une démarche auprès de moi, m'a exposé qu'on était tout à fait fâché, que l'on venait m'offrir la présidence d'honneur, qu'on tenait tellement à mon adhésion que l'on aurait mis dans le bureau tel prêtre que j'aurais bien voulu désigner, mais que, puisque je ne croyais pas pouvoir accepter, on comptait du moins sur ma bienveillance.

— Oh! dis-je, elle vous est assurément tout acquise. Elle ne peut que l'être à toute œuvre moralisatrice. Même elle l'est à tel point que, malgré les graves raisons que j'exposais tout à l'heure pour n'être pas effectivement avec vous, il y en a aussi d'autres et de non moins graves pour que nous entrions dans la Ligue et fassions campagne avec vous sur le terrain même où vous comptez vous placer qui nous paraît bon.

— Alors, Monseigneur?...

— Alors? je suis quelque peu perplexe, voilà tout. Il y a des raisons pour et des raisons contre. C'est chose grave, je ne puis vous donner tout de suite un refus ou une adhésion... Vous disiez donc que l'évêque serait un des présidents d'honneur, à son rang de préséance, cela va sans dire, qu'un prêtre à mon choix ferait partie du bureau?...

— Oui, Monseigneur.

— Eh bien! je vais réfléchir. Vous aurez ma réponse définitive bientôt. Peut-être même dans quelques heures.

Le délégué de la Ligue se retira, quelque peu déconfit, je crois, car il avait tout l'air de compter sur un refus.

Et ce soir même je viens d'envoyer mon adhésion dans laquelle j'ai fait mention des offres qui m'ont été faites et où j'envoie l'adhésion de l'abbé Carol.

Le 1^{er} mars. — J'ai eu hier un très long entretien à l'orphelinat même avec la supérieure et les bonnes sœurs. Nous avons parlé de l'enseignement moral à donner à leurs enfants.

Les bonnes religieuses ont été quelque peu étonnées que je ne veuille pas me contenter de celui qui est implicitement contenu dans le catéchisme et des adaptations que, par la pratique et la force des choses, on en fait chez elles à la vie de chaque jour.

Cependant je suis arrivé à faire comprendre que l'orphelinat manquerait son but s'il ne donnait pas une éducation. Or élever c'est apprendre à vivre et apprendre à vivre c'est dire ce qu'est la vie, com-

ment il faut s'y conduire et par conséquent apprendre toute la vie, non pas seulement celle de l'orphelinat qui ne dure que quelques années, mais celle du dehors surtout. A ces futures ouvrières, à ces futures servantes, à ces futures femmes, à ces futures mères de famille, il faut apprendre ce que c'est que la vie de l'ouvrière, de la servante, de la femme, de la mère de famille. Il faut les instruire des devoirs et des dangers qu'elles peuvent rencontrer : ouvrières, servantes, leur apprendre à démêler la bonté réelle des bienveillances suspectes.

— Leur apprendre le mal alors?... ne put s'empêcher de s'écrier une religieuse quelque peu scandalisée.

— Hélas ! oui, repris-je, ma bonne sœur. Pensez-vous d'ailleurs qu'elles l'ignorent tant que cela ? Ou, si elles l'ignorent encore au sortir de cette maison, quinze jours après elles ne l'ignoreront plus. Ne vaut-il pas mieux que ce soit vous qui leur disiez ce qui se cache sous la séduction et ce qui advient de celles qui se laissent séduire ?

Votre congrégation s'occupe des filles repenties en même temps que des orphelines. Quelques-unes d'entre vous connaissent par des confidences la vie de ces pauvres filles dont plus d'une sortait d'un couvent tout semblable à celui-ci. Pensez-vous que de ces confidences vous ne pouvez pas tirer ce qui est nécessaire pour montrer à vos enfants la suite de misères qui est liée à la chute ?

Et ne pouvez-vous pas les prévenir des divers moyens par lesquels on s'efforcera de les entraîner ? Songez que l'assistance à la messe journalière leur

manquera, qu'elles ne pourront peut-être fréquenter les sacrements qu'à de rares intervalles, que ce sera enfin au moment où elles en auraient le plus besoin que leur fera défaut le réconfort des pratiques pieuses. Il faut par-dessous la piété, par-dessous la vertu surnaturelle, s'occuper d'édifier dans ces âmes l'honnêteté naturelle, la vertu purement humaine; sans cela l'édifice pieux est fragile et reste en l'air très exposé à la ruine au moindre vent de tempête. Jusqu'à treize ou quatorze ans, je le veux bien, ne songez guère qu'à la piété; mais, à partir de cet âge, raisonnez davantage et faites voir aux plus grandes que la piété n'est que l'épanouissement et comme l'efflorescence surnaturelle de la conduite raisonnable que doivent tenir les hommes et les femmes qui veulent mériter l'estime des hommes et même arriver, autant qu'il est possible ici-bas, à la prospérité et au bonheur.

Ces petites filles doivent se marier, il serait bon qu'elles connussent les particularités de caractère des hommes. Élevées dans le monde, elles auraient appris avec leurs pères ou leurs frères, à voir comment les façons de faire qui se pardonnent assez aisément entre femmes indisposent souvent les hommes; ici, n'étant en contact qu'avec vous et leurs compagnes, elles ne connaissent rien de tout cela, elles sont jetées dans le monde toutes dépaysées et ou se renferment et voient des pièges partout, ce qui les rend sottes et insupportables, ou, pleines de confiance, croient à l'universelle bonté et s'exposent à des déceptions terribles.

— Mais, Monseigneur, dit la Supérieure, comment voulez-vous que de pauvres filles comme nous puissions parler à ces enfants du caractère des hommes?... Est-ce que nous les connaissons, nous?...

— Plus que vous ne le pensez, ma bonne Mère. Dans vos œuvres, dans vos courses de charité, au parloir même de votre couvent, vous avez reçu bien des confidences. Les hommes vous ont moins parlé que les femmes. Mais à travers ce qu'on vous a dit vous avez pu voir que le caractère de l'homme a bien des aspérités extérieures qui peuvent blesser les délicatesses féminines et que cependant il y a en lui un fonds de franchise, de loyauté, de générosité, de noblesse, qui doit faire passer bien des choses. Les hommes ne sont ni tous bons ni tous méchants. Ils sont impatients et autoritaires. Ils supportent le malheur et ne peuvent supporter le mal physique. Ils n'aiment pas qu'on se plaigne et qu'on gémisses autour d'eux. Il ne faut pas pour cela ne voir en eux que des égoïstes, ils peinent, ils luttent hors du ménage pour le ménage, et ils sont rares en somme ceux qui, trouvant chez eux un ménage propre, une femme avenante et gaie, qui sait attendre avec un sourire la fin des moments de mauvaise humeur, ne préfèrent pas leur famille à l'auberge ou au café.

Vous n'avez jamais pensé peut-être à ces choses. Ou, si vous y avez pensé, ç'a été pour vous, non dans le dessein d'en faire profiter vos enfants. Il me semble que la lecture spirituelle de chaque soir, vous

devriez, ma bonne Mère, vous réserver de la faire aux grandes. Là, dans une série d'entretiens dont nous pourrions causer ensemble encore, si vous le voulez, vous examinerez les différentes phases de la vie de l'ouvrière, de la cuisinière, de la femme de chambre, de la bonne à tout faire, l'entrée en place, les rapports avec les contremaîtres, avec les patrons, avec Monsieur, avec Madame, avec les enfants, garçons et filles, quand ils sont petits, quand ils sont grands, le mariage, les fiançailles, les devoirs de la mère de famille, et à cette occasion vous pourriez faire tout un petit cours d'économie domestique, montrer comment, le jour même où vous parlez, avec le prix des denrées tel qu'il est à ce moment, un ménage peut vivre avec un budget de trois ou de quatre francs par jour, ce qu'on doit modifier si le budget diminue, comment l'on peut faire pour épargner, etc., etc.

— Mais, Monseigneur, je ne sais rien du tout de tout cela.

— Vous en savez plus que vous ne pensez, ma Mère. Je suis sûr que, si vous aviez à tenir un ménage, vous le tiendriez fort bien en très peu de jours. Supposez que vous avez à le faire. Demandez-vous ce que vous feriez et dites-le en détail à vos enfants. Mettez-vous vous-même par la pensée dans toutes les diverses situations où elles peuvent se trouver, dites-leur ce que vous feriez, comment vous vous y prendriez, oubliez que vous êtes religieuse, faites-vous par l'imagination ouvrière ou servante.

— C'est difficile, Monseigneur.

— Pas tant que cela. En tout cas, essayez. L'essentiel est que vous ayez conscience de la nécessité d'entretiens de cette nature, de l'importance qu'ils peuvent avoir. Vous voulez ici empêcher de pauvres enfants de souffrir, les soustraire à la misère, et donc soigner les corps, mais vous voulez aussi et avant tout préserver les âmes. C'est l'âme qu'il faut atteindre, qu'il faut tremper pour la vie. Il faut faire des chrétiennes et des élues pour le ciel. Il faut donc d'abord faire de braves et honnêtes femmes, non pas des plantes de serre qui ne peuvent souffrir l'air du dehors, mais de solides et braves plantes rustiques qui gardent, malgré les brouillards et les vents froids, leur verdure et leur santé.

Le 18 mars. — Notre concours a réussi au delà de mes espérances. — L'apologétique a été un peu faible et vieillotte; cependant, quand je compare les travaux de nos concurrents aux réponses aux objections que l'on nous donnait au séminaire, je ne puis m'empêcher de voir qu'il a été fait de grands progrès. On ne se bat plus contre les erreurs d'il y a cent ans; malheureusement si on connaît l'état d'esprit des adversaires de la veille au lieu de ceux de l'avant-veille, on ne connaît pas encore assez bien l'état d'esprit des adversaires d'aujourd'hui. Pendant le concours j'ai prié le professeur de philosophie du Lycée de venir déjeuner un jour avec moi et, après le déjeuner, je lui ai montré quelques-uns des meilleurs travaux. Je sentais bien que ce n'était pas tout à fait cela qu'il aurait fallu, mais je ne me sentais pas capable

de dire nettement pourquoi. Ce jeune homme — il n'a pas trente ans — m'a tout de suite fait voir en citant des livres, des revues et des journaux, comment nos concurrents se trouvent n'être pas au courant. Et ce n'est en effet pas étonnant avec les errements qu'ont gardés même les plus curieux d'entre nous.

Au lieu de garder le contact avec les adversaires, de nous inquiéter constamment de ce qu'il disent ou de ce qu'ils font, d'avoir toujours l'œil sur eux, nous attendons patiemment que nos journaux, nos revues, nos auteurs, nous fassent connaître la forme actuelle de l'attaque et nous enseignent la parade qui lui convient. Et Dieu sait que nos journaux, nos revues, nos auteurs, bien qu'ayant fait cependant en agilité d'incontestables progrès, sont fort lents à se mouvoir ! L'erreur se déplace et se transforme à chaque minute. Il nous faut la suivre. Je sais bien que cela n'a pas pour un curé de campagne ou même de canton la même importance que pour un prêtre de grande ville, mais cela quand même a une importance.

A la suite de cet entretien j'ai prié le professeur de vouloir bien faire cet été au grand séminaire trois ou quatre conférences sur les erreurs les plus actuelles et leurs origines scientifiques ou philosophiques. Le professeur a accepté volontiers, mais le Supérieur du grand séminaire a eu bien de la peine à accepter mon idée, et je ne suis parvenu à lui en faire admettre la convenance qu'en lui faisant voir que depuis de longues années les Sulpiciens avaient

eu ainsi recours à des laïques, à des maîtres de l'Université pour faire des conférences devant les jeunes clercs et non pas seulement des conférences sur des sujets de science pure, d'histoire ou de sociologie qui ne touchent pas à la théologie, mais même sur des sujets mixtes touchant à la fois à la théologie et à la science profane, sur l'apologétique en particulier.

Les autres épreuves ont été satisfaisantes. Pour la prédication nous étions quelque peu embarrassés. Quelle exactitude d'appréciation pouvions-nous espérer d'un sermon débité dans une chambre devant un jury ? Le plus médiocre récitateur peut y être bon, tout véritable orateur ne peut qu'y être mauvais. Nous étions au commencement du carême où abondent les réunions pieuses. J'ai eu l'idée de faire prêcher nos candidats l'un ici et l'autre là. On ne les avertissait qu'à une heure pour parler le soir. Ils se préparaient seuls, sans autres livres qu'un Évangile, dans une chambre d'où ils ne sortaient que pour se rendre à l'église. Ils ne connaissaient que l'objet de la réunion et la composition de l'auditoire, ils demeuraient libres de choisir leur sujet aussi bien que la manière de le traiter. La plupart ont profité de cette liberté pour adapter tant bien que mal à la circonstance quelques-uns de leurs anciens sermons, mais cela tout de suite a sauté aux yeux. Le discours doit toujours varier avec l'auditoire et il n'y a pas de sermon qui puisse servir partout. Les prédicateurs croient le contraire. Voilà pourquoi si souvent leur parole paraît banale. Trois des candidats ont été

dans leur simplicité tout à fait hors pair et parmi eux le candidat préféré de M. Butin. C'est même cette épreuve qui a décidément fait pencher la balance en sa faveur. C'est donc lui qui a été nommé. Mais deux curés de petite paroisse se sont révélés dont personne à l'évêché ne soupçonnait le mérite, un surtout, qui n'a guère que vingt-sept ans et qui sera un sujet particulièrement remarquable. Sept ou huit en prenant part au concours n'ont donné que la mesure de leur ambition et de leur médiocrité. Je les crois guéris pour jamais de la manie de solliciter une prébende meilleure. Comme ce sont de bons prêtres, ils se résigneront à cultiver leur petit jardin.

Le 20 mars. — J'ai fait pour les pensionnats de jeunes filles la même enquête que pour nos institutions libres de garçons. Il y a ici un pensionnat du Sacré-Cœur et un autre tenu par une Congrégation récemment fondée. Le Sacré-Cœur conserve toujours le premier rang pour ce qui est de l'éducation. Depuis la mère Barat on a à peine modifié quelques détails d'ordre intérieur, l'esprit est resté le même : simplicité, distinction, bonne grâce, solide formation du caractère et des mœurs. Ces dames excellent à incruster le christianisme dans l'âme de leurs élèves. On a blâmé leurs petites pratiques, l'appareil à la fois délicat et sensible de leurs cérémonies, la suavité passionnée de leurs motets et de leurs cantiques, la profusion qu'elles font à leurs chapelles des fleurs, des lumières, des soies, des tapis, des blancheurs et des dorures, je ne saurais m'associer à ces réserves.

Qui n'a pas vu une première communion dans une chapelle du Sacré-Cœur ne connaît pas ce que le symbolisme chrétien peut produire de plus suave et de plus céleste. Dans le sanctuaire partout les feux des cierges, partout les lis symboliques, les grands calices blancs penchés sur les hautes tiges vertes ; à longue distance, la neige immaculée des voiles couronnés de roses blanches, la nef peuplée des souples et nuageux envollements des tulles légers, la solennelle lenteur des défilés blancs, les petits pas assourdis sur les tapis, les pures voix argentines murmurant les formules saintes, et là-haut les soupirs de l'orgue, les élans mystiques des voix fraîches au timbre mince qui montent comme des fusées d'argent, il règne là une telle harmonie de blancheurs voilées, de puretés intérieures, de flammes divines, de sons angéliques, il vient à l'âme de cette harmonie un si ravissant et à la fois si paisible enchantement qu'il est impossible d'oublier ces émotions pures. C'est une vision du divin, une pénétration de tout l'être à travers les sens. De pareils souvenirs ne se perdent pas.

Pourquoi être janséniste et prendre en face de ces beautés catholiques des figures austères de critiques renfrognés ? Pourvu que la sensation serve à l'âme, pourquoi la sensation serait-elle proscrite ? Quand on a senti l'infinie douceur de toutes ces délicatesses blanches, on conserve une horreur pour tout ce qui est grossier. Et peut-on vraiment dire que ce soit un mal ?

Pour ce qui est de l'instruction, elle est assuré-

ment suffisante, pourtant elle n'est peut-être pas assez pratique, assez tournée aux devoirs futurs de la femme et de la mère. Cependant une excellente chose : la classe du matin se fait en français, la classe du soir se fait en anglais. Il y a des récréations où l'on ne parle qu'anglais ; à l'ouvrage manuel où se donnent les vraies leçons de tenue, de conversation, les conversations deux fois par semaine ont lieu en anglais. Toutes les élèves au bout de deux ou trois ans lisent couramment l'anglais, et à leur sortie elles peuvent soutenir une conversation dans cette langue sur presque tous les sujets. On me dit qu'en d'autres maisons c'est l'allemand qu'on enseigne, ou l'italien, ou l'espagnol. Ces dames ont fait venir de leurs religieuses originaires de ces pays mêmes, en sorte que chaque langue est enseignée par des personnes parfaitement bien élevées, ayant bon accent et qui en connaissent naturellement toutes les finesses et tous les idiotismes.

Cette innovation date déjà de quelques années. Elle a contribué à augmenter le nombre des élèves du Sacré-Cœur, qui déclinait auparavant. A cette heure elles ont pour la connaissance des langues vivantes une supériorité marquée sur toutes les autres institutions.

Le second pensionnat suit des errements tout nouveaux. On a emprunté aux lycées de jeunes filles tout ce qui convenait à la femme, on n'a laissé de côté que la science pure et l'érudition. En fait de sciences, de la physique, un peu de chimie, de la physiologie et de l'hygiène, l'arithmétique usuelle,

la géométrie plane pour habituer l'esprit au raisonnement, très peu de grammaire, point du tout de morphologie, beaucoup d'études et d'exercices de style où tantôt on s'exerce à disséquer la phrase des grands écrivains et tantôt à la reconstruire, beaucoup de littérature et de lectures critiques. Jusqu'à onze ans on ne s'adresse guère qu'à la mémoire, puis la part du raisonnement et de l'imagination augmente successivement jusqu'aux deux dernières classes, vers seize ou dix-sept ans, où le temps est presque tout entier employé à raisonner des lectures et à suivre des cours de cuisine, de blanchissage, de coupe et d'économie domestique. Toutes les lectures sont orientées vers les devoirs de la femme, et on ne craint pas de parler comme il convient à de grandes jeunes filles de mariage et même de maternité. Les supérieures estiment que pour rester blanches il n'est pas nécessaire que les jeunes filles ne soient que des oies. Celle qui est à la tête du pensionnat de Châteaurenard est la veuve d'un avocat de Paris qui avait une renommée. Elle est du monde qu'elle connaît bien, elle veut que sa maison ne soit pas un cloître, mais le vestibule du monde, où ses élèves doivent retourner.

Toutes les maîtresses sont très instruites. Après leur noviciat elles font à Paris, à la maison mère, un scholasticat plus ou moins long, suivant leurs besoins, mais qui n'est jamais de moins de trois ans. Les meilleurs professeurs de Paris viennent leur faire des cours et leur corrigent des compositions. C'est une véritable école normale supérieure qui

peut rivaliser avec l'école de Sèvres par la valeur des maîtres et des élèves. — Pourquoi cet effort, ces frais énormes ne profitent-ils qu'à une congrégation? Pourquoi les divers ordres enseignants ne feraient-ils pas profiter de ces cours quelques-uns de leurs sujets? Cet enseignement commun n'empêcherait pas chacun de garder et son esprit et sa règle...

La religion ici est d'apparence moins charmante qu'au Sacré-Cœur. Les élèves sont plus graves et moins souriantes, les maîtresses ont plus de solennité dans l'air. La bourgeoisie a fait à ce pensionnat un accueil plein de réserve. Ceux qui veulent avant tout beaucoup d'instruction mettent leurs filles au lycée, ceux qui veulent avant tout l'éducation pieuse choisissent le Sacré-Cœur. La Supérieure cependant ne se décourage pas. Elle pense que lorsque la maison sera mieux connue, on l'appréciera davantage. Il se peut qu'elle ait raison, et il y a là en tout cas un effort intéressant dont il sera curieux de suivre tous les effets.

En outre de ces deux maisons et du lycée de jeunes filles dont je ne parle pas, parce que je n'y ai aucune autorité, il y en a une autre dirigée par une dame laïque très pieuse et très éclairée qui conduit ses élèves au lycée de jeunes filles. Au début, sa tentative ne réussit pas. Sa maison était située fort loin du lycée : il fallait donc que les élèves fissent plusieurs fois par jour à travers les rues un trajet assez long, ce qui, pour une foule de raisons, excellentes d'ailleurs, ne plaisait pas aux parents. La directrice essaya alors du système des omnibus. Très coûteux,

ce système eut en outre l'inconvénient de fatiguer les élèves. Enfin l'institution allait dépérir lorsque, il y a deux ans, la directrice put acquérir une maison mitoyenne à une des cours du lycée. Elle obtint de l'administration universitaire qu'une porte s'ouvrit chez elle qui lui permit de faire pénétrer directement ses élèves sans sortir dans la rue. Elles suivent tous les cours obligatoires du lycée, mais le régime intérieur est celui des meilleures maisons religieuses. Les cours de catéchisme et d'instruction religieuse supérieure sont très soignés, les surveillantes sont recrutées avec grand soin, les exercices de piété sont fréquents et sagement ordonnés. Comme la directrice est une femme de grande distinction qui a fait de cette maison son œuvre et le but de sa vie, il se donne là une formation véritablement exceptionnelle. Les meilleures familles du pays l'ont bien compris et les élèves sont maintenant très nombreuses. Mais une fois la directrice disparue, que deviendra la maison ? C'est le défaut de toutes les œuvres individuelles. L'éducation en commun est œuvre sociale, il n'y a que des corps sociaux qui puissent normalement la donner sans qu'on sente des à-coups trop brusques quand vient à changer la personne qui dirige une maison. Or, ici plus qu'ailleurs encore, la continuité est chose essentielle.

Qui sait cependant si cette union de l'Université enseignante et de l'internat extérieur à l'Université n'est pas la formule cherchée qui concilierait toutes les revendications et donnerait satisfaction à tous les besoins ? A Paris les écoles Bossuet, Fénelon,

Massillon, Gerson s'en trouvent bien depuis plus d'un demi-siècle. En province la chose n'est pas sans exemple. Et il y a des cas où cette solution s'impose.

C'est celle-là même où je me suis arrêté pour la transformation de notre pauvre collège Saint-Pierre. Nous réorganisons fortement le pensionnat. Nous ferons encore selon nos méthodes propres les classes inférieures jusqu'à la cinquième et la première communion. Dès la cinquième tous nos élèves suivront comme externes les cours du lycée. J'ai vu à ce sujet le Proviseur, qui s'est, comme il était à prévoir, montré ravi. J'ai vu aussi le Recteur un jour qu'il passait ici, je verrai les inspecteurs généraux. J'amène ainsi au lycée environ soixante élèves d'un coup et je lui évite une concurrence qui a été et qui aurait pu redevenir forte. On me doit bien quelques égards, sinon quelques concessions. Je n'ai pas vis-à-vis de l'enseignement universitaire les préjugés qui règnent souvent parmi nous. Je sais que l'esprit sectaire n'existe guère chez les professeurs et qu'ils ne visent point à détruire la foi dans les jeunes âmes. Il peut cependant y avoir quelques exceptions. Il peut aussi se faire que, par erreur ou par ignorance, on blesse nos justes susceptibilités catholiques, parfois même nos délicatesses chrétiennes. Il a été convenu amicalement entre le Proviseur et moi que si quelque chose de ce genre se produisait, je l'avertirais et que, sans faire d'affaire, à l'amiable, il ferait en sorte que j'eusse satisfaction. Moi-même d'ailleurs ai l'intention de me mettre en

rapports plus étroits avec les professeurs, je veux qu'ils viennent à Saint-Pierre donner les répétitions aux élèves qui suivent leurs cours, cela me permettra de les attacher à nous, de faire des avantages sérieux à ceux qui me paraîtront le mériter, de façon à ce que ceux-ci ne nous quittent pas. Et dès maintenant je me suis assuré que mon ami le professeur de philosophie ne solliciterait plus son changement. Je verrai à lui assurer dès lors les avantages qu'il aurait pu avoir ailleurs. Il pourra acquérir une influence locale sur les laïques et sur le clergé. Il aura une action. Et n'est-ce pas mon métier d'évêque que de veiller à ce que les pensées qui méritent par leur ampleur, par leur noblesse et par leur solidité, de servir de guides aux autres puissent remplir leur rôle? — On ne s'est pas assez inquiété de l'influence que peut prendre un vrai philosophe qui enseigne longtemps dans la même ville. Le va-et-vient incessant des professeurs de philosophie dans les lycées a contribué à produire cette dissolution des pensées dont nous nous plaignons. Quelle influence n'a pas eue à Lyon un abbé Noirot! La France lui doit Ozanam et Lyon toute une forte tradition spiritualiste. Quelle erreur a été commise lorsque, au moment de la conquête de la liberté de l'enseignement, on a écarté presque systématiquement les universitaires de l'accès dans la société, dans les salons catholiques! Que de choses ont été dites et pensées, qui n'auraient pas été dites ni probablement même pensées si ceux qui les ont dites ou pensées avaient eu des relations suivies sinon familières avec

le clergé ou les meilleurs d'entre les chrétiens !

Le 22 mars. — Il m'arrive coup sur coup des affaires très désagréables. — Les élections municipales approchent et mes pauvres curés en ressentent les conséquences. Nobles, bourgeois, paysans, opposants ou gouvernementaux viennent tour à tour me demander de déplacer leur curé. Si je les en voulais croire, ce serait par toutes les routes un exode de desservants. Mais il s'en faut bien que je les en veuille croire.

Le premier qui m'est venu est un grand seigneur. Celui-là, ce n'est point la politique qui le fait agir. Il se déclare revenu de toute ambition ; très riche propriétaire, il se contente de vivre à sa guise, laissant les paysans de sa commune s'administrer comme bon leur semble, vivant d'ailleurs avec eux sur le pied de guerre, leur interdisant ses bois comme ils lui ont interdit toutes fonctions électives, et leur fermant son parc comme ils lui ont fermé les portes de la mairie. Il n'est plus salué que par ceux qu'il fait directement travailler, il vit sur ses terres héréditaires comme un étranger. Il se nomme le marquis de Hautcœur.

M^m de Hautcœur entretient de ses deniers une école de filles dans la paroisse ; plusieurs fois avant ma venue, le traitement du curé ayant été supprimé, M. de Hautcœur y a suppléé, et soit en argent, soit en sacs de blé, soit en charretées de bois ou en pièces de vin, l'a largement remplacé. Le château, bien que situé à cinq cents mètres du bourg, a une chapelle où le curé vient dire une messe le jeudi et

le dimanche, ce qui l'oblige à biner. Il dîne d'ailleurs au château deux fois par semaine. D'où il suit que M. de Hautcœur et sa famille se croient quelque droit de diriger les choses d'église et de régenter le curé. Les conflits ont été fréquents entre le château et le presbytère. Le curé actuel est un jeune prêtre qui fut nommé l'an dernier à la Trinité par les vicaires capitulaires. J'ai sur lui les meilleurs renseignements de ses supérieurs ecclésiastiques. M. de Hautcœur exige son déplacement.

Sa première parole ou à peu près, après les compliments d'usage, fut celle-ci :

— Monseigneur, il faut que vous me donniez un autre curé?

— S'il y a des raisons, monsieur le marquis, répondis-je en m'inclinant, moi, je veux bien. Qu'a-t-il donc fait pour vous déplaire, ce pauvre curé?

— Monseigneur, la vie n'est pas tenable avec lui. Il ne veut faire aucune espèce de concessions. D'abord, comme ses prédécesseurs il venait dîner au château deux fois par semaine; puis, peu à peu il s'est retiré. C'est à peine maintenant s'il accepte de temps en temps une invitation, et encore chaque fois il se fait prier.

— Je ne vois pas grand mal à cela, monsieur le marquis. C'est probablement de la simple discrétion. Puis, il est bien possible qu'il ait vu qu'il ne pourrait pas chaque semaine être libre à jour fixe sans manquer à quelque devoir.

— Soit, il est bien libre de manger à la cure son fricot tout seul. Mais pourquoi a-t-il changé ce

carême l'heure des exercices du soir les jours sur semaine?... Au château on dîne à sept heures, le curé le sait très bien, il nous est impossible d'être à l'église avant huit heures $1/4$. Tous les autres curés annonçaient leur exercice pour huit heures et attendaient pour commencer que nous fussions arrivés. Ce sont là des égards qu'on a les uns pour les autres entre gens bien élevés et qui, semble-t-il, nous étaient quelque peu dus. Au contraire, voilà ce curé qui sans dire gare, annonce les exercices pour sept heures, l'heure même du dîner du château, comme s'il voulait nous empêcher d'y assister, nous mettre à la porte de son église. C'est une insolence qui ne peut se supporter, et pour ma part je ne la souffrirai pas. Il fallait voir, quand le curé a annoncé ça, tous les regards se tourner vers nous et de quel air on nous a dévisagés ! Le curé se serait entendu avec mes pires ennemis qu'il n'eût pas agi autrement. Rien ne prouve d'ailleurs qu'il n'y ait pas là quelque nouvelle forme de la persécution qu'ils nous font subir.

— Monsieur le marquis, si le curé avait eu dessein de vous outrager ou de vous nuire, assurément il aurait eu tort. Mais cela est-il bien sûr ?

— On sait ce qu'on sait, Monseigneur, et si je voulais tout dire...

— Mais dites, monsieur le marquis, vous êtes ici pour cela. Je vous écoute attentivement.

— Non, tenons-nous-en là, cela vaut mieux. Votre Grandeur veut-elle m'accorder ce déplacement ?

— Mais, monsieur le marquis, comme cela, sans explications, sans enquête. c'est tout à fait impos-

sible. J'ajoute même, en mettant les choses au pire, que, le curé eût-il été malintentionné et par conséquent blâmable, le motif ne me paraîtrait pas suffisant pour le déplacer. Ceci dit très nettement, me permettez-vous de vous demander quelques éclaircissements ?

Il acquiesça de la tête, paraissant tout surpris de mon attitude très courtoise mais assez résolue.

— Et d'abord, monsieur le marquis, monsieur le curé ne vous avait-il nullement fait pressentir la mesure qu'il comptait prendre ?

— Je crois, Monseigneur, qu'il en avait été une fois question à table même chez moi, quelque temps avant, mais j'ai regardé cela comme une plaisanterie et je n'y ai pas pris garde.

— Pourriez-vous vous souvenir à peu près de ce qui fut dit à cette occasion ?

— Mais, Monseigneur, je ne sais trop. Je crois bien que le curé dit qu'il pensait qu'il serait forcé de mettre les exercices du soir en carême à l'heure même de notre dîner. Je lui répondis en riant : « Vous ne ferez pas cela, monsieur le curé, » et il n'en fut plus question.

— Vous aviez donc été prévenu.

— Comment ! Monseigneur, vous appelez cela prévenir ? Mais une chose de cette importance valait une démarche spéciale. Songez donc : il y a au château quinze domestiques, nous avons presque toujours quelques amis : changer l'heure du repas, c'est toute une organisation à bouleverser. Dîner à

six heures c'est trop tôt, à huit heures après l'office, c'est trop tard.

— Cependant, monsieur le marquis, si le curé à changé l'heure, c'est sans doute qu'il a pensé que l'heure nouvelle dérangeait moins la majorité de ses paroissiens.

— Oh ! les autres, pour ce qu'ils vont à l'église !...

— C'est bien probablement ce que s'est dit le curé, que s'ils n'y allaient pas l'heure en était peut-être la cause et il a voulu essayer...

Le 23 mars. — Je fus interrompu hier soir au moment où j'achevais de raconter mon entrevue avec le marquis de Hautcœur. Il s'est retiré fort mécontent de ne pas emporter le déplacement de son curé, il ne m'a pas caché que ma conduite l'étonnait fort, que mes prédécesseurs l'avaient habitué à plus de condescendance, il m'a même — Dieu me pardonne ! — offert de l'argent (une somme considérable) pour mes œuvres, et il ne m'a pas laissé ignorer que, depuis quarante ans, il avait eu toujours des curés à sa convenance. Renseignements pris, la paroisse de Hautcœur garde en effet ses curés trois ans en moyenne. Et très clairement devant mon attitude très résolue, ce grand seigneur catholique m'a fait entendre, sinon dit brutalement : 1^o qu'il ne donnerait plus un sou pour les œuvres pies ; 2^o qu'il irait avec sa famille assister aux offices dans une paroisse voisine. Je lui ai répondu en m'inclinant :

— Le bon Dieu vous tiendra compte du dérangement.

C'est là une des formes de l'injuste domination qui veut s'exercer sur nos prêtres. Ce n'est pas la plus dangereuse. Ces pauvres gens sont avec leurs grands airs plutôt amusants et ridicules. Ils nous menacent sans cesse de nous laisser à notre néant. S'ils savaient le bien qui en résulterait pour nous ! Un curé combattu ou persécuté par son marquis est presque toujours populaire. Mais ce sont nos fils tout comme les autres, nous leur devons la justice et même la déférence, car ils ont vraiment dans l'âme, à côté de bien des lacunes, de belles parties qui manquent trop souvent aux autres. Puis il est rare qu'ils tiennent longtemps leur rancune contre l'Église. Ils s'accommodent de la fermeté. Au fond ce sont des amis, des amis maladroits, imprudents, exigeants, injustes, mais de vrais amis.

Il n'en est pas de même des autres. Hier même, après cette visite, au courrier du soir, se trouvaient deux lettres demandant l'une et l'autre le déplacement d'un desservant, l'une signée d'un maire et de tout son conseil municipal, l'autre signée du préfet. Celle-ci prétendait que le curé en chaire avait attaqué la Chambre à propos des discussions récentes. Il y a là matière à enquête. Pour cela je me servirai des chanoines les plus ingambes qui iront sur place entendre sans être attendus un prône ou un catéchisme, jouant le rôle d'inspecteurs et, avec la discrétion nécessaire, recueillant les renseignements. Je n'entends pas que le prône serve à discuter le budget, y fussions-nous plus encore intéressés. L'autre lettre énumérait une kyrielle de griefs dont le plus fort

était que le curé avait refusé à un examen de catéchisme et par conséquent retardé pour la première communion des enfants avec les parents desquels il était brouillé.

L'abbé Butin avec lequel j'ai causé ce matin à ce propos m'a dit que j'allais avoir ainsi une série de dénonciations. Ça commence d'ordinaire au printemps et ça se calme à l'automne. L'hiver est morte-saison. Mon prédécesseur jetait au panier la plupart de ces requêtes. Moi je veux bien les examiner. Mais avant toute chose je prends pour règle de prévenir les dénonciateurs que la dénonciation sera mise sous les yeux du prêtre afin qu'il puisse y répondre. C'est en effet une règle que je considère comme absolue que tout homme accusé doit être mis en état de se défendre et que, chez nous moins qu'ailleurs, il ne faut pas laisser subsister des suspicions vagues, des états immédiatement au-dessus de la disgrâce. Notre administration a trop souvent passé pour subissant des impressions plutôt que formulant des jugements clairs. Nous avons le droit en beaucoup de circonstances d'agir *ex informata conscientia*, c'est-à-dire sans pièces de procédure, d'après notre sentiment. C'est un droit tort dangereux. Je sais qu'il est nécessaire. On ne saurait s'en priver et après tout, dans les matières douteuses ou délicates, le juge, quel qu'il soit, juge souvent d'après son sentiment intérieur plutôt que d'après des raisons tout objectives. Mais il faut toujours pouvoir motiver son jugement. Pour ma part je me considère comme obligé de donner à mes prêtres les raisons

de leur disgrâce, s'ils viennent à l'encourir. Aucune raison extérieure au bien des âmes ne doit être cause d'un déplacement. Un curé ne peut être changé parce que son nez déplaît à celui-ci ou à celle-là. Pour chaque affaire il y aura des explications écrites demandées au curé et nul ainsi ne pourra être déplacé sans l'avoir sollicité ou sans être prévenu.

L'abbé Butin me dit que je vais me créer ainsi bien des embarras, que les autres procédés sont bien plus expéditifs et qu'ils soulèvent en somme beaucoup moins de récriminations que je ne le crois. Eh ! je le sais bien, mais ce ne sont pas les récriminations des prêtres que je crains, ce sont les reproches de ma conscience. Je voudrais être juste et aussi soucieux des droits du dernier de mes vicaires que je puis l'être de ceux du Pape.

Le 24 mars. — Autre affaire. Triste affaire. Un laïque directeur de patronage m'est arrivé ce matin, et accuse un curé de grande paroisse de crimes immondes. Impossible d'interdire au curé l'entrée du patronage sans scandale. Impossible de laisser le mal — si mal il y a — se continuer. Le directeur m'apporte des lettres qu'il a surprises. La preuve paraît convaincante. Quel abominable scandale !... Je n'ai pu blâmer cet homme. Je l'ai cependant reçu de façon froide et même sévère. Il paraît seulement poussé par un devoir de conscience. Il m'a dit en terminant : « J'ai délivré mon âme, Monseigneur. Quoi qu'il arrive, maintenant ma conscience est en repos. »

Je suis fort perplexé. D'un côté du mal qui se fait, de l'autre un affreux scandale, c'est-à-dire du mal, un mal peut-être plus grave parce qu'il portera plus loin.

Je veux croire encore, malgré tout, que le directeur se trompe et que le curé n'est pas coupable. Rien n'a transpiré dans le public. Les enfants n'ont rien dit. Tout est difficile. Fermer à ces enfants la porte du patronage, les éloigner sous un prétexte? Impossible! Ce sont, paraît-il, les plus assidus. Les parents s'en inquiéteraient. Et ce serait peut-être exposer d'autres malheureux.

Faire une enquête auprès de ces enfants? C'est tout ébruiter.

On nous reproche en ces affaires de vouloir à tout prix éviter le scandale. Mais comment ne pas le faire? Et de quoi le scandale sert-il? Mais assurément ce qui me retient ici, ce n'est pas l'intérêt du malheureux prêtre accusé car, s'il est coupable, je serai le premier à exiger de lui une réparation exemplaire. Mais comment faire encore pour sévir sans que la justice civile s'en mêle?...

Le 26 mars. — J'ai fait venir chez moi ce curé. Avec un grand accent d'innocence et des protestations indignées il s'est défendu. Il s'est emporté contre le directeur, un visionnaire égaré par un faux zèle... Je lui ai montré les lettres. Il s'est troublé un instant, mais s'est bien vite remis pendant qu'il lisait.

— Des imprudences, Monseigneur, peut-être des

enfantillages, mais pas l'ombre de ce dont on m'accuse et dont vous me soupçonnez!

Et en effet les lettres ne contiennent rien de précis.

J'ai eu beau tourner et retourner le curé, lui faisant voir qu'au point où étaient les choses il était impossible qu'elles ne s'ébruitassent pas, qu'il valait mieux pour l'Église et pour lui-même, au cas où il serait coupable, qu'il reçût une punition conforme à la discipline ecclésiastique que d'encourir les rigueurs et la honte de la justice civile ; il m'a répondu que, fort de sa conscience, il ne craignait rien. Et je ne pus en tirer rien autre chose.

Le 30 mars. — En quatre jours les choses ont fait du chemin. Un des enfants a parlé, le père — et qui pourrait le blâmer? — a fait du tapage, le parquet a été saisi, les témoignages sont arrivés nombreux, accablants, et le curé est en fuite.

Même jour, le soir. — En fuite? Je disais mal tout à l'heure. Il est ici même, à l'évêché. Revêtu d'habits civils, avec une fausse barbe, il est venu en pleurant se jeter à mes genoux, me prier de le sauver. On ne viendra sûrement pas le chercher ici. Mais cela est impossible. J'ai essayé de le raisonner, de lui montrer que le seul moyen de se racheter était d'expier, que nous ne pouvions pas nous laisser accuser de vouloir soustraire les coupables au châtement. Il n'entendait rien. A la fin, cependant, comme je refusais absolument de lui permettre de passer la nuit sous mon toit, il a dit : « Eh bien ! je vais me

livrer. Mais quel scandale pour l'Église! Si vous aviez voulu, Monseigneur, vous auriez tout évité. »

Eh! non, je ne pouvais plus rien éviter. N'eût-il pas été pris, le procès n'en aurait pas moins suivi son cours. Et on nous aurait tous accusés d'avoir favorisé sa disparition et sa fuite. Tandis que se livrant lui-même, ne contestant pas le bien fondé de l'accusation, la procédure peut ne pas traîner en longueur, et avec quelques démarches auprès du parquet on peut obtenir qu'elle soit assez vivement menée.

Malheureusement on remonte plus haut que ces faits récents. J'ai trouvé trace de plaintes semblables contre ce même prêtre dans les dossiers de l'évêché. On ne paraît pas leur avoir donné de suite. Cela même ne semble pas avoir entravé son avancement. L'abbé Butin, à qui j'ai demandé des renseignements, m'a dit que ce pauvre homme était excellent administrateur, qu'il avait partout su mener à bien des entreprises difficiles, constructions d'églises, fondations d'écoles, etc. Les plaintes portées contre lui n'ont jamais paru sérieuses. Et puis, pour tout dire, on aimait autant ne pas avoir à s'y attarder.

J'ai pu d'ailleurs remarquer que l'indignation très sincère du clergé contre le coupable n'est presque pas moins grande contre son dénonciateur. On l'accuse d'avoir fait éclater le scandale. On va répétant : « Malheur à celui par qui le scandale arrive! » Je n'ai pu me tenir de rectifier ces consciences et ces jugements. Aujourd'hui, à la récréation de midi, nous avons un assez grand nombre de visiteurs,

curés, membres du chapitre ou même simples vicaires. Et l'on daubait fort sur le pelé, le galeux d'où venait tout le mal. Attristé comme je le suis, je n'ai pas eu de peine à prendre ma voix la plus grave et j'ai dit :

— Messieurs, ce n'est pas sur celui qui cherche à enrayer le mal que tombe l'anathème du scandale, c'est sur celui qui fait le mal. Ce n'est pas celui qui révèle qui scandalise mais celui dont les fautes sont révélées. Croyez-moi, nous avons aujourd'hui mieux à faire qu'à gémir sur le bruit qui va se faire autour de ce malheureux procès. Il nous faut, sans avoir recours à aucune espèce de faux-fuyant, donner à la justice les renseignements qu'elle nous demandera et montrer que, si nous conservons une grande pitié pour notre frère tombé, nous réprouvons aussi fort que tous les autres les fautes qu'il a commises.

Je ne puis blâmer celui qui est venu me révéler une situation que je ne soupçonnais pas. Prévenu plus tôt j'aurais pu peut-être sévir comme il était juste sans soulever ce scandale public qui me navre autant que vous tous. Si un prêtre ou même un laïque chrétien s'en allaient d'emblée dénoncer aux juges civils les agissements d'un confrère ils seraient blâmables. Mais nul ne peut rien leur reprocher si c'est l'évêque qu'ils vont avertir. Plus de prudence de la part de ce directeur, dites-vous, aurait empêché l'éclat. Eh ! pensez-vous qu'il soit facile d'être prudent?... Messieurs, ne blâmons personne, veillons sur nous-mêmes, mais qu'une solidarité mal entendue

ne nous entraîne pas à une conduite qui, aux yeux des gens du dehors, pourrait faire croire que nous favorisons le mal. Le voilà le vrai scandale ! Ayons peur de la gangrène plus que de paraître manchots et, s'il le faut, coupons nous-mêmes hardiment et devant tous le membre pourri. Plaignons-le, ménageons-le, mais nous n'avons aucun droit de nous solidariser avec lui.

N'ayons pas vis-à-vis des tribunaux séculiers cette défiance instinctive. Ne soyons pas confiants avec trop de naïveté, mais n'entravons pas les recherches et disons ce que nous savons. Par le fait même que les concordats nous ont liés à un état social où la justice civile n'admet plus les privilèges ecclésiastiques, acceptons cet état social et montrons-nous les premiers sujets, les sujets les plus soumis de la loi, d'autant qu'en l'espèce, la loi ne peut être que reconnue par nous juste et salutaire puisqu'elle est préservatrice des mœurs. Fuyons donc le scandale, mais fuyons le mal plus encore que le scandale.

Le 1^{er} avril. — Je reçois aujourd'hui la visite d'un des jeunes licenciés professeurs de notre collège Saint-Pierre. Il vient me demander de le relever de ses fonctions après les vacances de Pâques et la permission d'accepter un préceptorat dans une famille où, durant les vacances, il a déjà exercé les mêmes fonctions.

J'ai refusé net.

Ce n'est pas pour une seule famille, si honorable soit-elle, que le diocèse s'est imposé la charge

d'élever ce jeune prêtre dans ses séminaires, de l'entretenir deux ans à l'Institut catholique pour lui faire prendre ses grades, c'est pour le bien du diocèse. Accepter qu'il nous frustre ainsi de ses services quand nous avons de quoi l'occuper, que nous l'occupons en effet, ce serait une injustice véritable.

Je n'aime pas d'ailleurs les abbés précepteurs. Il faut bien tolérer qu'un abbé fatigué ou malade qui ne peut suffire aux travaux d'une classe ou au service d'une paroisse, trouve dans une éducation particulière des ressources momentanées, mais un prêtre solide et bien portant!... Cette situation de demi-domesticité est indigne du caractère sacerdotal. Elle ne peut être qu'une exception. Et elle offre des dangers : dangers pour le prêtre dépaysé dans un milieu tout mondain ; dangers même pour la famille et pour les enfants exposés par la vie familière de tous les jours à ne plus respecter le prêtre vu de trop près. Je n'aime pas les précepteurs en souliers vernis qui jouent au tennis avec les amis ou les sœurs de leurs élèves, et qui prennent part à tous les divertissements ; je n'aime pas davantage ceux qui se laissent reléguer en un coin et à qui on parle de haut ; pour tout dire, je n'aime pas ceux qui s'attardent dans ces situations agréables, molles, mais où il est à peu près impossible de faire du bien, très difficile de ne pas faire du mal. — Je ne puis admettre que ceux qui n'acceptent un préceptorat que comme situation transitoire, pour parer à un besoin immédiat.

D'autant qu'à presque tous ceux qui ont passé

trop longtemps dans ce qu'on appelle « les grandes familles », il reste toujours ou un pli de vénération presque servile vis-à-vis de ces familles, ou un levain aigri de critique et de révolte. Le prêtre qui a quitté sa famille pour être prêtre ne doit pas aller se mettre au service d'une famille particulière. Partout où il donne autre chose qu'un service public le prêtre est diminué.

J'ai donc prié mon jeune abbé de réintégrer son collège après Pâques non sans lui avoir quelque peu lavé la tête. Je lui ai d'ailleurs promis d'avoir l'œil sur lui et de lui donner à la rentrée prochaine un poste plus conforme à ses aptitudes et à ses goûts. Et en finissant je lui ai dit :

— Vous m'en voulez maintenant, plus tard vous me remercirez. Dans trois ou quatre ans, quand vous auriez voulu rentrer dans le diocèse, on n'eût pas trouvé un poste à votre convenance et il eût été bien difficile de vous caser. Et alors? — Un autre préceptorat?... Précepteur à perpétuité, puis, prêtre habitué dans quelque grande ville. Croyez-moi, vous valez mieux. Ne renoncez pas si tôt au travail. Si vous n'avez pas à Saint-Pierre des occupations assez absorbantes, travaillez comme on vous l'a appris à l'Institut. Songez à vous rendre utile à l'Église...

Sous cette mercuriale, mon abbé tout à coup se mit à fondre en larmes. Je m'arrêtai tout interloqué.

— Mais qu'avez-vous donc, mon ami, voyons? Je ne vous ai rien dit de blessant.

— C'est que, Monseigneur, vous ne pouvez pas savoir...

Et avec des sanglots il m'exposa qu'il avait besoin de gagner de l'argent, qu'il avait une sœur dans la misère avec trois petits enfants, que les 600 francs qu'on lui donnait à Saint-Pierre ne pouvaient lui suffire et qu'alors... — Pauvre garçon, il se décidait au préceptorat comme les filles pauvres se décident à entrer en condition. Je le plaignais de toute mon âme. Je lui dis des paroles douces. Je le renvoyai à son collègue en lui promettant d'aviser et de tenir compte dans ma décision de tout ce qu'il m'avait confié.

Voici bien toujours la question qui se pose. Nos professeurs sont payés des prix dérisoires. Ce ne sont pas des religieux et nous les traitons comme s'ils étaient des moines. Il faut élever les traitements et assurer l'avenir du corps enseignant. Il ne faut pas leur demander une abnégation à laquelle ils n'ont pas voulu se contraindre, un détachement de tous les liens de famille auquel ils n'ont pas voulu s'engager, il faut qu'ils puissent faire leur carrière dans l'enseignement avec des avantages à peu près égaux à ceux qu'ils auraient ailleurs et que si après des années passées à enseigner il veulent rentrer dans le ministère pastoral ils puissent rapidement rattraper leurs contemporains. Pour cela il faudra peut-être économiser ailleurs, mais les œuvres ne valent que par les hommes et, puisqu'ils sont hommes, il y faut employer les moyens humains.

Le 2 avril. — Je trouve au courrier aujourd'hui, comme presque tous les jours du reste, des demandes

de secours de prêtres que leur âge ou leurs infirmités ont forcés d'abandonner le ministère. Je prends pour les soulager sur les fonds d'une caisse alimentée par les souscriptions du clergé. Mais comme il serait bien mieux que ces prêtres eussent droit à une pension ! La situation de quelques-uns est véritablement misérable. J'en sais un aveugle qui est retombé à la charge de son frère, pauvre métayer. Il faudrait quelque part dans le diocèse, comme annexe du grand ou des petits séminaires, une maison de retraite pour ceux qui désireraient s'y abriter. L'ombre des mêmes murailles qui ont abrité leur jeunesse cléricale abriterait leur vieillesse. Je vais mettre immédiatement à l'étude ce projet. La pension et le service de huit à dix vieillards vivant en commun ne saurait coûter très cher.

Mais ce qu'il y a de plus urgent consiste à assurer le service régulier d'une pension de retraite à tout prêtre que les forces trahissent et qui, pour une raison quelconque, devient matériellement impropre à un ministère actif. Il ne s'agit pas ici de fixer de limite d'âge absolue. Nous ne voulons ni favoriser l'avancement rapide des jeunes, ni éterniser indûment les vieux dans les postes qu'ils occupent. Nos préoccupations sont autres : nous voulons le service et le bon service. Donc, si avancé que soit l'âge, si le sujet est vaillant encore il faut le conserver en activité ; par contre, dès que les forces ou les facultés baissent, fût-ce à cinquante ans ou même à quarante, la mise à la retraite s'impose. Je sais très bien que ces mises à la retraite

sont parfois très dures à faire accepter, très difficiles à prononcer. Confiant dans ma bonne volonté et ma bienveillance pour mes prêtres, j'espère qu'on peut s'en tirer. Du reste il le faut. Mais pour faciliter la chose il faudra poser des règles. Voici celles qui me semblent justes. Le prêtre, quel que soit son âge, pourra être mis à la retraite d'office si des infirmités constatées par l'autorité diocésaine le mettent dans l'impossibilité manifeste de remplir son ministère. A soixante ans, après trente-cinq ans de service, non compris le séminaire, il pourra demander et obtenir sa retraite. A soixante-dix ans il sera mis à la retraite d'office. Pourront cependant exceptionnellement être maintenus en fonctions les ecclésiastiques qui le désireront si l'autorité diocésaine le juge à propos. — Il y a bien quelques difficultés canoniques pour imposer aux inamovibles les règles ainsi formulées, mais il est aisé de les lever.

Ainsi, ce me semble, on peut éviter le scandale de voir des vieillards occuper des charges que visiblement ils ne peuvent plus remplir. Mais il faut aussi éviter l'autre scandale de voir de bons serviteurs vieillir et tombés dans la misère. Il suffit d'une retraite minime au prêtre habitué à vivre de peu, mais cette retraite est indispensable. On pourrait l'assurer par des versements réguliers à la caisse nationale de retraites pour la vieillesse, mais ces versements sont personnels et les pensions qui en résultent le sont aussi, l'âge seul donne droit à ces pensions; il n'y a pas là l'élasticité, la communauté nécessaires pour nos besoins.

Il faudrait une caisse diocésaine. Un don généreux pourrait en constituer les premiers fonds, puis les souscriptions personnelles l'alimenteraient et au bout de fort peu de temps, elle pourrait fonctionner dans d'assez bonnes conditions. Supposons une première mise de fonds de 100.000 francs, ce n'est pas impossible à trouver. Cela nous donne une rente de 2.500 francs, nette de tout impôt; les prêtres actifs du diocèse sont au nombre de 300, s'ils versent une cotisation de 40 francs chacun, cela fait 3.000 francs; on peut faire faire une quête annuelle qui produira au bas mot 1.000 à 1.500 francs, on peut donc compter sur des recettes annuelles de 4 à 5.500 fr. si la caisse ne reçoit plus aucun don, de 6.500 à 7.000 francs si la caisse reçoit un don de 100.000 fr. C'est ainsi une moyenne de 8 à 10 prêtres qui pourraient recevoir une pension annuelle de 600 francs. Je sais bien que c'est peu, mais c'est toujours mieux que rien. Avec de la suite dans les idées, en sachant canaliser et capitaliser les dons, on peut arriver à augmenter les fonds de caisse et à donner un millier de francs à tout prêtre retraité. Avec les honoraires de messes, cela pourrait à peu près suffire.

Il faut se préoccuper de tous ces détails. C'est une faute dont on accuse l'Église de ne pas être reconnaissante pour les serviteurs vieilliss, ou au contraire de sacrifier le bien des paroisses à cette reconnaissance. Les hommes sont hommes. Il faut que les jeunes gens sachent bien d'une part que les voies des postes où peut s'exercer largement leur zèle ne resteront pas indéfiniment encombrées et

d'autre part qu'ils peuvent compter sur la sécurité de leur vieillesse.

Le 25 avril. — Les solennités pascales sont passées. Voici les tournées de confirmation qui vont commencer. Dès demain je me mets en route. Je vais à l'autre extrémité du diocèse commencer une tournée longue et fatigante. Je ne rentrerai pas ici avant un mois. En revenant je visiterai les trois chefs-lieux d'arrondissement que je ne connais pas encore et je réunirai à mesure tous les prêtres, comme j'en avais formé le projet.

Il y a déjà plusieurs mois que l'itinéraire de ma tournée pastorale est publié. A peine était-il connu que de nombreuses invitations me sont arrivées. Dans presque toutes les paroisses rurales il y a une famille, ordinairement titrée, qui paraît en possession du privilège traditionnel d'héberger l'évêque. J'ai vu même des courses au clocher assez étonnantes. Profitant de ma nouvelle arrivée, quelques-uns sont venus me porter eux-mêmes dès la première heure leur invitation. Ils espéraient ainsi surprendre mon consentement et déposséder des rivaux. Ma naïveté plus que ma prudence m'a empêché de me laisser prendre et de faire des impairs. Dès les premiers mots que l'on m'a touchés, dès les premières lettres que l'on m'a écrites, j'ai répondu que je ne voulais accepter l'hospitalité qu'au presbytère et aux instances motivées par le peu de confortable de l'hospitalité curiale j'ai répliqué que ce qui suffisait à un curé pouvait fort bien me suffire.

On a fini par comprendre et après quelques insinuations on se l'est tenu pour dit. Mes refus, si polis qu'ils fussent, ont provoqué pourtant quelques lettres aigres-douces, et je crois que j'ai indisposé bien des gens.

D'un autre côté mon entourage immédiat, qui doit m'accompagner en tournée, n'envisage pas sans quelque appréhension la perspective des menus et des chambres de presbytère.

— Monseigneur, me disait tout à l'heure l'abbé Butin, vous verrez que vous serez obligé de coucher par terre ou d'y faire coucher le curé. A Saint-Mesmin où nous serons dans huit jours, le curé n'a que deux chambres, une pour sa servante et l'autre pour lui. Vous refusez d'aller au château, où voulez-vous que le curé puisse vous loger? Vous allez mettre ce brave homme dans le plus grand embarras.

— Mon cher ami, je verrai moi-même quand je serai là. Quand nous devrions coucher tous quatre dans la même chambre sur des matelas, vous, l'abbé Gallet, le curé et moi, pensez-vous que nous serions bien malades? Une autre fois nous serons quittes pour ne pas passer la nuit à Saint-Mesmin. Ce n'est pas tout à fait indispensable. Nous nous arrêterons chez des curés mieux logés.

— Et François, Monseigneur?

— François ira à l'auberge.

— L'évêque couché par terre, son domestique à l'auberge, voilà qui va donner aux paysans grande idée de nous.

— Pensez-vous, repris-je, qu'ils en seront si fort scandalisés? Je crois au contraire qu'ils m'en sauront quelque gré. La place de l'évêque est au presbytère et non pas chez le seigneur. Si l'évêque se gêne pour cela, pour ne pas accepter une hospitalité qui tourne ou qui peut tourner à la servitude, les paysans ne s'en plaindront pas. Trop longtemps les relations extérieures leur ont fait croire que l'Église était un instrument au service du château. Il ne suffit pas que ce préjugé soit faux, il faut que sa fausseté saute aux yeux.

Certes, je ne voudrais rien faire qui pût contrister de très braves gens, très vertueux souvent, parfois vrais chrétiens, presque toujours très honorables et d'agréable commerce, mais je ne vois pas du tout pourquoi je perpétuerais des errements qui font du tort à l'Église et, par suite, aux intérêts religieux.

Car, il n'y a pas à le nier, la plupart de ces familles sont impopulaires. Je sais qu'il n'en est pas de même partout et aussi bien n'ai-je à prendre de décision que pour ce seul diocèse. Mais ici les nobles et les châteaux sont impopulaires. Il suffit qu'ils soient d'un côté pour que les paysans aillent de l'autre. Faut-il donc qu'en acceptant, dans une occasion quasi officielle, l'hospitalité des châteaux, je rende l'évêque suspect à tous les paysans? En quoi y suis-je obligé? Ces familles, dites-vous, ont fait du bien à l'Église, elles sont serviables, généreuses, c'est par elles que vivent les œuvres, il convient de les honorer. Ainsi veux-je faire et en chaque pa-

roisse j'irai faire une spéciale visite à nos bienfaiteurs. J'en ferai aussi une au maire et à tous les conseillers municipaux qui habitent dans le bourg, j'annoncerai ces visites et j'en dirai publiquement les raisons générales sans nommer personne.

Si les familles en question sont vraiment chrétiennes, elles comprendront et, comme elles veulent avant tout le bien de l'Église, elles accepteront sans peine ma décision. Si elles montrent du chagrin ou de l'humeur, c'est qu'elles préfèrent leur gloriole au vrai bien, et alors qu'est-ce que je leur dois, moi, évêque ?

Ma tournée de plus a surtout pour but de causer avec les prêtres. Le pourrais-je si j'étais trop loin du presbytère ? Est-ce que les exigences du monde ne viendraient pas se mettre entre le curé et moi ? Ce n'est pas Monsieur le Marquis ou Monsieur le Comte ou Monsieur le Gros bonnet X que je vais voir, c'est le curé, c'est tout le peuple chrétien. Je veux être, je dois être tout à tous et non pas sur vingt-quatre heures deux heures à tous et le reste à deux ou trois.

Notre-Dame du Tertre, le 20 mai. — Aujourd'hui repos. Depuis trois semaines nous courons par monts et par vaux. Nous avons laissé le chemin de fer et, depuis le 27 avril, le soir ou le matin, selon les cas, l'abbé Butin, l'abbé Gallet et moi, avec François sur le siège, nous allons, dans une grande et solide berline que j'ai achetée, au trot de deux chevaux de louage, d'un presbytère à un autre presbytère, d'un

clocher à un clocher, d'un village à un village.

Nous montons, nous descendons des côtes, nous suivons des routes étroites, interminables; dont la chaussée blanche est toute bordée de larges bandes de gazon vert, et qui font à travers les bois des lacets et des circuits. Après avoir longtemps cheminé sans rencontrer âme qui vive, entre des taillis profonds tout embaumés de bruyère en fleurs, hérissés d'ajoncs aux fleurs jaunes ou panachés de fougères vertes, nous arrivons à des sommets, d'où la vue s'étend vers des horizons immenses, et nous ne voyons que le moutonnement d'un bleu vert des feuillages à perte de vue. Au loin, sur des tertres, des blancheurs isolées au milieu d'espaces plus clairs qui paraissent nus : ce sont des métairies isolées, parfois quelques toits groupés autour d'un clocher. Près de nous des combes étroites dévalent brusquement et les arbres semblent s'incliner dans leurs replis, des vapeurs bleues montent au-dessus des feuillages verts. Quelquefois sur de hauts plateaux, les bois brusquement cessent, des terres labourées paraissent, des champs de trèfle tout rouges de fleurs, des seigles, des avoines dont les tiges montent, du blé qui secoue ses longues et minces feuilles vertes déjà élargies, des coteaux couverts de vignes, de basses murailles en pierres sèches et noires qui limitent des jardins plutôt qu'elles ne les ferment, des treilles qui courent sur les murailles, des maisons derrière les jardins ou rangées irrégulièrement le long de la route et, tout fleuris, des pommiers, des cerisiers blancs, des pêcheurs roses et des lilas avec leurs grappes d'un

violet doux, une maison d'école, une église, un presbytère. D'autres fois, c'est après une longue et raide descente qu'à un détour de la route une vallée s'ouvre, avec de larges prés verts, des étangs qui dorment, des ruisseaux qui coulent, des peupliers qui lèvent leurs têtes vertes et feuillues, et dans un pli des coteaux, blotti sur les premières assises pour éviter les inondations hivernales, le village avec ses jardins, ses murailles noires, ses treilles, ses pommiers et ses cerisiers blancs et ses pêchers roses, et ses lilas aux grappes d'un violet pâle, sa maison d'école, son église et son presbytère, parfois son château aux fenêtres croisées de pierres, aux lourdes tours rondes coiffées de toits pointus, aux créneaux menaçants comme de lourdes mâchoires ouvertes, aux douves profondes remplies d'eau noire, avec du lierre qui grimpe sauvage le long des hauts murs et forme, au hasard des sucus qu'il puise dans les vieux mortiers, ici des plaques maigres aux feuilles pâles et là des touffes abondantes aux feuilles pressées presque noires de vigueur. Dans ces régions basses la lumière est moins pure que sur les hauteurs, l'air moins sec et moins transparent, le regard porte moins loin, toutes les lignes s'estompent, et en tremblant s'arrondissent. La vie est plus active, les plantes sont gonflées de plus de sucus nourriciers; le moulin tictaque sans cesse: le paysage quoique encore adorablement tranquille est cependant quelque peu plus animé. On dirait qu'il y a plus d'oiseaux dans les arbres, plus de merles dans les haies, plus de coucous dans les prés.

C'est dans un de ces villages que nous sommes venus pour nous reposer deux jours. Notre-Dame du Tertre a une église qui est un lieu vénéré de pèlerinage, quatre missionnaires y sont attachés qui prêchent l'hiver et qui, durant l'été, desservent le sanctuaire, mais ce n'est pas une paroisse. Hier j'ai donné la confirmation à Clermont qui est le chef-lieu de la paroisse, aujourd'hui et demain nous nous reposerons ici dans ce vallon frais. Les missionnaires ont des chambres spacieuses meublées de lits aux rideaux blancs, de tables de cerisier rouge et de chaises de paille où on se trouve délicieusement. Et c'est un charme, après tout le remue-ménage de ces trois semaines, de pouvoir enfin se trouver tranquille sans une foule empressée et tourbillonnante avec des visages sans cesse renouvelés, obligé de prendre part à des dîners trop longs, d'écouter toutes les conversations, de s'intéresser à toutes sortes d'affaires, de tâcher de se débrouiller au milieu de tant de diverses physionomies, de parler au peuple deux fois par jour. Les fenêtres de ma chambre sont ombragées par les feuilles épaisses et fortement odorantes d'un noyer énorme. Je les ai ouvertes dès le réveil, et ce silence dans la paix verte de cette fraîche journée commençante me cause un véritable ravissement.

Nous arrivions la veille au soir d'ordinaire au village où nous devions donner la confirmation le lendemain. Nous trouvions à quelque distance un messager qui nous avertissait de l'approche du village. Nous prenions l'habit de chœur et bientôt

la voiture s'arrêtait; le curé, très souvent le maire, nous attendaient. Mettant pied à terre, nous saluions la croix paroissiale, puis, les harangues du curé et du maire prononcées, je répondais en quelques mots et on se mettait en marche processionnellement vers l'église. Des guirlandes de papier rose avec des bouillons blancs, des bagues dorées ou des anneaux rouges courent le long des maisons, le buis vert forme des festons, des couronnes sont suspendues aux guirlandes, des fougères coupées jonchent le sol des chemins. Des paysans endimanchés, beaucoup de femmes et d'hommes forment le cortège, deux ou trois fois les hommes avaient des fusils qu'ils portaient en vieux réservistes et la poudre a parlé en mon honneur. Presque partout le prestige de l'évêque est resté entier. J'avais soin de me munir d'une provision d'images et de dragées, je m'arrêtais parfois, au grand déplaisir du curé et au risque de rompre le bel ordre du cortège, pour les distribuer aux petits enfants. J'avais plaisir, un plaisir que mon âme ne soupçonnait pas, à poser ma main sur ces têtes blondes, à donner à ces êtres purs que je ne faisais qu'entrevoir une minute la bénédiction du Maître qui les aimait tant. Les images s'envolaient et les dragées fondaient comme la neige au soleil. Farouches d'abord et un peu craintifs, le lendemain, quand je parcourais entre messe et vêpres les rues du village, tous les enfants s'attroupaient et devenaient familiers et quelques moments je causais avec eux.

Car j'ai soin de me réserver après le déjeuner, que

je tâche d'abrégéer le plus possible, et de ne jamais faire durer plus d'une heure, deux heures pour mes visites. Je vais avec le curé chez les conseillers municipaux et les fabriciens du bourg; s'il y a quelque malade, ou quelque pauvre très pauvre, nous entrons aussi et nous nous asseyons et nous restons aussi longtemps que chez tous les autres. S'il y a quelque famille honorable et pieuse connue par son dévouement à la religion dans le voisinage immédiat du bourg, nous y allons également faire une visite. J'ai prévenu d'ailleurs les curés que je tenais à ce que les autorités officielles, maire, conseil municipal, conseil de fabrique, instituteur, fussent invités en mon nom à déjeuner avec moi et qu'on adressât la même invitation aux chefs des familles importantes et religieuses. Tous les frais sont à ma charge. L'abbé Gallet avant notre départ est chargé de tout régler. Je ne veux pas que mes prêtres voient arriver avec terreur la visite de leur évêque et que l'année de ma tournée soit pour eux une année de privations.

Ainsi peu à peu je fais connaissance avec mes prêtres et mes diocésains. Pour beaucoup encore l'évêque est loin d'être un homme comme les autres, les vénération héréditaires ont laissé leurs traces dans ces cerveaux dont la phraséologie et les journaux révolutionnaires ont à peine rayé la surface. L'intérieur profond reste intact. Et de plus en plus je m'aperçois que ce qui manque au clergé pour reconquérir ce peuple c'est la communauté de vie, de sentiments et d'action. Tandis qu'évoluaient au

siècle dernier les idées et les préoccupations des hommes, les idées et les préoccupations du clergé sont demeurées immobiles. Malgré son patriotisme, son dévouement incontesté aux particuliers isolés et à la chose publique, par la faute d'une éducation mal entendue où occupaient trop de de place les récriminations contre le présent et les regrets du passé, par un esprit de corps mal compris, le prêtre a gardé à peu près l'esprit de ses prédécesseurs du xvii^e ou du xviii^e siècles, il s'est trouvé parmi nos contemporains une sorte de dépaycé.

Depuis quarante ans des progrès ont été faits. Ils ne sont encore ni assez profonds ni assez nombreux. Il faudrait que le clergé eût le même esprit public que toutes les autres classes de la nation. Cet esprit, par cela seul qu'il est public, ne saurait être tout à fait mauvais. En tous cas, s'il faut laisser de côté le répréhensible, on peut s'attacher au bon. Le prêtre ne doit pas être un homme du passé, il est bon que quelques prêtres soient des hommes de l'avenir, tous doivent être hommes du présent. Il faut s'adapter, adapter notre langage, nos façons d'être, nos cérémonies et nos rites mêmes, toutes les contingences extérieures de la religion aux besoins, aux aspirations, aux pensées de nos contemporains.

Et, pour donner un exemple, n'est-ce pas une anomalie curieuse que de voir qu'après des mouvements si importants dans les habitudes sociales, nos cérémonies n'ont presque point varié, que les heures des vêpres du dimanche, par exemple, sont les mêmes aujourd'hui qu'il y a trois cents ans, que

la durée des offices n'a pas changé et que la constante préoccupation des liturgistes est de nous faire revenir aux formes anciennes sans s'inquiéter de savoir si elles seront goûtées du peuple chrétien autant que des archéologues?

Je sais la force que doit conserver la tradition dans la religion catholique, je ne demande pas des innovations radicales et qui pourraient être dangereuses, je demande seulement que les pasteurs aient l'œil sur les besoins de leurs ouailles pour y adapter les formes, l'horaire et la longueur des cérémonies dans la mesure où il n'existe pas d'obligation, plutôt que sur des traditions figées dans des livres. La tradition en elle-même est chose vivante : le livre en la conservant l'altère car il la fixe et l'arrête dans son développement. La religion est une vie et donc les cérémonies doivent être vivantes. Jusqu'au moyen âge la liturgie a eu une élasticité très grande. De nos jours encore plusieurs changements y ont été apportés. Je ne crois pas qu'il faille avoir peur de la variété et du changement dans tout ce qui n'est pas essentiel et obligatoire. Si d'ailleurs on allait trop loin, Rome est là pour tout ramener à l'ordre.

Nos offices, nos prédications durent trop longtemps, même à la campagne. Les gens du xvii^e siècle ou du moyen âge passaient volontiers des heures immobiles dans les églises, ils priaient, comme ils faisaient toute chose coutumière, comme font encore nos paysans, avec lenteur et une sorte de somnolence, ils n'étaient pas pressés, la rareté relative de leurs impressions et

de leurs idées les gardait longtemps tranquilles. Aujourd'hui tout va plus vite : tout le monde a voyagé, tout le monde a lu, le cerveau s'est peuplé et d'images et d'idées, on vit davantage en moins de temps. L'intensité de l'effort empêche la durée de l'application. Ceux qui prient font comme ceux qui travaillent ; ils donnent avec moins de temps une égale quantité de sentiments pieux. Un sermon de vingt minutes est suffisant pour frapper les âmes si l'on touche au bon endroit. Des cérémonies trop longues font le vide dans les églises. On se plaint que les vêpres sont de plus en plus désertées ; pourquoi ne pas changer l'heure des vêpres, pourquoi ne pas y introduire quelque changement qui intéresse le peuple ? Le peuple est devenu trop passif dans nos cérémonies catholiques, il faut tâcher de lui rendre sa part d'activité. On ne s'intéresse aux choses qu'en proportion de l'effort qu'on y dépense. Dans la transformation que la musique a subie, alors que tant de refrains profanes sont devenus populaires, comment se fait-il qu'aucun air de cantique ne se soit implanté dans les cerveaux populaires ? Nos compositeurs religieux ne nous ont donné guère que des cris brutaux ou des roucoulements mélodiques, charme des raffinés quand ils ne font pas leur risée, mais qui n'ont aucune prise sur la sensibilité du peuple. Prenons garde : le catholicisme s'est trop désincorporé des masses, il faut faire rentrer l'âme dans le corps et pour cela prendre les moyens qui sont appropriés.

Je suis convaincu que ces moyens existent et qu'il ne faut pour les trouver d'autre génie que celui d'un

prêtre profondément religieux. J'en ai trouvé quelques-uns de tels. J'en ai vu qui paraissaient au milieu de leurs paroissiens comme des frères aînés. J'en ai vu aussi tout à fait séparés de leur troupeau. Un entre autres qui, lorsque je suis arrivé, était en train de se mettre toute la paroisse à dos. Un pauvre homme, simple journalier, très mauvaise tête, et qui, bien que de conduite irréprochable et même très religieux avait donné dans les élections de la tablature au curé et à toutes les familles importantes, venait de mourir et sa famille réclamait que l'enterrement se fit le jour de la confirmation. Le curé était fort embarrassé. Il craignait de me déplaire et voulait se rendre libre dans la journée. Il n'est par sûr que les paroissiens ne jouissent pas quelque peu de son embarras. J'arrivai sur ces entrefaites et, mis au courant, je dis au curé :

— Fixez l'enterrement une heure avant les vêpres, je le présiderai moi-même.

Et je présidai la cérémonie à l'église, non sans avoir adressé quelques mots à l'assistance pour leur dire que je prenais ma part de tous leurs sentiments et que je me trouvais heureux de le témoigner. Il y a eu quelque étonnement de ma décision dans le clergé, mais cet étonnement même répandu par les conversations servira mes intentions. L'évêque est le pasteur de tous, il aime toutes ses brebis. Il pleure et se réjouit avec tous. Il est tout à tous. Et voilà bien la formule souveraine de l'adaptation. Car l'adaptation extérieure ne se fera que si elle procède de l'intérieur et ce qui la réalise par l'intérieur

c'est la charité qui voit tout, qui sent tout et sans crainte, sans faiblesse, sans hésitation, sans témérité, ose tout et pourvoit à tout.

Châteaurenard, le 19 juin. — Je suis rentré ici pour les ordinations de la Trinité. Depuis, je suis occupé à opérer la répartition des postes vacants aux jeunes prêtres. J'ai reçu plusieurs fois chacun de ces jeunes gens. Ils ne sont cette année que huit et j'aurais plus de vingt postes à pourvoir. Quarante paroisses de mon diocèse sont sans curé dont quelques-unes importantes et les binages ne sont pas toujours faciles. Ce n'est pas que j'aie tellement peur pour mes prêtres des fatigues du ministère. Ceux qui travaillent le plus sont toujours les moins fatigués. J'aime mieux le prêtre missionnaire que le prêtre fonctionnaire. Je reconnais que le binage du dimanche est pénible, mais enfin dire une messe à huit heures, à six ou même huit kilomètres de son presbytère, ce qui est un cas extrême, puis revenir célébrer à dix heures ou dix heures et demie les offices dans sa paroisse, ou dire chez soi la première messe et aller célébrer les offices ordinaires dans l'autre paroisse, est-ce donc un travail d'Hercule et au-dessus des communes forces humaines?... Il faut, il est vrai, faire à jeun trois ou même quatre heures de marche, être présent à l'église quatre ou cinq heures, ce qui suppose qu'on s'est levé à cinq heures et qu'on ne déjeune guère qu'à midi. — C'est là le plus dur, mais presque tous les prêtres ont maintenant une bicyclette qu'ils enfourchent volontiers pour aller

voir leurs confrères, pourquoi n'escompterait-on pas les services de cet instrument de locomotion? Et il y a aussi des voitures, des chevaux et même des ânes. Depuis le dimanche des Rameaux nous savons tous que ceux-ci ont été faits pour la gloire du Seigneur. — Les suppléments de traitement qui proviennent des binages permettent aux prêtres de se procurer des machines ou des montures. Et peut-être, avec la diminution des vocations, avec la diminution de ferveur qui en est à la fois et la conséquence et la cause, le presbytère rural doit-il être de moins en moins la demeure d'une retraite studieuse et devenir simplement l'abri momentané entre les courses apostoliques. Le train-train régulier du culte ne peut plus suffire. Il faut que le curé évangélise du matin au soir. Ces binages pénibles vont à la jeunesse, l'occupent et entretiennent son zèle. Il y a du bien dans le mal.

Parmi les jeunes prêtres, deux très remarquablement doués au dire des supérieurs désirent prendre leurs grades pour le professorat. Je ne demande pas mieux que de les envoyer étudier dans une de nos universités et de subvenir à leurs frais d'études, mais j'exige d'eux en retour la promesse écrite de se consacrer pendant dix ans à l'enseignement dans le diocèse. Je me souviens de la déception de mon ancien évêque de Pompignac qui envoyait ainsi volontiers des jeunes ecclésiastiques faire des études supérieures et qui s'affligeait d'en voir très peu revenir. Une fois licenciés, plusieurs acceptaient de riches préceptorats. Ceux qui poussaient jusqu'à l'agrégation

lion se croyaient de grands génies et ne pouvaient consentir à revenir enterrer leur science, leur philosophie, leur grammaire, leur histoire ou leur littérature derrière les murs de quelque petit collège de province. Il leur fallait Paris, la grande ville ou du moins les hautes chaires universitaires où il y avait six candidatures pour une place, pendant que demeuraient vides ou mal occupées les chaires principales des séminaires ou des collèges diocésains. Je ne suis pas un routinier, j'aime les études, les examens, les concours, les grades, mais je ne veux pas être dupe. Le diocèse ne fait pas des sacrifices pour les beaux yeux de ces messieurs, mais pour assurer à ses établissements la capacité du personnel enseignant. C'est ce que je ne me gêne pas pour dire et au besoin je suis parfaitement décidé à user de tous mes droits d'évêque pour empêcher les abus. J'ai déjà fait écrire à deux licenciés et à un agrégé qui, par simple convenance personnelle, s'emploient hors du diocèse, d'avoir à se mettre à ma disposition pour la prochaine rentrée, ou de se mettre en mesure de rembourser l'argent qu'on a dépensé pour eux.

Le 21 juin. — Je reprends ma tournée pastorale. J'en aurai encore jusqu'à la fin du mois prochain.

Le 5 août. — Me voici rentré. Les vacances sont commencées partout. — J'ai présidé la distribution de prix dans mes deux petits séminaires. — Les examens de jeunes prêtres ont lieu en ce moment même. J'ai tenu, cette année du moins, à les pré-

sider en personne. Je suis très résolu à donner une grande importance à ces examens. Portant sur toutes les matières de la théologie et de l'administration ils obligent les jeunes prêtres de revoir tous leurs cours et à donner la mesure à leur application et de leur intelligence. — Chacun d'eux doit apporter au moins un travail écrit, un mémoire dont il choisit le sujet sur une liste publiée chaque année. Cette institution est excellente. Les notes « bien » et « très bien » seront insérées à l'*Ordo* du diocèse, et c'est d'après ces notes que seront faites les nominations. J'ai bien l'intention de laisser longtemps vicaires ceux qui n'auront pas des notes suffisantes aux examens.

Entre temps, avec le supérieur du grand séminaire, les vicaires généraux et les membres du chapitre, nous arrêtons le futur plan d'études du grand séminaire. Je suis parvenu à faire accepter une aumônerie très douce au professeur d'histoire que j'ai honoré de toutes façons, j'ai nommé le professeur de philosophie et le professeur de dogme à des postes en rapport avec leur situation. J'ai nommé à leur place un licencié en histoire, un licencié en philosophie et un vicaire de l'église cathédrale avec lequel j'ai eu cette année des conversations fréquentes et qui m'a frappé par la sûreté de son sens théologique et l'idée nette qu'il se fait de ce que doit être à cette heure l'enseignement de la science sacrée. Ils occuperont respectivement les chaires d'histoire, de philosophie et de dogme. Je veux de plus des cours scientifiques et je n'ai pas de sujets. Il faudrait un

cours de mathématiques, un cours de physique et de chimie et un cours d'hygiène et de physiologie. Quand j'ai émis cette proposition, l'abbé Corbon a levé les bras au ciel.

— Et le temps, Monseigneur, le temps, où le trouverons-nous? Nos élèves sont déjà surchargés et surmenés.

— Mon cher supérieur, les élèves des lycées font leur cours de philosophie, ils apprennent en outre la physique, la chimie, la physiologie et l'histoire contemporaine, tout cela en un an.

— Mais, Monseigneur, ils ne font qu'effleurer toutes ces matières, et pour la philosophie qu'on leur enseigne, autant ne pas en parler...

— Aussi bien n'en parlons pas, si vous le voulez, quoi que vous me paraissiez peu juste et bien dédaigneux, mais nos élèves font deux ans de philosophie. On peut en ce temps faire une très bonne philosophie en consacrant la moitié des classes à d'autres études. Or, pour repasser les mathématiques de façon à montrer la suite et la continuité des théorèmes et donner à ces sciences leur portée éducative, il suffit de deux classes par semaine durant un an. — Mettons deux classes d'histoire, une classe d'histoire de la philosophie, nous aurons alors durant la première année, par semaine, cinq classes de philosophie, deux classes de mathématiques, deux d'histoire, une d'histoire de la philosophie. Durant la seconde année, nous aurons encore cinq classes de philosophie, deux classes d'histoire, deux classes de sciences physiques et natu-

relles. La cinquième classe du soir serait réservée à une *histoire des idées* qui toucherait à la fois à l'histoire littéraire, à l'histoire philosophique, à l'histoire des sciences et à l'histoire religieuse. Ainsi toutes les classes du matin seraient exclusivement réservées à la philosophie et celles du soir seraient consacrées aux sciences et à l'histoire.

Les études du grand séminaire ont un but précis : munir de suffisantes connaissances théologiques les futurs prêtres pour leur permettre l'accomplissement du ministère sacerdotal. Le grand séminaire est donc une école professionnelle avec un but pratique immédiat auquel il convient que tout soit subordonné. Et c'est pour cela précisément qu'ici l'école se double d'un noviciat. Car au grand séminaire on doit autant — et plus peut-être — songer à discipliner l'âme qu'à meubler l'intelligence de quelques connaissances techniques. C'est ce qui distingue profondément le grand séminaire de toute autre école professionnelle, d'une école de notariat, par exemple, ou d'une école de thérapeutique, ce qui enlève aux études leur caractère purement utilitaire et leur donne une portée intellectuelle qui permet d'aller plus loin que l'utilité professionnelle immédiate et de viser au développement véritablement scientifique.

Le christianisme est une religion de l'esprit, et donc le prêtre chrétien ne saurait se contenter de connaître les rites et les formules s'il n'a pénétré l'esprit. Chargé d'enseigner les âmes il ne doit pas s'arrêter à l'écorce de la lettre; par conséquent la

formule dogmatique ou rituelle, la cérémonie liturgique ne doivent présenter à ses yeux qu'une enveloppe dont il connaît la moelle et dont il a goûté la substantielle saveur. Dans le sacerdoce catholique en particulier, le ministère de la confession exige à un degré très haut que le prêtre se soit assimilé les principes évangéliques. Le catalogue des cas réservés occupe une très petite portion de la théologie morale. Le prêtre au confessionnal n'est pas seulement un juge qui condamne ou qui absout d'après les règles textuelles d'un code écrit, inflexible et sans nuances, c'est aussi un directeur d'âmes, un donneur de consolations, d'encouragements et de conseils. Il a besoin d'avoir pénétré les replis de l'âme. Il doit réformer les méchancetés et les malices, réchauffer les tiédeurs, rectifier les déviations, apaiser même les ardeurs inconsidérées. Il faut pour cela qu'il porte en son âme un sens exquis non seulement de la morale naturelle et de la justice humaine, mais de la morale chrétienne et de l'idéal de perfection annoncé par l'Évangile ; c'est d'après ce sens intérieur qu'il juge le plus souvent, c'est ce sens qui lui dicte ses meilleurs conseils, et il a rarement recours aux maximes textuelles développées dans le cours de théologie morale. Ces maximes, ces principes ont passé chez lui à l'état d'habitudes. Le curé d'Ars pensait peu à saint Liguori et à ses livres de théologie, il n'en était pas moins merveilleux pour juger, pour conduire et pour pacifier les âmes.

C'est pour cela que la pure discipline catholique a été si merveilleusement inspirée en adoptant la règle

du célibat sacerdotal. Sans doute, comme toutes les règles disciplinaires, cette règle peut fléchir, rien ne prouve que sans elle le christianisme n'aurait pas pu se développer, cependant elle tient évidemment, sinon à l'essence même du christianisme, du moins à ces accidents, qui sont en toutes les choses si voisins de l'essence qu'ils paraissent presque en faire partie et que l'essence même, sans cependant cesser d'exister, paraît quelque peu diminuée quand ils ne se montrent plus. C'est en effet que la règle du célibat imposant la continence absolue va du même coup implanter la pratique du renoncement, la racine même de l'ascétisme et de toute la morale de Jésus jusqu'au plus profond de l'âme, en ces replis mystérieux où la composition de l'être humain faite de chair et d'esprit apparaît à la fois plus indissoluble et moins pacifiée. On a dit cent fois que la chasteté était la vertu chrétienne par excellence, si bien qu'elle scandalise les païens et tous ceux qui n'ont pas pénétré jusqu'aux profondeurs de l'Évangile. La valeur de la chasteté est double : 1° Elle déracine l'égoïsme jusqu'en ses profondeurs et remplace la paternité et la fraternité familiales toujours limitées par une paternité et une fraternité qui s'étendent aussi loin que la race des hommes et des fils de Dieu. La continence seule permet à l'homme qui la pratique de pouvoir être vraiment tout à tous, elle détache l'homme de l'individuel, du particulier, pour le rendre universel. 2° La chasteté, par le fait seul qu'elle est la moins naturelle des vertus, oblige l'homme à une discipline intérieure très forte, à une

mainmise de l'âme sur les sens, de l'esprit sur la chair qu'aucune autre vertu ne développe au même degré. Car il ne s'agit pas ici d'être chaste à force de priser du camphre ou de boire de la tisane d'agnus-castus ou de nénuphar, il s'agit de savoir veiller sur ses sens extérieurs pour qu'ils n'apportent à l'intérieur aucune impression dangereuse, de savoir opposer aux images les plus intimes, les plus instinctives et les plus pressantes des images toujours prêtes et savamment combinées pour mortifier les premières, de prévenir par la fatigue, le jeûne, l'abstinence, par la privation de toute mollesse, les mouvements désordonnés de la chair, de les dompter quand, malgré tout, ils arrivent, par des actes appropriés, fallût-il aller jusqu'aux épines de saint Jérôme ou jusqu'à la neige de saint Benoît. Et ainsi par la discipline de la chasteté l'Évangile finit par s'asservir l'âme entière. Le prêtre catholique est sacré d'une auréole particulière : il est le premier disciple de la vertu qu'il annonce, il n'est pas un simple phonographe de prédication, une simple machine à baptême et à sacrements, il apparaît comme un christ parmi les enfants du Christ : *Sacerdos alter Christus*..

Et ces considérations font bien comprendre le rôle de l'enseignement et de la discipline au grand séminaire. Il faut former des jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans à la discipline de la chasteté. Dans toute la fougue du sang et toute l'ardeur de l'âge, il faut leur apprendre à se contenir. Il faut canaliser par la piété et adresser à l'Éternel par la charité universelle ces élans que la nature dirige avec tant de

charme, d'impétuosité et de séduction vers le particulier et l'individu. Il faut donner un Époux à ces âmes dont le corps cherche l'épouse de façon à ce que leur virilité, tout en demeurant entière du côté des hommes, devienne une féminité vis-à-vis de Dieu.

Déjà la pratique des sacrements, la communion fréquente a dès le petit séminaire commencé l'œuvre. Maintenant il faut l'achever et en exposer les raisons théologiques. Il faut que ces âmes connaissent les lois surnaturelles qu'expose la science sacrée et d'après lesquelles ces changements merveilleux se sont opérés en elles. Et ainsi la théologie a pour but d'expliquer au prêtre par quelles suites d'opérations il peut, par la grâce de Jésus-Christ, devenir lui-même christ et, ainsi christianisé, christianiser à son tour les autres. C'est par là que la théologie se montre chose vivante, science de vie et non pas recueil de formules mortes. Le dogme forme l'ossature par laquelle la morale est supportée. Et sans doute jamais le Christ ne fut mieux réalisé par des hommes qu'aux premiers temps et par ceux-là mêmes, saintes femmes, apôtres ou disciples qui avaient eu le bonheur de voir de leurs yeux le Maître lui-même : tous portaient en eux infuse, dans les paroles vivantes et pleines de l'Homme-Dieu, toute la théologie, tout le dogme, toute la morale. Cependant, pleins et comme enivrés de la vie divine, ils n'en développèrent point aux yeux clairs de la conscience extérieure tous les plus intimes replis. Ce fut là l'œuvre des siècles, de l'Église assistée de l'Esprit-Saint.

Aussi le dogme a-t-il une histoire. La vérité ne change pas, mais les principes de vie dogmatiques et moraux, bien qu'existants de tout temps, puisqu'il y a eu toujours des saints, de vrais chrétiens, hommes divins par la grâce du Dieu-Homme, n'ont pas toujours été clairement connus, il y a eu progrès dans la conscience que l'Église vivante en a prise, et il est nécessaire que l'enseignement dogmatique soit constamment accompagné d'un enseignement historique. Je ne conçois pas une théologie dogmatique sans un exposé rapide de l'histoire de chaque dogme.

J'ai eu de la peine à faire adopter ces idées par mon entourage. Le supérieur du grand séminaire était surtout réfractaire. Il m'a fallu toute mon autorité et beaucoup de diplomatie pour arriver à le convertir. Heureusement j'avais affaire à un saint homme pour lequel la théorie et la pratique de la théologie ascétique n'ont point de secrets. Nous nous entendions donc à merveille sur les principes. Il voyait bien que le prêtre doit être christ et christianiser et que donc le sacerdoce est une vie et qui a ses lois. Une fois que nous avons été tous les deux bien installés dans cette conception biologique du christianisme : — *Ego sum via, et veritas et vita* — il m'a été plus facile de l'amener à l'idée de progrès et même d'évolution, non pas certes dans la foi, ni dans la vérité profonde du dogme, mais dans la formule, et de là à la nécessité d'une histoire du dogme il n'y avait qu'un pas.

C'a été le plus difficile. Le reste après est allé tout

seul. Car tout le monde est d'avis que la théologie doit être comprise, que tout prêtre doit avoir une vue de l'ensemble architectural que forme la dogmatique du catholicisme, donc aucun enseignement ne doit être au grand séminaire ni purement verbal, ni aucunement routinier. Il convient que tous comprennent. Mais il peut y avoir un enseignement élémentaire et un enseignement supérieur. Il y a en effet deux classes d'esprits, les uns qui ont grand'peine à apprendre le nécessaire, les autres qui, comprenant d'emblée, peuvent dépasser beaucoup les premiers et que donc il serait mauvais de laisser marcher du même pas lent.

Ces différences entre les esprits, très sensibles dans l'enseignement primaire, le deviennent moins dans les basses classes de l'enseignement secondaire, puis reparaissent peu à peu en humanités, et souvent très différentes de ce qu'elles étaient dans l'enseignement primaire, les premiers en primaire devenant ici les moyens, et les moyens des classes inférieures prenant parfois le rang des premiers; au grand séminaire, dès la seconde année de philosophie et même dès la première, on voit s'accroître la séparation : des jeunes gens à l'esprit à la fois meublé, curieux, ouvert, insatiables de connaissances; les autres plus ou moins intelligents, mais très satisfaits de ce qu'on leur enseigne et — bons enfants d'ailleurs — n'en demandant pas davantage, quelques-uns par indifférence et faute de comprendre à quoi ça pourrait servir, la plupart par impuissance à s'assimiler plus que ce qui leur est strictement

demandé. Des premiers il y en a à peine quatre ou cinq par cours.

D'où il résulte cette conséquence pratique qu'il faut deux sortes de cours : des cours communs à tous où sera enseigné ce qu'on enseigne partout et qui est indispensable; des cours spéciaux où l'on admettra seulement ceux qui feront preuve d'aptitudes et de bon vouloir.

Le 10 août. — Une de nos premières discussions a porté sur le baccalauréat. Devions-nous exiger la première partie au moins pour l'admission en philosophie et la seconde partie (philosophie) pour l'admission en théologie, ou devions-nous continuer les errements du passé?...

Un chanoine nommé M. Casavent et l'abbé Maleville étaient tous les deux grands partisans du baccalauréat.

— On l'exige des pasteurs protestants, disaient-ils, pourquoi paraissons-nous nous contenter à moins en n'ayant pas pour les prêtres la même exigence?

A quoi le supérieur du grand séminaire répliquait :

— Vous risquez par cette mesure de diminuer le nombre des vocations. Le diplôme tournera la tête à plus d'un de ces jeunes gens. Ce seront des pertes sèches.

— Je ne crois pas, répondis-je, que le baccalauréat puisse faire maintenant tourner la tête à personne. C'est marchandise trop commune et trop décriée. Nos séminaristes de sixième savent que le

bachot ne peut plus mener à rien. Il faut à présent être licencié pour être maître d'études.

— Mais le baccalauréat, dit l'abbé Butin, est un examen qui se passe en dehors de nous. Si tous les élèves de nos petits séminaires sont forcés de s'y présenter, je crains que cela n'ait une influence déplorable sur les études. Maîtres et élèves auront la préoccupation de l'examen et, au lieu de bonnes classes d'humanités, calmes, sans fièvre, faites avec la seule préoccupation d'apprendre à écrire et à jouir du commerce des bons auteurs, nous aurons le four à bachot. Nos méthodes sont bonnes, puisque nos élèves sont d'ordinaire reçus sans préparation spéciale, mais pourquoi aller perdre toute notre originalité en nous faisant les pourvoyeurs des examens de la Faculté ?

— Cette raison est sérieuse, mon cher ami, dis-je alors, et je crois, messieurs, que nous la devons prendre en très sérieuse considération.

— D'autant, ajouta l'abbé Corbon, que nous sommes les meilleurs juges et même, à vrai dire, les seuls juges des connaissances et des facultés que nous sommes en droit d'exiger de nos élèves pour les admettre à poursuivre leurs études. On peut n'être pas touché par les périodes éloquentes de Cicéron ou par la grâce païenne des vers de Virgile, savoir lire à peine le grec, ignorer la suite des batailles de la guerre de Trente ans et faire un très bon séminariste, plus tard un excellent prêtre. Avec le régime du baccalauréat obligatoire le curé d'Ars n'eût pas existé.

— Tout cela me paraît juste, répondis-je, et l'abbé Maleville opina aussi du bonnet, mais vous admettez bien, mon cher supérieur, que pour le bon renom de nos études, étant donnée la badauderie des gens, même pour le bon renom du sacerdoce, il est bon que nous ayons dans les rangs du clergé le plus possible de bacheliers, et donc que loin de détourner de l'examen les enfants de nos petits séminaires, ainsi qu'on faisait jadis, il est bon au contraire de les y encourager, quand, leurs études faites selon nos méthodes, ils paraissent devoir se tirer de l'examen sans rien négliger d'essentiel ?

Chacun parut être de cet avis et je repris aussitôt :

— Mais d'un autre côté, puisque nous n'exigeons pas le baccalauréat de tous les aspirants au sacerdoce, je crois qu'il convient que nous n'en tenions aucun compte. Cela mieux que tout montrera que le baccalauréat, bien que nous ne le dédaignons pas, est pour nous un accessoire, une sorte de superflu.

Il me semble donc qu'à l'entrée du grand séminaire il devrait y avoir un examen très sérieux, qu'on pourrait passer dans les deux petits séminaires à la fin de la rhétorique. Cet examen se composerait d'épreuves écrites et d'épreuves orales. Les épreuves écrites pourraient comprendre : une version latine tirée des auteurs classiques, une composition française de rhétorique, lettre ou discours, une composition française historique, une composition en français sur l'instruction religieuse ; les épreuves orales comprendraient des explications

d'auteurs, des interrogations religieuses, historiques, littéraires et scientifiques. On pourrait joindre aux épreuves écrites obligatoires une version grecque, un thème et une version d'anglais ou d'allemand. Ces épreuves facultatives donneraient des points supplémentaires, serviraient au grand séminaire pour savoir quels sont les élèves auxquels il convient d'accorder la permission de suivre tel ou tel cours complémentaire.

Ces examens se passeraient avec quelque solennité devant un jury diocésain, et rien n'empêcherait de réunir pour l'occasion tous nos jeunes gens de Chignac et de Châteaurenard et d'instituer entre eux une sorte de concours.

Puis, au grand séminaire, d'une année à l'autre il n'y aura qu'à conserver la coutume des examens intérieurs et à les maintenir sinon sévères, du moins très sérieux, toujours avec cette préoccupation de n'exiger nécessairement des élèves que l'indispensable, mais de l'exiger sans faiblesse. Ce qui importe le plus dans un prêtre, c'est la vie de l'âme, la piété, l'Évangile et la théologie intérieure, si je puis dire, mais encore faut-il qu'il puisse lire le latin d'église, qu'il sache assez de théologie scolaire pour se garder de l'erreur et de l'hérésie, et assez de droit canon et de droit administratif pour se tirer des difficultés pratiques de la vie.

Nous nous mîmes d'accord sur ces principes et l'abbé Maleville fut chargé, en même temps que l'abbé Corbon, de dresser le programme de l'examen, d'en arrêter sur ces bases les détails pratiques, et

cela rapidement, de façon à ce qu'on puisse mettre ce règlement en pratique dès cette année.

Le 14 août. — Nous en sommes à l'organisation des cours de théologie proprement dits. J'ai tenu à ce qu'on introduisît un cours d'apologétique. Les deux cours institués en philosophie, d'histoire de la philosophie et d'histoire des idées ont eu pour but dans ma pensée de préparer ce cours d'apologétique. L'erreur est sans cesse en mue. Elle n'est jamais stable ni concertante. L'apologiste doit répondre à beaucoup d'objections qui se contredisent. Il a besoin pour pouvoir répondre de connaître tout le mouvement de la pensée. Les erreurs et les objections ont des dates : il y en a qui ont apparu pour la première fois à tel siècle et en telle année. Il y en a que le même mouvement scientifique qui les avait fait naître a également emportées. On opposait jadis à Moïse les formations géologiques et l'évolution, ces objections sont aujourd'hui démodées. Mais il y a des esprits qui pour la science sont encore de 1850, il faut leur répondre comme à ceux qui sont d'aujourd'hui, ou qui même prévoient demain. Bien des curés entendent encore les objections de Voltaire. Il faut donc connaître l'histoire de ces fluctuations de l'erreur et savoir ce qu'on répondait à Voltaire aussi bien que ce qu'on disait à Renan ou que ce que l'on dit maintenant à leurs successeurs. L'histoire des idées est pour cela tout à fait indispensable. L'apologie du christianisme est bien moins d'ordre philosophique ou pure-

ment rationnel que d'ordre historique. C'est de l'histoire que sont venues les plus fortes objections, c'est l'histoire seule qui permettra d'en triompher.

Et cela n'est pas étonnant : le christianisme est une doctrine de vie, une sorte de physiologie, les plus grosses objections qu'on puisse faire à une telle doctrine sont celles qui disent : Vous prétendiez que telle loi était une loi de vie pour l'humanité ; or, les événements démontrent que cette loi était une loi de mort et non une loi de vie, que l'humanité en obéissant à vos préceptes irait vers le néant et non pas vers le progrès, votre doctrine est donc fausse et chimériques vos prétentions ! — Il faut être toujours prêt à répondre et avoir de quoi faire voir que les apparences de mort ne sont que des assoupissements et que les défaillances d'une heure sont dues non pas au christianisme, mais au contraire aux résistances que l'humanité rebelle oppose à l'esprit du christianisme.

Et je ne fais pas fi des autres réponses particulières, mais toutes au fond sont contenues dans celle-ci, car la vie comprend tout en elle, et une erreur n'est erreur que parce qu'elle entrave ou compromet le développement de la vie intellectuelle.

Le cours d'apologétique sera donc institué l'an prochain, et on y consacra une classe par semaine durant les quatre années de théologie. Le professeur d'histoire ecclésiastique en sera chargé, et ce supplément de cours a décidé du choix du titulaire. Car

nous avons à choisir entre un apologiste faisant de l'histoire par surcroît ou un apologiste faisant de l'histoire et s'appuyant sur l'histoire. Il nous a semblé que ce dernier était préférable, à la condition cependant qu'il soit assez imbu des méthodes scientifiques pour ne pas déformer l'histoire au profit d'une apologie faite d'avance et construite *a priori*. Car il ne faut pas s'imaginer que tel fait est faux s'il paraît démentir quelques-unes de nos vues sur notre foi, il faut d'abord vérifier le fait par les méthodes purement scientifiques et sans arrière-pensée ; quand une fois il sera bien établi, on verra qu'il s'incorpore de lui-même à l'ensemble des vérités que nous savons et que nous croyons. C'est manquer de foi que de craindre pour sa foi au point d'avoir peur d'user en ces sortes de matières de la plus exacte et de la plus rigoureuse critique.

Le 12 août. — Nous arrivons peu à peu à nous mettre d'accord sur tous les points.

Avant-hier et hier nous avons réglé ce que doit être le cours d'Écriture sainte. Ici comme partout, plus que partout peut-être on a vu dans notre petite assemblée se dessiner deux partis : j'ai tâché, comme toujours, de tenir le milieu et c'est ce dernier qui a triomphé.

L'abbé Maleville et le chanoine Casavent pensaient que le cours d'Écriture sainte avait besoin d'une complète réformation. Pour eux ce cours devait être avant toute chose un cours de critique et d'exégèse conduit selon les principes de la science la plus ri-

goureuse et la plus récente. M. Casavent professe même sur le symbolisme de certaines parties de l'Écriture et en particulier des premiers chapitres de la Genèse des opinions que je trouve fort téméraires et qui lui ont attiré plus d'un regard indigné de M. Corbon.

Celui-ci, comme on peut penser, est d'avis tout opposé. Nos jeunes gens, dit-il, ne savent pas l'hébreu et ne peuvent faire œuvre scientifique. Ils faut qu'ils croient à la parole du maître. Or, les nouveautés qui ont fait tant d'impression sur l'esprit de M. Casavent, non seulement ne sont point prouvées, mais ont été réfutées de la façon la plus péremptoire ; il convient donc de s'en tenir à la tradition catholique, au respect absolu de l'Écriture dans l'intégrité de son sens et de son texte. Car si la parole de Dieu est menteuse, sur quoi tout repose, qu'est-ce donc qui ne sera pas menteur ?

Pour les deux partis, il semblait donc que ce fussent avant tout les questions d'authenticité, d'intégrité, qui dussent être traitées dans le cours d'Écriture sainte. Et le but de ce cours leur paraissait également devoir être de déterminer le degré de confiance que l'on devait donner à tel ou tel livre inscrit au canon.

Pour l'abbé Corbon cette confiance devait être entière, absolue, universelle ; pour les autres, et pour M. Casavent en particulier, des motifs sérieux de défiance existaient vis-à-vis de quelques-uns de ces livres, tels au moins que les copies successives et les traductions nous les ont fait parvenir.

Quand chacun eut bien exposé son sentiment, je

tâchai d'exprimer le mien et je dis à peu près ceci :

— Messieurs, vous êtes de savants hommes : les uns, je crois, un peu novateurs et téméraires, et les autres peut-être un peu trop conservateurs. Vous ne voyez dans le cours d'Écriture sainte que ce qui intéresse la science ; pour moi, ce que j'y vois au contraire de plus important, c'est qu'il doit nourrir la foi, alimenter la vie religieuse du prêtre d'abord, des fidèles ensuite.

— Mais, Monseigneur, dit l'abbé Corbon, pour asseoir la foi, il faut bien être assuré que l'Écriture mérite créance. C'est pour cela qu'il est tout à fait indispensable que la prétendue critique moderne soit d'abord réfutée et que ces doctrines non seulement téméraires, comme vous le disiez tout à l'heure, Monseigneur, mais hérétiques, — et M. Corbon regardait fixement M. Casavent, lequel regardait la rosace du plafond et haussait légèrement les épaules, — oui, véritablement hérétiques, soient pulvérisées avant que d'entrer dans l'explication des textes.

— Eh bien, repris-je, mon cher supérieur, je ne suis pas de votre avis. Je vais grandement vous étonner mais vous me paraissez raisonner comme un protestant. Que la question des Écritures soit pour ceux qui n'ont pas une autre règle de foi la question vitale et primordiale, cela ne fait aucun doute. Mais en est-il de même pour nous qui avons dans Pierre et dans l'Église un magistère vivant, infallible interprète de l'Esprit-Saint et par lequel, selon la parole du Maître, « toute vérité doit nous être révélée » ? Nous, catholiques, est-ce par l'Écriture que nous croyons à

l'Église ou par l'Église que nous croyons à l'Écriture? Il me semble qu'il ne saurait y avoir doute. C'est l'Église qui est à nos yeux le meilleur garant de l'authenticité, de l'intégrité, de l'inspiration des Écritures. C'est l'Église qui vit et se développe et elle nous dit :

« Prenez ces livres : ils gardent depuis le commen-
 « cement le dépôt des révélations divines. Leur lettre
 « est morte. J'ai veillé sur leur conservation avec
 « plus de soin encore que la Synagogue, chargée
 « avant moi de ce dépôt. Par la maladresse des co-
 « pistes, par l'ignorance des traducteurs, il a pu se
 « produire des altérations. Dans leur ensemble ce-
 « pendant les révélations sont telles qu'elles sont
 « sorties des plumes inspirées. Lisez ces vieux livres
 « dont les plus récents remontent à près de deux
 « mille années, et cela de façon incontestable, vous
 « n'y trouverez rien qui contredise les manifesta-
 « tions les plus récentes de ma vie propre. Si l'Écriture
 « morte et moi vivante demeurons ainsi d'accord,
 « c'est que nous procédons de la même source et du
 « même Esprit. Sans aucun cercle vicieux nous nous
 « consolidons l'une par l'autre. Je suis divine et ces
 « livres sont divins, et s'il y a quelque chose en eux
 « qui ne soit pas divin, c'est l'homme qui l'y a mis,
 « et cela n'intéresse ni la foi ni les mœurs, par con-
 « séquent, sans être indifférent, cela est de peu. »

Donc, ayant l'Église, ce n'est pas dans l'Écriture que nous cherchons la règle ni même le fondement de la foi. La tradition vivante de l'Église enferme la tradition scripturaire, et c'est l'Écriture enfin qui est tout entière dans l'Église et non pas, sinon implici-

tement, l'Église qui se trouve dans l'Écriture. — Voilà la conception catholique.

L'Église cependant veut que le prêtre et que les fidèles mêmes se nourrissent de l'Écriture. Pourquoi cela? Parce que l'Écriture est la parole de Dieu. Je disais tout à l'heure que la lettre scripturaire était morte. La lettre, oui. Mais l'Esprit éternel vit sous la lettre et éclaire et échauffe tout homme venant en ce monde. C'est le Maître qui parle directement en ces pages et l'Église elle-même n'a pas cet accent. Lire l'Écriture, c'est entrer en communication directe avec la pensée de Dieu. Quelle autre pensée pourrait mieux mériter d'être étudiée? Dans nos séminaires, le but du cours d'Écriture sainte doit être bien moins un but scientifique qu'un but d'édification. Nourrissons l'âme du prêtre futur de la manne céleste gardée intacte dans l'arche. Aidons-la par des explications à en goûter la saveur, par des commentaires à s'en assimiler la substance. Habituee peu à peu à cet aliment, les autres lui paraîtront fades, elle aura le sens de l'Écriture et dira : « Ceci est divin. » L'authenticité de l'Écriture doit être sentie d'abord, on la prouve ensuite, quand on est savant. Nos séminaristes ne sont pas savants : ils ne savent, ainsi que M. Corbon le rappelait tout à l'heure, ni assez de grec ni assez d'hébreu pour être mis au courant du détail des discussions critiques, il est donc inutile de les embarquer là-dedans.

Qu'on leur expose en quelques leçons où en sont les discussions, ce que l'on répond d'ordinaire aux objections, surtout qu'on ne leur enseigne d'abord

aucune doctrine trop téméraire ou trop rigoureuse, qu'on laisse la porte très large ouverte aux résultats futurs de la discussion des textes et que, laissant cela de côté le plus tôt possible, on aborde les textes eux-mêmes. Il faut que dans le cours des quatre années, après une vue d'ensemble sur l'ordre et l'enchaînement des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, on explique à fond les principaux et qu'on prenne connaissance des plus importants passages des autres. L'essentiel est moins de tout expliquer que de donner le goût de l'Écriture et d'apprendre à la bien lire. Que nos jeunes prêtres sortent du séminaire avec cette science et avec ce goût, cela suffira à presque tous, ils auront de quoi alimenter leur piété et nourrir leur prédication.

— Alors, Monseigneur, dit M. Casavent, nos jeunes gens sortiront du séminaire emportant sur la Bible les idées mêmes qu'on pouvait avoir du temps de Corneille de la Pierre ou de M. de Sacy?

— Non, mon cher chanoine, puisque j'ai dit qu'on les mettrait au courant des résultats acquis de la critique contemporaine, qu'on leur indiquerait où en sont les discussions, ce qu'admet l'Église, ce qu'elle ne peut approuver et surtout qu'on ne se hâterait pas de leur imposer des conclusions sur toutes les questions demeurées ouvertes.

— Cela même, à mon sens, Monseigneur, est aller beaucoup trop loin, dit M. Corbon. Ces nouveautés sont dangereuses, et il est nécessaire que tous les prêtres soient avertis qu'aucune d'elles ne vaut absolument rien.

— Ce qui serait dangereux pour un protestant ne l'est pas pour nous, mon cher supérieur. Dans les questions d'exégèse nous pouvons être très hardis, pourvu que nous restions soumis à l'Église, elle-même décidera ce que vaut notre hardiesse. En lui restant attachés, perdrons-nous tout le reste, que nous conserverions l'assiette de notre foi.

Je suis cependant d'avis que quelques-uns parmi les séminaristes touchent aux questions scientifiques de l'exégèse et se préparent ainsi à faire dans les facultés de théologie de fortes études bibliques. Ceux qui sauront du grec, de l'allemand, qui voudront suivre un cours facultatif d'hébreu le pourront. Et ce sera là précisément l'office des cours facultatifs que j'ai l'intention d'instituer.

Nous avons dit dans une de nos précédentes réunions qu'il y avait des élèves à l'esprit curieux, ouvert, et d'autres plus ternes. Ceux-ci ont besoin de nombreuses interrogations et répétitions. Il est donc utile d'instituer pour eux une réunion chaque soir où ils seront plus spécialement interrogés sur les matières vues la veille ou dans la journée, de façon à ce qu'il y ait une interrogation ou explication pour deux classes. Pendant ce temps, les élèves plus actifs suivraient divers cours. Ces cours ne seraient plus consacrés à l'enseignement professionnel, mais à l'enseignement supérieur. On initierait les élèves aux méthodes et aux procédés de la science véritable. Il pourrait y avoir ainsi un cours de grec où la philologie appliquerait ses ressources en particulier au grec du Nouveau Testament, un

cours d'histoire ecclésiastique d'après les sources, un cours d'allemand, un cours d'hébreu, un cours sur une partie spéciale de la philosophie, de la théologie ou du droit canon.

Tous les élèves indistinctement devront être astreints à remettre au moins deux devoirs écrits par semaine sur les matières des cours obligatoires. On les excitera tous au travail personnel, on mettra à leur disposition les livres et les revues qui pourront leur être utiles ou même seulement les intéresser. Les élèves qui suivront les cours facultatifs s'entendront avec leurs maîtres pour rédiger des mémoires personnels d'assez longue haleine sur une question qu'ils auront choisie. De toutes façons il faudra qu'on travaille dans nos séminaires et qu'on travaille de façon intelligente, à former des prêtres, de bons prêtres pour le ministère d'abord, et dont quelques-uns pourront devenir savants ensuite.

Le 25 août. — Nous avons eu encore d'autres entretiens. On a parlé aussi de l'éducation. Ici il y a moins à faire. Pourtant M. Casavent a eu une idée originale. Il a demandé que le professeur de philosophie profitât chaque année du cours de logique pour apprendre aux jeunes séminaristes à lire les journaux, pour qu'ils sachent dénicher les sophismes et les arguties prises sur le vif. On a ri d'abord, on a réfléchi ensuite et on s'est rangé à son avis. Si tous nos curés avaient reçu au séminaire une meilleure éducation vis-à-vis de la presse et du journalisme, la presse religieuse ne subirait pas la crise

qu'elle subit et on ne verrait pas la plus grande partie du clergé lire des journaux qui n'ont guère ni forme ni fond et qui manquent presque totalement d'esprit religieux.

Voilà donc réglée cette grande question de l'éducation cléricale. Je ne puis tout transcrire ici. Je n'ai noté que les traits les plus saillants. L'abbé Maleville et l'abbé Corbon rédigent les programmes et les horaires. C'est tout un vaste plan. A la base, l'école primaire; des concours nous permettent de choisir comme boursiers les meilleurs sujets. Jusqu'à la septième on suit dans nos séminaires pour l'écriture, l'orthographe et le calcul, les méthodes et les programmes de l'enseignement primaire. En septième on commence le latin, le grec en sixième; beaucoup d'exercices de mémoire dans les classes inférieures, peu à peu on raisonne davantage. Les exercices d'imagination et de composition ne deviennent réguliers qu'en seconde. Il faut avoir quelque chose à dire pour composer. La seconde et la rhétorique sont des classes de travail personnel, de lecture, de réflexion, de composition. Puis vient le grand séminaire avec sa double série de cours : les uns obligatoires et communs à tous, chargés de fournir aux besoins professionnels, les autres facultatifs où l'on s'exerce aux recherches scientifiques, où l'on acquiert la méthode et l'esprit critique. Beaucoup d'ouverture, beaucoup de lumière partout, et avec une surveillance attentive, une discipline douce, mais soutenue, un grand amour de l'unité et un grand souci de la liberté. Les esprits libres — je n'ai

pas dit libéraux — sont seuls les esprits féconds, car où la liberté manque, l'activité manque, et seule l'activité a des énergies productrices.

Le 15 septembre. — J'ai pris à peine quinze jours de vacances, et déjà me voici rentré pour assister aux deux retraites ecclésiastiques. La première se termine aujourd'hui même, et la seconde commence tout de suite après. Tous ces prêtres sont extraordinaires d'assiduité et de ferveur. Le prédicateur leur fait entendre des enseignements élevés, très bien appropriés aux nécessités des temps.

Cependant, durant l'après-midi des deux derniers jours, des conférenciers bénévoles viennent entretenir le clergé des questions les plus actuelles. Il ne semble pas que la concentration spirituelle ait été dissipée par ces entretiens profanes.

Le 27 septembre. — La seconde retraite est terminée. Je l'ai suivie moi-même en retraitant et j'ai eu fort à faire pour être aussi régulier que les autres : je prenais toutes mes récréations avec les prêtres ; j'ai causé familièrement avec la plupart d'entre eux, et si j'ai pu constater à côté de quelques fiertés un peu hautaines quelques courtisannies, j'ai été frappé plutôt de l'abandon, de l'absence à peu près complète d'arrière-pensées apprêtées. Presque tous causaient véritablement avec moi comme avec un père ou un frère aîné, et dans ces libres conversations, j'en ai plus appris sur les êtres et les choses du diocèse qu'en mes dix mois d'épiscopat.

J'ai avant ou après les deux retraites reçu en particulier tous les curés. Je leur ai demandé où en est chez chacun d'eux l'organisation catholique. Le Tiers Ordre ne réussit pas partout. Beaucoup ont peur du mot et redoutent de s'engager plus qu'ils ne veulent. Mais dans chaque paroisse du moins, sous un vocable ou sous un autre, les hommes essentiellement catholiques consentent à se grouper, à donner leur nom et à verser une cotisation. Les groupes paroissiaux nomment chacun un délégué. Tous les délégués se réunissent de temps en temps au chef-lieu de canton, chez le doyen ou le président du groupe du doyenné : cela forme le comité catholique cantonal.

Chaque comité cantonal nomme à son tour deux délégués qui, réunis tantôt au chef-lieu de l'arrondissement avec tous les délégués cantonaux de la même circonscription, tantôt au chef-lieu du département avec tous les délégués diocésains, constituent les comités d'arrondissement ou le comité départemental.

D'après les comptes qui m'ont été remis, nous pouvons être assurés de cadres solides capables d'un effort sérieux quand les circonstances l'exigeront.

Les hésitations qui se manifestaient d'abord à entrer dans cette organisation se dissipent peu à peu. Quand on a su que ceux qui viennent à nous n'abdiquent pas leur personnalité, qu'ils ont voix au chapitre dans toutes les délibérations, qu'ils ne s'obligent qu'à une stricte discipline une fois les résolutions votées, et qu'en revanche, dans leurs affaires privées ou publiques, ils se trouveront désor-

mais énergiquement soutenus, beaucoup et non les moins timides ont senti les avantages. Il a été distribué dans le diocèse près de 1500 cartes d'identité catholique, exactement 1475, signées des curés ou des directeurs du Tiers Ordre. Les titulaires de toutes ces cartes sont majeurs et inscrits sur les listes électorales. Nous sommes déjà une force et demain nous pourrons être une puissance. Il ne nous reste qu'à l'essayer à la première occasion.

Dans les diverses réunions épiscopales qui ont eu lieu cet été et auxquelles j'ai pu prendre part, j'ai dit tout le bien que j'espérais de cette organisation. On m'a demandé des renseignements positifs sur les résultats. Je vais pouvoir les donner. Si tous les diocèses consentent à s'organiser ainsi bien des choses pourront changer.

Et il ne sera que temps, car l'antichristianisme semble sur le point de jouer son va-tout. Les convents maçonniques grondent et tempêtent. Ils réclament ouvertement la suppression du budget des cultes. Plus le gros du pays se montre pacifié et insensible aux excitations antireligieuses, plus les rages sectaires se montrent en fureur. Le gouvernement se sent faible et mollit. L'opinion travaillée par des sophismes, ne sait comment soutenir le Concordat. La situation est fautive pour tous. Les craquements se font entendre de toutes parts. J'ai bien peur que l'édifice ne s'effondre tout à coup.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Voyage à Paris, 18 août 1921.....	1
Rencontre de Mgr Bernard, 21 août.....	4
Déjeuner à la nonciature, 22 août.....	25
Visite à la direction des cultes, 25 août.....	33
Nomination épiscopale, 31 août.....	41
Deuxième visite à la direction des cultes, 2 septembre.....	47
Visite au Nonce, 2 septembre.....	49
Les vicaires généraux de Châteaurenard, 4 septembre.....	51
Retraite à Vauclaire, 2 octobre.....	56
Le personnel de l'évêché, 20 octobre.....	81
Escarmouche avec la presse, 28 octobre.....	86
Les adieux à Cahuzac, 8 novembre.....	92
Le palais de Châteaurenard, 25 novembre.....	101
Visite au grand séminaire, 28 novembre.....	112
Premier contact avec le clergé, 1 ^{er} décembre.....	127
La solidarité des œuvres, 10 décembre.....	139
Visite au petit séminaire de Châteaurenard, 13 décembre.....	141
Visite au collège ecclésiastique, 14 décembre.....	154
Visite à l'orphelinat, 16 décembre.....	159
Visite au petit séminaire de Chignac, 17 décembre.....	171
Conversation entre l'évêque, des curés et des religieux, 25 décembre.....	191
Visites officielles, 12 janvier 1922.....	207
L'entente entre évêques, 20 janvier.....	210
L'abbé Carol attaqué et soutenu, 25 janvier.....	214
La suggestion à distance, 27 janvier.....	222
Concours ecclésiastiques, 31 janvier.....	224
Le mandement du carême, 10 février.....	232
La Ligue pour la réforme sociale, 12 février.....	235
Un collège de jésuites en 1922, 16 février.....	241
Une association d'anciens élèves, 18 février.....	265

	Pages
Encore la Ligue pour la réforme sociale, 28 février.....	269
Nouvelle visite à l'orphelinat, 1 ^{er} mars.....	270
Résultats du premier concours, 18 mars.....	275
Les pensionnats de jeunes filles de Châteaurenard. — Les internats ecclésiastiques, 20 mars.....	278
Les affaires désagréables, 22 mars.....	286
Un scandale, 24 mars.....	293
Une demande de préceptorat, 1 ^{er} avril.....	298
Demande de secours, 2 avril.....	301
La tournée de confirmation, 25 avril... ..	305
Le plan des études ecclésiastiques, 5 août.....	320
L'organisation catholique, 27 septembre.....	345



PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.



MÊME LIBRAIRIE

- Lettres d'un Curé de Campagne**, par YVES LE QUERDEC. Ouvrage couronné par l'Académie française. *Sixième mille*. 1 vol. in-12..... 3 50
- Lettres d'un Curé de Canton**, publiées par YVES LE QUERDEC. *Quatrième mille*. 1 vol. in-12..... 3 50
- Les Livres et les Idées**, 1894-1895, par M. GEORGE FONSEGRIVE. 1 vol. petit in-8..... 3 50
- Le Christianisme et l'Empire romain, de Néron à Théodose**, par PAUL ALLARD. 1 vol. in-12. 3 50
- Histoire de l'Ancien Testament**, d'après le Manuel allemand du docteur Æ. SCHÖPFER, par l'abbé J.-B. PELT, docteur en théologie et en droit canonique, professeur au grand séminaire de Metz. *Ouvrage approuvé par S. G. l'Évêque de Metz*. TOME I^{er} 1 vol. in-12..... 3 »
- L'Église et la France moderne**, par le R. Père VINCENT MAUMUS, dominicain. 1 vol. in-12..... 2 50
- La Propriété devant le Socialisme contemporain**, par TH. CALMES, professeur au grand séminaire de Rouen. 1 vol. in-12..... 2 50
- Le Livre de l'Apôtre**. Fragments recueillis par MARIE-THÉRÈSE DE LA GIRENNERIE; ouvrage précédé de Lettres de Son Éminence le cardinal Ferrata, de Mgr Denéchau et de Mgr Bonnefoy. *Deuxième édition*. 1 vol. in-12..... 3 »

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

**Książka
po dezynfekcji**